

Gérard Dussouy
(2001)

Quelle géopolitique au XXI^e siècle ?

Un document produit en version numérique par Mme Marcelle Bergeron, bénévole
Professeure à la retraite de l'École Dominique-Racine de Chicoutimi, Québec
et collaboratrice bénévole

Courriel : Marcelle_Bergeron@uqac.ca

Dans le cadre de la collection : "Les classiques des sciences sociales"
dirigée et fondée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs.
C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Un document produit en version num rique par Mme Marcelle Bergeron, b n vole,
professeure   la retraite de l' cole Dominique-Racine de Chicoutimi, Qu bec.
courriel : mailto:marcelle.bergeron@uqac.ca

G rard DUSSOUY

Quelle g opolitique au XXI e si cle. Paris : Les  ditions Complexe, 2001, 405
pp. Collection Th orie politique.

[Autorisation formelle accord e par l'auteur le 21 septembre 2009 de diffuser ce livre
dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : gerard.dussouy@wanadoo.fr

Polices de caract res utilis s :

Pour le texte : Times New Roman, 12 points.

 dition  lectronique r alis e avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour
Macintosh.

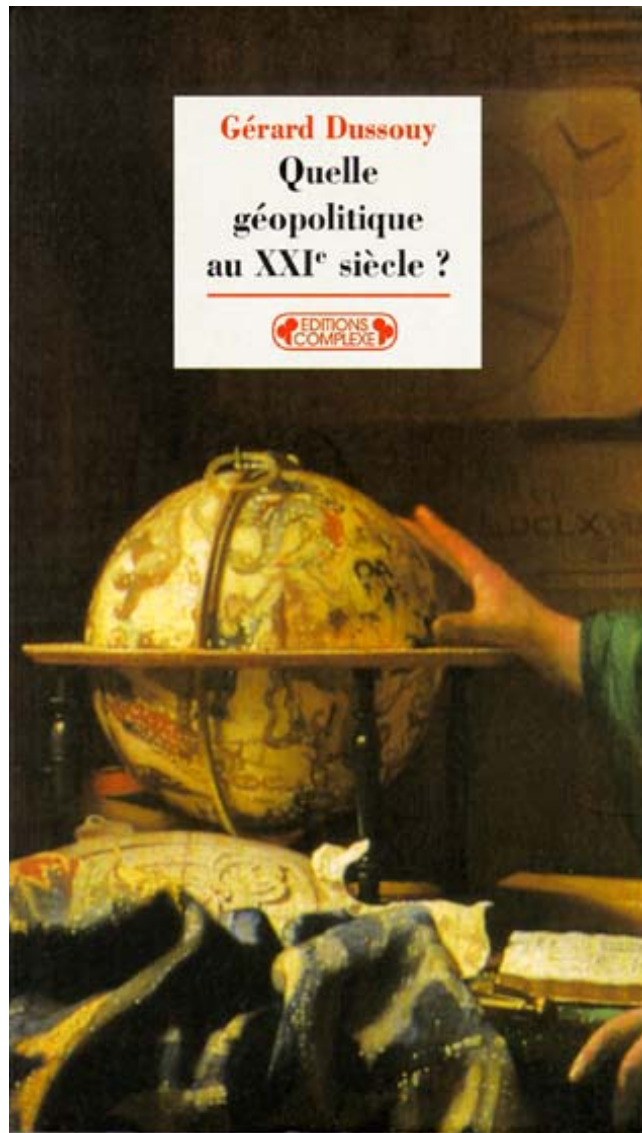
Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

 dition compl t e le 21 octobre 2010   Chicoutimi, Ville de Saguenay, Qu bec.



Gérard Dussouy

(2001)



Paris : Les Éditions Complexe, 2001, 405 pp. Collection Théorie politique.

[p. 4]

*« Cet ouvrage a bénéficié d'une subvention
du Conseil régional d'Aquitaine
et du Centre d'analyse politique comparée
de l'Université Montesquieu de Bordeaux. »*

[p. 6]

À la mémoire de ma fille Claire-Lise

*« Il faut oser penser
que certaines théories, certains paradigmes
correspondent à certaines époques
dont ils donnent la vision la plus adéquate parce
que la plus proche des valeurs, des concepts, des
intérêts de cette époque. »*

Jean-Marie Domenach
Approches de la modernité.

[p. 7] *

SOMMAIRE

[Quatrième de couverture](#)

[Préface du Professeur Jean-Louis Martres](#)

[INTRODUCTION](#)

[La géopolitique en tant que systématisation du rapport entre territoire et politique](#)

[La congruence entre géopolitique et théorie des relations internationales](#)

[L'infrastructure géopolitique : l'arrangement spatial du système international](#)

[La configuration et la dynamique spatiales du système international](#)

[La géopolitique en tant que science spatio-politique](#)

PREMIÈRE PARTIE

LA CONFIGURATION SYSTÉMIQUE

[INTRODUCTION](#)

[LA RECONTEXTUALISATION DU MONDE](#)

[La représentation de l'environnement et de la sécurité de l'acteur international](#)

Les transformations de la puissance ne modifient pas l'objet premier de la géopolitique – Les dimensions anciennes et récentes de la sécurité

[Le territoire en question : déterritorialisation et reterritorialisation](#)

L'au-delà et l'en-deçà du territoire national – La résistance de l'État

[Les recontextualisations géopolitiques](#)

Espace d'action et temps stratégique – Une recontextualisation contingente

[L'ARTÉFACT ET SON AUTOCONSISTANCE](#)

[L'interaction des stratégies](#)

[p. 8]

[La position structurelle de l'acteur](#)

[Les logiques dimensionnelles et le principe d'autoconsistance topologique](#)

* [Les numéros de pages entre accolades réfèrent aux numéros de pages de l'édition de papier, MB.]

Le niveau horizontal d'autoconsistance topologique – Le niveau vertical d'autoconsistance : logiques dominantes et relations d'incertitude

La puissance assure l'interconnexion des champs

Puissance et configuration – La paix reste la principale manifestation de la puissance qui est elle-même le garant de l'autonomie de l'acteur – Les formes et les secrets de la puissance

Les différents paradigmes et la conformité topologique des champs

Le choix paradigmatique : changement de système ou changement dans le système ? – Un paramètre du changement par champ

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

LES ESPACES DE LA GÉOPOLITIQUE

INTRODUCTION

L'ESPACE DÉMO-POLITIQUE MONDIAL

Démographie et puissance : une relation aléatoire

Les défis de la démographie mondiale

Le bouleversement de la carte démographique mondiale – Vieux Nord et jeune Sud

Les différentiels et les fronts démographiques

Les États-continentaux à l'épreuve des réalités humaines

Les États-Unis : hétérogénéisation et changement culturel

L'hétérogénéisation de la population américaine : tensions ethniques nouvelles et changement culturel – De nouveaux horizons : multiculturalisme, identité nationale et politique étrangère

L'unique masse humaine presque homogène : la Chine

La considérable masse des Hans – Des minorités « résiduelles », à la merci du « modèle mandchou »

Quel successeur à l'État-continent soviétique Russie ou nouveau système régional ?

Conclusion

[p. 9]

Les théories de l'espace économique mondial

L'unification de l'espace économique mondial : l'économie-monde de Wallerstein – La globalisation de l'économie et le dépassement du modèle centre/périphérie – La réalité d'un espace transnational

La géopolitique des forces économiques

Les limites de l'interdépendance économique mondiale – La plausible fragmentation de l'espace économique mondial – L'inexistence géopolitique du tiers-monde

La question de la sécurité énergétique et alimentaire

Le « oil-heartland » sous surveillance américaine – Un espace euro-sibérien du futur ? – La sécurité alimentaire

Conclusion

L'ESPACE DIPLOMATICO-STRATÉGIQUE

Le morcellement étatique du monde et la prolifération des armements

Le morcellement de l'espace politique mondial – La prolifération des armements

Grand Espace et fédéralisme : le renouveau du rapport espace/puissance

Les prérequis géopolitiques du fédéralisme – Durée d'une fédération et consensus géopolitique

Du mythe continental au régionalisme politique

Le panaméricanisme et ses malentendus – Europe : la vérification de la thèse de Riker et la nouvelle donne géostratégique – Les vicissitudes du panarabisme – Le niveau régional, niveau spatial pertinent de la politique mondiale ?

Conclusion

CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

TROISIÈME PARTIE

LES TROIS SCÉNARIOS DU FUTUR

INTRODUCTION

INTÉGRATION OU DÉSORDRE ?

Vers un modèle planétaire de conception du monde et de communication globale ?

Les virtualités et les défis du modèle planétaire – La réaffirmation de l'idéal démocratique dans le nouveau concert communicationnel international

[p. 10]

Les configurations alternatives

La configuration de l'homogénéisation hégémonique - La configuration de l'hétérogénéité antagoniste ou du désordre

Conclusion

L'ÉMERGENCE DE « GRANDS ESPACES »

Les nouveaux espaces de puissance et l'équilibration du système international

Le rôle croissant de l'Asie orientale dans les relations internationales – L'équilibration des hétérogénéités dans un monde clos et mimétique

L'Europe politique contre la marginalisation et le chaos ?

Le renouvellement du sens de l'Europe politique par les nouveaux défis – L'Europe face à elle-même – L'incontournable et récurrente question de la supranationalité – La Grande Europe comme empire fédératif ?

Conclusion

CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE

CONCLUSION

[p. 11] *

PRÉFACE

[Retour au sommaire](#)

Chaque discipline, après avoir déchiffré son propre territoire, s'enthousiasme pour ses résultats et s'imagine régler les problèmes de toutes les autres. Cette phase « impérialiste », avec toute l'arrogance de la jeunesse, précipite la chute au moment même où elle se croit capable de triompher des obstacles. Lasse de comprendre, elle veut le pouvoir, tout le pouvoir, et murmure à l'oreille des princes les conseils dont elle attend la maîtrise du monde.

Suit bien sûr le travail de la mode, l'ingratitude du pouvoir et l'indifférence amusée de toutes les bureaucraties académiques, ravies de contempler la chute d'une rivale. Et, avant l'oubli, vient le procès, afin de lui faire porter la peine qui accable les vaincus.

Le sort de la géopolitique et de la géostratégie s'est inscrit dans cette courbe, avant de retrouver la sérénité et le doute des véritables sciences. Ce ne fut pas sans mal. L'école française, sous l'impulsion du professeur Yves Lacoste, eut le principal mérite dans cette renaissance.

Comme l'histoire était exemplaire, il fallait l'étudier C'est-à-dire scruter les causes de la maladie, mesurer aussi l'ampleur de son influence et lire ses lignes d'avenir. Gérard Dussouy a voulu couvrir tous ces domaines. En politologue et en géographe, il a pris le temps de se livrer à une quête encyclopédique, indifférent à l'aveuglement universitaire actuel qui commande de « faire une thèse en deux ou trois ans », enserrant la liberté de la recherche sous une chape de plomb. Il y a patiemment consacré toute son énergie avant d'achever son travail que j'ai eu l'honneur de diriger, qui a épousé et subi toutes les circonstances de sa vie sur près de vingt ans.

* Les numéros de pages entre accolades réfèrent aux numéros de pages de l'édition de papier, MB.]

L'approche à laquelle il s'est livré, concernait initialement la généalogie de la géopolitique. Une première conclusion se détacha progressivement : l'homme pense l'espace pour comprendre et maîtriser le monde. Que ce soit l'Angleterre, l'Allemagne, les USA, l'Amérique latine, la Russie ou la Chine, tous ces États ont apporté leurs contributions et [p. 12] subi la fascination d'une discipline qui pouvait leur livrer la victoire sur les champs militaires ou la survie en cas d'attaque ; si, du moins, ils avaient su percer l'énigme que leur posait l'espace. Mais le sphinx n'est pas bavard et sanctionne durement les erreurs. Mackinder Ratzel et d'autres ont connu dans leurs carrières cette rude loi. Passer de la maîtrise de l'espace à celle du temps n'est pas une mince affaire. Ceci, d'autant plus qu'au cœur de ses ambitions initiales, la géopolitique, teintée d'idéologie nationaliste et de corporatisme militaire, avait placé la connaissance des arcanes du pouvoir.

Fallait-il encore comprendre les rouages qui ont emporté toute une génération sur cette piste dangereuse. Or il semble que celle-ci n'ait pas réussi à sortir des ornières idéologiques du XIX^e et du XXI^e siècle dans lesquelles s'est embourbée toute la pensée philosophique et politique. Persuadés qu'une loi scientifique devait s'énoncer de façon mécanique, tous les auteurs ont cherché la cause unique capable d'éclairer l'ensemble du paysage. Avec, ce qui apparaît au détour du siècle comme une candeur naïve, la volonté de trouver dans son art et ses connaissances personnelles le grand secret. Mahan, de la Mer, tira l'alpha et l'oméga d'une science stratégique de l'espace, alors que Mackinder fondait tous ses espoirs sur le Heartland.

La coexistence de ces théories divergentes soulignait l'erreur de diagnostic, qui, une fois faite, conduisit les géographes américains à s'orienter en direction de déterminants multivariés. Mais le succès ne fut pas au rendez-vous, car en dehors de quelques remarquables développements, la discipline épousait de si près la théorie des relations internationales qu'elle finissait par s'y fondre, sans pour autant épuiser les mystères de la puissance. Elle était prisonnière de l'étude du pouvoir. Fructueuse cependant était la quête, car cette fois apparaissait une tentative sérieuse et intéressante d'analyser certains fondements mêmes du pouvoir.

Suivant à la trace le parcours des différentes écoles, débusquant au passage toute la subtilité de la pensée stratégique chinoise, Gérard Dussouy aurait pu s'arrêter sur cet état des lieux, déjà finement et intelligemment compréhensif. Il voulut aller plus loin et ouvrir de nouveaux horizons à la discipline. Pour ce faire, il fallait des bases [p.13] assurées et dresser un état des travaux des différents facteurs de puissance, une fois débarrassés de déterminants stratégiques a priori. Il tenta alors, comme le montre le développement de cet ouvrage, de conjuguer espace et politique, en confrontant la vieille géopolitique aux résultats des nouvelles sciences sociales.

Seulement, à ce moment du raisonnement, la géopolitique bascule déjà dans la théorie des relations internationales et partage avec elle le même champ et le même objet. Pour pouvoir continuer, l'espace doit devenir clé et matériau du « système international ». Un des principaux intérêts de l'analyse de Gérard Dussouy se révèle

en facilitant la jonction des deux disciplines, en établissant cette passerelle qui fondera et visualisera la compréhension des relations entre puissances. Mais, Ruse de la Science, les paradigmes « explicatifs » des relations internationales, tout autant idéologiques que les modèles de la géopolitique d'antan sont aujourd'hui en ruines, après s'être livrés une « guerre théorique » inexpiable.

Maintenant que l'implosion de l'Union soviétique a aboli le système bipolaire, la doctrine hésite et se demande si l'anomie est la bonne voie pour décrire l'état du monde ou si, au contraire, la politique hégémonique américaine introduit un facteur d'ordre en direction d'un nouveau type d'Empire. Pour ajouter au vertige, l'opposition du « réalisme » au « transnationalisme » engage la réflexion hors des sentiers battus du monopole étatique. Ici encore, l'épistémologie peut montrer facilement que ces querelles sont davantage commandées par des préjugés idéologiques et philosophiques, sans relation avec l'empirisme nécessaire à la compréhension des flux internationaux.

En d'autres termes, l'auteur, après avoir dégagé les fondements idéologiques des théories géostratégiques, se trouve confronté in fine au même problème : celui de la dépendance d'une théorie apparemment scientifique par rapport à un fondement philosophique. Mettre en relief ce phénomène a déjà un effet heuristique et permet de comprendre l'illusion de théories qui ne sont souvent que des doctrines de politique étrangère, habilement dissimulées.

En s'aventurant aussi loin des soucis initiaux de la discipline vouée à la description de l'espace, Gérard Dussouy a souhaité accomplir les ambitions politiques initiales des plus grands stratèges. Il prend alors, évidemment, tous les [p.14] risques. Mais ils sont mesurés et la construction proposée repose désormais sur des bases solides.

En effet le système, avant d'imposer ses règles de conduite aux acteurs, est lui-même une résultante déterminée par le poids des facteurs de puissance. Cette conception circulante du système permet d'incruster la lecture géopolitique de la théorie des relations internationales comme pivot incontournable de ses développements ultérieurs.

La géopolitique trouve sa place exacte en tant qu'instrument de mesure de la puissance quantifiable, tout en permettant de représenter physiquement le système. Servante et maîtresse, elle peut alors être considérée sans a priori, débarrassée des scories qui avaient obscurci ses origines.

Au fond, toute l'habileté de l'ouvrage de Gérard Dussouy aura été de faire émerger les charnières entre disciplines et le système de communication qui les relie : philosophie politique et géographie, théorie des relations internationales et analyse multivariée de l'espace. De toutes les ambitions universitaires, celle de pratiquer l'interdisciplinarité est la plus haute. Il était mieux d'essayer d'en démontrer concrètement l'intérêt.

Dans cette perspective ce travail enrichit le Centre d'analyse politique comparée de l'Université Montesquieu de Bordeaux, co-fondé en 1978 avec le politologue Jean-

Louis Seurin, disparu   Charlottesville en d cembre 1995. Isol s   l'origine — moins aujourd'hui —, nous avons toujours valoris  une  pist mologie qui croisait dans l'analyse du politique les m thodes et les th ories, l'interne et l'externe. Le flambeau est repris ici de fa on remarquable.

Mais laissons au lecteur le m rite de la d couverte.

Jean-Louis Martres

*Professeur de Science politique
  l'Universit  Montesquieu de Bordeaux*

[p. 15] *

INTRODUCTION

[Retour au sommaire](#)

Avec son renouveau actuel, la géopolitique connaît une faveur non dépourvue d'ambiguïté. Jamais depuis la fin de son long effacement, elle n'avait été autant invoquée par tous ceux qui font profession de commenter l'actualité internationale. Elle est devenue un phénomène médiatique avec la multiplication des atlas stratégiques, des articles de revues excipant d'elle, ou la répétition d'émissions télévisées se référant plus ou moins explicitement à ses travaux. Le triomphe de la communication par l'image et des cartes simplificatrices aidant, on pourrait presque parler de géopolitique-spectacle.

À cet engouement d'origine sociale et technique, lié à la communication de masse, s'ajoutent des raisons moins futiles qui tiennent aux événements survenus ces dernières années. L'effondrement puis la disparition de l'Union soviétique, avant toutes autres choses, ont entraîné un changement profond du système international non exempt de zones d'ombre. Cette situation inédite nécessite une analyse précise de l'environnement mondial, et, dans la mesure du possible, de ses perspectives d'évolution. La géopolitique serait-elle la nouvelle panacée pour la compréhension des relations internationales ? On pourrait le penser, et ce ne serait pas la première fois ! En effet l'affirmation de la discipline « relations internationales », branche autonome de la science politique, s'est [p. 16] constituée véritablement au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Or jusqu'à cette émergence, la géopolitique fut la principale tentative d'approche globale de la vie internationale qui tranchait sur une histoire diplomatique accaparée par des travaux d'archives, seule démarche alors légitime en la matière.

Comme dans d'autres domaines, la médiatisation de la géopolitique a entraîné aussi (c'est le revers de la médaille) sa banalisation et partant, l'utilisation du terme dans un sens de plus en plus large ou imprécis. Cette évolution suscite des réactions

* [Les numéros de pages entre accolades réfèrent aux numéros de pages de l'édition de papier, MB.]

qui pour être contradictoires, s'avèrent assez peu laudatives. On note d'un côté l'attitude hostile de quelques personnalités qui continuent d'instruire le procès des géopoliticiens anciens ou nouveaux, et qui n'entendent pas admettre que la géopolitique puisse être autre chose que la simple légitimation des politiques étatiques de puissance, ou qu'un « *discours propagandiste inféodé à un pouvoir* »¹. De l'autre, les plus nombreux s'accordent à ne reconnaître que peu de spécificité à une démarche d'essence géographique qui concentre son analyse sur la dimension territoriale du politique, avec toujours plus ou moins la tendance à surestimer l'influence de celle-là. Autrement dit, elle privilégierait d'abord la logique « *territorialiste* »² contredite et contrecarrée par le dynamisme et la puissance des flux, et commettrait ainsi une erreur de méthode de plus, si l'on peut dire, puisque l'un des reproches les plus fréquemment adressés à l'ancienne géopolitique est, justement, son absence de méthode.

Malgré ces critiques, sur lesquelles nous reviendrons, c'est sans arrière-pensées que l'on a réhabilité cette discipline, notamment à l'occasion de la double crise pétrolière des années soixante-dix qui a montré l'enjeu que représente le Proche-Orient, assimilé par un commentateur américain au *oil-heartland* du monde moderne³.

Depuis, cette allégorie géopolitique a fait florès et s'est trouvée réactualisée lors de la guerre du Golfe de 1990-1991. Outre l'utilisation des ressources naturelles en tant [p. 17] que levier politique, le recours contemporain à une rhétorique géopolitique s'explique aussi largement par le désarroi causé chez nombre d'observateurs par le dépassement des schémas idéologiques préconçus liés au phénomène corollaire de la « *mondialisation du nationalisme* »⁴.

Partout on a vu surgir, après la chute de l'URSS et de ses satellites, des pulsions séparatistes, autonomistes ou irrédentistes, jusqu'au cœur de l'Europe où la rémanence de l'idée nationale empêche de réaliser l'unité. Paradoxalement la résurgence du nationalisme accompagne une occidentalisation des mœurs et des modes de vie elle-même liée à l'internationalisation croissante de l'économie. S'agit-il des dernières résistances, tandis que l'interdépendance économique des États tendrait à aligner les politiques étrangères et les gestions nationales sur un même profil à priorité marchande ? Après les lectures alarmistes sur l'état du monde du début des années quatre-vingt, resurgit dix ans plus tard l'idée fort ancienne selon laquelle l'avenir appartiendrait à l'économie et à la communication. Cela a autorisé certains à conclure à la rationalisation définitive de la vie internationale, autrement dit à la fin de l'Histoire ou à la fin de la géopolitique, ce qui revient au même dans leurs esprits⁵.

¹ Claude Raffestin, *Géopolitique et histoire*, Lausanne, Payot, 1995, p. 299.

² Philippe Moreau-Defarges, *Introduction à la géopolitique*, Paris, Le Seuil, 1994, p. 211-212.

³ Melvin A. Conant, *The Oil Factor in US Foreign Policy 1980-1990*, Lexington Books, USA, 1982.

⁴ Régis Debray, *Les Empires contre l'Europe*, Paris, Gallimard, 1985, p. 25.

⁵ F. Fukuyama, *La Fin de l'Histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion, 1992. Pour la fin de la géopolitique à partir des mêmes présupposés, cf. Marie-Françoise Durand, Jacques Lévy, Denis

Ce contraste ou cette confusion entre les images du monde sont en partie imputables à la médiatisation intense des relations internationales qui déroule un kaléidoscope de fausses impressions, empêchant toute hiérarchisation des événements et des messages délivrés par « l'information ». Selon Jean Baudrillard, la prolifération des signes de « *l'information au forcing* » a fait perdre le sens du réel en faisant « *plus réel que le réel qui croisait* »¹. Avant 1985, les analystes s'effrayaient de la menace soviétique ; depuis 1989, ceux-là mêmes ou d'autres croient découvrir dans l'économie-monde ou le marché, une nouvelle transcendance...

Derrière la guerre des images surgit une querelle de paradigmes comme il en existe dans toutes les sciences [p. 18] sociales². La géopolitique, quant à elle, a longtemps donné l'impression d'être une géographie mythique de la domination et de l'expansion territoriale, confirmée par certains de ses exégètes³. Ceci a conduit ses contempteurs à la transformer en savoir légitimant l'usage de la violence en politique extérieure. Pourtant on discerne chez les premiers géopoliticiens l'idée d'une cosmologie rationnelle, entendue comme l'observation de l'univers clos, fini et organisé, à la destinée imprévisible. C'est le cas du géographe anglais Sir Halford Mackinder (1861-1947) qui entendait expliquer les relations entre les États au-delà du juridisme du droit international et de la démarche diachronique de l'Histoire. Il fut un des premiers à proposer un « modèle » explicatif, lequel a connu un succès inestimable. Plus encore que son affié, l'Américain Alfred Mahan (1840-1914), Mackinder apparaît comme le véritable précurseur d'une approche globale des relations internationales dans leur dimension planétaire. D'autre part, la propension des études de géopolitique à s'intéresser aux rapports de force l'a rangée du côté de l'approche machiavélienne ou réaliste des relations internationales. De sorte qu'elle en a subi le préjudice dans la mesure où l'autre conception des relations internationales, devenue plus tard dominante, s'est déclinée à partir de la notion d'interdépendance.

Le balancement entre les paradigmes peut s'expliquer de deux façons. En premier lieu, il tient à la dimension éthique ou idéologique qui habite chaque théorie ou chaque théoricien. L'adhésion d'une majorité de chercheurs à l'une ou l'autre des convictions possibles suscite des tendances plus ou moins durables, comme Klaus Gerd Giesen l'a montré pour les théories anglo-américaines⁴. En second lieu, les allées et venues entre l'un et l'autre, car l'ascendant de l'un n'entraîne pas l'effacement de l'autre, traduit les difficultés à rendre compte de la complexification des relations internationales. Le monde dans lequel nous vivons, malgré une interdépendance

Retaille, *Le Monde : espaces et systèmes*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques et éditions Dalloz, 1992.

¹ Jean Baudrillard, *Simulacres et simulation*, Paris, éditions Galilée, 1981.

² Cf. Pierre Ansart, *Les Sociologies contemporaines*, Paris, Le Seuil, coll. « Points », 1990, p. 20-21.

³ Ce que fait Pierre M. Gallois in *Géopolitique, les voies de la puissance*, Paris, Plon, 1990, lorsqu'il écrit : « *La géopolitique est l'étude des relations qui existent entre la conduite d'une politique de puissance portée sur le plan international et le cadre géographique dans lequel elle s'exerce* », p. 37.

⁴ K. G. Giesen, *L'Éthique des relations internationales. Les théories anglo-américaines contemporaines*, Bruxelles, Bruylant, 1992.

croissante des activités humaines, pas seulement d'ordre économique, [p. 19] malgré le début d'une communauté internationale complexe dépassant le niveau interétatique, reste le théâtre de conflits et de confrontations de toutes sortes entre des agents aux capacités très inégales. Son intégration, en dépit du développement de toutes les formes imaginables de coopération internationale, s'avère hypothétique. Elle n'est pas souhaitée par tous ni même souhaitable, car comme l'écrit René-Jean Dupuy « une communauté subie [...] augmente les risques de frictions et de guerre »¹. L'échange et le transfert, vecteurs de l'interdépendance, deviennent des sources d'inégalités, de frustrations et de conflits. S'ils sont facteurs d'enrichissement, d'émancipation, ils constituent des moyens de pression, ou entraînent des déplacements de pouvoir.

Le retour remarquable de la géopolitique s'inscrit aussi dans un contexte nouveau, bien que son objet corresponde au besoin ancien, aujourd'hui accentué par l'interpénétration du national et de l'international, de visualiser de façon précise le système mondial. Si l'on en croit Jean-Pierre Vernant, ce souci habitait déjà les Grecs. Tandis que les Milésiens réalisèrent les premières cartes du monde habité, Clithène, le réformateur d'Athènes, puis Hippodamos, furent les premiers à penser le rapport entre l'espace et le politique². Sheldon Wolin montre que la conception d'un espace politique a existé dès l'apparition des premières civilisations, lorsque les groupements humains organisés ont eu conscience de leur identité et ont distingué un Eux et un Nous, un intérieur et un extérieur³. Chaque société est contrainte de structurer son espace. Toutes les théories politiques l'ont explicité, mais c'est dans les œuvres des géopoliticiens que le rapport de l'espace au politique a été systématisé, même réduit au territoire ou à son aspect physique. Du fait du caractère malgré tout obliéré de cette systématisation, est née une triple interrogation d'ordre épistémologique quant à la démarche originelle de la géopolitique, quant à sa congruence théorique avec la science politique, quant à la [p. 20] pertinence de son objet. Peut-on considérer la géopolitique comme une science politique des espaces ?

Quant à la première question, il est évident que la systématisation du rapport territoire/politique n'épuise pas l'analyse de la relation entre espace et politique. Il faut admettre que les géopoliticiens n'ont pas suffisamment conceptualisé l'espace.

La seconde question permet d'apprécier les potentialités de la géopolitique, qui, en tant que système de représentation, peut aider à surmonter, à la condition qu'elle comble ses propres lacunes, les difficultés de la science politique. Cela apparaît d'autant plus important que, comme l'observe Philippe Braillard, « l'étude des relations internationales renvoie plus aujourd'hui l'image d'un champ déstructuré, dans lequel s'affrontent des modèles explicatifs et des approches théoriques difficilement conciliables, que celle d'un domaine éclairé par un savoir dont les

¹ R. J. Dupuy, *L'Humanité dans l'imaginaire des nations*, Paris, Julliard, 1991, p. 58.

² Jean-Pierre Vernant, « Espace et organisation politique en Grèce ancienne », in *La Grèce ancienne. L'espace et le temps*, Paris, Le Seuil, coll. « Points », 1991, p. 203-228.

³ S. Wolin, *Politics and Vision. Continuity and Innovation in Western Political Thought*, Boston, Toronto, Little Brown and Company, 1960, p. 16-17.

éléments s'inscrivent dans un tout cohérent et procédant d'une démarche cumulative »¹.

La troisième question soulève la pertinence de l'interdisciplinarité qui concerne le statut scientifique de la géopolitique. Celle-ci doit avoir pour but de fixer et de représenter la configuration du système mondial à partir de différents paradigmes qui impliquent plusieurs disciplines. De ces derniers, que Michael Banks assimile à des « *conceptions du monde* »², il est concevable de faire un usage combiné ou alternatif³. Examinons chacun des problèmes posés.

La géopolitique en tant que systématisation du rapport entre territoire et politique

[Retour au sommaire](#)

La naissance de la géopolitique fut concomitante de la compétition farouche des grandes puissances européennes à la fin du XIX^e siècle. Cela incita nombre de géographes et de militaires à vouloir éclairer leurs diri-[p. 21] geants en ce qui concernait la place et les contraintes de leurs patries respectives sur l'échiquier international. Tous conclurent de façon nationaliste à la nécessité d'acquérir ou de contrôler des positions voire des territoires considérés comme des clefs stratégiques. Comme le montre Barry Buzan, le problème de la sécurité nationale était et reste au cœur d'un système de relations internationales de type anarchique⁴.

La présence d'un *stress* environnemental ou d'une menace extérieure détermine la vision des quatre premiers et principaux auteurs des schémas géopolitiques et géostratégiques mondiaux de l'époque : Alfred Mahan, Halford J. Mackinder, Karl Haushöfer et Nicholas Spykman. Elle transparaît notamment dans toutes leurs cartes et motive leurs mises en scène. Un peu trop oublieux du rôle joué par la dissuasion dans le maintien de la paix depuis cinquante ans, certains pensent aujourd'hui que les valeurs de la modernité modifieraient jusqu'aux relations internationales elles-mêmes. L'individualisme provoquant l'atomisation des sociétés nationales, celles-ci feraient

¹ Philippe Braillard, « Nature et possibilité de la théorie des relations internationales : une nécessaire réévaluation », in dossier du *Trimestre du Monde*, Paris, 3^e trimestre, 1991, Université René Descartes, *Les Théories des relations internationales à l'épreuve des faits. Bilan et perspectives d'une discipline*, p. 14.

² M. Banks, « The Inter-paradigm Debate », in *International Relations, A Handbook of Current Theory*, Colorado, Margot Light et AJR Groom, Lyhne Rienzen Publishers, Inc. Boulder, 1985, p. 7.

³ Ce que fait le Commissariat général au Plan dans son rapport *La France et l'Europe d'ici 2010*, Paris, *La Documentation française*, février 1993. En retenant deux paradigmes : celui de « *l'intégration mondiale par le haut* » et celui du « *nouveau grand schisme* », qui mériteront, plus loin, notre attention.

⁴ B. Buzan, *People, States and Fear. An Agenda for International Security Studies in the Post-Cold War Era*, Colorado, Lyhne Rienzen Publishers, Boulder, 2^e édition, cf. l'introduction.

de plus en plus obstacle   la formation d'un v ritable dessein  tatique. Pourtant la modernit  d couvre aussi aujourd'hui ses propres contradictions. L' tat de saturation et de prolif ration dans lequel se trouverait plong e une soci t  mondiale int gr e, et dans laquelle, pour parler comme Jean Baudrillard, l'individu et les diff rentes communaut s seraient plac s devant une responsabilit  illimit e, ressemblerait  trangement   celui d'une guerre civile permanente ¹. Le probl me de la s curit , n glig  par principe, ne surpasserait-il pas celui de la libert  ? Barry Buzan affirme que l'interd pendance ne fait pas dispara tre le probl me de la s curit  nationale. Le *stress* qu'exerce de nos jours la mondialisation de l' conomie sur les soci t s  tatiques,   l'origine du succ s de la notion de g o conomie, le montre bien. Finalement, la notion d'interd pendance caract rise un contexte d'ins curit   conomique, de concurrence exacerb e, de rivalit s et de [p. 22] tensions soci tales. Elle n'est, au fond, qu'une extrapolation de la g opolitique impos e par l'emprise contemporaine de l' conomie sur le syst me international.

N anmoins,   presque toujours tout ramener   une question territoriale, parce que le territoire condense ou catalyse tous les d fis ext rieurs,   trop privil gier les  l ments physiques, les g opoliticiens ont donn  l'impression de succomber au d terminisme. Le sort fait   la position g ographique est typique de cette d rive.   la d charge de Mackinder et de ses imitateurs, les luttes pour la domination de l'Europe ont souvent avalis  le sch ma dual terre-oc an. Mieux, la valeur heuristique de ce mod le d'analyse s'est accrue aux yeux des g ostrat ges am ricains. Les  tats-Unis insulaires ne se sont-ils pas oppos s   la domination de toute l'Eurasie par l'URSS, et la Grande-Bretagne n'a-t-elle pas fait  chec un temps aux ambitions h g moniques en Europe ? Tout en condamnant « *the Geopolitics* » en tant qu' manation pure et simple de la *Geopolitik* allemande, Robert Strausz-Hup  admettait que depuis leur naissance, surtout depuis 1823 et la d claration de Monroe, la politique  trang re des  tats-Unis a  t  d termin e par des consid rations g ographiques ².

  propos de cette syst matisation, il y a donc lieu de se demander, comme le fait Rainer Sprengel au sujet de la g opolitique classique allemande ³, dans quelle mesure elle ob re toute tentative s rieuse de th orisation. La question vaut pour toutes les th ories de l'organisation de l'espace qui ont tendance   privil gier un point de vue disciplinaire.

  ce sujet, la relativisation en soi de l'espace est une n cessit  que confirme la critique d'une autre id alisation : celle d'un espace transnational produit par l' conomie mondialis e, qui consiste   expliquer l'organisation du monde en fonction de la dynamique de l' change entendue comme celle de tout le syst me international. Par le jeu de l'investissement direct et de la prolif ration des firmes multinationales, l'« * conomie-monde* » (concept syst ma-[p. 23] tis  par Immanuel Wallerstein   partir

¹ Jean Baudrillard, *Les Strat gies fatales*, Paris, Grasset, Le Livre de Poche, 1983, p. 41-50.

² R. Strausz-Hup , *Geopolitics. The Struggle for Space and Power*, New York, G. P. Putnam' Sons, 1942, p. 6-9.

³ R. Sprengel, *Labyrinth der Erde. Der Raum, Das Meer und die Deutsche Geopolitik*, Hanovre, th se de doctorat en philosophie, 1993, ron ot , p. 22 et sq.

d'une intuition de Fernand Braudel ¹) exerce sur les nations en voie de développement et sur tous les États de moyenne dimension une emprise de structure très forte. Le mérite de cette représentation est de rendre pertinent le monde des flux et plus lisibles les dépendances invisibles. Mais une telle prégnance révèle-t-elle pour autant l'existence d'un pouvoir économique autonome ? Permet-elle de conclure, d'une part, à l'autonomie de l'économie, d'autre part, à son hégémonie ?

Si l'espace économique se définit par une logique propre, transnationale, qui évidemment induit des forces agissant sur la configuration du système mondial à travers des réseaux qui ne sont pas à l'abri de graves déchirures, par bien des aspects, cette logique apparaît cependant perturbatrice et dangereuse pour l'équilibre mondial. Aussi la critique déjà ferme et engagée quant à la cohérence du concept d'« économie-monde » ² et à son adéquation aux réalités de l'économie mondiale elle-même s'amplifie ³.

Il reste surtout qu'en matière de relations internationales, l'espace économique est un parmi les différents « *espaces abstraits de puissance* », terminologie par laquelle Jean-Louis Martres désigne les champs relationnels, culturels et mentaux, lesquels sont des espaces-vecteurs de domination et d'influence. Et si l'emprise de l'économie sur le monde actuel est considérable, elle n'autorise pas la substitution d'une représentation monochrome à une autre, c'est-à-dire la réduction à l'unique d'un monde qui est en fait polyptyque, composé d'espaces superposés, feuilletés. En d'autres termes, la théorie économique ou economiciste de l'espace international, à l'instar des thèses géopolitiques qui ont privilégié l'espace physique, tombe à son tour dans la catégorie des schémas réductionnistes. Kenneth Waltz leur reproche de développer une vue d'ensemble de la vie internationale en prenant en compte un seul des éléments ou des sous-ensembles du système ⁴.

[p. 24] La complexité dans laquelle la réflexion globale sur les relations internationales finit aujourd'hui par perdre ses repères trouve sa traduction géopolitique dans l'affirmation d'un système d'espaces configurés différemment dans le temps. Certes, la tendance à privilégier l'élément dominant — soit, après le stratégique ou le géostratégique, l'économique ou le géoéconomique —, s'explique par la substitution apparente d'un contexte de convergences à un contexte de tensions. Mais c'est en devenant interactionniste, en analysant les différentes combinaisons d'espaces possibles, que la géopolitique revisitée évitera une trop grande simplification du réel.

¹ La genèse de ce « *concept historique global* », son interprétation par Fernand Braudel et sa systématisation par Immanuel Wallerstein, sont expliquées par François Fourquet, « Un nouvel espace-temps », in *Lire Braudel*, Paris, La Découverte, 1988, p. 74-92.

² Cf. Alain Caillé, « L'emprise du marché », in *Lire Braudel*, *op. cit.*, p. 93-132.

³ Alain Lipietz, « L'industrialisation dans la périphérie : déploiement interrégional et international du fordisme. Le fantasme de l'économie-monde », in *Espaces, jeux et enjeux*, *op. coordonné* par Frank Auriac et Roger Brunet, Paris, Fayard, Fondation Diderot, 1986, p. 247.

⁴ K. Waltz, *Theory of International Politics*, New York, Mc Graw-Hill, 1979.

La congruence entre géopolitique et théorie des relations internationales

[Retour au sommaire](#)

Une rencontre interdisciplinaire apparaît inéluctable. En effet, en science politique, l'existence d'un système international est presque unanimement admise. Cela, bien que tous les auteurs soient loin de partager la même vision et de tirer toutes les conséquences du concept dont ils usent. Et à la condition de ne pas hypertrophier un système homéostatique ou d'exclure les moments de rupture et de crise. La fin de l'équilibre de la guerre froide prouve qu'une théorie du système international doit prendre en compte une problématique du changement. On peut d'ailleurs penser que « *l'effet papillon* » de l'affaiblissement de la puissance soviétique n'est pas épuisé. L'Irak, faute d'avoir saisi toute la portée du changement international en a été la première « victime »¹. Mais d'autres conséquences ont suivi, en Europe du Sud en particulier. D'autres encore viendront, d'autant plus imprévisibles que l'univers apparaît comme une configuration complexe de facteurs et d'acteurs, un ensemble à la fois coopératif et conflictuel de rationalités limitées. En un mot, la configuration internationale est, par excellence, [p. 25] dialogique, terme qu'Edgar Morin emploie pour caractériser par exemple l'hétérogénéité culturelle et sociale européenne². Il s'agit là sans doute de l'un des maîtres mots d'une pensée de la complexité, bien que l'épistémologue récuse l'existence possible de ces derniers³. Il en découle que la difficulté à globaliser est réelle⁴. Malgré tout, la notion de système, de mieux en mieux admise dans le cercle des géographes, a permis un renouveau de l'ensemble de leur discipline⁵. Avec d'autant plus de pertinence qu'une configuration d'espaces constitue le lieu d'échanges et de combinaison des différentes logiques, souvent contradictoires, qui animent toutes les actions humaines.

¹ Cf. à ce propos James Gleick, *La Théorie du chaos*, Paris, Albin Michel, 1989, et plus précisément « L'effet papillon », d'Edward Lorenz, p. 27-51.

² « *Le principe dialogique signifie que deux ou plusieurs "logiques" différentes sont liées en une unité, de façon complexe (complémentaire, concurrente et antagoniste) sans que la dualité se perde dans l'unité* », écrit Edgar Morin dans *Penser l'Europe*, Paris, Gallimard, 1987, p. 28. Ce dernier formule de façon concise une réflexion qu'il développe largement dans le tome I de *La Méthode. La nature de la nature*, Paris, Le Seuil, 1980.

³ Edgar Morin, *La Méthode, II*, Paris, Le Seuil, 1987, p. 390.

⁴ Des sociologues ont parfois reproché à la globalisation son degré d'abstraction trop élevé, sa difficulté à intégrer toutes les données, mais surtout le fait que les « idéologies peuvent aussi se greffer sur des synthèses à prétention totalisante », tel Raymond Boudon in *L'Idéologie, l'origine des idées reçues*, Paris, Fayard, 1986, p. 280. Des géographes leur font écho, comme A. Bailly qui dénonce « *l'illusion de la globalité* », et qui semble penser que l'on ne considère que « *le système matériel* », ignorant les espaces abstraits et l'irrationnel. Cf. « La réflexion systémique : ses limites en géographie », in *Géopoint*, Avignon, Université d'Avignon, 1984, p. 1-7.

⁵ H. Isnard, J.-B. Racine, H. Reymond, *Problématique de la géographie*, Paris, PUF, 1981.

La rencontre récente entre la géopolitique reconceptualisée et la théorie des systèmes apparaît particulièrement explicite aux deux niveaux d'analyse que distingue Kenneth Waltz : celui de la structure du système, celui de l'interaction des acteurs et des unités en présence¹. On peut la caractériser par les notions synthétiques d'infrastructure et de configuration géopolitiques.

L'infrastructure géopolitique : l'arrangement spatial du système international

[Retour au sommaire](#)

Si, après 1945, au contact des sciences sociales, l'analyse géopolitique a pris différentes bifurcations, les conséquences n'en ont pas été très spectaculaires. Pendant trois ou quatre décennies sa survivance a en réalité directement dépendu de l'essor de l'analyse stratégique en relations internationales. Celle-ci s'attachait plus aux facteurs de la puissance, aux arsenaux militaires (nouveaux armements obligent), qu'à la conduite des acteurs. C'est ainsi que les essais de quantification de la puissance, à la mode aux États-Unis dans les années soixante et soixante-dix, ont préféré ignorer la structure des relations entre les puissances pour offrir des productions statistiques et statiques assimilant le facteur espace à la portée des missiles.

À l'inverse, une analyse stratégique bien comprise part de l'acteur. Sa dimension géopolitique consiste plutôt à essayer de savoir comment chaque acteur cherche à améliorer ou à conforter sa position structurelle, c'est-à-dire dans le système, en agissant sur les facteurs les plus à sa portée ou en conduisant des stratégies de compensation horizontale et verticale entre les différents espaces et réseaux. C'est pourquoi on peut désigner l'infrastructure géopolitique comme étant une combinaison générale des facteurs morphologiques du système international à une époque donnée. Elle représente le complexe des interfaces de tous les espaces matériels structurés par les acteurs.

Autrement dit, et sans aucune intention de faire prévaloir on ne sait quelle loi de la réalité qui en imposerait à toutes les conceptions du monde et à toutes les conduites stratégiques (conceptions et conduites pour le moment non prises en considération), l'infrastructure géopolitique peut abstraitement se concevoir comme le lieu (la surface du globe) où s'entrecroisent, se superposent, s'associent ou s'affrontent les logiques respectives des espaces matériels ou matérialisables de la vie internationale, dans lesquels se positionnent les différents acteurs des relations internationales.

À la lumière des travaux publiés, des objets révélés par les études spécialisées ou des faits marquants de la vie politique internationale, il paraît raisonnable de réduire le nombre de ces espaces sensibles à quatre : l'espace naturel ou physique, l'espace

¹ K. Waltz, *Theory of International Politics*, op. cit., p. 40.

diplomatico-stratégique, l'espace démographique ou plus exactement démopolitique, l'espace économique au sens large. Sauf le premier, tous sont directement des créations de l'homme, mais comme l'espace naturel est lui-même largement influencé et transformé par les autres, il s'ensuit deux considérations essentielles. Chaque espace possède une structure propre, tandis que l'infrastructure géopolitique entremêle les relations d'interconnexion et s'avère énergétique. Son analyse nous renseignera sur les réserves de puissance et sur les enjeux du monde, mais surtout sur les corrélations de forces et sur les emprises de structures qui commandent les grands équilibres planétaires, comme évidemment sur les changements qui sont en mesure de les affecter.

L'acuité des problèmes contemporains et les lourdes incertitudes quant au devenir de l'humanité ont suscité de nombreuses analyses multivariées consacrées aux différents facteurs¹. Seules les corrélations les plus significatives sont à retenir car elles permettent de désigner les espaces les plus dynamogéniques, c'est-à-dire ceux qui font évoluer le système international dans un sens ou dans un autre, favorisant soit la stabilisation soit la perturbation, l'ordre ou le chaos.

Pour citer un exemple de cette conception géopolitique, et sans anticiper sur les analyses à venir, il est évident que l'interface de l'espace économique mondial et de l'espace démographique révèle en Asie orientale l'une des zones les plus dynamogéniques du système international. La corrélation des facteurs est nette : montée en puissance de la Chine, *leadership* technologique partagé avec les États-Unis par le Japon, émergence de nouveaux États industrialisés. En revanche en d'autres lieux de la planète, comme en Afrique, la même interface expose l'existence d'espaces problématiques, de zones grises qui accumulent les charges du surpeuplement et du mal-développement².

Quelle est l'influence du mouvement de l'infrastructure sur les représentations du monde que se font les acteurs ? Éternelle question du rapport du matériel et de l'idéal, qui fait que la puissance s'analyse simultanément en termes de facteurs cumulables et de relations conditionnées par le système, par le rôle des acteurs et leurs croyances. Jean-Louis Martres, un des premiers politologues français à avoir élaboré dans les années soixante-dix une théorie systémique et complexe des relations internationales, a défini la combinatoire consi-[p. 28] dérée comme étant « *la totalité des forces réelles et potentielles d'un acteur, utilisée avec plus ou moins d'habileté au moment de relations établies avec d'autres acteurs pour la satisfaction des enjeux de la*

¹ Cf. Pierre Lellouche, *Le Nouveau Monde. De l'ordre de Yalta au désordre des Nations*, Paris, Grasset, 1992.

² « *Trente ans après les indépendances, le poids du continent africain dans les échanges internationaux de marchandises est inférieur à celui de la Belgique et du Luxembourg réunis* », précise J.-Y. Carfantan, qui fait remarquer aussi qu'en 1973, le Proche-Orient et l'Afrique accueillaient le cinquième des investissements hors Europe des firmes de la Communauté européenne. Quinze ans plus tard, cette part n'est plus que de 7%. Cf. J.-Y. Carfantan, *Le Grand Désordre du Monde. Les voies de l'intégration*, Paris, Le Seuil, 1993.

politique étrangère à un moment donné et précis du système des relations internationales »¹.

En effet, tout acteur se trouve face à des données naturelles ou historiques situées dans l'espace physique (espace substrat). Il existe alors un conditionnement initial, à un moment donné, de sa position dans le système international qui a intrigué les premiers géopoliticiens. Cependant ce conditionnement n'est pas définitif puisque l'infrastructure représente un espace relatif, un système d'interfaces, et que l'acteur, s'il en a les moyens et selon certains délais, peut aspirer à faire évoluer un ou plusieurs paramètres dans un sens plus favorable à ses intérêts. Cette relativisation par les acteurs de l'espace géographique originel, restructuré lui-même par les propriétés et les polarisations des espaces factoriels qu'il contient, est difficile à apprécier. Le glissement vers l'idéologisation est facile.

Outre l'instrumentalisation du réel par le mythe ou l'idée, cette dernière procède aussi plus ou moins intentionnellement de la systématisation ou de la collectivisation d'une représentation partielle ou contingente. Maurice Godelier insiste sur le fait qu'il faut admettre que « *nulle action matérielle de l'homme sur la nature, ne peut s'accomplir sans mettre en œuvre dès son commencement dans l'intention des réalités "idéelles", des représentations, des jugements, des principes de la pensée [...].* »² En d'autres termes, l'infrastructure géopolitique des relations internationales est elle-même en interaction avec les conceptions du monde et forme avec elles une configuration du système international dont on peut dire qu'elle en est à la fois le contenant et la résultante³. Ceci amène à repousser toute idée de détermination inflexible, tout primat de l'infrastructure, toute imperméabilité aux actions humaines préformées. À l'in-[p. 29] verse on doit admettre que les conceptions du monde des acteurs, leurs stratégies, leurs ambitions, ne sauraient être complètement indifférents aux conditions structurelles et aux réalités factuelles. Les behavioristes américains ont démontré de façon convaincante que le réel est à la fois constitué des comportements plus ou moins rationnels des acteurs mais est aussi façonné sans cesse par leurs représentations. À partir de ces prémices théoriques, il est concevable de définir de façon complexe le système mondial des espaces en perpétuel mouvement.

¹ Jean-Louis Martres, « *L'Utilisation de la notion de système en relations internationales : l'autorégulation et le changement du système international* », Bordeaux, Actes photocopiés des séminaires du DEA de Science politique, 1976. Cf. aussi de Jean-Louis Martres, « La puissance comme lieu commun des relations internationales, ou le retour de la puissance », *Stratégiques*, Paris, 1998.

² Maurice Godelier, *L'Idéal et le matériel*, Paris, Fayard, Le Livre de Poche, 1984, p. 21.

³ Cf. Antoine Bailly et Hubert Beguin, *Géographie humaine*, Paris, Masson, 1992, introduction, p. 58-59.

La configuration et la dynamique spatiales du système international

[Retour au sommaire](#)

Le système, en sciences sociales, est un concept théorique le plus souvent abstrait et difficilement définissable. On se trouve en présence d'un ensemble d'interrelations qui se structurent en réseaux enchevêtrés et apparaissent assimilables à des espaces multisécants. Or l'espace, lui, reste un concept graphique, tangible, au moins figuratif quand il s'agit de relations immatérielles. On peut donc imaginer l'élaboration de modèles géopolitiques comme le moyen de visualiser planétairement les relations internationales, et plus précisément d'objectiver et d'interpréter le système considéré.

La recherche d'un modèle global est cohérente et même impérative si l'on prend la notion de système dans toute son acception, c'est-à-dire avec ses implications les plus rigoureuses. Le concept de totalité infère une organisation des parties à l'intérieur du système de même qu'une contrainte ou une logique propres qui ont une influence réelle sur le comportement des acteurs en limitant leur liberté¹. C'est à ce niveau de congruence entre la science politique et la géopolitique que s'impose la notion de configuration, entendue comme la figure globale que forment les acteurs dans l'espace, en fonction des corrélations de force, mais aussi des orientations et des conduites stratégiques des principaux d'entre eux guidés par leurs intérêts et influencés par les mythes sociaux.

La configuration du système international, ou pour faire plus court la configuration systémique, résulte ainsi de l'intersection du réel et de l'imaginaire qui se relativisent mutuellement. Ses éléments constitutifs sont le plus souvent antagoniques. En tant que représentation du monde, elle comprend à la fois l'observable (ce qui est notamment dans l'infrastructure géopolitique) et le non directement observable². Elle ne peut alors proposer que des certitudes provisoires

¹ Ce point essentiel que souligne notamment Philippe Braillard, lequel admet néanmoins « un degré d'autonomie relativement grand des acteurs internationaux, plus particulièrement des acteurs principaux », in *Théorie des systèmes*, op. cit., p. 107, relève de l'une des problématiques fondamentales des sciences sociales qui consiste, selon Jean-Marie Domenach, à « apprendre à penser ensemble le déterminisme et l'autonomie » (cf. *Approches de la modernité*, Paris, Ellipse, p. 104).

² En tant que « produit et processus d'une activité mentale par laquelle un individu ou un groupe reconstitue le réel auquel il est confronté et leur attribue une signification spécifique » (cf. Jean-Claude Abric, « L'étude expérimentale des représentations sociales », in *Les Représentations sociales*, sous la direction de Denise Jodelet, Paris, PUF, 1991, p. 188), la représentation est la force qui fait agir. Son rôle dans la stratégie des acteurs est donc plus décisif que ne le supposent les paradigmes ultra-rationaliste, fonctionnaliste ou intégrationniste.

mais aucune explication ultime ou évolution irréversible¹. Il s'agit bien d'une configuration contextuelle visant à penser le global plus que l'universel. Déjà la recherche de celui-là ne court-elle pas le risque de verser dans un retour au « *totalisme* »² ? Afin de l'éviter, il convient d'envisager la configuration systémique dans une perspective relativiste, comme une parmi une série de construits alternatifs. Si l'évolution du système dépend de la restructuration permanente de ses déterminants, il est impossible de prévoir le sens exact de celle-ci³. Changeante, la configuration systémique apparaît avant tout comme un ensemble de tensions entre des acteurs de natures différentes.

Il faut toutefois admettre qu'à ce jour l'avènement de la « cité *terrestre* » et la transformation consécutive de l'espace international en « *enclos planétaire* » n'ont pas fondamentalement modifié la nature du milieu international⁴. La diffusion des idéologies occidentales égalisatrices et pacifistes, porteuses d'une intense critique de la volonté de puissance et génératrices de la thématique des Droits de l'homme (et de ce double point de vue le marxisme soviétique et le libéralisme ont fait cause commune) a inhibé partiellement les acteurs les plus puissants. Elle obtient ces derniers temps des succès prometteurs. La coopération internationale atteint, au moins dans l'hémisphère nord, des sommets qui rappellent [p. 31] l'époque Briand-Kellog. Pour autant, toutes les contradictions du monde moderne ne sont pas levées et aucun État n'a renoncé à sa souveraineté qui, dans un système clos mais toujours fragmenté et dangereux, se mesure encore à l'aune de la puissance.

En dépit de tout ce qui a été écrit sur le recul ou la prétendue fin de l'État, on peut admettre ce constat essentiel : l'État forme un complexe de capacités stratégiques et reste à ce jour l'unique siège de négociation, de coercition ou d'influence. Tous les autres centres de pouvoir, aussi persuasifs, extensifs ou pugnaces soient-ils — même l'efficace pouvoir économique, celui idéologique ou culturel —, sont frappés d'une infirmité : l'unilatéralisme. Ceci posé, on peut reconnaître que les relations entre les États et les autres acteurs évoluent rapidement.

Enfin, dans le monde fermé et communicationnel de cette fin de siècle s'affrontent, au-delà de leur brassage naturel et ancestral, les différentes cultures du monde. Réhabilitée en particulier par Bertrand Badie et Guy Hermet en tant que

¹ Ce qui serait un comble, au moment où dans les sciences de la nature, et la physique en particulier, la théorie quantique, non réfutée à ce jour, stigmatise les absolus, et réintroduit l'aléa comme propriété intrinsèque du réel.

² « *Le totalisme veut des changements radicaux qui permettent de contrôler parfaitement la société tout entière et de prophétiser son évolution future ; cette volonté de contrôle est utopique, soutient Popper ; ce qui lie l'historicisme à l'utopisme, c'est le totalisme* », rappelle Jacques G. Ruelland in *De l'Épistémologie à la politique. La philosophie de l'histoire* de Karl R. Popper, Paris, PUF, 1991, p. 59.

³ Peut-être serait-il possible de produire de la « prédiction technologique », c'est-à-dire conjoncturelle et n'obéissant à aucune loi, conditionnée également par la rationalité limitée de l'observateur. Mais, au fond, il suffit qu'une parmi d'autres configurations exhale une dimension mythique plus forte, plus rassembleuse que les autres, pour qu'elle soit plus « vraie » que le réel.

⁴ Cf. R.-J. Dupuy, *La Clôture du système international*, Paris, PUF, La Cité terrestre, 1989.

composante essentielle de la politique comparée¹ l'analyse culturaliste devient indispensable à la compréhension des comportements diplomatiques et stratégiques des acteurs du système international. Bien qu'à l'instar de toutes les autres dimensions, le facteur culturel ne soit susceptible de générer des acteurs internationaux de plein exercice, authentiques, que s'ils prennent la forme de communautés politiques. Jean-Louis Vullierme considère avec raison qu'il existe un primat du politique par rapport à l'existence de tout ordre, de toutes relations « sociétales »².

À chaque instant le système international peut être caractérisé par une représentation qui spécifie son état à un moment donné et pour une durée plus ou moins longue. Et bien que la puissance ne fasse plus l'unanimité en tant que concept central de notre champ d'analyse, sans qu'aucun substitut n'ait pu lui être opposé, on tiendra sa configuration pour « le résultat d'une architecture-[p. 32] ture de puissance (et dans ce cas il existe un véritable déterminisme systémique) dont les principaux acteurs tendent à la conservation, tant que cette conservation satisfait leurs intérêts vitaux »³. Cela n'est pas sans conséquence sur le statut épistémologique de la science politique de l'espace.

La géopolitique en tant que science spatio-politique

[Retour au sommaire](#)

Après quarante-cinq années de paix armée, le désordre s'installe souvent à la surface de la planète. Ceci est la conséquence de la déstructuration de l'architecture de la puissance globale, consécutive à la disparition de l'Union soviétique. Par bien des aspects, et pour de nombreux peuples, ce désordre représente un soulagement, une libération⁴. Mais que sera la configuration du XXI^e siècle ?

Les plus optimistes peuvent croire à l'avènement d'une humanité enfin réconciliée, après une phase plus ou moins pénible d'apprentissage de l'autonomie (en quelque sorte une « *Humanité auto-instituée* »). Ce qui tendrait à prouver que le désordre est autre chose que le contraire de l'ordre, comme le pense Edgar Morin⁵.

¹ Cf. Bertrand Badie et Guy Hermet, *Politique comparée*, Paris, PUF, coll. « Thémis », 1990, p. 48.

² J.-L. Vullierme, *Le Concept de système politique*, Paris, PUF, 1989, notamment p. 128-139.

³ Jean-Louis Martres, « Les effets induits de la puissance soviétique », in *L'Union soviétique dans les relations internationales*, sous la direction de Francis Conte et Jean-Louis Martres, Paris, Économica, 1982, p. 189.

⁴ Dans une telle perspective, le désordre répond à l'appréciation très positive de Georges Balandier, in *Le Désordre. Éloge du mouvement*, Paris, Fayard, 1988.

⁵ Cf. Edgar Morin, « Le dialogue de l'ordre et du désordre », p. 79-101, in *La Querelle du déterminisme*, dossier réuni par K. Pomian, Paris, Le Débat/Gallimard, 1990.

Les plus sceptiques sont enclins à soutenir qu'elle dépendra de la nouvelle structure de la puissance, mais à admettre aussi, qu'après tout, un équilibre peut s'établir entre les forces d'homogénéisation et l'hétérogénéité de l'univers politique, sous le magistère des États-Unis, ou grâce à un concert de blocs continentaux ? Homogénéisation hégémonique ou homogénéisation multilatérale ? C'est peut-être la question principale qui se pose aujourd'hui aux analystes... De toute évidence, la phase de déstructuration-restructuration dans laquelle le monde est maintenant entré, et qui peut se prolonger en chaos, est difficile à déchiffrer.

[p. 33] Faut-il dans ces conditions renoncer à toute théorisation des relations internationales et abandonner l'idée d'essayer de fixer la configuration du système mondial ? Le moyen d'échapper à cette dernière extrémité est sans doute de s'orienter vers une théorie plurielle qui repose, comme le préconise Jean-Jacques Roche, sur la coexistence des deux tendances réaliste et transnationaliste ¹. On peut alors essayer de comparer les configurations modélisées au plan de leur autoconsistance topologique respective, c'est-à-dire des cohérences spatiales de chacune d'elles. Il faut alors comparer les conditions de la coexistence des logiques, toujours plus ou moins contradictoires, qui structurent les différents espaces, à la convenance d'acteurs de nature variée ².

Cette hypothèse renvoie aux vues d'Adolphe Grabowski pour qui la géopolitique devait être une méthodologie au service de la science politique ³. Comme l'a rappelé Ladis Kristof, cela était l'intention première de l'inventeur du vocable, Rudolf Kjellen, qui considérait cette discipline, avant qu'elle ne devienne boulimique et prétende absorber les autres, comme l'une des cinq branches de la science politique ⁴. Notre ambition est d'interroger cette orientation originelle. Elle se trouve renforcée par l'histoire de l'idée géopolitique, des origines à nos jours, en Europe, en Amérique et en Asie, que nous avons étudiée par ailleurs.

Une ultime occasion d'insister sur la nécessité de construire une science spatio-politique efficace est fournie par les rares auteurs à avoir distingué théoriquement géopolitique et géostratégie ⁵. Que constate-t-on d'un point de vue généalogique ? Que le terme de géostratégie est apparu bien tard, ne devenant courant qu'après la Seconde Guerre mondiale, principalement aux États-Unis. L'Allemand Haushöfer ne

¹ Jean-Jacques Roche, *Théorie des relations internationales*, Paris, Montchrestien, coll. « Clefs Politique », 1994, p. 149. Cf. également de Jean-Jacques Roche, « Les relations internationales : théorie ou sociologie ? », in le second dossier consacré par *Le Trimestre du Monde* à « La théorie des relations internationales : les nouveaux débats théoriques », troisième trimestre 1994.

² L'expression d'autoconsistance topologique proposée par Basarab Nicolescu (*in Nous, la particule et le monde*, Paris, Le Mail, 1965), nous invite au rêve inaccessible de pouvoir formaliser scientifiquement la configuration systémique, c'est-à-dire de saisir graphiquement sa complexité et sa cohérence temporelle.

³ Sur la conception de la géopolitique de Grabowski, qui émigra en 1932, cf. Rainer Sprengel, *op. cit.*, p. 44.

⁴ Ladis K. D. Kristof, « The Origins and Evolution of Geopolitics », in *Journal of Conflict Resolution*, 1960, vol. 4, n°1. Les cinq branches en question sont : l'éconopolitique, la démopolitique, la sociopolitique, la kratopolitique et la géopolitique.

⁵ *La revue Stratégique*, Paris, FEDN, 1991, dans son n° 2, a organisé un débat approfondi.

s'en est jamais servi. Et, avant lui, personne d'autres. Ce dernier a parlé de *Wehrgeopolitik* (géopolitique militaire), comme branche spéciale de la géopolitique ou de la *Wehrgeographie* [p. 34] (géographie militaire), expression d'ailleurs courante chez un grand nombre d'auteurs¹. La géostratégie serait-elle la continuation de cette spécialité, en changeant toutefois de perspective, passant du niveau de la tactique à celui de la stratégie ? Cette interprétation n'est guère satisfaisante au regard de la généralisation du terme stratégie à tous les champs de l'activité humaine.

Dès lors, le contraste le plus frappant est celui, remarquable, entre l'essence spatio-conceptuelle des œuvres de géopolitique — le fait qu'elles se réfèrent à la fois à des représentations du monde, à des faits matériels et à des valeurs — et le caractère pragmatique voire largement instrumental de la géostratégie. Alors que la géopolitique offre une dimension ontologique en tant que réflexion sur l'organisation et le devenir de la Terre, la géostratégie, bien qu'elle embrasse l'espace mondial, se veut neutre, normativement parlant, et essentiellement technique. Depuis que l'usage du terme géostratégie a été généralisé, l'écart sémantique entre les deux notions n'a cessé cependant de se réduire. La géostratégie, suivant en cela la stratégie, a visé à son tour à la globalisation des phénomènes et à l'intégration des dimensions de l'activité humaine afin de dégager une logique d'ensemble. Géopolitique et géostratégie sont donc difficilement séparables, d'autant qu'il s'agit d'appréhender la configuration du système international, d'en comprendre l'architecture.

Pourtant une différenciation épistémologique surgit au niveau, non pas du système, qui en tant que cadre conceptuel relève strictement de la géopolitique (en ce qui concerne son ordre spatial), mais de l'acteur, si l'on tient la géostratégie pour ce qu'elle est étymologiquement, c'est-à-dire la compréhension et l'explication de l'action stratégique dans l'espace, à la surface de la terre. À ce titre, la géopolitique de l'acteur est précisément l'analyse de sa position structurelle (dont la situation géographique est une des composantes) dans le système international, tandis que la géostratégie de l'acteur est aussi clairement celle de ses [p. 35] comportements stratégiques dans les différents champs géopolitiques. Cela, quelle que soit la nature de cet acteur. Afin de distinguer les deux notions, on peut dire que la géopolitique est l'étude de l'État de l'espace mondial (son organisation et ses dynamiques) comme des positions respectives des acteurs, alors que la géostratégie représente celle de l'Actant, c'est-à-dire des actions stratégiques considérées globalement ou individuellement.

Finalement, après s'être offerte comme une science quelque peu hégémonique, la géopolitique soulève d'importantes interrogations épistémologiques qui, tout en relativisant sa place au sein d'un ensemble disciplinaire, n'enlèvent rien à son utilité justifiée par l'attention que les dynamiques systémiques contemporaines exigent que l'on accorde au rapport espace-politique. Cela est valable aussi bien au niveau micro (questions territoriales, immigration par exemple) qu'au niveau macro (représentations géopolitiques supra-étatiques, approche régionalisée du système international...). La mondialisation des relations internationales, sous toutes ses

¹ Karl Haushöfer, *Wehrgeopolitik*, Berlin, 1932, seconde édition, 1949.

formes, la mise en synchronie du « *plurivers* » (d'un univers pluriel ou du moins non unifié), la mise en mouvement des hommes à travers la planète, font qu'il est pour « *la première fois légitime d'appeler géopolitique l'étude du monde politique contemporain comme tel* »¹.

La légitimation complète de cette nouvelle discipline, en tant que savoir spatio-politique, requiert en même temps l'unification du champ des relations internationales, laquelle paraît possible au stade d'une systémique nominaliste ou « formiste »², ouverte aux différents paradigmes. On sait, au moins depuis Gaston Bachelard, que le mouvement de la découverte et de l'explication va de la pensée au réel et non l'inverse, l'approche globale, holiste, étant plus riche de résultats tangibles qu'une épistémologie analytique ou atomistique³.

L'axe central, mais aussi le défi majeur de notre démarche consistent, dans le sillage du « *nouvel esprit* [p. 36] *scientifique* », à tenir la géopolitique pour la systémographie de l'espace mondial. Cela appelle une synthèse de type sémantique de ses différentes dimensions, de ses formes spatiales variées, qui doit tenir compte de l'imbrication des trois niveaux micro, méso et macro. L'artefact de la configuration systémique est, dans ce but, avancé comme l'instrument théorique convenant aux différents paradigmes mobilisables. Cette réflexion sur l'objet et la méthode de la géopolitique formera ainsi la première partie de cet ouvrage.

Mais on ne saurait se contenter d'une simple photographie du système spatial mondial. Les dynamiques à l'œuvre dans toutes ses dimensions doivent être parties prenantes d'une approche globale du système du monde. Dans cette perspective épistémologique, on peut considérer l'analyse géopolitique comme devant tenter un effort de recontextualisation permanente de la configuration des acteurs. À cet égard, la connaissance empirique des différents espaces de la géopolitique que ceux-ci structurent apparaît indispensable. Elle permet, en relevant un certain nombre de relations significatives, d'apprécier la crédibilité des différents paradigmes qui président à la formation des configurations alternatives. C'est pourquoi la seconde partie de cette étude décrira les espaces factoriels du système mondial.

Il ne resterait plus, normalement, en troisième et dernier lieu, qu'à confronter les données séparées des analyses factorielles à travers la grille des variables de configuration, pour évaluer la cohérence, ou mieux, l'autoconsistance topologique des contextualités postulables. Néanmoins, les choses ne sont pas si simples. En raison d'abord des relations d'incertitude qui s'installent entre les différentes dimensions systémiques, et malgré l'invariant qu'est la puissance. Puis de par la possible multiplication des cas de figure. Heureusement, face à ce double dilemme, le jeu inter-paradigmatique est bien rendu par la logique contradictoire qui confronte l'homo-[p. 37] génésation et l'hétérogénéité du monde. Cette épistémologie de mise

¹ J.-L. Vullierme, *Le Concept de système politique*, op. cit., p. 442.

² C'est-à-dire, si nous avons bien compris les intentions de Michel Maffesoli (cf. *La Connaissance ordinaire. Précis de sociologie compréhensive*, Paris, Librairie des Méridiens, 1985), une systémique nominaliste.

³ Cf. Gaston Bachelard, *Le Nouvel Esprit scientifique*, Paris, PUF, 1991.

en perspective trialectique des contraires a  t  d finie par l'anthropologue Gilbert Durand,   la suite des travaux du logicien St phane Lupasco.

Une telle m thode nous semble la plus apte   saisir le Tout mondial dans sa multiplicit  et sa diversit . Elle permet en tout cas de se concentrer sur trois configurations qui, sans  tre  quiprobables ou exclusives des autres, ont l'avantage de faire le tour des probl matiques g opolitiques actuelles : celle d'un monde qui s'homog n ise de plus en plus sous l'influence du march  et des valeurs occidentales ; celle de ses divisions innombrables et de ses conflits, sous l'effet des tensions dominantes ; celle d'un possible  quilibre r gional mondial. Ce qui est l'essentiel lorsqu'on ne pr tend pas arriver   une th orie finie, la m thode n' tant que le chemin qu'on a parcouru, et le savoir scientifique qu'une qu te en perp tuel renouvellement.

[p. 38, 39, 40, 41, Notes de fin qui ont  t  converties en notes de bas de pages, p. 42 sans texte, MB.]

[p. 43]

PREMI RE PARTIE

LA CONFIGURATION SYST MIQUE

[Retour au sommaire](#)

[p. 44 sans texte]

[p. 45] *

INTRODUCTION

[Retour au sommaire](#)

La compréhension de la carte du monde n'est pas un projet parfaitement neutre. Les différentes objectivations de l'espace international sont trop souvent des images préconçues ou orientées. Cet objet demeure plus l'enjeu de représentations concurrentes qu'un ensemble de données brutes, immanentes et indéformables dans les processus cognitifs. Le risque de normativité est élevé lorsque le géographe ou le politologue prétendent établir des régularités et des lois ou dégager une linéarité au cœur d'un système mondial articulé en autant d'espaces diachroniquement décalés qu'il y a d'agents (acteurs et facteurs).

La relativité complexe du système international ruine les visions théoriques absolues du monde, classiques ou modernes¹. Cette complexité détermine la constellation des relations médiatisées par les différents espaces factoriels unissant tous les acteurs. Elle rend aléatoire toute approche universaliste qui prétend expliquer pour tous lieux et tout moment les attitudes mentales et les comportements stratégiques des formations sociales et nationales, ou de toutes autres entités humaines, soit qu'elle se réfère à un fond axiologique supposé commun, soit qu'elle entende s'appuyer sur une variable déterminante.

À la recherche et à l'énonciation de lois générales, mission pour laquelle la géopolitique n'est pas vraiment compétente, il est donc plus raisonnable de préférer une approche globale et relative de l'espace international. Celle-ci sera plutôt une représentation approximative qu'une explication totale².

[p. 46] D'ailleurs la notion de relativité de l'espace et du temps interdit toute référence à un déroulement historique progressif. Elle oblige à inclure l'imprévisible et le récessif. Cela entraîne la réhabilitation de l'analyse contextuelle, spatiale et

* Les numéros de pages entre accolades réfèrent aux numéros de pages de l'édition de papier, MB.]

¹ Nous empruntons la notion de relativité complexe à Jean E. Charon, *in L'Esprit et la relativité complexe*, Paris, Alain Micolec, 1983.

² Jean-Louis Le Moigne n'hésite pas à considérer que « *connaître devient représenter, et plus exactement même, se représenter : le concept de représentation devient central dans la théorie de la connaissance* » (cf. *La Théorie du système général. Théorie de la modélisation*, Paris, PUF, 1984, p. 72).

temporelle, qui doit  tre nominaliste pour prendre en compte la diversit  des espaces et des repr sentations structurant la strat gie de chaque acteur. Partageant avec les pragmatistes l'id e « *qu'une croyance n'est ce qu'elle est qu'en vertu de sa position dans le r seau dont elle fait partie* »¹ on peut concevoir alors la conduite strat gique comme le produit de l'interaction entre les valeurs, les ressources, les contraintes et l'environnement pertinent de l'acteur². Une strat gie n'est jamais d finitivement arr t e, irr versible,  ternellement dominante. Elle se heurte   la contingence de l'historicit  du syst me, aux changements et mouvements qui le traversent.

La complexit  du r el, qui rend incertaines les th ories du syst me international, les temporalit s d cal es des espaces factoriels, l'exp rience historique des acteurs, incitent l'observateur   se contenter de reconstruire des « *recontextualisations* »³. L  se d gage le r le d'une science spatio-politique : restituer la configuration modulable du syst me international. Celle-ci, con ue en termes de position et de relation, d limite les champs d'action, la marge de man uvre des multiples parties prenantes du syst me-monde.

Ainsi, fid le   sa spatialit  fondatrice la g opolitique peut-elle devenir la « science sp ciale » d'une science politique-carrefour, interdisciplinaire, qui voudrait parcourir tous les champs des relations internationales. Plus que sa mati re, c'est « *sa mani re de voir les choses, l'abstraction particuli re qu'elle r alise qui la diff rencie des autres sciences historiques et sociales* »,   l'instar de ce qu' crivait Georges Simmel de la sociologie quand il en recherchait l'essence propre⁴.

  partir d'une axiomatique donn e, la marche   suivre consiste   v rifier l'autoconsistance topologique de la [p. 47] configuration syst mique aff rente au paradigme adopt . L' valuation est,   ce niveau, de type s mantique puisqu'il s'agit de fixer une synth se coh rente de repr sentations et non une mesure quantitative de facteurs crois s qui n'explique rien. La compr hension, la prise en compte d'une s miologie reste une voie concevable en science sociale⁵.

¹ Richard Rorty, *Objectivisme, relativisme et v rit *, Paris, PUF, 1994, p.113.

² Michel Crozier et Erhard Friedberg, *L'Acteur et le syst me*, Paris, Le Seuil, 1977, p. 140.

³ Richard Rorty, *op. cit.*, p. 105-132.

⁴ Georges Simmel, *Le Probl me de la sociologie*, dans *Georges Simmel et les sciences humaines*, op. collectif, publi  sous la direction d'Olivier Rammstedt et Pierre Watier, M ridiens-Klincksieck, Paris, 1992, p. 24.

⁵ « *Du point de vue de la th orie de la connaissance, le lien qui unit les diff rents traits d'un sujet historique, qui transforme en unit  significative les complexes de repr sentations accompagnant une action historique n'est ni une cause ni une raison. Il ne repr sente ni une loi de type empirique comme celles qui gouvernent le devenir psychique, ni une loi de type formel comme celles qui peuvent gouverner les contenus de conscience, mais un troisi me type de loi, de type s mantique. En effet, les  l ments factuels n'ont de relations entre eux et n'ont d'unit  que par leur coloration et leur disposition (Lagerung). Mais cette unit  ne peut  tre mise en  vidence   partir de lois. Elle peut seulement  tre  prouv e de mani re empathique. Ainsi, chacun des  l ments est bien reli  aux autres par son contenu, mais seulement en tant que tous ces  l ments appartiennent   une unit  individuelle. Cette unit  est comparable   celle que la logique peut permettre d' tablir entre les contenus abstraits et g n raux. En histoire aussi, il est possible d'inf rer d'un  l ment   un autre. Mais l'inf rence ne prend pas ici la forme du syllogisme, qui suppose des propositions*

Les hésitations que l'on observe chez la majorité des analystes des relations internationales quant au paradigme à adopter sont compréhensibles. Au relatif désordre théorique créé par la confrontation d'approches trop souvent exclusives, se surajoutent les contradictions du monde actuel qui troublent les systèmes d'idées dominants. La disparition du point fixe soviétique fait remonter à la surface toute la complexité d'un univers tiraillé par des forces d'homogénéisation et des forces d'hétérogénéisation. D'autant que leur partage ne s'impose pas de lui-même et que ces forces ne sont pas isomorphes : telle polarisation en un lieu du globe sera cause de fragmentation en tel autre espace. Le système du monde lance un défi sans précédent à l'analyse du monde.

La prudence commande que l'on se garde de choix trop tranchés dans les explications. Il faut dépasser la dialectique intégration/antagonisme. Le choix de l'outil intellectuel est important. Un mode de saisie de cette complexité apparaît particulièrement heuristique : la logique trialectique définie par l'anthropologue Gilbert Durand¹. Celle-ci permet d'apprécier à la fois la pertinence relative mais aussi la complémentarité des deux paradigmes dominants dans l'analyse de la politique internationale. Cette épistémologie, sans être syncrétique, retient toutes les faces de la réalité du monde.

Examinons d'abord le paradigme de « l'intégration ». Cette théorie énonce une homogénéisation assimilatrice du monde, qui serait déterminée par l'uniformisation consumériste des modes de vie sous l'effet de la globalisation de l'économie. Elle insiste aussi sur le triomphe universel des Droits de l'homme et le développement [p. 48] extraordinaire des nouveaux moyens d'information et de communication qui ont transformé les structures spatiales et temporelles à la surface de la planète. On aboutit à une conception très occidentale, qui assimile l'intégration au progrès. Cependant l'intégration n'est jamais envisagée comme étant sous influence. On occulte la violence des structures qu'elle crée. Dans ces conditions, bien que le processus en question ne soit pas achevé, mais parce que les contradictions actuelles

*universellement valides, mais celle d'une synthèse produite par l'imagination... », écrit Georges Simmel dans *Les Conditions intrinsèques de la recherche en histoire*, p. 97, texte traduit et publié par Raymond Boudon, in Georges Simmel, *Les Problèmes de la philosophie de l'histoire. Une étude d'épistémologie*, Paris, PUF, 1984.*

¹ Gilbert Durand, Annexe 1, « Des convergences de notre archétypologie et du système logique de Stéphane Lupasco », in *Les Structures anthropologiques de l'imaginaire*, Dunod, 1992, p. 503-507. Le terme trialectique a été proposé par Basarab Nicolescu (« La genèse trialectique de la réalité », chapitre VIII, p. 199 notamment, dans *Nous, la particule et le monde*, *op. cit.*) pour caractériser la structure de la pensée philosophique de Lupasco. Celui-ci jugeait que le couple antagoniste homogénéisation-hétérogénéité est incapable d'expliquer tout le réel, le premier membre conduisant à l'entropie et le second au figement dans la dispersion absolue. Il considérait nécessaire l'acceptation du principe de la coexistence de l'homogène et de l'hétérogène dans une dynamique tendant vers l'équilibre. Ce principe dit du tiers-inclus n'équivaut pas cependant à une synthèse car il faut savoir que l'alternative entre les antagonismes demeure, et que le monde peut verser dans l'un ou l'autre. La trialectique de Gilbert Durand met en jeu trois dynamiques dialectiques : l'homogénéité assimilatrice, l'équilibre antagoniste de l'hétérogénéité et l'homogénéité adaptatrice. Ce sont elles que nous utilisons ici.

sont passagères et réductibles, la configuration géopolitique retenue est celle d'un devant être, cartographié sous forme d'espaces plus ou moins emboîtés, reliés et homogènes¹.

En réaction se dresse le paradigme du chaos, dont le nombre des partisans augmente au rythme des désillusions du « *nouvel ordre mondial* ». Cette théorie insiste sur la montée des forces de désintégration et d'émiettement, elles-mêmes consécutives à la déstructuration des grandes puissances, à la disparition de toute régulation internationale et à la résurgence de l'irrationnel en politique. Elle infère une configuration polycentrique, à polarisations multiples, sinon « explosée », à laquelle on accole parfois une réminiscence historique².

À cette dichotomie opposant ordre et désordre, le principe du tiers-inclus, auquel Gilbert Durand se réfère au niveau du raisonnement logique, substitue un processus d'équilibration des forces d'homogénéisation et d'hétérogénéisation. Il s'agit d'une homogénéisation adaptatrice, pourvue d'une régulation incomplète, imparfaite, inhérente à l'énergétique du système³. Le fait que la création d'un pôle d'équilibre et d'ordre s'actualise en un endroit du monde (par exemple l'Union européenne), suffit à en potentialiser une autre (par exemple l'Association de libre échange nord-américaine ou ALENA). Il se peut aussi que les points d'équilibration soient longs à trouver, et que le monde ait à vivre un désordre prolongé, qui peut ne pas être connoté négativement. La logique contradictoire éclaire alors la complexité.

[p. 49] En effet, cette phase redoutable mais fréquente dans l'Histoire qu'est la destruction créatrice peut revêtir des aspects de modernité et de positivité, ainsi que l'a expliqué Schumpeter. Le chaos pourrait de la sorte constituer un environnement structurant pour l'Europe actuelle, si celle-ci était forcée de transcender ses clivages en substituant son image à celle de l'ennemi commun désigné qui a disparu. Tout dépendra de la façon dont sera réaménagée la structure globale de la puissance par des acteurs qui ont à gérer des forces contraires, qu'ils perçoivent différemment en fonction de leurs environnements respectifs. Sans que l'on puisse prédire quels seront les gagnants et les perdants, il semblerait aujourd'hui que l'équilibration du monde passe par une intégration régionalisée, tout en sachant que l'antagonisme des blocs reste une autre éventualité, au-dessus ou à côté.

¹ C'est-à-dire les formes de domination non intentionnelles telles que celles que François Perroux a décelées dans les échanges internationaux (dans *Esquisse d'une théorie de l'économie dominante*, Économie appliquée, Archives de l'ISEA, avril-septembre 1948, n° 2 et 3).

² Notamment, par référence au Moyen Âge, encore largement négativement perçu.

³ Nous suivons sur ce point Jean-Louis Le Moigne qui propose « *de définir la régulation de façon restrictive : la stabilisation d'une structure achevée, et en la considérant ainsi comme un cas particulier d'un phénomène plus général : l'équilibration, qui couvrira aussi la stabilisation des structures inachevées, elles-mêmes en évolution morphogénétique dans les champs de forces constitutives de l'objet modélisé* » (*La Théorie du système général*, op. cit., p. 196). C'est qu'en effet, il serait malvenu de parler de régulation dans un système international jamais complètement cohérent, et en tout cas en état de restructuration totale. Les présupposés de l'équilibration s'y trouvent parfaitement réunis.

Le processus de déterritorialisation-reterritorialisation que les discussions actuelles placent au cœur de la géopolitique, renvoie aux notions d'entropie et de négentropie. Celles-ci sont devenues familières à ceux qui ont théorisé un développement du système international par fluctuations¹. Selon la logique prêtée à ce type de transformation, à la phase entropique de la déterritorialisation, devrait succéder la phase négentropique de la reterritorialisation. Le nouvel ordre correspondant reposerait alors sur des formes spatiales d'une échelle plus large que le territoire national.

Mais la géopolitique ne saurait être une prospective ou une futurologie, si l'on admet qu'un « *objet* » ou une « *forme* » géopolitique, « *puisse être A et non-A à la fois* ». C'est-à-dire une même chose et son contraire, comme le démontrent les deux membres antagonistes qui dominent l'après-guerre froide (le couple libéralisme et nationalisme), chacun étant aussi bien facteur d'intégration que cause de clivage ou de rupture. La généralisation du libéralisme accélère l'intégration économique du monde en même temps qu'elle prépare des affrontements sociaux [p. 50] mondiaux. Le nationalisme peut se révéler à nouveau fédérateur, comme il l'a été dans le passé, s'il rassemble autour d'intérêts vitaux définis en commun des peuples voisins. Mais il peut à l'inverse accentuer la balkanisation du monde s'il verse dans l'ethnisme pur et simple, ou dans l'autarcisme. Les scénarios restent ouverts et gardent une certaine part d'aléatoire. La géopolitique revisitée, loin de toute prophétie, découvre un monde de possibles.

La fixation de la configuration systémique se révèle incertaine. On peut espérer débarrasser cette représentation des tropismes, des ethnocentrismes et des monismes les plus flagrants, au bénéfice d'une « systémographie » rigoureuse, tendant à l'exhaustivité, mais relativiste dans l'âme.

Elle doit pour cela investir une systémique nominaliste² globalisante et dynamique, pragmatiste et interactionnelle, qui admet l'aléa comme une propriété intrinsèque du réel. En raison de l'indissociabilité de la géopolitique et de la

¹ Jean-Jacques Roche, « L'apport des sciences exactes : entropie et négentropie », in *La Théorie des relations internationales*, *op. cit.*, p. 54-61.

² Nous avons conscience du trouble intellectuel que cette association de termes peut provoquer, tant ils sont contradictoires quand on adopte les définitions respectives les plus strictes, c'est-à-dire quand on fait du systémisme une machine omnipotente et homéostatique et quand on s'en tient au nominalisme historique le plus pur. Mais, tandis que sur le premier front la position a été largement abandonnée, sur celui des historiens on admet aussi, comme le fait Paul Veyne, qu'il n'y a pas de « *fait atomique* » (Paul Veyne, *Comment on écrit l'Histoire*, Paris, Le Seuil, 1971, p. 48). La convergence est donc tout à fait possible comme l'a montré Jean-Jacques Roche, contre l'opinion de l'historien Jean-Baptiste Duroselle moins éloigné pourtant qu'il ne l'imagine lui-même de l'analyse systémique (cf. Jean-Jacques Roche, « La systémique : état des lieux au début des années 1990 », *Le Trimestre du Monde*, 3^e trimestre 1991, p. 43-45). Quant à la philosophie nominaliste, son interprétation par Jean Largeault (*Enquête sur le nominalisme*, Louvain/Paris, éditions Nauwelaerts, 1971) qui voit en elle « une doctrine foncièrement sémantique, qui impose aux signes de désigner une réalité, aux théories formelles d'admettre des modèles, condition nécessaire pour qu'on puisse parler de vérité » (la citation est celle de son préfacier, M. René Poirier, *ibid.*, p. 7), semble le guide parfait d'une géopolitique multi-paradigmatique et anti-dogmatique.

géostratégie, elle prend en compte la liberté des acteurs (ce qui donne une marge importante à l'individualisme méthodologique)¹. Dans ces conditions, elle peut envisager d'essayer de recontextualiser le monde. Comment ?

[p. 51, 52, notes de fin qui ont été converties en notes de bas de page, MB.]

¹ Richard Rorty définit le « *holisme pragmatiste* » comme un « naturalisme débarrassé du scientisme » (*op. cit.*, p. 61), « *humblement faillibiliste* » (*op. cit.*, p. 64), et qui, plutôt que de les réfuter vainement, préfère admettre la co-présence des ethnocentrismes et les confronter dans toute leur intersubjectivité.

[p. 53] *

LA RECONTEXTUALISATION DU MONDE

[Retour au sommaire](#)

Longtemps, le territoire de l'État fut la forme spatiale privilégiée, sinon exclusive des construits spatio-politiques. Cette prééminence s'est réduite en raison de la mise en œuvre de processus de globalisation marqués par la dominante de l'économique, la diffusion concomitante des techniques, des modes standardisés de production, styles de vie et des structures sociales propres à la modernité ¹.

Le problème actuel est que si une mondialisation est en marche, et même si elle a bouleversé la logique des territoires, elle n'a pas généré à ce jour des formes d'organisation spatiale spécifiques aussi prégnantes. Dans ces conditions, la représentation de la configuration mondiale, de même que la position de chaque acteur notable dans son espace d'intervention, impliquent une recontextualisation continue. Celle-ci est d'autant plus pertinente que, selon David Harvey, intervient le phénomène de compression du temps et de l'espace ².

Ces deux catégories fondamentales, perçues de façon immuable par la logique aristotélicienne et kantienne, sont entrées dans une certaine relativité. Harvey fait remonter l'idée à l'époque des Lumières, c'est-à-dire au moment où la connaissance géographique de la Renaissance fut mise au service du pouvoir étatique centralisé

* Les numéros de pages entre accolade réfèrent aux numéros de pages de l'édition de papier, MB.]

¹ Comme l'entend par exemple Jurgend Habermas : « *Le concept de modernisation désigne un ensemble de processus cumulatifs qui se renforcent les uns les autres ; il désigne la capitalisation et la mobilisation des ressources, le développement des forces productives et l'augmentation de la productivité du travail ; il désigne également la mise en place de pouvoirs politiques centralisés et la formation d'identités nationales ; il désigne encore la propagation des droits à la participation politique, des formes de vie urbaine et de l'instruction publique — il désigne enfin la laïcisation des valeurs et des normes, etc.* », *Le Discours philosophique de la modernité*, Paris, Gallimard, 1988, p. 2-3.

² David Harvey, *The Condition of Postmodernity. An Inquiry into the Origins of Cultural Change*, Oxford, Blackwell, 1990, p. 240-259.

grâce aux nouvelles techniques cartographiques employées au contrôle de l'espace politique. En raison même de son repérage [p. 54] rigoureux, l'espace s'est trouvé « rapetissé », alors que la cartographie d'essence euclidienne avait favorisé l'émergence d'une mise en perspective ethnocentrique du monde fondée sur l'homogénéisation d'un espace ordonné, compartimenté, où chacun trouvait sa place. L'hypothèse de la relativité du temps et de l'espace fut d'ailleurs reprise par l'école durkheimienne qui insista sur les conditions sociales de production de ces catégories, dans les travaux de Durkheim, de Marcel Mauss, Louis Gernet et Marcel Granet notamment.

Aujourd'hui, la capture de l'espace par la technique n'a cessé de se confirmer. Gilbert Hottois affirme que le *technocosme* « se substitue au milieu naturel et l'intègre en même temps, en devenant le nouvel universum, le nouvel englobant »¹. La technologie des transports aériens et des télécommunications a presque anéanti en effet la notion de distance. Elle a permis la démultiplication et l'intensification des réseaux planétaires polymorphes qui donnent consistance à l'image du One World, bien que leurs finalités puissent être très divergentes et même contradictoires. Ce règne de la technologie entraîne-t-il vraiment un basculement du temps du monde qui rendrait les formes antérieures d'organisation politique obsolètes ?

Les expériences et les représentations spatio-temporelles des communautés humaines semblent trop éloignées les unes des autres pour qu'il en soit ainsi. Le monde est loin de se montrer uniforme, unique, assimilable à des séries de variables limitées. Philippe Corcuff², attentif aux contradictions intellectuelles, suggère de mettre l'accent sur des problématiques organisées autour de couples de contraires qui structurent effectivement l'action humaine (comme idéalisme/matérialisme, subjectif/objectif, individuel/collectif, essence/apparence, un/multiple, ou encore même/autre) mieux à même de comprendre la complexité moderne. La nouvelle géopolitique doit intégrer par conséquent ces contradictions multiformes au lieu de réduire la réalité à des points de vue unifiants et normatifs.

[p. 55] **La représentation de l'environnement et de la sécurité de l'acteur international**

[Retour au sommaire](#)

Les couples d'opposition dialectiques sont en fait très présents dans la réflexion sur le système mondial. Cela n'a rien d'étonnant si l'on admet l'existence du principe d'antagonisme de Stéphane Lupasco d'après lequel « nul système n'est concevable et réalisable sans forces ou événements énergétiques antagonistes : que rien ne les

¹ Gilbert Hottois, *Le Signe et la technique. La philosophie à l'épreuve de la technique*, Paris, Aubier, 1984, p. 88.

² Philippe Corcuff, *Philosophie politique*, Paris, Nathan-Université, n° 128, 2000.

sépare, aucune force ou dispositif quelconque de répulsion ou d'exclusion et que tout les attire, et ils s'agrègent et se fondent dans le même informe amas ; que rien ne les rapproche, les attire et tout les exclut réciproquement, et c'est l'éparpillement à l'infini. Pour qu'un système soit possible, il faut que les événements qui l'élaborent tendent, de par leur nature même ou les lois dont ils sont l'expression, à se rapprocher et à s'exclure, à s'attirer et à se repousser, à s'associer et à se dissocier, etc. »¹

Dans cette optique de prise en compte de nouveaux contextes, le renouvellement de la théorie néo-réaliste des relations internationales entrepris par l'école anglo-américaine du réalisme structurel est remarquable. Les Barry Buzan, Charles Jones et Richard Little, qui tiennent l'état du monde pour anarchique et la question de la sécurité comme centrale, en intégrant les faits d'interdépendance et les interprétations qu'ils suggèrent, bâtissent leur réflexion autour de quelques idées fortes qui se condensent dans le configurationnel, l'interactionnel et le contextuel². Ils affirment tour à tour que :

- la logique de structuration du système international est le produit de l'interaction entre la structure et les unités englobées ;
- l'environnement de l'acteur est multidimensionnel, puisqu'aussi bien politique, que stratégique, économique ou sociétal ;
- leur méthode synthétique entretient un rapport important avec l'Histoire qu'elle permet d'interpréter, car [p. 56] celle-ci est nécessaire pour comprendre les conséquences de la structure dans un contexte précis³.

En même temps, ces théoriciens prennent leurs distances avec Kenneth Waltz, le père du néo-réalisme, en redéfinissant un certain nombre de notions. Pour eux, la structure (« *la structure profonde* » de Waltz) n'est plus le fondement durable, permanent parce qu'auto-reproductif (tel que l'équilibre des forces). Elle réside dans le principe d'organisation et de différenciation fonctionnelle des unités en présence⁴. Autre divergence importante concernant la puissance. Celle-ci doit être sectorisée, désagrégée en capacités plurielles et non plus envisagée comme un bloc, ou un moyen uniformément opérationnel quels que soient les domaines considérés entre les mains d'un agent unique ou homogène.

La conséquence de cette relecture est qu'en fonction de la nature des acteurs majoritaires ou dominants, ou des formes de puissance prévalantes, la nature de l'anarchie internationale peut elle-même varier. Buzan, Jones et Little conçoivent différentes configurations possibles, depuis le système international, anarchique et caractérisé par la compétition ou la volonté d'autonomie des acteurs, jusqu'à la société

¹ Stéphane Lupasco, *Les Trois Matières*, Strasbourg, Cohérence, 1982.

² Barry Buzan, Charles Jones, Richard Little, *The Logic of Anarchy. Neorealism to Structural Realism*, New York, Columbia University Press.

³ *The Logic of Anarchy, op. cit.* Nous nous référons ici aux p. 12-13.

⁴ *Ibid.*, p. 65.

internationale, aussi anarchique mais fondée sur la coopération et l'interdépendance ¹. Même quand les normes universelles tendent à s'imposer, la signification complète de la puissance persiste.

Les transformations de la puissance ne modifient pas l'objet premier de la géopolitique

« *La puissance n'est plus ce qu'elle était. La puissance devient moins fongible, moins coercitive et moins tangible* », affirme Joseph Nye ². Le jugement apparaît sans appel. Or si l'évolution est réelle, elle est moins catégorique. Elle ne change pas grand-chose sur le fond, puisqu'il s'agit toujours de décrypter un environnement international de plus en plus complexe, plongé dans un état d'anarchie qu'aggrave la mondialisation ³. En fait, c'est [p. 57] cet environnement plus que la structure de la puissance elle-même qui a changé. Avec la fin de la guerre froide, « *l'émergence de nouvelles problématiques, l'influence croissante d'acteurs non étatiques, les transformations des critères de la sécurité contribuent à modifier le cadre d'analyse de la puissance et le mode d'exercice du pouvoir. Il ne s'agit pourtant nullement d'une mutation brutale. Les puissances qui sont aujourd'hui en charge de la définition du nouvel ordre international sont celles qui ont gagné la compétition des blocs en étant les plus capables d'adapter leur diplomatie aux exigences d'un monde de moins en moins hiérarchique. Le pouvoir de contrainte perdu a été compensé par une capacité d'influence accrue. Les moyens d'action se sont diversifiés au fur et à mesure que s'érodait l'efficacité du recours à la force.* » ⁴

La moindre fongibilité, c'est-à-dire selon Joseph Nye, le plus fort cloisonnement entre les facteurs de la puissance et les difficultés plus grandes à transférer un avantage ou un gain d'un champ à un autre, tient au contexte, à la configuration, mais ne préjuge pas un changement irréversible. Ce phénomène affecterait surtout le facteur militaire. La disparition de l'antagonisme dominant entraîne celle de la recherche de l'équilibre des forces ⁵. Elle rend plus incertaines les alliances et moins

¹ *Ibid.*, p. 167-168.

² Joseph Nye, *Le Leadership américain. Quand les règles du jeu changent*, Nancy, Presses universitaires, 1992, p. 170.

³ Rappelons que l'état d'anarchie internationale ne désigne pas nécessairement le chaos, mais comme l'entend Barry Buzan, une situation caractérisée par l'absence de tout gouvernement central. Cf. Barry Buzan, *People, States and Fear op. cit.*, p. 148, et par conséquent de toute régulation institutionnelle.

⁴ Jean-Jacques Roche, *Un Empire sans rival, op. cit.*, p. 385-386.

⁵ En l'occurrence, l'expression « *équilibre des forces* » est à prendre au sens assez strict de « *balance des forces* », sachant qu'elle signifie aussi, et plus largement, une distribution ou une répartition de la puissance. Joseph Nye note (*op. cit.*, p. 33) que dans le premier cas, « *l'ennui avec cet usage-là, c'est que les ambiguïtés de la mesure de la puissance fait qu'il est difficile de déterminer s'il existe un égal équilibre. En fait, les grandes inquiétudes de la politique mondiale tendent à provenir des*

mécaniques les réactions des protagonistes. Le transfert ou le déversement des gains d'un secteur à un autre s'avère moins facile. La situation d'équilibre des forces favorisait les marchandages entre des dispositifs militaires (protection, non-intervention) et des concessions politiques ou économiques. Désormais, la médiocrité des enjeux stratégiques pour les puissances dignes de ce nom réduit les contreparties éventuelles à l'usage de la force. Dans cette optique, la guerre de 1991 fut l'exception qui corrobora un interventionnisme devenu très sélectif.

Mais la guerre est loin d'être uniquement le résultat d'un calcul rationnel. La fin de la bipolarisation a libéré des conflits anesthésiés par la lutte idéologique et très réguliè-[p. 58] rement reliés à des revendications territoriales. Le recours aux armes n'a jamais eu besoin d'être fongible pour devenir effectif. Ce serait sinon interpréter la guerre de façon utilitariste, en fonction d'une conception des rapports internationaux surdéterminée par la rationalité économique, que de le croire. À cet égard, l'opinion générale, théorisée par les penseurs américains opposés à l'école réaliste, selon laquelle l'interdépendance économique empêcherait de plus en plus l'exercice de la puissance ou tout au moins lui enlèverait son caractère coercitif, mérite d'être nuancée pour deux raisons principales. La première tient aux limites spatiales de l'interdépendance économique : l'investissement direct à l'étranger (IDE) se concentre sur la Triade. Il faut savoir que « *le tiers-monde est avant tout une zone d'accueil de l'IDE de moins en moins importante relativement aux PDEM (pays développés à économie de marché). Sa part dans le total mondial du stock entrant d'IDE a chuté de 33 % en 1960 à 22 % en 1992.* »¹ En outre, « *la répartition du stock d'IDE entrant dans les PVD (pays en voie de développement) est de plus en plus inégale et concentrée sur les NPI (nouveaux pays industrialisés). Les dix premiers pays hôtes des flux annuels d'IDE, parmi les PVD, reçoivent en moyenne chaque année les deux tiers du flux total.* »² Une telle restriction spatiale de l'interdépendance est source d'inégalités et d'exclusion. Elle obère fortement sa dimension mondiale en n'incluant que très peu les rapports Nord-Sud³.

La seconde explication réside dans le fait que les relations économiques mondiales sont elles-mêmes gouvernées par la puissance. On retrouve à ce niveau les écarts de pouvoir qui caractérisent toutes les formes de relations. L'analyse des réseaux organisés amène Susan Strange à concevoir « *la puissance structurelle* » comme la capacité de déterminer les structures de l'économie globale dans le cadre desquelles les autres acteurs (États, institutions internationales, entreprises) interviennent. Cela revient à fixer les règles du jeu⁴. Cette analyste ne [p. 59] perd

inégalités de la puissance et, en particulier des changements cruciaux qui se produisent dans l'inégale répartition des forces. »

¹ W. Andreff, *Les Multinationales globales*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 1995, p. 18.

² *Ibid.*, p. 18.

³ Pour souligner le caractère limité de l'interdépendance, Riccardo Petrella préfère parler de *triadisation* plutôt que de mondialisation. Cf. sa contribution « Globalization and Internationalisation. The Dynamics of the Emerging World Order », in *States against Markets*, sous la direction de R. Boyer et D. Drache, Londres et New-York, Routledge, 1996.

⁴ Susan Strange, *States and Markets*, Londres, Pinter Publishers, 1994, p. 24-25.

pas de vue pour autant la puissance politique sans laquelle la puissance économique ne peut ni exercer son pouvoir de sanction ni garantir la sécurité du marché ¹.

Par ailleurs dans sa capacité à modifier le comportement des autres acteurs, notamment des autres nations, le pouvoir culturel et informationnel revêt une efficacité sans cesse accrue. Nye considère que l'universalisation de la culture américaine et « sa capacité à fixer un ensemble de règles et d'institutions qui lui sont favorables dans la réglementation des domaines ressortissant à l'activité internationale, représentent d'importantes sources de puissance » ². Celles-ci vont devenir plus déterminantes que le pouvoir de coercition.

D'autres, moins catégoriques, pensent que « les affinités idéologiques qui traversaient la ligne de partage Nord-Sud s'érodent » ³, et que « la mondialisation induit partout dans le Sud une nette exacerbation du discours nationaliste, qui prend des formes différentes [...] » ⁴. Serge Sur exprime une opinion voisine en estimant que « le grand défi pour l'hégémonie américaine est probablement en Asie, et, à cet égard, si le passé peut fournir des indications, elles ne sont pas très favorables aux États-Unis. L'Asie, dans sa diversité et ses contradictions, est le grand ensemble qui lui est toujours demeuré le plus impénétrable, voire le plus hostile. La nécessité en 1945 d'atomiser le Japon pour le conduire à la reddition en est un symbole. » ⁵ Enfin, la diminution du caractère tangible de la puissance serait la conséquence de sa propre dispersion, de son état parfois inorganisé. Rien n'est moins sûr, car la dilution de la puissance dans un monde rétréci par les nouvelles technologies fait des groupes humains les plus éloignés des compétiteurs ou même, le jour venu, des ennemis imprévus. Le phénomène de proximité, s'il peut favoriser les rapprochements grâce à une meilleure connaissance d'autrui, est également une cause d'insécurité.

Recomposée ⁶ plutôt que transformée en raison de l'éloignement inespéré du risque de guerre nucléaire, la [p. 60] structure de la puissance fait aujourd'hui la part belle aux facteurs non militaires, aux techniques de persuasion. Ceci incite à réviser les représentations géopolitiques qui accordaient trop de place aux questions militaires ou aux phénomènes de la domination. L'erreur serait de leur substituer des visions trop consensuelles selon l'humeur du temps. La sagesse est de continuer à admettre que tous les rapports politiques, économiques et sociaux procèdent de cette conception pragmatique et prudente de la puissance, justement résumée par Serge Sur

¹ *Ibid.*, p. 25.

² Joseph Nye, *op. cit.*, p. 30.

³ Ghassan Salamé, *Appels d'empire. Ingérences et résistances à l'âge de la mondialisation*, Paris, Fayard, 1996, p. 208-209.

⁴ *Ibid.*, p. 208-209.

⁵ Serge Sur, « Quels nouveaux concepts pour quel nouveau monde ? Entretien avec Hubert Thierry », *Le Trimestre du Monde*, 4^e trimestre 1996, p. 16.

⁶ Jean-Jacques Roche, *La Puissance recomposée, op. cit.*, p. 384.

comme la « *capacité de faire ; capacité de faire faire ; capacité d'empêcher de faire ; capacité de refuser de faire* »¹.

Les dimensions anciennes et récentes de la sécurité

Les transformations de la puissance accompagnant la transformation des menaces de guerre, on est en droit de se demander, avec Dominique David, si « *l'objectif raisonnable de la puissance ne serait [...] pas plutôt de s'isoler dans le calme, de se sanctuariser autant que possible face au risque extérieur, bref de construire la paix dans un seul pays* »². En effet, au défi déclaré s'est substituée une insécurité latente et protéiforme. Comprise comme la combinaison de menaces et de vulnérabilités — notions inséparables —, l'insécurité se manifeste, d'après Barry Buzan, à quatre niveaux qui mêlent éléments anciens et nouveaux et dont les interactions rendent particulièrement difficile la saisie³.

D'abord l'insécurité a toujours été abordée d'un point de vue militaire. À tel point que l'interprétation militarisée de la sécurité a souvent occulté toutes les autres. Dans le nouveau contexte international, cette conception, devenue trop étroite, est d'autant plus critiquée qu'elle laisse les États-Unis surannés, c'est-à-dire surprotégés. La mondialisation de certains problèmes (prolifération, terrorisme), l'échec concomitant de la sécurité collective incitent cependant les États les plus avancés à mettre au point des systèmes [p. 61] d'armes toujours plus performants que ceux déjà élaborés, en cours de banalisation et de diffusion. Dès lors si la rationalisation des armées conduit à des réductions drastiques des arsenaux, elle va de pair avec une course aux armements qui se poursuit dans les secteurs non concernés par les derniers traités de désarmement.

La sécurité régionale est généralement présentée comme une alternative à cette recherche de la sécurité nationale et comme une garantie efficace, durable sinon définitive, face au risque d'agression pour d'assez vastes aires géographiques. Tout en demeurant exceptionnelle, la coopération militaire en Europe, sous l'égide de l'OTAN, appuyée sur l'intégration économique, a rendu les guerres interétatiques impensables dans l'espace ouest-européen. Il s'agit bien là d'un succès exemplaire qui correspond à la transformation complète de la configuration géopolitique d'un continent longtemps déchiré. Grâce au forum permanent qu'est devenue l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'inclusion de l'Europe orientale dans le périmètre de sécurité régionale apparaît possible. Cependant le fondement de la sécurité européenne reste fragile. Il est hypothéqué maintenant,

¹ Serge Sur, *Relations internationales*, Paris, Domat Politique, Montchrestien, 1995, *op. cit.*, p. 253.

² Dominique David, *L'Éveil des nouveaux mondes*, introduction, dans Ramsès 97, IFRI, Paris, Dunod, 1996, p. 50.

³ Barry Buzan, *op. cit.*, p. 112.

comme l'indique Ghassan Salamé, par « *l'absence, depuis que le pacte de Varsovie est mort, d'un ennemi unique qui nécessite une forte implication américaine et qui permet de cimenter une vraie coalition. La construction d'une défense européenne n'est donc plus déterminée par une menace extérieure, mais par un volontarisme endogène.* »¹

Après l'insécurité militaire, Barry Buzan recense l'insécurité politique et l'insécurité sociétale. Ces phénomènes ont tendance à se chevaucher et s'analysent comme une déstabilisation intérieure provoquée par des flux extérieurs. Le politologue britannique assimile la première à une menace idéologique susceptible de provoquer la sécession ou la rébellion de certains groupes sociaux. Mais, ajoute-t-il, il est toujours très difficile de mesurer à quel point la compétition idéologique met en cause la [p. 62] sécurité nationale. Les militaires et géopoliticiens brésiliens avaient fait de ce danger, dans les années soixante et soixante-dix, leur cheval de bataille. Cela, afin de justifier leur politique de répression et de rehausser le rôle international du Brésil. Pour Buzan le risque de conflit est réel quand deux États qui affichent des conceptions radicalement opposées ne peuvent s'ignorer mutuellement et lorsque leur différend idéologique ou culturel dispose d'un relais territorial (c'est le cas de l'Inde et du Pakistan).

Quant à l'insécurité sociétale, elle dépend du degré d'homogénéité culturelle et ethnique d'un État. Elle rejoint ainsi la vieille préoccupation géopolitique qui, dans l'Histoire, a été régulièrement à l'origine de la répression des minorités. Celle-ci prend aujourd'hui une nouvelle dimension avec les flux de réfugiés et de migrants.

À cette double menace, qui pèse sur la cohésion sociale et la stabilité intérieure, s'ajoute l'insécurité économique. Ce phénomène est d'autant plus délicat à cerner qu'il est consubstantiel au marché, même s'il est *a priori* accepté par les États immergés dans l'économie mondiale. La libre concurrence reste incompatible avec la notion de sécurité économique. Mais cette expression, tombée en désuétude, retrouve toute sa pertinence depuis que la mondialisation d'un marché du travail caractérisé par des écarts de rémunération insondables détruit les emplois et érode les niveaux de vie des populations des pays développés.

Il s'agit d'insécurité individuelle plutôt que collective. Cela rend plus difficile son appréhension et sa prise en compte politique. Cependant si le capitalisme devenu mondial ne pouvait réaliser des promesses tenues en d'autres temps et à échelle réduite, en tant que producteur le plus efficace de richesses, ou si celles-ci tardaient trop à venir, et que dans ces conditions la sécurité sociale du plus grand nombre était menacée, l'enjeu deviendrait national. Alors les opinions publiques pourraient obliger les gouvernements à protéger les derniers acquis (emplois, conditions de travail, niveaux de revenus ...). Ainsi, « *dans un environ- [p. 63] nement dans lequel les menaces économiques atteignent le plus haut niveau pour de nombreux citoyens, la fusion de la sécurité sociale et nationale peut être électoralement persuasive* »². Les

¹ Ghassan Salamé, *op. cit.*, p. 175.

² Barry Buzan, *op. cit.*, p. 245.

transformations de l'économie mondiale, avec toutes leurs conséquences sociales et politiques, sont susceptibles de rompre l'accord général mais fragile sur l'échange international. La géoéconomie, en tant que géopolitique des forces économiques, devient ainsi un axe central de la réflexion contemporaine.

Trois idées émergent de ce constat : d'une part, le système économique et le système des États sont étroitement liés, sans que le premier transcende vraiment le second. D'autre part, la tension que l'on pressent entre les stratégies libérales et néo-mercantilistes sera déterminante pour la configuration du système international. Enfin « *bien que la sécurité individuelle représente un niveau d'analyse important et spécifique, il est essentiellement subordonné au niveau supérieur des structures politiques de l'État et du système international* »¹.

Même s'il est malaisé de retenir une définition absolue de la sécurité, sauf à trop simplifier la réalité internationale dans un contexte où la menace n'émane plus d'un lieu ou d'une source précis mais se trouve diffuse parce qu'induite par la puissance de flux, l'environnement international maintient chaque acteur dans un état d'insécurité latente. D'autant que l'on constate des perturbations permanentes au niveau de la logique polymorphe des processus de territorialisation.

Le territoire en question : déterritorialisation et reterritorialisation

[Retour au sommaire](#)

Le territoire national est une notion politique récente, d'essence occidentale, qui s'est avérée la forme d'organisation spatiale la plus efficace du monde moderne. Cela bien que la multiplication des États ne soit pas aussi [p. 64] féconde, et leur existence aussi universellement admise que ne le suggère la carte politique du monde. Bertrand Badie a clairement exposé ce fait².

Mais l'avantage du système territorial a été de fixer les conditions d'usage de l'espace mondial par les différents groupes humains. De surcroît, il rassérène les identifications culturelles et contribue largement, depuis les débuts de la révolution industrielle jusqu'aux décollages les plus récents, au développement économique. Autrement dit, parce qu'il est « *la portion de la surface terrestre appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses intérêts vitaux* »³, le territoire national forme le régulateur indispensable dont les défaillances,

¹ Barry Buzan, *op. cit.*, p. 54.

² Bertrand Badie, *L'État importé. L'Occidentalisation de l'ordre politique*, Paris, Fayard, 1992 et *La Fin des territoires. Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard, 1995.

³ Maryvonne Le Berre, *Territoires*, dans *Encyclopédie de Géographie*, sous la direction d'Antoine Bailly, Robert Ferras, et Denise Pumain, Paris, Economica, 1992, p. 622.

en ces temps de mondialisation, créent des difficultés aux relations intersociétales. Des dysfonctionnements ou des contre-performances hypothèquent ainsi le rôle *quasi* exclusif que le territoire a tenu dans l'organisation de l'espace international. Celui-ci est comme écartelé entre d'une part, les phénomènes de transnationalisation ou d'intégration supra-nationale, et d'autre part les processus de fragmentation sous-nationale. Le principe de la territorialité, qui se manifeste avant tout par la fonction de contrôle politique, est menacé en haut par des instances disposant d'un espace d'action plus vaste, en bas par des acteurs dévoilant une emprise spatiale plus ramassée mais, ou plus efficace, ou se réclamant d'une autre légitimité.

De nos jours, le territoire économique constitue la catégorie spatiale la plus amoindrie. Car, que l'on se tourne vers la production ou vers la distribution, l'espace des firmes déborde les territoires, les recoupe de plus en plus indistinctement. Ce phénomène, qualifié de déterritorialisation, ne doit pas être confondu avec une dénationalisation suggérant elle la perte de tout enracinement. Il n'interdit pas non plus une possible reterritorialisation.

On peut penser avec Deleuze et Guattari que « *les sociétés modernes civilisées se définissent par un procès [p. 65] de décodage et de déterritorialisation. Mais, ce qu'elles déterritorialisent d'un côté, elles le reterritorient de l'autre.* »¹ Face à la multiplication des flux de toutes sortes, dont l'emprise est accentuée par le morcellement territorial (tout interdit ou contrôle local n'entraînant qu'un effet insignifiant), et qui rend la défense des intérêts vitaux de plus en plus difficile à assurer sur des territoires de taille modeste, s'esquissent des solutions de reterritorialisation. C'est la situation que connaissent les Européens, encore incapables de dépasser leur conception traditionnelle et d'opter pour une territorialité communautaire.

L'au-delà et l'en-deçà du territoire national

Les raisons de croire à un dépassement du territoire national viennent d'être exposées² assez longuement pour que nous n'ayons pas à y revenir, sinon pour réaffirmer qu'il n'aboutit pas à l'abolition du territoire lui-même. Qu'il s'agisse du développement des réseaux transnationaux ou de ceux de l'intégration régionale, auxquels s'ajoutent les systèmes supranationaux paraétatiques qui tous ensemble altèrent les divisions territoriales, ou bien de la démultiplication des segmentations infranationales, imputables tantôt aux revendications ethniques et culturelles, tantôt aux dissensions ou aux désirs d'émancipation économique, tantôt aux deux à la fois, sont remis en question le contrôle et la structuration de l'espace. Un conflit ou un partage d'influences est dans tous les cas à envisager. Les inscriptions des flux dans

¹ Gilles Deleuze et Félix Guattari *L'Anti-Œdipe. Capitalisme et schizophrénie*, Paris, éditions de Minuit, 1972/73, p. 306.

² Bertrand Badie, *La Fin des territoires*, op. cit.

l'espace, en révélant une domination, une association ou une coopération, relèvent de l'analyse géopolitique tout autant que les phénomènes territoriaux centrés sur l'existence des États. C'est opportunément que Jacques Lévy résume la réalité de la situation par cette formule : « *Avec des territoires et des réseaux, on fait le tour de l'espace.* »¹

[p. 66] Cependant si la tendance dominante chez bon nombre de géographes et de sociologues est d'opposer systématiquement le territoire et le réseau, le premier étant conçu comme un espace fermé et le second sans limites, cette antinomie rigide apparaît contestable². Le réseau, d'abord territorial, continue d'entretenir avec le territoire de fortes connivences. Sur le plan de l'analyse, du déséquilibre dans un sens ou dans l'autre entre ces deux structures spatiales, va dépendre la configuration donnée à la scène internationale.

Le réseau constitue certes la forme élémentaire de la structure spatiale mondiale actuelle, tout autant que le territoire. Très ancienne, essentiellement dans le domaine de la diplomatie secrète et du contrôle de l'espace, la mise en réseau fait l'objet d'une considération sans précédent depuis qu'elle a permis à un grand nombre d'acteurs économiques de contourner les instances de régulation. Les réseaux, autrefois séparés entre eux, à vocation technique et fonctionnelle, se sont aujourd'hui démultipliés. Ils ont connu une mutation d'ensemble qui en ont fait une machine circulatoire et synchronisante, puis un véritable système en soi. Du même coup, certains observateurs empressés n'ont pas hésité à distinguer dans la trame de leurs ramifications le corset qui enserrerait les relations internationales et qui ferait disparaître de notre vue les frontières des États. Cette position apparaît quelque peu prématurée³. L'on doit se démarquer de ces conceptions trop artificielles⁴.

En premier lieu, le réseau d'acteurs, ici en cause, qui se différencie du réseau territorial, vise à organiser des projets ou des actions de préférence à des structures. Ce faisant, il peut agir à l'échelle planétaire. Il s'inscrit d'emblée dans les jeux de puissance. En second lieu, la sociologie du réseau fait ressortir une nature élitiste, caractérisée par l'intentionnalité et l'interreconnaissance. Le réseau est construit pour exercer une influence qui permettra la satisfaction d'intérêts particuliers. En [p. 68] troisième lieu, le réseau est facteur de globalité et peut engendrer l'ordre ou le désordre. D'un côté parce qu'ils débordent souvent les territoires nationaux, ou que les

¹ Jacques Lévy, *L'Espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994, p. 77.

² Jacques Lévy en convient lui-même. Il admet qu'« *un territoire peut se réduire dans son fonctionnement à un réseau extrêmement dense et [qu'] inversement, l'idée même de réseau suppose un référent territorial* » (*ibid.*, p. 77).

³ Jacques Lévy voit dans le réseau transnational rien moins que l'agent pacificateur du monde (*L'Imperium vaincu par les réseaux*, *op. cit.*, p. 400-406). Il le caractérise en l'opposant au territoire.

⁴ *Réseaux et pouvoir du national au transnational*, *op. collectif* du Centre d'analyse politique comparée (Université Montesquieu de Bordeaux), sous la direction de Nathalie Blanc-Noël, à paraître. Notre propre contribution consiste dans les deux articles suivants « La notion de réseau : problématique et propositions typologiques » « Les réseaux de la mondialisation : désordre ou nouvel ordre ? ».

multiples conflits d'int r t qui jaillissent de leurs comp titions prot iformes semblent alt rer lourdement les r gulations, parce qu'enfin la d multiplication et le gonflement des canaux de communication et de pouvoir engendr s affaiblissent le politique, les r seaux sont source de d sordre. Mais, en contrepartie, parce qu'ils sont les messagers de codes de r ciprocit , les m diateurs de sollicitations, les cooptateurs de positions, et finalement les moyens d'une circulation des  lites, les r seaux paraissent susceptibles de participer   la cr ation d'un nouvel ordre, construit plus ou moins, mais point exclusivement, autour d'une sorte de centralit  transnationale. Immerg s dans la puissance de flux, les r seaux sont donc ambivalents. On peut le constater dans tous les champs o  ils se manifestent.

Au plan  conomique, d'abord, la progression rapide du commerce international, et plus encore, la hausse continue de l'investissement direct   l' tranger, attestent de la mont e en puissance des flux. Depuis 1980, les capitaux investis   l' tranger ont  t  multipli s par sept, tandis que le montant global de l'investissement domestique des entreprises a tripl . Les soci t s  tatiques se retrouvent quelque peu les otages des r seaux des firmes dans la mesure o  les investissements  trangers sont cr ateurs d'emplois.

Les r seaux financiers et mon taires quant   eux sont devenus tr s contraignants pour les  tats. Dans l'imm diat, la pression qu'ils exercent sur les monnaies nationales et les politiques budg taires des gouvernements semble irr sistible. La raison en est que la puissance financi re du secteur priv  d passe l'ensemble des r serves d tenues par les banques centrales. Cette situation rend plus al atoire encore la r gulation du syst me puisqu'elle supposerait la collaboration des acteurs priv s transnationaux dont les int r ts t lescopent ceux des  tats.

[p. 68] De m me l'oligopolisation de la production mondiale des biens et des services concourt avec l'internationalisation du march  du travail, comme nous l'observerons plus loin,   creuser les in galit s et   fragmenter le social.

Dans les autres dimensions de la globalisation comme le champ informationnel et communicationnel, la notion de r seau transnational perd de sa consistance au b n fice de la puissance de flux. Alors que l'activit   conomique ne saurait se concevoir sans un minimum d' changes, d'avantages r ciproques, m me fortement dissym triques, l'activit  id o-communicationnelle repose principalement sur le pouvoir de persuasion. Cela implique que la puissance de flux qui transperce tous les espaces soumet une foule de r cepteurs passifs   un ou plusieurs  metteurs qui soliloquent. L'interactivit , qui est le label du r seau, n'existe pas. Elle fait place   une r activit  faible, tant t contestataire, tant t plus r sistante et positive que ne l'admettent conventionnellement les experts en communication ¹. Flux et contre-flux parcourent le champ   la recherche de syst mes de l gitimation, de d nonciation, ou

¹ C'est ce que d fend Bertrand Badie,   partir des travaux de C. Hamalink, *Cultural Autonomy in Global Communications*, New York, Longman, 1983, dans son propre ouvrage, *L' tat import , op. cit.* Id e qu'il d veloppe aussi dans « Universalisation manqu e et d viance cr atrice », in *Ordre et d sordre dans le monde*, Paris, La Documentation fran aise, *Cahiers fran ais* n  263, octobre-d cembre 1993, p. 70.

de d stabilisation. La g opolitique de la communication, imbrication d'aires d' mission dont certaines recouvrent la plan te enti re gr ce   l'utilisation des satellites, moins communicantes qu'indiff rentes ou hostiles les unes aux autres, refl te en fait les in galit s technologiques et financi res du monde. C'est pourquoi on serait tent  de la figurer par une enveloppe homog ne englobant toute la terre de laquelle il se d gagerait, malgr  la cacophonie, un discours univoque.

On discerne sans mal que le d veloppement des r seaux, empreinte prolif rante du march  dans l'espace, ne pr juge nullement de la fin des tensions et des conflits, un peu trop l g rement mis au compte de la logique des territoires. Il n'y a pas d'un c t  le monde des r seaux et de l'autre celui des territoires, m me si les premiers se constituent prioritairement pour contourner les seconds. En palliant les insuffisances fonctionnelles des territoires [p. 69] nationaux, en cr ant de nouvelles solidarit s, les r seaux peuvent aussi  tendre les emprises spatiales d'un acteur national, d'un  tat au premier chef, et favoriser ses ing rences par des biais qui savent m nager la question de la souverainet . Enfin, pour des raisons similaires, l'imbrication des r seaux, ou encore celle des r seaux et des territoires nationaux, cr ent un contexte favorable   la naissance d'un syst me communautaire (cf. le nouveau super- tat en gestation de l'Europe). Elles induisent alors une synergie, principalement quand la finalit  des r seaux devient la solidarisation des territoires.

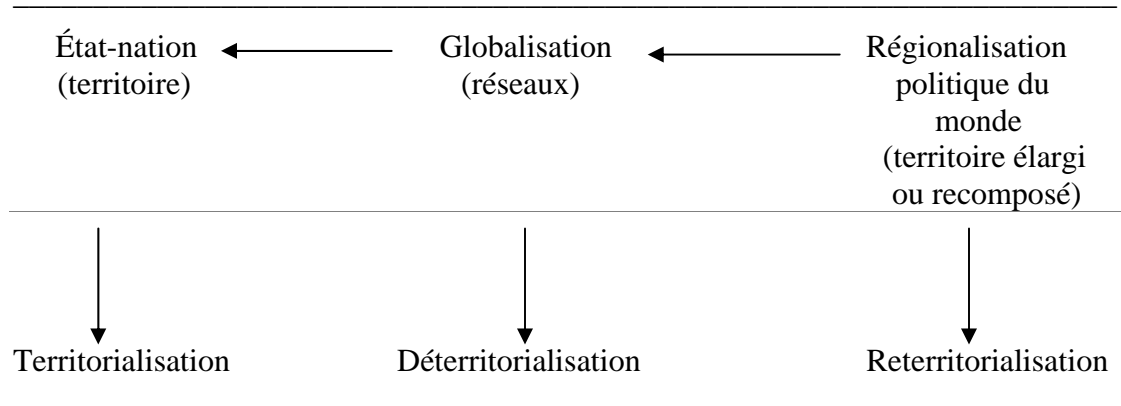
Il est probable que le r seau ne supplantera pas le territoire. Les deux s'entrecroisent, se compl tent, s'affrontent, mais ne s'excluent pas. L'appareil  tatique qui contr le le territoire ne parvient pas toujours   filtrer et   organiser tous les flux. Cette ambigu t  ne justifie cependant pas un d doublement du monde sur la base d'une opposition tranch e des logiques territoriales et r ticulaires. L'espace du syst me international reste dialogique. Les r seaux se territorialisent, les  tats se r ticularisent, et les deux structures spatiales coop rent souvent tout en s'affrontant. L'espace mondialis  est compos  d'imbrications et de recouvrements. Il est pr f rable d' viter de s'enfermer dans le faux dilemme « *des deux mondes de la politique mondiale* ». La r alit   tant le produit d'un embo tement complexe de ces formes, il appara t d'autant plus difficile d' laborer une th orie univoque de la domination spatiale.

Le juriste allemand Carl Schmitt avait eu l'intuition de cette dichotomie spatiale avec sa th orie des liens entre la « *machine imp riale* » (celle des territoires) et la « *machine technico-industrielle* » (celle des r seaux) ¹. Les fluctuations d'un tel couplage pourraient expliquer l'existence  ventuelle d'un cycle de la territorialit  humaine (en termes de d territorialisation et de reterritorialisation) explicit  par Claude Raffestin ². De la conciliation entre, d'une part, la pr servation de l'ordre [p. 70] territorial, indispensable   la r gulation des rapports humains, et d'autre part,

¹ Friedrich Balke, *Beschleuniger Aufhalter. Normalisierer Drei Figuren der politischen Theorie. Carl Schmitt, in Zeit des Ereignisses – Ende der Geschichte ?*, Munich, Wilhelm Fink Verlag, 1992, p. 224.

² Claude Raffestin, « Rep res pour une th orie de la territorialit  humaine », in *R seaux territoriaux, paradigme*, Caen, 1988, *op. cit.*, p. 273-278.

l'inévitable puissance pénétrante des flux, résulterait alors au niveau international, un processus à la durée imprévisible, qui couplerait alternativement les processus de territorialisation, de déterritorialisation puis de reterritorialisation. On peut montrer ces évolutions spatiales complexes de notre contemporanéité par le tableau suivant :



En renfort de cette hypothèse cyclique on peut rejoindre, une fois encore, les intuitions de Gilles Deleuze et Félix Guattari, dont Friedrich Balke a minutieusement relevé leurs affinités involontaires avec Carl Schmitt¹. D'après les deux philosophes, la saturation du territoire — plus exactement de l'État territorial — par les vecteurs de la déterritorialisation, formant tous ensemble une véritable « *machine de guerre* » antisociale, impliquerait la recherche par l'État de « *nouvelles lignes de fuite* » dans les espaces justement les plus déterritorialisés (économie, communication). Bref, de nouveaux territoires, sur lesquels l'appareil étatique recomposé retrouverait ses codes et son rôle de « *forteresse régulatrice* »². Or, comme pour leur donner raison, les gouvernements européens ont « choisi » comme « *ligne de fuite* » dans le désordre imposé par la globalisation finan-[p. 71] cière, l'espace monétaire, à la fois le plus ouvert, le plus dérégulé mais le plus à la merci des opérateurs internationaux. Cela en sachant que « *les transactions financières représentent cinquante fois la contrepartie des échanges réels et que les mouvements quotidiens des capitaux représentent un multiple de la totalité des réserves des banques centrales européennes [...]* »³.

Comme le domaine monétaire est aussi celui où traditionnellement la prérogative étatique se montre la plus intransigeante, on peut imaginer que la majorité des protagonistes de l'Union économique et monétaire ont eu pour but la reconquête de la souveraineté monétaire autour du « *segment dur* » qu'est la stratégie de désinflation compétitive⁴.

¹ Friedrich Balke, article cité.

² Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Mille plateaux*, op. cit., p. 269-272.

³ Elie Cohen, *La Tentation hexagonale. La souveraineté à l'épreuve de la mondialisation*, Paris, Fayard, 1996, p. 339.

⁴ Elie Cohen, *ibid.*, chap. 7.

Sans mésestimer les obstacles à surmonter pour affermir l'euro, maintenant qu'il existe, la perspective de disposer d'une monnaie de réserve, d'une devise-clef, offre aux États européens la possibilité de reterritorialisations productives et financières, et pourquoi pas, de codifications du commerce mondial. La façon dont a résisté l'Euroland (les onze pays européens de la monnaie unique) aux perturbations des marchés financiers et monétaires induites par la crise asiatique de 1997 en est un indice. Elle confirme aussi le jugement d'Elie Cohen sur la capacité des États à réagir lors de la crise de 1993-1994.

Du point de vue de la méthode, ces évolutions et transformations permettent de distinguer trois niveaux spatiaux (micro ou local, méso ou national, macro, c'est-à-dire régional ou mondial) de l'analyse géopolitique. Ceux-ci, malgré toutes les apparences d'un détriement du monde qu'ils suggèrent, ne sont en aucune façon cloisonnés, ni exclusifs de tel ou tel acteur.

De la même manière, on ne saurait distinguer entre eux des relations univoques constitutrices de l'espace mondial, tant la dialectique du global et du local apparaît complexe et inattendue dans ses recompositions spatiales. La figure ci-contre résume cette logique systémique complexe.

[p. 72] **La résistance de l'État**

Au terme d'un recueil d'articles consacrés aux défis lancés à l'État-nation, Christian Philip et Panayotis Soldatos, constatant à la fois un processus d'amointrissement de cette structure et son enracinement dans la conscience collective, concluent : « *Le XXI^e siècle verra apparaître un nouvel État-nation... Il s'organisera autour de l'émergence de nouveaux cadres d'exercice, de certaines compétences collectives (les organisations internationales régionales et les collectivités locales essentiellement) comme l'idée de subsidiarité (l'État-nation continuera à assumer les compétences qui apparaissent correspondre au niveau de responsabilités qu'il représente, mais il abandonnera celles pouvant être mieux exercées dans un cadre supra ou infra-étatique).* »¹ Résistance et renouvellement sont au centre des nombreuses réflexions qu'inspire le devenir de l'État dans le contexte de la mondialisation.

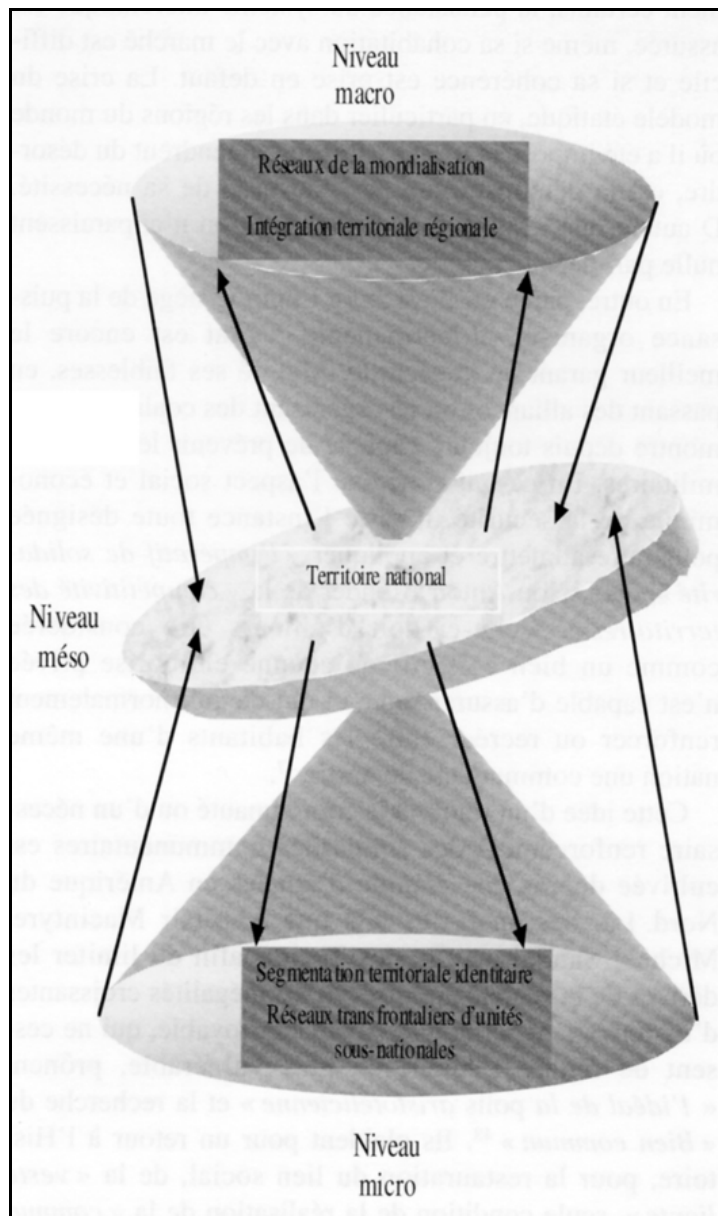
L'affaiblissement de ce dernier et le décloisonnement des territoires en raison de la puissance des flux transnationaux peuvent cependant faire le jeu des dissidences territoriales aux causes anciennes ou modernes. Les brèches ouvertes dans le dispositif de contrôle ou de régulation étatique sont perçues par certains acteurs soit comme des ouvertures directes et opportunes sur le monde, soit comme les preuves

¹ Christian Philip et Panayotis Soldatos, *Au-delà et en deçà de l'État-nation*, Bruxelles, Bruylant, 1996, p. 288.

notoires d'une incapacité à maintenir une sécurité ou une identité qu'il s'agit désormais de garantir au niveau local.

L'action de la mondialisation d'une part, et de la microfracturation d'autre part, met à mal la relation citoyenne déjà affaiblie par la corrosion du sentiment d'appartenance aux vieilles démocraties. De quoi nourrir — d'aucuns ne s'en privent pas — la chronique d'une fin de monde annoncée.

La réalité est en fait moins radicale et les évolutions moins bouleversantes. « L'État demeure l'unique cadre politique envisageable de répartition des territoires et la [p. 73]



[p. 74] *garantie la moins incertaine contre l'insécurité* »¹, affirment certains, la persistance du système interétatique est assurée, même si sa cohabitation avec le marché est difficile et si sa cohérence est prise en défaut. La crise du modèle étatique, en particulier dans les régions du monde où il a été imposé et où ses carences engendrent du désordre, est la démonstration par l'absurde de sa nécessité. D'autant que les solutions de substitution n'apparaissent nulle part dans le monde.

En outre, parce qu'il est aussi l'unique siège de la puissance organisée et permanente, l'État est encore le meilleur garant de la sécurité. Malgré ses faiblesses, en passant des alliances ou en organisant des coalitions, il se montre depuis toujours capable de prévenir les menaces militaires. En ce qui concerne l'aspect social et économique de la sécurité, il reste l'instance toute désignée pour faire admettre et appliquer « *l'impératif de solidarité* », clef selon Anton Brender de la « *compétitivité des territoires* ». Celle-ci doit d'ailleurs être considérée comme un bien collectif qu'aucune entreprise privée n'est capable d'assurer seule et qui devrait normalement renforcer ou recréer entre les habitants d'une même nation une communauté de destin².

Cette idée d'un retour à la communauté ou d'un nécessaire renforcement des solidarités communautaires est cultivée depuis une dizaine d'années en Amérique du Nord. Là, des analystes tels que Alasdair Macintyre, Michael Sandel ou Charles Taylor, afin de limiter les dérives de la société atomisée et les inégalités croissantes d'un univers hyperindividualiste impitoyable, qui ne cessent de rendre l'Amérique plus vulnérable, prônent « *l'idéal de la polis aristotélicienne* » et la recherche du « *Bien commun* »³. Ils plaident pour un retour à l'Histoire, pour la restauration du lien social, de la « *vertu liante* », seule condition de la réalisation de la « *communauté démocratique* ». L'idée du Bien commun n'est concevable que si elle est en permanence reliée à un sen-[p. 75] timent d'appartenance à une communauté historique en relation avec les corps intermédiaires que celle-ci a générés. Simplement il s'agit pour ces « *communautariens* » de rendre sa citoyenneté à l'individu. Si l'État résiste, par nécessité, son renouvellement apparaît difficilement envisageable autrement que sous la forme d'un changement de dimension. On s'en rend compte en Europe où les nationaux des pays de l'Union ne semblent pas disposés à abandonner leur référent étatique contre des institutions impuissantes à leurs yeux. En ce sens qu'elles n'émanent pas directement d'eux-mêmes, et parce qu'elles ne peuvent assumer leur sécurité.

Pourtant, comme l'écrit Henri Oberdorff, « *le traité d'Union européenne représente une forme de pacte fédéral européen alors même que le mot n'est jamais*

¹ Jean-Jacques Roche, *Un Empire sans rival*, op. cit., p. 359.

² Anton Brender, *L'Impératif de solidarité : la France face à la mondialisation*, Paris, La Découverte, 1996.

³ Klaus-Gerd Giesen, « Relations internationales et concepts philosophiques : la dialectique du constructivisme et du communautarisme », *Le Trimestre du Monde*, 3^e trimestre 1994, *Les Nouveaux Débats théoriques*, p. 109-132.

employé »¹. Pour cet auteur, la construction européenne, malgré tous les silences et les non-dits, oblige à un réaménagement de la souveraineté. Si rien n'est vraiment joué et si l'Europe se trouve, institutionnellement parlant, au milieu du gué entre coopération et intégration, il n'en reste pas moins que les engagements pris sont tels que « *l'État membre n'a plus la compétence de sa compétence que dans le respect des traités communautaires* »². La conséquence immédiate est que l'exercice de la souveraineté s'en trouve naturellement limité³. Cependant tout se passe sans transfert aucun à un pouvoir suprême et au prix d'une gestion qui fonctionne par à-coups, à travers une succession de crises. Il manque toujours un toit à la maison Europe qui n'est ainsi qu'un « *État fédéral minimum, avec les éléments fondamentaux d'un État fédéral sans les outils de la puissance* »⁴. L'empêchement vient de ce que l'achèvement de l'Europe sous la forme d'un État supranational, seul susceptible de lui octroyer le bouclier de *l'imperium*, est perçu soit comme antinomique aux nations européennes, soit comme incompatible ou inutile par rapport à la configuration géopolitique présente. Là où jusqu'à maintenant la défense et la diplomatie n'ont pu apporter le liant néces-[p. 76] saire, l'adoption de la monnaie unique représente-t-elle la chance à saisir, comme veut l'espérer Thierry De Montbrial⁵ ? Peut-être si l'existence et l'utilisation du nouvel instrument monétaire favorisent l'émergence d'un Bien commun européen et prouve qu'en toutes circonstances la fusion des souverainetés se présente comme la meilleure garantie de l'indépendance. En fait cela reviendrait simplement à changer d'échelle étatique, point à gommer l'influence de l'État en tant que tel.

Le système interétatique se transforme donc sans bien entendu disparaître. C'est la conséquence de différentes tendances endogènes et de la tension que le territoire national entretient avec le réseau. Dans ce face-à-face, l'État n'apparaît pas désarmé. S'il est désemparé parfois, des solutions de reterritorialisation s'esquissent. Pour autant, le système interétatique ne saurait constituer à lui seul la structure du système international. Il se trouve en concurrence avec le système des firmes. De l'interaction incontournable des deux résulte un nouvel environnement international.

¹ Henri Oberdorff, « L'Union européenne, L'État-nation et les collectivités territoriales : l'exemple français », in *Au-delà et en deçà de l'État-nation*, op. cit., p. 266.

² *Ibid.*, p. 20.

³ *Ibid.*, p. 265.

⁴ Gérard Soulier, cité par Henri Oberdorff.

⁵ « *Faire l'euro, c'est vouloir franchir une étape supplémentaire dans le processus d'intégration... C'est reconnaître explicitement, contrairement à l'idéologie libérale, que l'intégration économique n'est pas concevable sans une construction politique qui transcende les institutions étatiques et même interétatiques. Voilà très exactement l'enjeu* », soutient Thierry de Montbrial dans l'introduction au *Ramsès* 97, p. 37.

Les recontextualisations géopolitiques

[Retour au sommaire](#)

Si les préoccupations fondamentales de la géopolitique demeurent, l'objet à investir se transforme. Sa recontextualisation, qui est la résultante des redéploiements en cours ou à venir des États, des firmes, des réseaux, apparaît impérative. Elle représente une question d'espace mais aussi une question de temps. Le débat qui oppose les deux catégories ne saurait être ignoré. Il est d'autant plus compliqué que nous sommes en présence d'une relativité complexe suggérant des discontinuités sur l'axe du temps, des décalages entre les durées et les phases stratégiques des acteurs.

[p. 77] Espace d'action et temps stratégique

La configuration spatio-temporelle de chaque acteur se situe à quatre dimensions. Les trois premières sont spatiales : étendue, distance, position. La quatrième est le temps. Et en terme de redéploiement, l'espace d'action et le temps stratégique, calculé, réactif, forment les ressources de l'acteur. La distance respective par rapport aux autres acteurs et la position dans le système constituent les objectifs du redéploiement. Certains pensent qu'avec l'avènement du *technocosme*, l'accélération du temps et le rétrécissement de l'espace mondial impliquent la dilution du second dans le premier.

Pourtant, contrairement à cette opinion, on peut voir dans cette coïncidence l'opportunité pour chaque acteur d'intervenir dans un espace de plus en plus vaste, d'organiser une stratégie à plus grande échelle, à plus grand rayon d'action. Une plus facile accessibilité des espaces, hier lointains ou opaques, ouvre de nouveaux horizons. D'autant que la contrainte majeure du temps est pratiquement l'inverse d'autrefois. Avant, elle était caractérisée par la lenteur, ce qui presque toujours et dans presque tous les domaines créait une supériorité en faveur de la défensive. Maintenant, périodes des OPA mondiales et des offensives multiformes, pour tous les types d'action, elle réside dans la brièveté et l'« *agility* » du temps de réponse, de réaction. La spontanéité du réflexe devient l'exigence nouvelle. Mais pour l'acteur pris de court, il existe désormais la possibilité de compenser spatialement et de façon plus efficace son handicap, en intervenant sur des places où naguère il ne pouvait se montrer, par des cheminements aussi variés que les réseaux utilisables. Les technologies ont sans doute compressé l'espace, mais en le rendant à la fois plus ouvert et plus accessible dans ses différentes dimensions, elles ont augmenté la possibilité d'échanger de l'espace (sous forme d'étendue et de position) contre du temps.

[p. 78] Il serait donc risqué d'opposer systématiquement les deux catégories de l'espace et du temps. Leur combinatoire contemporaine est trop inédite pour que l'observateur actuel soit en mesure de la décrypter. Il faudra justement du temps et des études empiriques nombreuses pour se faire une idée précise des nouvelles combinaisons spatio-temporelles. Dans l'immédiat, l'existence d'importants décalages entre les temps stratégiques des différents acteurs explique déjà les distorsions entre leurs redéploiements respectifs. Aujourd'hui, les firmes et les opérateurs intervenant sur les marchés disposent de temps de réaction bien plus brefs que les États ou les formations sociales. Sachant que tout a été fait pour leur libérer l'espace, leurs capacités de passage à l'acte, *quasi* instantané, sont très supérieures à celles des instances régulatrices. En l'espèce, l'accoutumance à des changements directionnels quotidiens ou très fréquents dans leur stratégie planétaire, confine à la routinisation. Selon Anthony Giddens, là se révèle la caractéristique d'une « structuration » achevée¹. Au contraire les États et les institutions internationales, *a fortiori* les sociétés, sont bien plus longs à redéployer leurs stratégies. Ici les prises de décision sont d'autant plus lentes à passer dans les faits qu'elles doivent ménager les souverainetés, les sensibilités nationales et qu'elles traversent des circuits de légitimation compliqués. Malgré les décalages et les disjonctions inévitables entre les espaces-temps des acteurs du système mondial, la recontextualisation géopolitique de ce dernier suit-elle une direction rationnellement explicite ?

Une recontextualisation contingente

La conjonction de la fin de la guerre froide avec l'évanouissement du mythe socialiste et l'intensification des rapports marchands inciterait à le penser. Pour le moins il est tentant de considérer la période présente comme un « *épisode de grande envergure* », au sens où [p. 79] Anthony Giddens l'entend, « *de séquences de changement identifiables qui concernent les institutions d'une totalité sociale, ou qui mettent enjeu des transitions entre des types différents de totalités sociétales* »². Il existe cependant un risque à se prononcer sur un tel changement ou à prétendre en discerner l'imminence : celui de tomber dans l'idéologie du développementalisme³.

Sans nier le caractère plausible d'une étape de l'humanité vers plus de convivialité, la focalisation de la recherche sur une hypothèse globale et unique ne serait ni sage ni pertinente. La compréhension de la totalité sous-entend plutôt l'acceptation de

¹ Anthony Giddens, *La Constitution de la société. Éléments de la théorie de la structuration*, Paris, PUF, 1987, p. 109.

² Anthony Giddens, *ibid.*, p. 305.

³ Bertrand Badie, *Le Développement politique*, Paris, Economica, 1980. Au sujet des théories développementalistes, le politologue français écrit : « *Toutes ces constructions postulent en effet l'existence de mécanismes internes de changement auxquels obéissent nécessairement toutes les sociétés, quelle que soit leur situation dans l'espace et dans le temps, qui aboutissent à la réalisation finale d'un modèle donné de société, déjà présente en germes en tout point du globe* » (cf. p. 4).

solutions alternatives, de recontextualisations contingentes d'un réel désenchanté. Cela requiert la fabrication d'un instrument d'interprétation globale qui reste à appliquer voire à affiner.

[p. 80, 81, 82 notes de fin qui ont été converties en notes de bas de page, MB.]

[p. 83] ¹

L'ARTÉFACT ET SON AUTOCONSISTANCE

[Retour au sommaire](#)

La construction de la configuration systémique ne saurait prétendre restituer toute la relativité complexe du système mondial. Elle n'a pas non plus pour objectif de rechercher une théorie ultime des relations internationales qui supposerait la mise à jour d'éléments ou de notions jusqu'à aujourd'hui ignorées. Elle n'est pas la découverte ni même la quête de « briques » fondamentales, d'autant que le concept de puissance demeure largement opératoire et lie les différents espaces entre eux. Elle essaie seulement d'introduire un peu de lisibilité dans la complexité contemporaine. Elle privilégie pour cela une approche globale dont la « *solution consiste à prendre l'ensemble d'événements dans lesquels se trouve inclus tout événement donné, et à trouver ce qui revient à chacun d'après les relations qui constituent l'ensemble dans son entier* » ².

La configuration systémique se ramène à une représentation modélisée de l'architecture des relations des acteurs des champs interconnectés de l'espace. Comprise comme une cosmologie rationnelle, elle ne fait pas de la rationalisation des relations internationales sa finalité. Elle prend en compte les visions du monde divergentes.

Partant de ce que « dans la connaissance de la réalité seule nous importe la constellation dans laquelle ces "facteurs" (hypothétiques) [dans le langage de Max Weber les « fragments de la réalité » vérifiables et réunis [p. 84] dans des « connexions causales »] se trouvent groupés en un phénomène culturel significatif à nos yeux » ³, on est tenté pour définir la notion de configuration géopolitique

¹ [Les numéros de pages entre accolades réfèrent aux numéros de pages de l'édition de papier, MB.]

² Erwin Laszlo, *Aux Racines de l'univers. Vers l'unification de la connaissance scientifique*, Paris, Fayard, 1992, p. 116.

³ Max Weber, *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, 1992, p. 153.

systémique de lui appliquer le « paradigme wébérien » par analogie, tel que Raymond Boudon l'a synthétisé par cette formule ¹ : $M = Mm S M'$. On obtient ainsi :

M, la configuration ;

Mm, l'ensemble des stratégies des acteurs en interaction ;

S, la position structurelle des acteurs dont dépendent les actions stratégiques ;

M', les données macrosociales, c'est-à-dire les différents espaces organisés dont dépend la position structurelle de chaque acteur.

À la fois topographie, topologie, système d'action, la configuration est également praxéologique. Elle dépend des stratégies en confrontation. C'est ce que résume le schéma ci-contre.

L'interaction des stratégies

[Retour au sommaire](#)

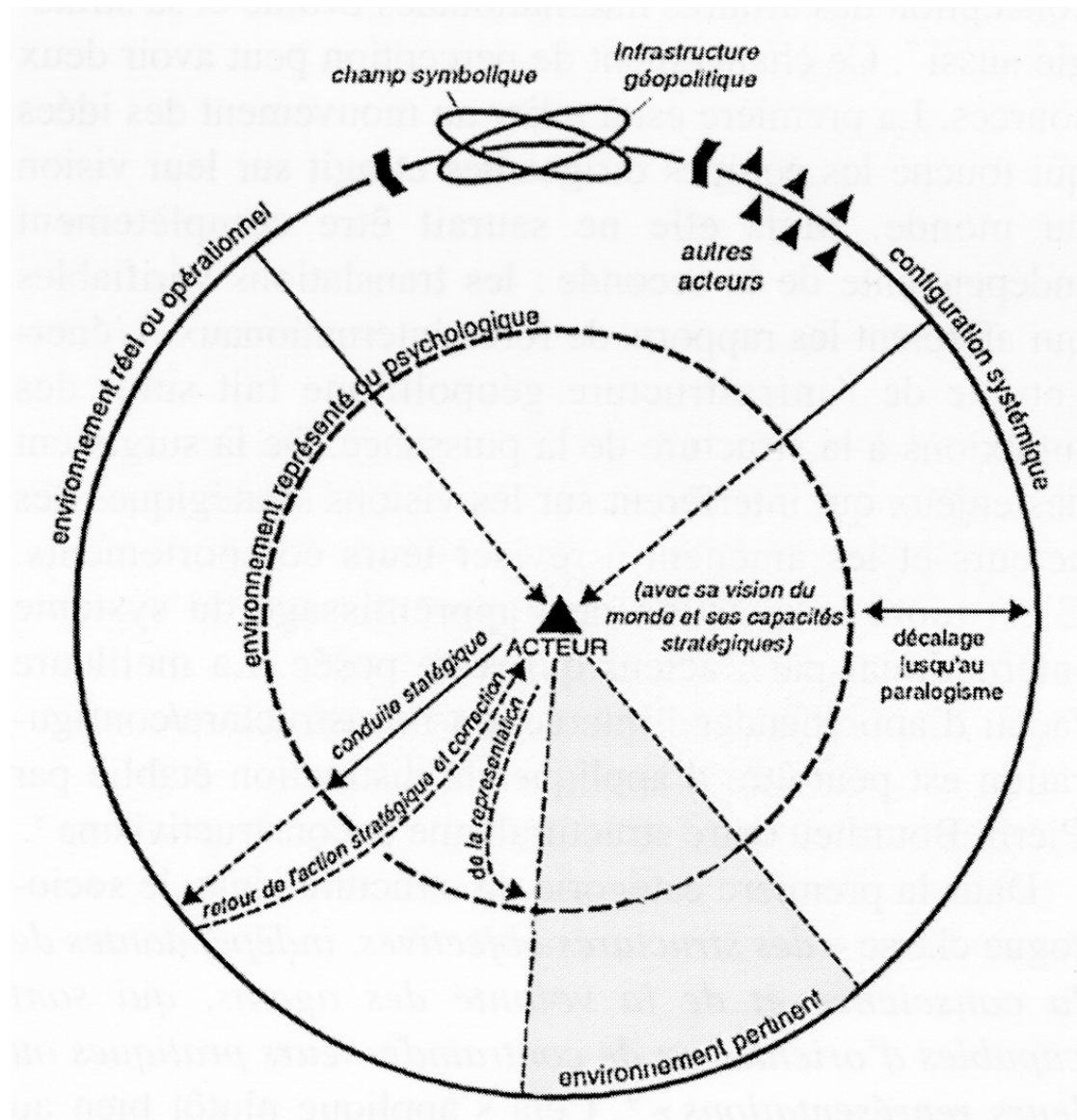
Par bien des aspects, la géopolitique peut sembler de moins en moins géographique au sens topographique du terme. C'est la conséquence majeure des transformations du monde moderne. La technologie et l'accélération considérable de ses progrès réduisent le rôle des facteurs physiques et de la distance. Elles multiplient les solutions de substitution et génèrent sans cesse de nouveaux réseaux de relations. En ce sens, les acteurs créent ou déroulent un espace, plus qu'ils n'agissent ou se déploient dans l'espace. Il en découle que celui-ci est d'abord un « *cadre d'interaction* » ² lequel réunit simultanément des éléments ou des événements identiques ou non. Aussi constitue-t-il une « *conjonction contradictionnelle* » ³. Quant au temps, en tant que temps stratégique résultant du mouvement et du changement, démultiplié par le nombre et la [p. 85]

Dans le même article (« L'objectivité de la connaissance ») publié dans cet ouvrage, le sociologue allemand laisse clairement comprendre que toute analyse d'une constellation singulière ne saurait être autre chose qu'une recontextualisation (*ibid.*, p. 150-152).

¹ Raymond Boudon, *La Place du désordre*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1984, p. 40.

² Anthony Giddens, *La Constitution de la société*, *op. cit.*

³ Basarab Nicolescu, *Nous, la particule, et le monde*, *op. cit.*, p. 211.



[p. 86] nature des acteurs, il devient facteur d'une « disjonction contradictionnelle »¹ de ces mêmes éléments et événements. L'organisation du monde peut alors se lire comme une interaction de stratégies déterminées par un système de contextes, un ensemble cohérent d'espaces-temps.

Les géopoliticiens ont exposé depuis longtemps que lorsque la perception du monde d'un acteur change, sa conception des affaires internationales évolue et sa stratégie aussi². Ce changement de perception peut avoir deux sources. La première est à relier au mouvement des idées qui touche les équipes dirigeantes et agit sur leur vision du monde. Mais elle ne saurait être complètement indépendante de la seconde :

¹ *Ibid.*

² R.-E. Harrison et H.-W. Weigert, *World View and Strategy*, New York, 1944.

les translations v rifiables qui affectent les rapports de force internationaux. L' nerg tique de l'infrastructure g opolitique fait subir des inflexions   la structure de la puissance. De l  surgissent des enjeux qui interf rent sur les visions strat giques des acteurs et les am nent   r viser leurs comportements. C'est toute la question de l'apprentissage du syst me international par l'acteur qui reste pos e. La meilleure fa on d'appr hender l'interaction infrastructure/configuration est peut- tre d'appliquer la distinction  tablie par Pierre Bourdieu entre structuralisme et constructivisme ¹.

Dans la premi re cat gorie du structuralisme, le sociologue classe « des structures objectives, ind pendantes de la conscience et de la volont  des agents, qui sont capables d'orienter ou de contraindre leurs pratiques ou leurs repr sentations » ². Cela s'applique plut t bien au syst me de donn es que forment les espaces de l'infrastructure g opolitique. Dans la seconde cat gorie, le constructivisme, Bourdieu met en exergue le champ qui est l'espace « structur  de positions », c'est- -dire organis  par les rapports de force entre les acteurs, en fonction de leurs int r ts mais  galement de leurs perceptions et de leurs repr sentations ³. La dichotomie  tablie rend limpide le passage de l'espace au champ, de m me que les relativisations mutuelles des espaces de [p. 87] l'infrastructure g opolitique entre eux mais aussi celui de cette derni re avec l'espace symbolique. Ce double avantage vaut d' tre comment .

D'un point de vue strictement s mantique, il serait plus rigoureux de substituer le mot « champ » au mot « espace », sauf quand ce dernier d signe la configuration physique. Cependant, comme la g ographie moderne a fait de l'espace organis  son principal objet d' tude, la substitution n'est pas absolument n cessaire ⁴. Mais les espaces de l'activit  humaine sont structur s et marqu s par les acteurs.

En second lieu, en soulignant que les contraintes ne sauraient  tre   sens unique, qu'elles ne proviennent pas seulement de la structure mais aussi de l'interaction entre la structure et les acteurs et de l'orientation signifiante que ces derniers peuvent donner au syst me ⁵, on laisse ainsi une large place   la prax ologie. L'analyse

¹ Pierre Bourdieu, *Choses dites*, Paris,  ditions de Minuit, 1987, p. 149.

² *Ibid.*

³ Pierre Bourdieu, *Question de sociologie*, Paris,  ditions de Minuit, 1980, p. 113-120, « Quelques propri t s du champ ». Mais aussi, sa r it ration r cente : « *champ de forces actuelles et potentielles, le champ est aussi champ de luttes pour la conservation ou la transformation de la configuration de ces forces* » (in *R ponses de Pierre Bourdieu   Loic J. -D. Wacquant*, Paris, Le Seuil, 1992, p. 77-78).

⁴ Nous pourrions encore user d'autres terminologies invent es par la *nouvelle g ographie*. Celles-ci ont l'avantage de la pr cision mais l'inconv nient d'un certain herm tisme, tels que le « chorotype », « ou configuration spatiale, qui est un ensemble de trois attributs ( chelle, m trique, substance) du m me objet social », et le « g otype », « ou situation spatiale qui est un ensemble de chorotypes reli s dans une aire donn e » (cf. Jacques L vy, *op. cit.*, p. 52-53). Il appar t pr f rable sans doute de ne pas multiplier les termes trop sp cialis s, surtout dans une d marche qui se veut pluridisciplinaire.

⁵ Charles Jones, « *Rethinking the Methodology of Realism* », in *The Logic of Anarchy*, *op. cit.*, p. 245.

systémique et l'approche stratégique se trouvent associées de façon complémentaire à la construction de la configuration géopolitique.

Il existe évidemment — c'est un postulat essentiel de la systémique — une dynamique interne au système qui s'impose aux acteurs et limite leur marge de manœuvre. Les stratégies sont toujours dérivées de la « règle du système qui n'est pas inscrite ou institutionnelle »¹. Celle-ci représente « une tendance lourde que les acteurs peuvent valider dans la réalité par leurs comportements ou s'en détourner »². Pour cela, et parce qu'il est autonome, le système international admet des perturbations de sa propre dynamique. Celles-ci le transforment et rendent possibles plusieurs bifurcations. Quelques acteurs seulement ont des capacités suffisantes pour amener le système vers des états qui leur seront plus favorables que d'autres. En particulier s'ils sont en position de tirer parti de la « saillance » d'un espace dimensionnel sur les autres³. Il serait donc abusif de considérer, comme le fait le discours dominant sur la mondialisation, que chaque [p. 88] acteur est désormais emporté dans un *maelström* mondial qui ne lui laisserait plus de liberté de choix. N'est-ce pas là la preuve du flou théorique de ce discours⁴ ?

Malgré les apparences, le destin axiologique du monde n'est pas fixé une fois pour toutes. Certes, le processus d'extension planétaire de la conception abstraite de l'humanité et de l'individu d'une part, du rapport social commandé par le marché d'autre part, touche à sa fin. Toutefois, l'absence d'une certitude ferme quant au sens rationnel de l'Histoire et à l'émergence inéluctable d'une société internationale apparaît justifiée. Parmi les changements démocratiques récents, les cas de manipulations symboliques semblent plus nombreux que les acquis concrets⁵. Ensuite, des régressions, des actions non logiques par rapport à l'idéologie démocratique ne sont pas à écarter si la mondialisation devait être identifiée à une promiscuité. Même en Europe, des involutions peuvent surgir si le changement économique provoque des désillusions sociales trop fortes. Là comme ailleurs, la rationalisation n'a certainement pas fait disparaître tous les « résidus » (concept un

¹ Jean-Louis Martres, *La Puissance comme lieu commun des relations internationales ou le retour de la puissance*, op. cit.

² *Ibid.*

³ Jacques Lévy écrit de certains espaces qu'ils sont « saillants » quand ils « dépassent » sur d'autres, quand en fait ils créent une hiérarchisation, une dissymétrie, op. cit., p. 55-56.

⁴ Louis Bélanger, « Les relations internationales et la diffusion du temps mondial », in *Mondialisation et mutations politiques. Études internationales*, Québec, numéro spécial, septembre 1993, vol. XXIV, p. 550. Selon Louis Bélanger, le discours sur la mondialisation « a comme principal créneau celui d'expliquer la contradiction grandissante qu'il y aurait entre la capacité des institutions politiques traditionnelles comme l'État et le système international d'une part et d'autre part, l'étendue et la complexité d'une nouvelle réalité planétaire aux multiples dimensions (économique, environnementale, éthique) à laquelle correspondraient de nouvelles formes d'actions politiques transnationales appelées à contrôler l'action des États, à entrer en compétition avec eux et, à terme, à se substituer aux institutions politiques traditionnelles ».

⁵ Bertrand Badie, « Vernis démocratique et dérives néopopulistes », in *L'État du Monde*, Paris, La Découverte, 1993, p. 26.

rien ambigu, proposé par Vilfredo Pareto pour désigner les motivations psychoculturelles latentes des arrière-fonds collectifs des peuples ¹).

Pour ce qui est des conceptions du monde qui orientent les comportements stratégiques, une approche en termes de périodes axiologiques déterminées par l'environnement international paraît plus pertinente. Encore une fois, il ne s'agit pas de tomber dans un nominalisme pur. Cependant la représentation de l'environnement par les acteurs forme un lien collectif et une source de mythes fondateurs ². Selon les circonstances, ceux-ci apparaissent unificateurs ou occasionnent des fractures. Certaines représentations, fausses ou forcées, peuvent s'avérer efficaces (par exemple celle de la menace extérieure dans certaines constructions nationales). Par ailleurs, les progrès accomplis depuis la dernière Guerre mondiale dans le domaine des relations interétatiques permettent d'envisager la possibilité d'une communauté internationale pacifique. Celle-ci est en marche, concrétisée par des conventions et des traités et étayée par une assise institutionnelle permanente, gouvernementale et non-gouvernementale, reliée par un système communicationnel commun.

L'unanimité de façade concernant les valeurs, la diffusion des normes de fonctionnement du social, l'intention affichée de créer et de faire respecter un ordre mondial, n'autorisent pas l'analyse à admettre comme un *credo* l'existence effective d'une société internationale. L'humanité est incapable d'éliminer la conflictualité qui met en cause de façon permanente la vision communautaire elle-même ³. L'apaisement intervenu au niveau des puissances mondiales n'exclut pas la reprise de tensions dans un avenir plus ou moins lointain entre de nouveaux pôles de puissance. Car, « *contrairement à l'idée d'une hiérarchie simple qui subordonnerait les conflits locaux au contexte international régi par les rapports de force entre les grandes puissances [...], il y a, en réalité, une autonomisation du niveau local, un découplage entre l'historicité propre du conflit et le contexte international, ou plus exactement une hiérarchie enchevêtrée où les logiques des deux niveaux (local, international) se*

¹ Vilfredo Pareto, *Traité de sociologie générale*, Genève, Librairie Droz, 1968, p. 450-784.

² Cf. Michel Maffesoli (*La Violence fondatrice*, Paris, PUF 1979), et Edgar Morin (*La Méthode IV Les idées. Leur habitat, leur vie, leurs mœurs, leur organisation*, Paris, Le Seuil, 1991, p. 107-111 et p. 124). Ce dernier, dans la science des idées ou « noologie » des sciences sociales qu'il a récemment mise en chantier, part du principe que nos représentations dépendent du contexte de leur naissance (enracinement psychologique et sociologique du mythe et de l'idée), pour ensuite devenir autonomes et constituer un monde immatériel, la noosphère, jusqu'à pouvoir être souveraines et organisatrices.

³ René-Jean Dupuy écrit : « *La vieille distinction de Toennies entre communauté et société (Gemeinschaft und Gesellschaft) est ici parfaitement applicable. La communauté est l'expression d'un phénomène naturel, fondé sur l'interdépendance objective telle qu'elle résulte, au plan international, de l'exiguïté nouvelle du monde consécutive à l'essor des techniques de communication et d'échange. La société est non plus un fait spontané, mais le fruit d'un vouloir délibéré, rationalisé et définissant un ordre légal. Elle se concrétise dans l'organisation internationale. Cette société organisée pourra, à son tour, agir sur la communauté de base et la consolider* » (L'Humanité dans l'imaginaire des nations, *op. cit.*, p. 98-99).

superposent et se confondent au plan des repr sentations des acteurs, mais se s parent et s'opposent au plan des profils conflictuels »¹.

Parce qu'elles ont connu une phase de grande prosp rit , les d mocraties occidentales ont cru pouvoir b tir un monde   leur image, plus riche, plus  galitaire, plus communautaire. Cependant bien des menaces persistent : ch mage au c ur des  conomies d velopp es et encore plus des autres, paup risation aggrav e d'une grande partie de ce que l'on appelle le tiers-monde, nouvelles pand mies, collision des cultures provoqu e par le r ve de fusion de l'humanit  li e   l'abstraction id ologique... Sans oublier les pouss es de l'ethnisme et toutes les id ologies de « l'ethnicit  », li es   des pratiques politiques corrod es par la parent . Ces ph nom nes peuvent retomber quand ils d bouchent sur une lib ration collective. Mais on peut craindre qu'ils ne se durcissent lorsqu'ils sont corr latifs au nomadisme mondial des populations en qu te de travail et de meilleures conditions de vie. Si les facteurs perturbateurs s'imposent, il se pourrait alors que « *les produits de cette civilisation de la modernit  se retournent contre les valeurs de culture qui r gnaient   leur naissance* »².

Le fait que les syst mes de croyance et les images internationales des acteurs sont sujets   des conjonctions et   des disjonctions spatio-temporelles explique les changements dans les comportements strat giques. Ceux-ci affectent la configuration du syst me comprise comme l'interface du r el mat riel et des repr sentations qui structurent le champ symbolique.

La position structurelle de l'acteur

[Retour au sommaire](#)

L' tude des configurations possibles et de leurs transformations devrait permettre de d couvrir des espaces de coop ration, de n gociation ou de conflit comme des indices d'un  tat de paix ou d'un  tat de guerre. Dans cette perspective, s'il n'est pas toujours possible de conna tre   l'avance les intentions des acteurs concrets du syst me international, en revanche on peut d duire et interpr ter leurs orientations strat giques   la lumi re de leurs positions respectives. La compr hension des capacit s et des postures, des projets, des tactiques peut suivre trois axes.

D'abord, la connaissance de la distribution spatiale du pouvoir en ressources qui r sulte de l' tude dynamique de l'infrastructure g opolitique.

Deuxi me axe : l'identification de la configuration syst mique et l'allocation des pouvoirs structurels qui lui sont inh rents. La configuration des rapports structurels de

¹ Didier Bigo, « Les interpr tations des ann es 1989-1990 : enjeux et probl matiques », in *Conflits et violence politique dans le monde au tournant des ann es quatre-vingt-dix*, Paris, FEDN, 1991, p. 35.

² Ren -Jean Dupuy, *L'Humanit  dans l'imaginaire des nations*, op. cit., p. 68.

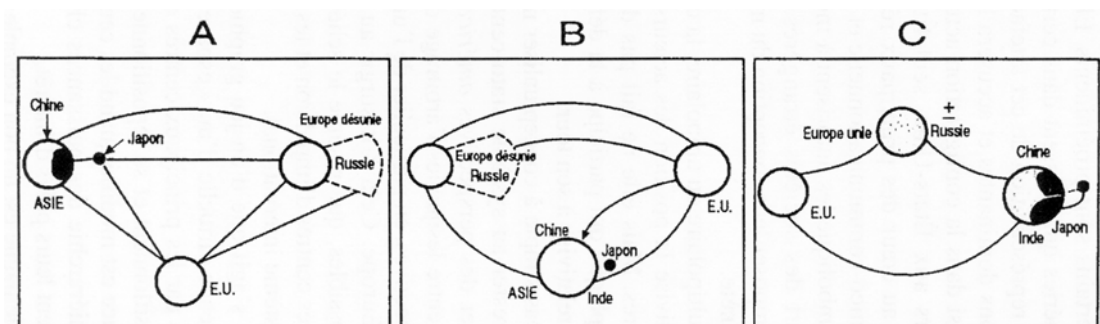
chaque champ est asymétrique, du fait des inégalités entre les acteurs. Il en résulte que chacun est hiérarchisé [p. 91] selon le schéma centre/périphérie. Par conséquent la configuration systémique gravite autour de plusieurs centres, dont certains sont proéminents. Elle comporte plusieurs périphéries qui finissent dans certains cas par se recouper. La représentation de cet artefact fera apparaître les positions dominantes et accusera les situations marginales. Ainsi dans la configuration actuelle, l'avantage va toujours aux États-Unis, seul État-continent moderne placé au cœur des principaux réseaux. Leur hégémonie technico-communicationnelle et leur emprise sur le champ symbolique les autorisent à modeler à leur image la plupart des sociétés étrangères. Ils sont en mesure ainsi d'imposer leur conception du monde à l'ensemble de la planète.

Quelle soit multipolaire ou unipolaire, la configuration systémique relativise la position des acteurs les uns par rapport aux autres. Mais elle ne fait pas disparaître la situation géographique qui participe à la définition de la première, qui la relativise à son tour.

Ce qui n'est pas simple à conceptualiser ni à cartographier. Pour en rester au système stato-centrique, il est loisible d'adopter des perspectives *américano*, *sino* ou *euro-centriques* entre lesquelles l'arbitrage dépendra des potentialités respectives, en particulier de l'union ou de la désunion de l'Europe. Cela fait surgir au moins trois constructions possibles, que résume le schéma ci-après, en rapport avec les centres d'impulsion et les dynamiques mondiales du système international.

Même s'il ne s'agit que d'un jeu graphique, celui-ci démontre l'existence virtuelle d'un « espace de décision mondial » balisé par les principaux centres de puissance sur lequel se positionnent et se repositionnent les autres acteurs. Cet espace est modifié quand les centres les plus élevés dans la hiérarchie des puissances changent leur vision ou déplacent leurs pôles d'intérêt.

Le cas de l'Allemagne est un bon exemple de l'interaction des positions topographique et topologique. Cet État [p. 92]



[p. 93] est redevenu la puissance clef en Europe, situation qu'elle avait perdue du fait du partage du Vieux Monde. Cela s'explique, rapidement dit, par sa géographie et la force stupéfiante de son économie. La France a de son côté été forcée de réévaluer la sienne, qui se trouvait jusque-là favorisée dans une Europe tournée vers l'Atlantique. Et elle n'a pas fini de réviser son rôle dans la perspective de l'organisation d'une Europe continentale. Mais les phénomènes de proximité demeurent souvent prépondérants : l'Allemagne joue désormais un rôle majeur dans la politique extérieure de la France : celui d'un partenaire devenu incontournable, dont la séparation serait d'un coût incalculable.

Enfin se dégage un troisième axe analytique : la compréhension des conduites stratégiques, jamais tout à fait rationnelles ¹. En effet, il n'existe pas de groupe social ou d'individu sans usage d'espace. L'espace d'action est le produit d'une stratégie déterminée par les intérêts et les capacités de l'acteur. Cet espace nous « parle » de son idéologie, de sa conception du monde. Chaque acteur devient donc « localisable », se trouve géopolitiquement marqué, signalé. Comme le montre François Dagognet (un philosophe français à ne pas dédaigner la géographie !), l'espace concret n'est pas seulement un cadre ou un contenant mais « *un opérateur décisif d'analyse et de constitution* » ². En tant qu'« *opérateur d'analyse* », il constitue un révélateur, « *car toute stratégie de pouvoir, car toute stratégie de contrôle social s'inscrit nécessairement dans l'espace, tandis que toute pratique spatiale est adéquate à une stratégie déterminée. Pratiques spatiales et stratégies sociales sont dans un rapport tel que le décodage des premiers contribue à dévoiler les mécanismes de la domination et du contrôle social.* » ³ En tant qu'« *opérateur de constitution* », l'espace devient une dimension du pouvoir, central ou périphérique. Il est découpé, partagé, possédé, absorbé, et finalement reconstruit par les hommes, façonné par leurs stratégies.

¹ Julien Freund, *in Sociologie du conflit*, Paris, PUF, 1983, écrit : « *En effet, la stratégie rationnelle implique que toutes les données soient connues, jusque y compris les probabilités de succès et d'échec ainsi que les coefficients d'utilité de chaque manœuvre et les possibilités d'instabilité résultant de l'affrontement. Or non seulement le conflit perd dans ce cas tout attrait et tout intérêt, mais il suffit que l'un des acteurs réagisse de façon non rationnelle pour jeter la détresse dans le camp de son adversaire.* »

² François Dagognet, *Une épistémologie de l'espace concret. Une néo-géographie*, Paris, Vrin, 1977.

³ Danielle Loschak, « Espace et contrôle social », *in Centre, Périphérie, Territoire*, Paris, CURAPP, PUF, 1978, p. 157.

[p. 94] **Les logiques dimensionnelles et le principe d'autoconsistance topologique**

[Retour au sommaire](#)

L'espace relatif de la configuration systémique implique que celle-ci s'organise autour de centres différents et alternatifs en fonction d'une logique dimensionnelle temporairement dominante (militaire, économique, symbolique ou dissymétriquement cumulative). Dans le déroulement des événements, il y a des moments où la configuration du monde paraît immuable. C'est qu'alors la constellation des systèmes transversaux qui forment l'espace international est perçue par les acteurs comme figée par une logique dominante.

Dans le système qui vient de s'effacer, la centralité d'une URSS perçue comme omniprésente, imprévisible mais inattaquable et infaillible dans ses actions, ne faisait guère de doute. La durée et la stabilité convenue du régime soviétique, comparées à la labilité de l'opinion et aux changements de personnel politique inhérents aux démocraties, donnaient à penser que la maîtrise du temps stratégique se situait du côté de Moscou. À de rares exceptions près ¹ les capacités de l'Union soviétique furent de la sorte mythifiées. On prêtait à cette dernière une dextérité à planifier sa politique étrangère qu'elle ne démontrait pas en économie. Tant de mérites aboutissaient à faire de cette puissance le centre réfractaire du système international. Non sans inconvénient pour l'URSS, car elle contribuait à la cohésion de la coalition ennemie et faisait émerger dans sa contre-stratégie des renforts insolites qui la concurrençaient sur son propre terrain, comme la Chine. Or, il est de notoriété publique que le système international a connu une « catastrophe », au sens que René Thom donne à ce terme. C'est-à-dire la disparition soudaine de l'équilibre qui le caractérisait ². La désagrégation de l'URSS a entraîné avec elle les trois équilibres fondamentaux et liés

¹ Régis Debray, *Les Empires contre l'Europe*, op. cit. Alors même que l'écrivain vitupérait l'approche géopolitique dans son ouvrage précédent (*La Puissance et les rêves*, Paris, Gallimard, 1984, p. 93-95), il tire l'un de ses meilleurs arguments de la difficile position géopolitique de l'URSS, position d'encerclement potentiel, quand il veut montrer, contrairement à la tendance générale de l'époque, que les États-Unis occupaient une position de force. Prenant acte de la supériorité de ces derniers dans les champs idéo-culturel et techno-économique, il constatait notamment que « *l'URSS peut déstabiliser à la rigueur, mais non stabiliser à son profit une situation régionale* » (*ibid.*, p. 303). Ce qui représentait un empêchement géopolitique rédhibitoire...

² L'application de la théorie des catastrophes à l'objet de notre étude n'est pas envisageable en raison des exigences de l'outil mathématique et de notre impuissance à quantifier quelque relation que ce soit. Mais la « *géométrisation du réel* » à laquelle la destine René Thom est sans doute la modélisation spatiale du système international à la fois la plus ambitieuse et la plus accessible qui soit. Enfin, la place que le mathématicien accorde à la sémantique et à l'intuition ne peut nous laisser indifférents (René Thom, *Paraboles et catastrophes. Entretiens sur les mathématiques, la science et la philosophie*, entrevue réalisée par Giulio Giorello et Simona Morini, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1983, p. 59-113).

qui ont assuré jusqu'en 1989 le maintien du système hérité de 1945, permettant [p. 95] sa régulation approximative ¹. Cette crise systémique majeure démontre que d'autres logiques (celles qui minaient la société et l'économie soviétiques) à l'œuvre sous couvert de la logique dominante (la rivalité militaire et idéologique Est-Ouest) peuvent être déterminantes.

Dans tous les cas, en tant que système auto-organisé d'acteurs capables de s'adapter aux événements aléatoires et de les assimiler en modifiant sa structure, le système international, pour acquérir, modifier ou conserver un état et une configuration, doit répondre à des conditions d'autoconsistance structurelles et relationnelles. Celles-ci se retrouvent à deux niveaux : l'un, horizontal, ou dimensionnel, qui se décompose en autant de paliers qu'il y a de champs, et l'autre, vertical, ou inter-dimensionnel. Si au premier niveau les conditions d'autoconsistance ne sont pas trop difficiles à dégager, malgré l'entrelacs des formes territoriales et réticulaires propres à chaque champ, au second, on peut pressentir des « relations d'incertitude ».

Le niveau horizontal d'autoconsistance topologique

L'énergétique des différents champs et les géostratégies des acteurs génèrent des formes et des positions appréhensibles en fonction de trois repères.

Dans chaque champ apparaît d'abord une logique dimensionnelle qui sous-tend les stratégies des acteurs. Compte tenu de la nature des enjeux, des transactions qu'il abrite et des types d'acteurs mis en mouvement, on peut dégager une tension ou une énergétique qui détermine et contraint aussi ces derniers, sans générer pour autant des comportements identiques et totalement prévisibles. Celle-ci reste différemment perçue et se trouve temporellement sujette à des disjonctions ou des discontinuités.

Chaque logique dimensionnelle, qui tend tantôt à l'homogénéisation, tantôt à la fragmentation, porte ses contradictions avec elle. Elle suscite chez les acteurs des stratégies d'accompagnement, de surenchère, mais aussi [p. 96] d'évitement, de refus ou de rupture. Par effet de mimétisme et d'accumulation, celles-ci peuvent entraîner un retournement ou pour le moins un dysfonctionnement.

Dans l'espace, la logique dimensionnelle privilégie la forme territoriale ou réticulaire, bien que, comme cela l'a été suggéré plus haut, l'emboîtement des deux

¹ Les trois équilibres mis en valeur par Jean-Louis Martres (cf. textes cités, p. 24) étaient les suivants :

- « l'équilibre entre les deux centres majeurs » ;
- « l'équilibre entre chaque centre et sa périphérie, lequel consistait en réalité à conserver les déséquilibres qui séparaient les deux lieux géométriques » ;
- « la reconnaissance mutuelle d'un droit d'intervention de chaque grand à l'intérieur de la coalition qu'il dirige ».

rend souvent l'adéquation difficile à vérifier. Un bon exemple : l'emboîtement des territoires économiques avec ceux des réseaux transnationaux. L'hypertrophie de l'une ou l'autre des deux formes marque l'avancée, le recul ou la stabilisation de la logique dimensionnelle : une reterritorialisation apparaîtra ainsi comme l'indice d'une canalisation de flux ou bien de l'enracinement de réseaux.

L'autoconsistance du champ a d'autant plus de chances d'être vérifiée que celui-ci est caractérisé par une forte centralité topologique. Au plan de l'économie, les fluctuations ou les désordres du système capitaliste mondial montrent depuis plus d'un siècle que sa régulation est presque impossible sans un pôle dominant. Mais, l'acteur-pivot peut être aussi un perturbateur, un pôle répulsif, comme c'est souvent le cas dans le champ diplomatique-stratégique. Cette structure binaire ne se répète pas systématiquement à tous les niveaux. Cependant la distribution paramétrique propre à chaque champ peut se rapprocher du modèle centre(s)/périphérie(s). L'exacte répartition des pouvoirs et des flux, l'appréciation précise de l'ajustement de la logique dimensionnelle et des rationalités locales ne sauraient se passer, à ce stade d'analyse, des productions de la géopolitique empirique, de ses études de cas, dont les analyses régionales.

Le niveau vertical d'autoconsistance : logiques dominantes et relations d'incertitude

Dans l'espace multidimensionnel international, chaque événement se transmet à tous les niveaux à la fois. La difficulté consiste à mesurer les effets d'inférence. Quand une logique dimensionnelle s'impose comme dominante, [p. 97] la dissymétrie des interactions est telle que l'autoconsistance verticale est acquise. En l'absence d'une telle logique, les relations inter-dimensionnelles se transforment en relations d'incertitude¹. Celles-ci nous semblent caractériser l'état du système mondial actuel, ce qu'un observateur trop normatif des relations internationales interprète comme une « perte de sens »². En fait, le système international, comme l'Histoire, n'a jamais eu de sens et ne peut être finalisé.

Penser que certains acteurs ont la faculté ou la mission d'assigner au monde un itinéraire dont le bien fondé reste à démontrer, est une manière de voir ethnocentrique. Cette vision linéaire et univoque n'a que peu de rapport avec la réalité d'un système qui n'a jamais été autre chose qu'un concert de puissances en quête d'équilibre. Au plan pratique, en revanche, il est exact qu'en posant une « *problématique téléologique hissée au-dessus d'une armature géopolitique* »³, la

¹ C'est bien sûr, à Werner Heisenberg que nous empruntons cette expression qu'il utilisait pour signifier l'impossibilité de déterminer la position et la vitesse d'un électron (cf. Paul Cesari, *Valeur de la connaissance scientifique*, Paris, Flammarion, 1960), parce que nous la trouvons particulièrement pertinente pour la question qui nous occupe ici.

² Zaki Laïdi, *Un Monde privé de sens*, Paris, Fayard, 1994.

³ *Ibid.*, p. 40.

guerre froide a distillé une logique militaro-idéologique écrasante. Celle-ci a traversé tout le système parce qu'elle était le fil conducteur de controverses sans nombre : politiques (régimes sociaux, systèmes de gouvernement), économiques (stratégies de développement), démographiques (politiques de population) et même culturelles (rationalisation et réduction des « archaïsmes »).

Certains voient dans la victoire de l'Occident sur l'Union soviétique, la levée du dernier obstacle à une universalisation authentique. Cela, grâce à la mise en mouvement d'une logique d'intégration qui dépasserait les rapports de force. La phase incertaine que vit le monde aujourd'hui serait, dans cette optique, une étape d'apprentissage d'une réalité nouvelle, née de la généralisation du marché et de l'échange inter-sociétal sous toutes ses formes, avec la firme et l'individu comme acteurs centraux.

La confirmation de cette hypothèse suppose que la logique d'intégration surmonte un nombre impressionnant [p. 98] de contradictions et qu'elle s'avère aussi ferme, aussi contraignante ou persuasive que l'ancienne. Car pour être considérée comme dominante, une logique doit avoir une portée systémique. C'est-à-dire qu'elle doit influencer le comportement de tous les acteurs en isolant ou empêchant les perturbateurs. Elle doit aussi orienter dans le sens de la compatibilité les autres logiques dimensionnelles, en en corrigeant éventuellement les dérives dangereuses pour elle-même. Il lui faut trouver enfin dans les champs auxquels n'appartiennent pas forcément les acteurs dont elle émane, des relais générateurs de structures et de formes spatiales adaptées, novatrices. La réunion constatable de ces exigences, que certains pensent en voie de réalisation à travers le principe de la « gouvernance globale », qui passe par les sommets de chefs d'État des grands pays démocratiques, donne à la configuration géopolitique, non pas un sens, mais une autoconsistance provisoire. Le concept de sens apparaît d'autant plus risqué et ambigu que la logique dominante est contingente, d'une part par rapport à l'évolution de son champ d'origine, d'autre part par rapport à son interaction avec les autres champs.

Sans prétendre rivaliser avec la physique quantique, il est clair qu'à l'instar de la mécanique des matrices de Heisenberg il n'est possible de raisonner qu'en termes de globalité et de probabilité, même quand une logique dimensionnelle revêt l'apparence d'une logique dominante¹. Lorsqu'il s'agit de mesurer des interactions dimensionnelles, des grandeurs conjuguées, le résultat ne peut être tenu pour intangible. Les incertitudes foisonnent. Les ombres qui entachent la projection de la globalisation de l'économie, de la mondialisation de la communication et de la culture, prouvent bien l'imprécision des effets d'inférence sur les autres dimensions des nouveaux déterminants.

L'interdépendance économique devient une généralisation de la rationalité managériale. Celle-ci est loin d'intégrer toutes les nations. Quant à la « démocratie de

¹ Paul Cesari, *Valeur de la connaissance scientifique*, op. cit. Cf. aussi, Louis de Broglie, *La Physique nouvelle et les quanta*, Paris, Flammarion, 1937, p. 106 et p. 195-200.

[p. 99] marché », elle n'apparaît à l'analyse que superficiellement homogénéisatrice¹. La carence d'une logique englobante prédispose le système international à l'instabilité. Il obscurcit l'avenir. C'est pourquoi les hommes, et parmi eux les théoriciens, sont souvent si impatients d'en découvrir et d'en révéler une. On peut penser à l'inverse que la structure globale de la puissance, pleine d'incertitudes, malgré la déconsidération dont elle fait aujourd'hui l'objet, reste l'indicateur le plus fiable. N'est-elle pas par nature récurrente ?

La puissance assure l'interconnexion des champs

[Retour au sommaire](#)

« *Omniprésente, mais insaisissable, la puissance ne se prête pas à l'énoncé de paradigmes* », affirme Bertrand Badie². Peut-être, si on attend qu'elle fonde une théorie. La puissance n'est pas en effet réductible à une même unité. Elle n'en reste pas moins indépassable : aucun paradigme ne peut l'évacuer, au risque d'être démenti !

Il apparaît inconcevable d'envisager une configuration qui ne reflète pas une hiérarchie ou plusieurs à la fois. En cette période d'incertitudes, après avoir été discréditée mais jamais réellement proscrite par les théoriciens, la puissance se réinstalle symptomatiquement au centre de la réflexion sur les relations internationales³. Quant au thème rebattu de l'inutilité de la force militaire, il a été contredit par les faits depuis au moins la guerre du Golfe ou l'intervention américaine *via* l'OTAN en Yougoslavie. Les objections adressées par Pierre Hassner à ce type de raisonnement intellectuel, aussi bien sur le plan philosophique qu'au niveau des faits⁴ montrent qu'il reste d'ordre purement idéologique.

L'usage du concept de puissance est légitime quand on désigne l'ensemble recomposé par les mutations du monde moderne et de l'ordre planétaire, des capacités stratégiques d'un acteur qui lui assurent une liberté d'action ou lui permettent de modifier les comportements des autres acteurs et de fixer les règles du jeu

¹ Zaki Laïdi, *Un Monde privé de sens*, *op. cit.*, p. 61-66.

² Bertrand Badie et Marie-Claude Smouts, *Le Retournement du monde*, *op. cit.*, p. 156.

³ Comme l'atteste le dossier du *Trimestre du Monde* (3^e trimestre 1995), « Puissance et grandes puissances dans l'après-guerre froide ». Cette nouvelle considération ne saurait surprendre ceux qui, tel Jean-Louis Martres, ont maintenu la puissance comme le concept clef des relations internationales, et qui peuvent se permettre de saluer son retour (J.-L. Martres, article cité).

⁴ Pierre Hassner, « La guerre et la paix », in *La Violence et la paix. De la bombe atomique au nettoyage ethnique*, Paris, éditions Esprit, 1995, p. 23-61. Il remarque que les néo-kantiens vont souvent plus loin que n'allait Kant qui « *recule non seulement devant l'État mondial qui risquerait d'être tyrannique et inefficace mais même devant une fédération, que les États risquent de refuser* », *ibid.*, p. 44.

international. L'objet puissance reste le seul concept qui traverse la combinatoire des différents champs. C'est lui qui autorise l'échange « vertical ». Sa dimension abstraite et réelle tout à la fois, est illustrée par le schéma ci-après (*cf. infra* p. 102-103), qui tente de laisser deviner ce qu'est l'autoconsistance topologique de la configuration géopolitique mondiale saisie dans ses grandes lignes.

Puissance et configuration

Parler de la puissance ne revient pas à donner l'exclusivité à un paradigme ou à s'engager dans une lutte de reconquête théorique. Dans les configurations géopolitiques virtuelles retenues plus loin dans cet ouvrage, la puissance, si elle n'est jamais perdue de vue, n'occupe pas toute la surface. Elle se confronte à d'autres phénomènes en se relativisant elle-même, dans lesquels d'ailleurs elle s'enchâsse plus qu'elle ne les agrège. Utiliser cette notion en la démythifiant permet de disposer d'un référent commun aux différents champs. Elle devient, pour une géopolitique moderne, celle qui spécifie le mieux les relations internationales ¹.

La puissance est au système international ce que le politique est à la société nationale. C'est-à-dire, comme le montre Jean-Louis Vullierme, le facteur déterminant de sa formation. Cela est contraire à l'opinion de certains sociologues qui continuent « à prendre l'unité "sociétale" comme un pur donné et à décrire le politique comme une "surdétermination" de cette unité par l'une de ses composantes » ². Supprimer la puissance reviendrait à nier toute globalisation analytique. Ce serait sectoriser les relations internationales et se mettre dans le même embarras que tous ceux qui s'accrochent à l'ambition de faire une sociologie générale « aussi longtemps qu'elle ne dispose pas d'un concept satisfaisant de [p. 101] l'ordre politique [...] » ³. Cela aboutirait de même à refuser la notion de système, qui représente la synthèse des capacités stratégiques des acteurs internationaux.

Concept de longue durée (son retour n'est significatif que pour les commentateurs ⁴) la puissance devient un objet ouvert qui change de formes et de vecteurs selon la configuration du système. Étant donné le rôle joué aujourd'hui par les marchés financiers et le pouvoir médiatico-idéologique, elle est devenue plus aliénante et persuasive que coercitive. Personne n'oserait prétendre que les grandes

¹ Bien que nous n'ayons pas à trancher la question puisque le propos de la géopolitique n'est que de fixer la configuration de l'espace international, la puissance apparaît comme l'essence des relations internationales, et comme le concept stable (permanent, constant) et flexible (transformable) qui la qualifie comme telle, si l'on suit les exigences épistémologiques dégagées par Bertrand Lang, « La puissance : approche épistémologique », *Le Trimestre du Monde*, 3^e trimestre 1995.

² Jean-Louis Vullierme, *Le Concept de système politique*, *op. cit.*, p. 133.

³ *Ibid.*, p. 32.

⁴ Car au plan pratique, au plan de l'action des gouvernants, des hommes d'État, la puissance n'a jamais disparu de leurs préoccupations, de leurs analyses en dernier ressort, sinon même de leurs objectifs.

transactions internationales sont  galitaires. La configuration g opolitique change, la technologie avance et l'opportunit  d'usage des facteurs de la puissance est modifi e (mais pas toujours aussi radicalement que le politologue Joseph Nye le pense). Ce sont l  des raisons compl mentaires pour rechercher sur la carte du monde l'apparition de nouveaux centres de puissance et de nouveaux processus d'interactions qui investissent une puissance de flux. Cela « *incite   de constants remembrements de l'espace politique international et donne l'impression d'un mouvement* »¹. Enfin la puissance n'est contradictoire ni avec un  tat de paix, ni avec une d mocratisation de la vie internationale.   moins de conjuguer le ph nom ne d mocratique avec l'impuissance, comme cela fut fait dans la configuration g opolitique des ann es trente en Europe. Serait-ce cr dible aujourd'hui ?

La paix reste la principale manifestation de la puissance qui est elle-m me le garant de l'autonomie de l'acteur

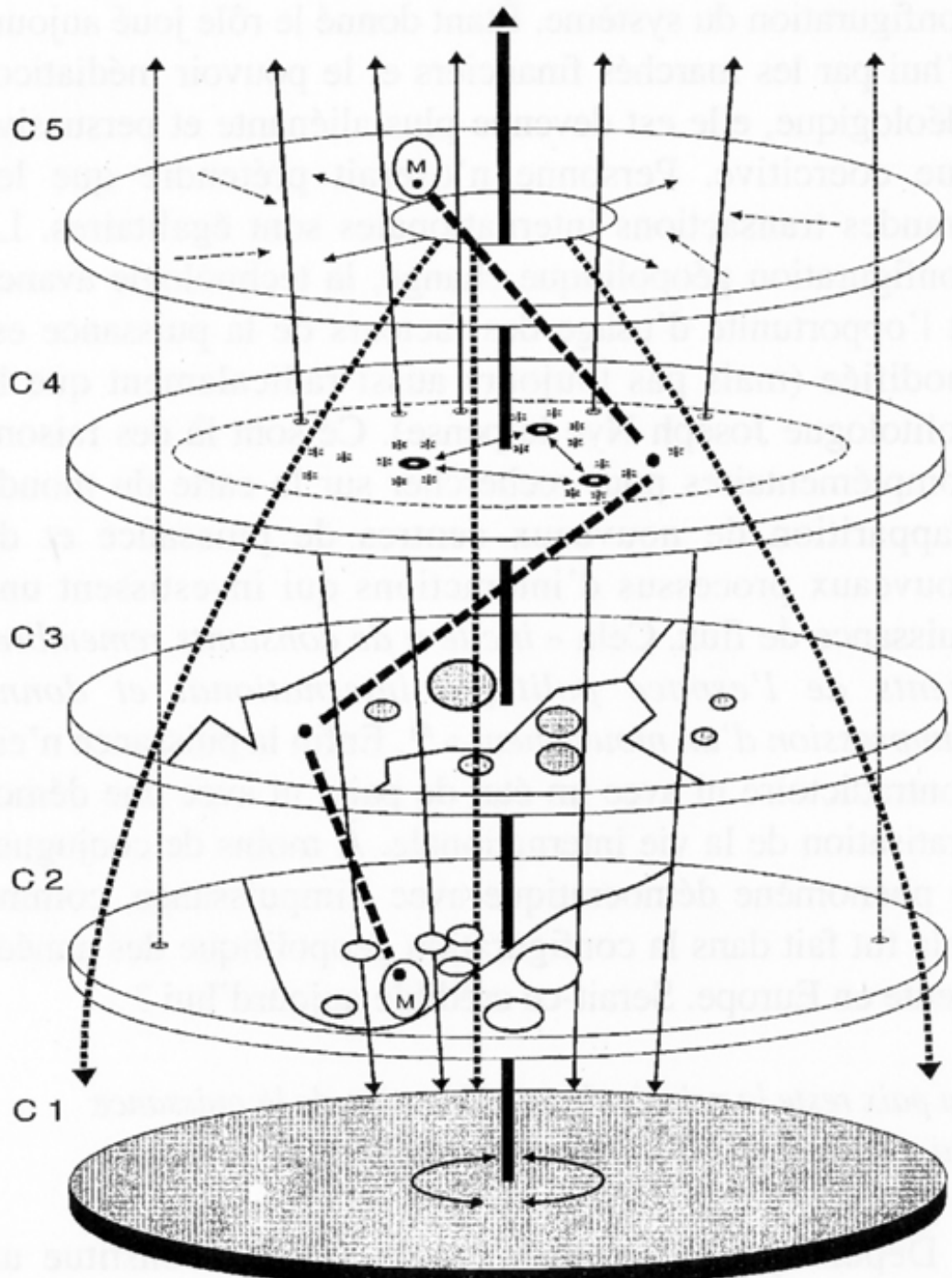
Depuis que l'Histoire s' tudie, la paix constitue un empire ou un  quilibre, et les conflits une mise en cause de cet  quilibre par une tentative h g monique ou une perturbation.   juste titre Julien Freund soulignait que la paix est une manifestation de la puissance et un aspect de la lutte en vue de r gler des diff rends ou des antagonismes². Dans un article qui situe la place de la n gociation dans les rela-[p 102]

¹ Charles Zorgbibe, *Les Relations internationales, op. cit.*, p. 392.

² Julien Freund, *L'Essence du politique*, Paris, Sirey, 1965.



SCH MA DE L'AUTOCONSISTANCE TOPOLOGIQUE DE LA CONFIGURATION G OPOLITIQUE

Axe de la puissance / dominance maximale

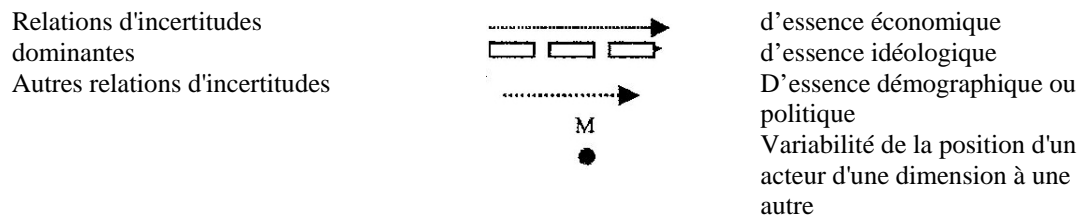


Planisph re Orientable,   centralit  variable

[p. 103] **Les cinq champs horizontaux**

C5 – Champ symbolique	Une logique dimensionnelle dominante, l'idéologie occidentale et différentes logiques contradictoires (intégrisme, nationalismes)	
C4 – Champ économique	Une logique dimensionnelle dominante, la mondialisation du marché, à partir des trois pôles de la triade et sous l'action des multinationales et différentes logiques contradictoires (néo-mercantilisme d'origine sociale et apprentissage de la puissance)	
C3 – Champ diplomatostatégique	Une logique dominante de fragmentation, avec présence d'une super-puissance et des logiques locales contradictoires de réduction de la fragmentation	
C2 – Champ démographique	Des déséquilibres régionaux dominants, avec effets de masse	
C1 – Espace physique	Espace de mixage des logiques dimensionnelles et de fixation des positions structurelles	

Verticalement ; relations Inter-dimensionnelles avec :



La courbe reliant les différents points symbolise la puissance de l'acteur

[p. 104] tions internationales contemporaines, Marcel Merle a emprunté cette idée et l'a formulée d'une autre façon : « La négociation ne constitue ni une fin en soi, ni un procédé magique ; elle ne tire ses vertus que de la stratégie globale dans laquelle elle s'inscrit. C'est pourquoi son succès dépend souvent de la force contenue en réserve, tandis que son échec rend, presque toujours, l'usage de la force inévitable. »¹ La diplomatie et le marchandage sont bien perçus comme les moyens d'une stratégie d'acteur. Ici il s'agit avant tout de l'État qui s'efforce de créer dans les champs où il opère les relations de pouvoir les plus avantageuses pour lui, afin de réduire ses dépendances extérieures, de garantir sa sécurité et son autonomie. La guerre est le dernier recours et « la violence réelle, l'accident de la puissance »². Puissance ne se

¹ Marcel Merle, « La négociation », *Pouvoirs*, n° 15, Paris, PUF.

² Jean-Louis Martres, *Le Retour de la puissance*, op. cit.

conjugue pas nécessairement avec violence. Elle peut être défensive et s'engager pour des causes éthiques même sur le plan mondial.

Les *stimuli* du système international — compétitivité, concurrence, menaces diverses — sollicitent en permanence la recherche de la puissance¹. Cela est valable pour l'entreprise, qui ne survit qu'en se démultipliant, mais aussi pour l'État. Ces conditions justifient, par exemple, une mise en chantier de la construction politique d'une Europe qui a avant tout besoin d'un État supranational pour exister². Elles sont aussi à l'origine de la « dialectique de la puissance », qui signifie à la fois un déséquilibre dimensionnel avec ses effets compensatoires connexes, et l'acquisition ou l'apprentissage de moyens de pouvoir dans une sphère d'intérêts qui poussent l'acteur à les étendre dans les autres champs. Ainsi le fonctionnement du système international conserve tout son sens à la puissance, sens véritablement universel : celui d'assurer la sécurité et l'autonomie de chaque acteur.

Il ne s'agit plus pour la géopolitique systémique de faire l'apologie de la puissance nationale ou de l'impérialisme. L'autonomie ne doit pas non plus être confondue avec la notion trop normative et rigide de souveraineté, mise en [p. 105] avant par les conceptions traditionnelles de l'intérêt national. On peut penser à une sécurité et une autonomie de groupe, au niveau européen notamment. Morton Kaplan faisait remarquer que le concept d'intérêt national avait soulevé une grande discussion parmi les spécialistes³.

Face au caractère incontournable de la puissance, les plans d'une organisation multilatérale et consensuelle des rapports internationaux ne sont pas nés d'hier. Ils n'ont cependant jamais été concrétisés car leur réussite suppose l'existence d'un acteur à vocation planétaire, non hégémonique, qui réunirait les trois critères suivants :

- la volonté ou l'intention exprimée d'offrir au monde un modèle de société idéale et un système de valeurs supposées universelles ;
- l'existence d'une stratégie globale, d'une mise en situation planétaire avec la détermination d'influencer la vie internationale ;
- les moyens politiques et matériels d'intervenir dans tout l'espace mondial et en toutes circonstances. C'est-à-dire la capacité de peser sur toutes les grandes négociations internationales et d'arbitrer les conflits.

¹ « Les nations ne recherchent pas la puissance parce que la maximisation de la puissance est leur but ; elles la cherchent parce qu'elles souhaitent préserver la sécurité de leurs valeurs, de leur intégrité territoriale et de leur indépendance politique. Une puissance illimitée dans le système constitue une menace pour tous les autres membres. La puissance est dès lors la meilleure antidote de la puissance », écrivait James Spanier, in *Games Nation Play : Analysing International Politics*, New York, Praeger, 1972.

² Comme l'ont demandé, sans faux-fuyants, les chrétiens-démocrates allemands dans le rapport sur l'avenir de l'Europe publié par la CDU en septembre 1994 et comme l'a réitéré l'actuel ministre allemand des Affaires étrangères, J. Fisher.

³ Cf. Morton Kaplan, *System and Process in International Politics*, New York, 1967.

La France, depuis 1789, a sans doute rempli la première condition, mais n'a jamais connu le moindre commencement de réalisation des deux autres. Le Royaume-Uni, au XIX^e siècle, répondait assez bien aux deux dernières, mais n'avait aucune prétention idéologique. On sait ce qu'il est advenu de l'Union soviétique. Peut-être, au tournant de l'an 2000, l'empire américain sera-t-il la puissance qui aura conscience de toutes ces exigences pour les faire siennes ?

Les formes et les secrets de la puissance

La puissance est impossible à définir de façon concise, plus encore à mettre en chiffres. Ce que l'on sait, c'est qu'elle s'exprime sous formes de ressources matérielles et immatérielles qui ne sont pas seulement des masses et [p. 106] des leviers susceptibles de figurer dans une analyse comparative, mais tout autant sous forme de flux émis et canalisés. Elle s'évalue en termes de position, c'est-à-dire de conditionnement par les dimensions du système.

Une approche topologique de la géopolitique fait naturellement de la position et de la dimension ses valeurs cardinales. Afin de bien rendre compte de la réalité du système mondial à son plus haut niveau de complexité, il apparaît fondamental d'intégrer la conceptualisation proposée de façon inédite en France par Jean-Louis Martres, théoricien de la variabilité de la puissance et de ses « hiérarchies parallèles »¹. Ce politologue, qui a influencé des théoriciens américains des relations internationales à la fin des années soixante-dix, considère qu'une petite ou une moyenne puissance, dans certaines conditions, peut avoir une influence plus effective qu'une grande. La puissance, loin d'apparaître comme statique ou réductible à des facteurs strictement quantifiables et isolables, intègre l'événement, les interdépendances, les acteurs avec leurs intérêts et leurs valeurs. Elle ne néglige pas la ruse, toutes les formes intelligentes de jeu et de stratégie, de négociation, tous les creux d'un système. Elle accompagne la ductilité des interactions et illustre bien « l'art politique ». Multiforme, produite et productrice, aléatoire et déterministe, autant fin inavouée que moyen visible, elle se conjugue dans l'espace social et territorial comme dans le temps. La puissance reste le nœud de la complexité internationale. Elle est synonyme de domination potentielle mais aussi de résistance et de liberté. Rien n'est définitivement joué dans l'espace de la *potestas* moderne.

On peut alors concevoir la configuration des champs comme traversée par un axe de la puissance *optimum*, qui passe par les centres de chacun d'eux, structuré hiérarchiquement (centre/périphérie). L'intérêt de tout acteur multidimensionnel est d'être le plus proche possible de cet axe, ou du centre de chaque champ, et de tirer ainsi profit de chaque logique dimensionnelle ou de ses contra-[p. 107] dictions. Quant à l'acteur unidimensionnel, pour atteindre ses propres buts qui se situent dans

¹ En suivant le raisonnement de Jean-Louis Martres, les capacités stratégiques de l'acteur apparaissent sous la forme d'une courbe reliant ses positions dans les différents champs.

son champ d'origine, il est obligé souvent de s'impliquer dans d'autres. D'où la nécessité pour lui de disposer de relais d'influence.

La question qui se pose à long terme est de savoir si les changements qui affecteront la structure de la puissance, seront conformes à tel ou tel paradigme. L'énergétique de l'infrastructure géopolitique montre que les réserves de puissance se trouvent du côté du tiers-monde. On peut alors se demander si les nouvelles puissances adhéreront aux préceptes de rationalisation de la vie internationale que les États occidentaux s'efforcent de mettre en application depuis la fin de la guerre froide. À ce sujet, la conduite internationale des États du tiers-monde ces dernières décennies a plutôt conforté cette appréciation que Robert W. Tucker exprimait en 1980 : « *Il ne faut pas confondre l'exigence d'un ordre international nouveau et plus équitable avec celle d'un changement de système. Ce qui est réclamé, au contraire, c'est un changement de situation au sein d'un système dont on tient la structure fondamentale non seulement pour acquise, mais même hautement souhaitable.* » ¹

La renaissance de l'Orient, avec sa sortie des aires de dépendance politique et stratégique (émancipation de la Chine), puis avec son inscription dans l'espace central techno-économique, a bouleversé, dès avant 1989, la problématique internationale. Les préventions, pour ne pas dire plus, des États-Unis vis-à-vis de la Chine sont depuis perceptibles. Le gendarme du monde tient cette dernière pour son principal rival au XXI^e siècle. Les stratèges américains de tous les secteurs ne sont pas loin de songer à une stratégie d'encerclement qui limiterait les risques posés par un nationalisme chinois renaissant dans l'aire pacifique.

L'annonce de la fin des superpuissances apparaît ainsi un peu précipitée. Pensons à la situation de 1919 : une Allemagne désarmée et humiliée, une Russie ruinée et en révolution, une France victorieuse mais exsangue, une [p. 108] Grande-Bretagne sur le déclin, et des États-Unis puissance montante mais refusant de prendre ses responsabilités internationales. On sait quelle configuration est née de la crise des années trente et de la Seconde Guerre mondiale ! Il faut donc se garder d'une tendance contingente qui dévaloriserait la puissance en tant qu'objet et en tant que problématique d'analyse.

¹ Robert W. Tucker, *De l'inégalité des Nations*, Paris, Économica, 1980.

Les différents paradigmes et la conformité topologique des champs

[Retour au sommaire](#)

Quelle que soit la prégnance du réel, « *il n'existe pas de réalité absolue, mais seulement des conceptions subjectives et souvent contradictoires de la réalité* »¹. Lorsqu'on parle du système international, il s'agit d'une représentation partagée par la plupart des acteurs ou par les observateurs extérieurs. On se heurte là à différentes visions du monde qui peuvent croiser des paradigmes divergents. On doit alors discuter la rigidité, l'opacité fréquente de ceux-ci par rapport aux faits. D'autant que certaines théories, obsolètes par rapport à la réalité, ont la vie dure. Ce ne sont pas les distorsions fréquentes entre les valeurs, les présupposés qui les sous-tendent et les réalisations historiques qui les empêchent de résister sur la scène théorique. Cela tient aux approximations inhérentes à toute représentation mais aussi à la « loi » d'interférence historique formulée ainsi par Wilhem Röpke : « *L'histoire semble toujours s'accomplir en deux phases, celle de l'incubation intérieure et spirituelle et celle de la réalisation extérieure et matérielle. Les deux phases se suivent à un intervalle très long. Lorsque la phase de la réalisation des idées coïncide avec l'incubation d'une période encore en gestation, nous assistons aux phénomènes d'interférence les plus étranges et les plus troublants.* »²

[p. 109] **Le choix paradigmatique : changement de système ou changement dans le système ?**

La question de fond qui recoupe le choix des paradigmes, que ceux-ci soient inspirés par l'idéologie ou qu'ils procèdent de l'observation du monde actuel, est celle, classique, du changement de système ou dans le système. Le monde est-il débarrassé des rapports de force ou dépend-il d'eux avant tout ?

Face à un domaine aussi complexe que la scène des interactions mondiales, toute théorie du changement est forcément risquée. Elle l'est surtout si l'on croit pouvoir substituer des paramètres à d'autres et en déduire des énoncés ou des programmations de type mécaniste. On peut cependant diagnostiquer des tendances transformatrices en s'appuyant sur la présence de certains facteurs, sans en éliminer d'autres et en acceptant que tout rapport de cause à effet envisagé « *est d'abord un rapport entre*

¹ Paul Watzlawick, *La Réalité de la réalité. Confusion, désinformation, communication*, Paris, Le Seuil, 1978, p. 137.

² Wilhem Röpke, *La Crise de notre temps*, Paris, Payot, 1962, p. 123.

modèles et non pas entre phénomènes réels du monde »¹. La confrontation des paradigmes permet aussi une confrontation de paramètres, anciens et nouveaux, dont la pertinence et l'utilité respectives sont conceptuellement et contextuellement déterminées. Cela apparaît lorsqu'on observe la controverse des deux écoles dominantes dans l'analyse des relations internationales : celle transnationaliste ou intégrationniste (comme il conviendrait mieux de la désigner, mais on a du mal à trouver le terme exact tellement ses concepts sont indéterminés) ; celle réaliste (ou néoréaliste, mais des représentants les plus cités de cette tendance contestent cette ultime dénomination²).

Cela est sensible lorsqu'on compare les théories de James Rosenau et de Robert Gilpin sur le changement³. Le premier reproche au second de ne pas tirer toutes les conséquences des mutations technologiques, communicationnelles, économiques, au seul titre qu'elles n'ont ni résolu le problème de la guerre, ni véritablement modifié la structure globale du système⁴. Mais *a contrario* on [p. 110] peut se demander si James Rosenau n'extrapole pas un peu vite. La force qu'il donne au changement qu'il pressent n'est pas moins transformatrice qu'il l'estime. Recoupant les paramètres que son collègue analyse, Gilpin note que la modification principale à ses yeux, la mondialisation du marché, a eu pour conséquences de substituer au cycle des empires et à sa mainmise sur l'activité économique, le cycle de l'hégémonie. Elle a aussi permis la confrontation les unes contre les autres de nations aux stades de développement disparates et aux aspirations incompatibles⁵. Aussi privilégie-t-il ostensiblement le système interétatique en renvoyant la lecture de sa situation contemporaine à des configurations historiques passées. Peut-être de façon trop systématique.

Bien sûr, paramètres nouveaux et anciens existent simultanément et se contredisent sans s'annuler. Cela sur trois axes d'analyse, à double sens chacun : local/global ; hétérogénéité/homogénéité ; guerre/paix. Quelles que soient l'orientation et la tendance, les changements paramétriques transitent par la structure

¹ Michel Forsé, *L'Analyse structurelle du changement social. Le modèle de Louis Dirn*, Paris, PUF, 1991, p. 51.

² Robert Gilpin, « The Richness of the Tradition of Political Realism », in R. O. Keohane, *Neorealism and its Critics*, New York, Columbia University Press, 1986, p. 306-307.

³ Pour James Rosenau le système change du moment que ses paramètres fondamentaux historiquement installés et éprouvés, c'est-à-dire les normes, les institutions, les processus d'alliances et de coopération entrent en turbulence, deviennent instables (James Rosenau, *Turbulence in World Politics. A Theory of Change and Continuity*, New Jersey, Princeton University Press, 1990, p. 76-82). R. Gilpin (*War and Change in World Politics*, Londres, Cambridge University Press, 1981, p. 33-40) conçoit trois types de changement : un changement de système correspondant à un changement dans la nature des acteurs (par exemple l'entreprise et l'individu à la place des États) et deux changements dans le système ; soit un changement systémique caractérisé par une redistribution de la puissance, une modification de la hiérarchie des puissances ; soit un « changement interactionnel », qui est celui des règles du jeu du système, celui du comportement stratégique des acteurs.

⁴ James Rosenau, *ibid.*, p. 73.

⁵ Robert Gilpin, *War and Change, op. cit.*, p. 219-223.

globale de la puissance. On peut croire qu'ils entraîneront sa dissolution ou sa neutralisation. En fait, ils la remanieront dans le sens ou non d'un meilleur équilibre. C'est ce que montre le schéma ci-après, qui reste à commenter.

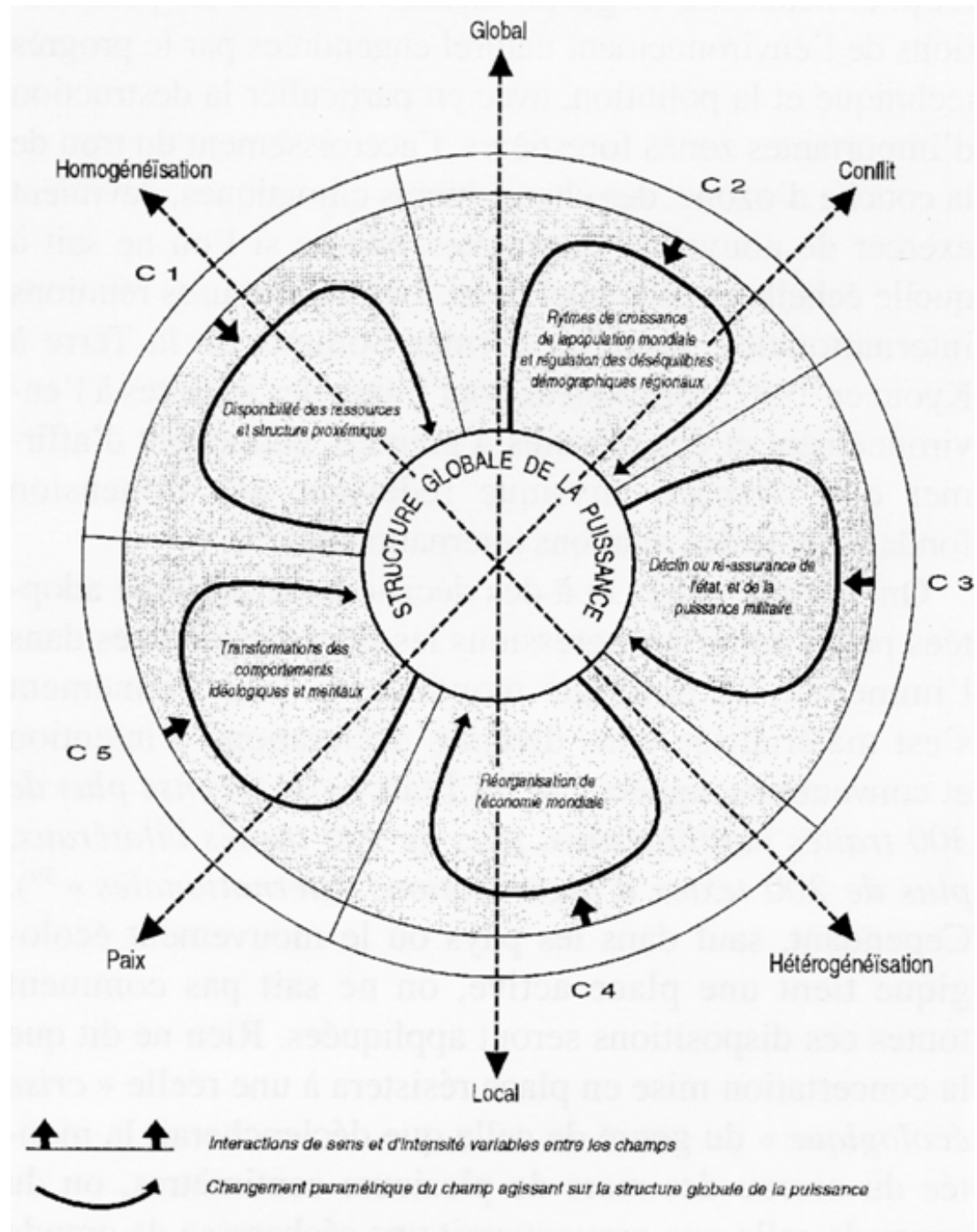
Un paramètre du changement par champ

Si l'on admet que chaque champ est caractérisé par une distribution paramétrique dynamique et par une logique dimensionnelle plus ou moins grosse de contradictions, il faut reconnaître qu'il peut être source de changement. Il existe alors au sein de chaque champ un paramètre synthétique isolable. Celui-ci est composé d'éléments structurels mais aussi relationnels, idéologiques et anthropologiques.

Dans le schéma figuré, sont représentés cinq paramètres du changement ou variables de configuration ¹ (C1, C2, C3, C4, C5), que l'analyse probabiliste se propose de définir. Il ne s'agit dans l'immédiat que de les énoncer.

¹ Effectivement, il serait plus approprié de parler de « variables de configuration » (Les *pattern variables* de Talcott Parsons) que de paramètres du changement.

[p. 111] LES VARIABLES DE CONFIGURATION



[p. 112] C1 constitue le paramètre du changement de l'espace physique. Il est le moins mobile, car il renvoie à la disponibilité des ressources naturelles et à la structure topographique et proxémique qui, elle, est d'évidence fixe.

L'espace physique, dont on sait combien il a compté au départ de la réflexion géopolitique, ne revêtait plus d'intérêt pour beaucoup de géopoliticiens. Pourtant les perturbations de l'environnement naturel engendrées par le progrès technique et la pollution, avec en particulier la destruction d'importantes zones forestières, l'accroissement du trou de la couche d'ozone, des changements climatiques, devraient exercer de nouvelles contraintes. Même si l'on ne sait à quelle échelle et dans quel délai. Les nombreuses réunions internationales, jusqu'au dernier Sommet de la Terre à Kyoto en 1997, convoquées pour traiter des atteintes à l'environnement et des mesures à prendre, permettent d'affirmer que l'espace physique redevient une dimension fondamentale des relations internationales ¹.

On se situe certes là à des décisions de principe adoptées pour limiter les agressions les plus dangereuses dans l'immédiat. La politique mondiale de l'environnement s'est matérialisée dans diverses déclarations d'intention et conventions signées par les États (« *on recense plus de 300 traités multilatéraux, plus de 900 traités bilatéraux, plus de 200 textes d'organisations internationales* » ²). Cependant, sauf dans les pays où le mouvement écologique tient une place active, on ne sait pas comment toutes ces dispositions seront appliquées. Rien ne dit que la concertation mise en place résistera à une réelle « *crise écologique* » du genre de celle que déclencherait la montée du niveau des mers de plusieurs centimètres, ou du genre de celle que provoquerait une sécheresse de grande amplitude. Parce que l'idée de la gestion solidaire du « *patrimoine commun de l'Humanité* », la Terre et son environnement, est encore trop éloignée de la réalité, elle ne saurait être tenue pour le changement effectif du paramètre physique de la configuration géopolitique.

[p. 113] Le niveau C2 reflète le paramètre du changement dans l'espace démographique. Il concerne le rythme de croissance de la population mondiale, de ses variantes possibles ; et corrélativement de la régulation ou non des déséquilibres démographiques régionaux, du contrôle, de l'arrêt ou du débordement des flux migratoires.

C3 apparaît comme le paramètre du changement dans l'espace diplomatico-stratégique. Le déclin de l'État par rapport au rôle grandissant d'autres acteurs est l'alternative la plus souvent annoncée. Néanmoins son maintien sous certaines conditions et surtout selon des modalités institutionnelles et dimensionnelles redéfinies est concevable. Rien ne permet de dire que toutes les volontés de puissance se sont effacées une fois pour toutes.

¹ Daniel Colard, *Les Relations internationales de 1945 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1997, p. 375-380.

² *Ibid.*, p. 382.

C4 résume le paramètre du changement dans l'espace économique. C'est celui de la réorganisation de l'économie mondiale qui s'entend soit comme la poursuite et l'approfondissement de l'intégration, en dépit de ses propres contradictions, soit comme la révision du modèle libéral sous la pression du néo-mercantilisme.

C5 représente le paramètre du changement dans l'espace symbolique. Il met en jeu les transformations des comportements idéologiques et mentaux. Aux considérations déjà faites quant à leur détermination, il convient d'ajouter, comme s'y essaie Jean-Paul Charnay, les enseignements de l'anthropologie. Cela permet de prendre en compte certains types de pesanteurs ou de déviations qui les limitent et les orientent ¹. Bien qu'il existe dans ce domaine, comme dans celui de la sociologie, une grande diversité d'approches qui donnent des interprétations assez divergentes, il serait possible d'envisager une anthropologie stratégique révélant notamment les sources d'inimitié, de conflictualité irréductibles qui partagent la planète ², de même, que des stratégies de prévention des conflits.

La réalité du changement touchant la configuration géopolitique mondiale dépend en fait de la convergence ou de la divergence de tous les paramètres identifiés, mais [p. 114] aussi de la manière dont elles s'effectuent dans le temps et dans l'espace. Comme ces deux catégories tendent à s'opposer, il y a peu de chances pour que le changement soit régulier et progressif, sans retours en arrière et sans blocages, et que tous les acteurs s'en accommodent.

La méthode proposée consiste alors à ne retenir comme plausibles que les configurations qui offrent une autoconsistance topologique. Il faut moins se préoccuper de savoir si elles représentent l'exacte réalité, que de s'attacher à les rendre heuristiques afin d'essayer de s'approcher de celle-ci.

[p. 115,116, 117,118, 119, notes de fin qui ont été converties en notes de bas de page, p. 120, sans texte, MB]

¹ Jean-Paul Charnay, *Stratégie générative. De l'anthropologie à la géopolitique*, Paris, PUF, 1992.

² *Ibid.*, p. 46. L'auteur écrit : « Ainsi, structurellement, l'anthropologie confirme le binôme stratégique de base : le postulat de la différence (la volonté de conserver la différence) induit une logique d'opposition virtuelle, pouvant devenir conflictuelle avec l'autre. »

[p. 121] *

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE

[Retour au sommaire](#)

En assimilant la géopolitique à une systémographie de l'espace mondial, il n'est pas question d'ajouter une nouvelle conception, solitaire et novatrice, des relations internationales. Il s'agit au contraire, en respectant les orientations de la géographie moderne, pour qui l'espace analysé est un système d'espaces, d'ouvrir comme perspective la mise en chantier d'une science politique de l'espace. Au niveau de l'acteur, ceci conduit à représenter son environnement pertinent et à comprendre sa perception dont découlent ses comportements stratégiques. Au niveau global, en considérant l'ensemble des acteurs, c'est toute leur configuration dialogique qu'il y a lieu d'essayer de rendre, ou de construire à partir des logiques spatiales discernables.

La conformité de chaque configuration représentée avec le paradigme énoncé, ainsi que sa cohérence propre, s'analysent toutes deux en termes d'autoconsistance topologique. Chacune suppose soit qu'une forme d'organisation ou de relation entre les unités en présence domine toutes les autres, soit qu'une ou des formes de coexistence d'acteurs aux capacités et aux intérêts très différents se mettent en place. La difficulté qu'il y a alors à représenter la complexité de chaque situation et des interactions dimensionnelles, fait qu'il vaut mieux ici, en suivant la prudence des historiens, parler de configurations contextuelles plutôt que de véritables modèles.

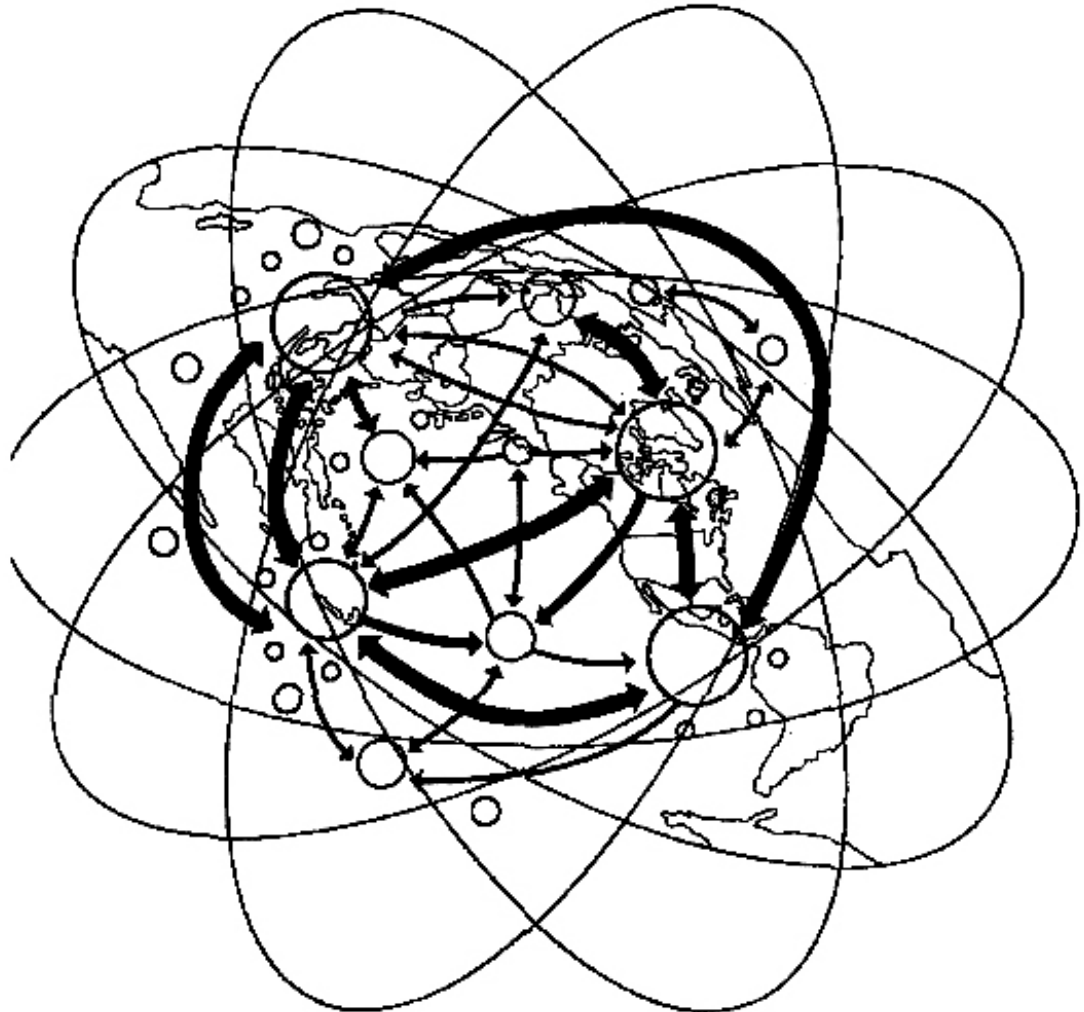
Enfin la carte, photographie abstraite de la complexité systémique, demeure un outil de prédilection. Certes, la pluralité des champs et des acteurs complique les modalités d'approche, mais on peut démultiplier les angles de vue. Les changements de projection sont susceptibles de figurer les changements du ou dans le système international. En faisant le tour des configurations on aura plus de [p. 122] chances d'approcher la réalité. Au fond on peut suivre cette définition ancienne mais heuristique de Gilles Deleuze et Félix Guattari : « *La carte est ouverte, elle est*

* [Les numéros de pages entre accolades réfèrent aux numéros de pages de l'édition de papier, MB.]

connectable dans toutes ses dimensions, d montable, renversable, susceptible de recevoir constamment des modifications. Elle peut  tre d chir e, renvers e, s'adapter   des montages de toute nature,  tre mise en chantier par un individu, un groupe, une formation sociale. On peut la dessiner sur un mur, la concevoir comme une  uvre d'art, la construire comme une action politique ou comme une m ditation. » (Gilles Deleuze et F lix Guattari, *Mille Plateaux*, op. cit., p. 20.) La configuration syst mique du monde peut ainsi  tre repr sent e par une carte   plans variables, rendant compte de la complexit  du monde.

LA CONFIGURATION SYST MIQUE :

Une constellation d'acteurs g opolitiquement situ s



[p. 123]

DEUXIÈME PARTIE

LES ESPACES DE LA GÉOPOLITIQUE

[Retour au sommaire](#)

[p. 124, sans texte]

[p. 125] *

INTRODUCTION

[Retour au sommaire](#)

Au début du XX^e siècle, les théories géopolitiques ont entretenu un rapport évident avec les politiques de puissance voire un rapport de sujétion. Les impérialismes installés et mûrissants, comme les impérialismes jeunes et expansionnistes, étaient alors en quête d'une rationalisation. La crainte du déclin pour les uns, la volonté de conquête pour les autres, exigeaient des certitudes. Celles-là ne font pas non plus défaut à la pensée scientifique et philosophique contemporaine. Les révolutions technique et scientifique ont rendu la science sûre d'elle. La mode philosophique est au causalisme. L'histoire de la société et de l'humanité a découvert, grâce à Marx, une « loi d'évolution irréversible » déterminée par les rapports de production. Pourquoi les relations interétatiques ne dépendraient-elles pas de règles précises gouvernant l'objet essentiel de leurs fluctuations, à savoir l'espace ou plus exactement le contrôle de l'espace ?

Ce climat intellectuel a influencé les géopoliticiens européens, les a confortés dans leur conviction que le sort des patries qu'ils servaient se trouvait lié à la configuration physique des États et des continents, à la lutte pour des territoires jugés vitaux. Le territoire en soi, quand bien d'autres facteurs entrent en ligne de compte, suffisait presque à tout expliquer. Il les transcendait tous, jusqu'à la culture, qui, dans une optique nationaliste, joue un rôle essentiel, dès l'instant qu'il en révèle l'extension mais aussi qu'il la conditionne. Selon l'expression de John Agnew et Stuart Corbridge, les géopoliticiens sont, [p. 126] en général, tombés dans la « *trappe du territoire* »¹. Et d'autres éminents analystes avec eux, tel Kenneth Waltz accusé de développer une conception trop absolue de l'État territorial².

Le succès des USA et du libéralisme sur l'URSS conforte ceux qui, à leur tour, fondent leurs analyses sur la primauté des rapports économiques. Ils sont enclins à réduire le monde à l'espace économique, au risque de tomber dans une autre « trappe », celle du marché. Certes il faut admettre que la puissance économique, dont

* [Les numéros de pages entre accolades réfèrent aux numéros de pages de l'édition de papier, MB.]

¹ John Agnew et Stuart Corbridge, *Mastering Space. Hegemony, Territory, and International Political Economy*, Londres et New York, Routledge, 1995, p. 78 à 100.

² *Ibid.*, p. 81.

le rôle historique, en temps de guerre comme en temps de paix, n'est plus à démontrer depuis le maître ouvrage de Paul Kennedy¹, apparaît plus que jamais comme la dimension déterminante de la vie internationale. L'expérience britannique au XIX^e siècle, celle des États-Unis dans la seconde moitié du XX^e siècle, prouvent que l'économie dominante exerce une influence considérable sur une longue période, même s'il n'est pas toujours évident de transformer la puissance économique en puissance militaire et politique. La croissance économique est de plus devenue un impératif majeur pour les sociétés contemporaines. L'efficacité des régimes politiques s'évalue plus que jamais en terme de produit national brut, bien que les statistiques officielles retiennent désormais des indicateurs qualitatifs, moins prosaïques, pour juger du bien être des populations.

La prise en compte, ou plus exactement la redécouverte de l'emprise de l'économie sur les affaires internationales, bien après Stuart Mill et Marx, s'est produite au moment où cette dernière s'essouffait dans les années soixante-dix. À la suite de la détérioration du système monétaire international et des crises pétrolières, on a pu craindre que la récession mondiale ait des conséquences néfastes sur les relations entre les États. Il en a découlé la résurgence d'une discipline spéciale de la science politique, l'économie politique internationale². Son objet, l'interaction du politique et de l'économique au niveau planétaire, a toujours divisé ses adeptes entre libéraux, marxistes et réalistes³. Cependant, avec la reconnaissance du succès du capitalisme et de son dynamisme, qui entretiennent l'image d'un monde sans frontières, les travaux se sont concentrés sur la maximisation individuelle de l'utilité et sur les mécanismes ou les modalités de l'échange. Ils ont laissé de côté les phénomènes de pouvoir, de domination pourtant loin d'être absents de la théorie économique. Cette dérive s'explique par une tendance au surdimensionnement de la globalisation qu'Elie Cohen s'est employé à critiquer⁴.

Celui-ci, qui définit la mondialisation comme « la convergence de trois mouvements : la libéralisation des échanges mondiaux, la déréglementation des économies nationales et la globalisation des grandes firmes industrielles et de services »⁵ montre que la notion même de globalisation fait problème, puisque les firmes proprement globales sont exceptionnelles. Contrairement à une opinion courante, « les firmes globales ont une géographie et une nationalité », insiste-t-il⁶. Un autre travers, lié à la dérive précédente, consiste à surestimer la capacité hégémonique de l'économie et sa vertu pacificatrice. Beaucoup de ceux qui voyaient, dans l'interdépendance engendrée par la mondialisation, la concrétisation de l'universalité reviennent maintenant de leurs illusions, au point de la rendre

¹ Paul Kennedy, *Naissance et déclin des grandes puissances*, Paris, Payot, 1989.

² Jeffrey A. Frieden et David A. Lake, *International Political Economy. Perspectives on Global Power and Wealth*, Londres et New York, Routledge, 1997, cf. l'introduction.

³ *Ibid.*

⁴ Elie Cohen, *La Tentation hexagonale. La souveraineté à l'épreuve de la mondialisation*, Paris, Fayard, 1996.

⁵ *Ibid.*, p. 15.

⁶ *Ibid.*, p. 66.

responsable de la mise en place d'une configuration chaotique¹. Il est vrai que l' largissement du march  n'entra ne pas une v ritable int gration des  tats et des soci t s. Il d place ou entra ne la reformulation de probl mes existants en cr ant un nouveau stress environnemental d'essence g o conomique et g osociale qui exacerbe la confrontation des autres dimensions de l'analyse g opolitique, telles que la d mographie, la culture ou les symboles.

Au tournant du si cle, c'est la question du lien social qui a plac  l' conomie au centre de la r flexion politique et l'espace  conomique au c ur de la r flexion g opolitique. La contrainte ext rieure engendre en effet une ins curit  individuelle profonde et sensibilise les opinions   la tr s faible marge de man uvre des politiques  cono-[p. 128] miques nationales. La mondialisation de l' conomie, mais aussi des m dias, entra ne la confrontation imm diate des soci t s, et la prise directe sur l'intimit  des autres ; tandis que le facteur d mographique, en raison de la modernisation de plusieurs masses humaines, est en passe d'exercer un « effet de levier » sans pr c dent sur les autres champs en bouleversant leurs structures. Comme le montre Pierre-No l Giraud, l'entr e sur la sc ne de l' conomie mondiale des pays   bas salaires et   capacit  technologique (PBSCT) tr s peupl s aura un impact consid rable sur la r partition de la richesse et de l'emploi, mais aussi du ch mage, entre les  tats et   l'int rieur de chacun d'entre eux². Un facteur ou un enjeu ne saurait   lui seul d terminer la vie politique du monde. Et la g opolitique des forces  conomiques, ou g o conomie, qui forme l'approche spatiale de la politique  conomique internationale, n'est pas isolable des autres espaces factoriels dont on peut pr senter les caract ristiques.

¹ Ignacio Ramonet, *G opolitique du chaos*, Paris, Galil e, 1997.

² Pierre-No l Giraud, *L'In galit  du monde.  conomie du monde contemporain*, Paris, Gallimard, 1996, cf. chapitre 6.

[p. 129] *

L'ESPACE DÉMO-POLITIQUE MONDIAL

[Retour au sommaire](#)

La configuration géopolitique du monde du XXI^e siècle sera, pour une large part, la résultante des transformations drastiques qui opèrent dans les rapports démographiques des grandes régions du monde. Ce n'est pas vraiment nouveau, mais on n'insistera jamais assez sur les enseignements de la démographie politique, souvent ignorés ou occultés ¹. L'évolution de la population mondiale a toujours eu un impact direct sur l'état des relations internationales.

La géopolitique du monde contemporain doit elle-même énormément aux courants migratoires nés des trop pleins humains du XIX^e siècle, mais également à la mise en place des populations au cours des siècles précédents. Il est possible que le monde s'oriente vers plus de coopération internationale, vers une interdépendance plus réelle et mieux gérée. On peut aussi penser que l'explosion récente de la population mondiale, plus encore que l'amplification des migrations internationales, va compliquer les rapports des peuples et des nations ². C'était la crainte d'Alfred

* [Les numéros de pages entre accolades réfèrent aux numéros de pages de l'édition de papier, MB.]

¹ Il existe depuis 1981 un Institut de démographie politique à Paris. Selon Gérard-François Dumont, son fondateur, la démographie politique a pour champ d'études « *les relations réciproques entre les problèmes de population et l'ensemble des problèmes de la cité* », in *Démographie politique*, Paris, Économica, APRD, 1982.

² « *La rapide croissance de la population mondiale pendant les siècles passés a augmenté la communication internationale, fait s'interpréter les cultures, accru la coopération internationale, et a tendu à transformer la race humaine entière en une seule communauté. Mais, elle a aussi, en augmentant les contacts entre des peuples de différentes cultures, accru les occasions de conflits entre les nations... Le monde est devenu moins stable et les tensions ont grandi...* », écrivait Quincy Wright, dans *A Study of War*, Chicago, University Press, 1942.

Sauvy qui redoutait, selon sa formule polémique, « *le retour des grandes invasions* »¹.

La démographie politique détermine aussi la position des États sur la grille des puissances, à certaines conditions. Celles-là mêmes, rappelle Hervé Le Bras, que Prevost-Paradol avait dégagées, et qui sont au nombre de [p. 130] deux : à savoir que ces États ont atteint le même niveau de développement, et que leurs populations respectives présentent des degrés d'homogénéité et de cohésion comparables². Cette double correspondance a été rarement vérifiée dans le passé mais elle pourrait devenir actuelle avec l'accession de certaines masses relativement homogènes à la modernité.

Du point de vue polémologique, Gaston Bouthoul a montré que la croissance démographique pouvait engendrer l'agressivité, l'impulsion belliqueuse. Le passé militaire de la France en serait l'archétype³. En ce début de XXI^e siècle, la croissance démographique accélérée des dernières décennies marque un ralentissement. Il est probable que vers 2050 la population de la planète ne dépassera pas les 9 milliards d'hommes, pour atteindre les 12 milliards d'individus à la fin de ce siècle (ce qui était, il n'y a que quelques années, l'hypothèse optimiste des Nations unies et contre 15 à 20 milliards, en 2100, au cas où la fécondité n'aurait pas diminué dans le tiers-monde⁴).

Cette croissance démographique rapide serait à l'origine, d'après Jean-Christophe Rufin, d'une sensation de malaise dans les pays développés. Sa conséquence ? Une « *mise en défense du Nord* », assise sur « *l'idéologie du limes* »⁵.

Les représentations démographiques sont souvent sources de phobies dont il faut se préserver. En dépit d'une inflexion, la démographie contemporaine annonce pourtant des déséquilibres démo-économiques et des effets de masse sans précédent. Dans ce domaine aussi la mondialisation exerce une influence de premier plan. Par

¹ Alfred Sauvy, *Mondes en marche*, Paris, Calmann-Lévy, 1982. Alfred Sauvy basait ses prédictions sur le bouclage serré et durable de l'Europe de l'Est. Par invasions, il entendait des flux migratoires lourds, mal contrôlés, sous forme d'infiltration, et par conséquent socialement et politiquement perturbateurs. Le terme apparaît impropre à Hervé Le Bras qui ne l'accepte que dans son acception militaire (cf. *Le Sol et le sang*, Paris, Éditions de l'Aube, 1994).

² Hervé Le Bras, « Guerre et population », in *La Puissance internationale*, sous la direction de Pascal Boniface, Dunod, Paris, 1994, p. 42-43.

³ Gaston Bouthoul écrivait sur la France des XVII^e et XVIII^e siècles : « *Les événements dominants de sa politique extérieure se résument en un certain nombre de tentatives d'expansion durement refoulées. Ces tentatives ont coïncidé chaque fois avec la "pointe" d'une période de prospérité et d'accroissement de sa population* », in *La Surpopulation*, Paris, Payot, 1964, p. 48.

⁴ Cf. *Le Monde des débats*, décembre 1993, Dossier Population, p. 8-9. Les rapports préparatoires à la Conférence internationale sur la Population, qui s'est tenue au Caire du 5 au 13 septembre 1994, constataient que « *la population mondiale a progressé de 1,57% seulement par an depuis 1980, après avoir pendant quinze ans, progressé au rythme annuel de 1,73%* ». Un taux de croissance d'environ 1,7% par an implique le doublement de la population en quarante ans environ, un taux de 2% un doublement tous les trente-cinq ans, un taux de 3% un doublement tous les vingt-trois ans. En fait, les projections démographiques sont incertaines. Les dernières analyses des Nations unies (mars 2000) révèlent que la population mondiale ne progresserait plus qu'à un rythme annuel de 1,3%, contre 2,1% à la fin des années soixante.

⁵ Jean-Christophe Rufin, *L'Empire et les nouveaux barbares*, Paris, Jean-Claude Lattès, 1991.

effet de démonstration, par l'accessibilité de plus en plus grande à tous les moyens de transport, elle stimule les flux migratoires à longue distance dans toutes les directions, entraînant des masses d'individus aux cultures les plus variées¹. Cela provoque une hétérogénéisation marquée des populations des pays d'accueil, États-Unis et Europe occidentale [p. 131] compris. Cela occasionne partout de graves problèmes de cohabitation, de cohésion sociale, au point que l'on peut se demander avec Alain Touraine si les deux seules formes spatiales engendrées par la mondialisation, comme stade ultime de la modernité, ou en tout cas exacerbées par elle, ne sont pas le marché et le *ghetto*².

Démographie et puissance : une relation aléatoire

[Retour au sommaire](#)

Le nombre d'habitants, parce qu'il permet les comparaisons, parce qu'il commande toute une psychologie sociale, politique et militaire, joue un rôle central dans les relations internationales. Sa grandeur rassurait sans doute les hommes politiques qui, de Napoléon à Mao, envisageaient la guerre avec sérénité³. Pourtant le gigantisme démographique lui-même n'exerce pas un effet dissuasif total. Certes la Chine n'a guère eu à redouter une guerre d'invasion, malgré l'occupation japonaise, et les puissances coloniales, à l'apogée de leur expansion, ont renoncé à l'envahir. Mais les masses indiennes ont bien été dominées par l'Empire britannique⁴. Un siècle plus tard, l'explosion démographique des pays colonisés allait néanmoins mettre en cause la solidité du lien de sujétion, hypothéquant l'intérêt économique des métropoles. Pour Gaston Bouthoul elle justifia et rendit inéluctable la décolonisation⁵.

La loi du nombre reste contingente et limitée dans ses implications politiques. L'histoire parallèle et antagonique de la France et de l'Allemagne, au cours des cent dernières années, l'illustre assez bien. Elle a été apparemment modulée, voire dictée, par les courbes de croissance démographique et industrielle nationales. Le face-à-face

¹ Jean-Claude Chesnais, *Le Crépuscule de l'Occident. Démographie et politique*, Paris, Robert Laffont, 1995.

² Alain Touraine, *Critique de la modernité*, Paris, Fayard, 1992, p. 209. À en croire Emmanuel Todd (*Le Destin des immigrés. Assimilation et ségrégation dans les démocraties occidentales*, Paris, Le Seuil, 1994), la France serait le seul État qui échapperait aux effets néfastes de cette hétérogénéisation, où la racialisation des rapports sociaux n'existerait pas. Cet auteur met cela au crédit de sa culture égalitaire. Mais, la naturalisation équivaut-elle vraiment à l'assimilation ?

³ L'on prête souvent à Napoléon cette phrase : « *J'ai cent mille hommes de rente.* » Quant à Mao Tse Toung et aux dirigeants chinois, ils ont fait valoir qu'en cas de conflit, deux ou trois centaines de millions de morts ne mettraient pas fin à l'existence du peuple chinois.

⁴ Grâce à seulement six mille soldats et fonctionnaires indique Hervé Le Bras (*Cf. Guerre et population, op. cit.*, p. 42).

⁵ Gaston Bouthoul, *La Surpopulation, op. cit.*

franco-allemand a connu de ce fait un singulier renversement de situations. La France populeuse, économiquement avancée, remarquablement administrée et unie par [p. 132] la Monarchie, la Première République et l'Empire, a dicté sa loi à une Allemagne éclatée en plusieurs États, rendue exsangue par la saignée démographique de la guerre de Trente Ans, jusqu'au début du XIX^e siècle. À partir des années 1860-1870, une inversion s'est produite. C'est l'Allemagne qui grossit, s'industrialise, prend une avance technique, se soude politiquement et devient sûre d'elle-même. Alors que la France se recroqueville, voit son économie stagner, chute dans l'instabilité politique. La crainte du voisin saute la barrière. Cet exemple pertinent est exceptionnel, soutient Hervé Le Bras. Il correspond à un duel limité au conflit de 1870 (mais le démographe néglige le fait qu'en 1940, malgré ses alliances, la France s'est retrouvée seule face à l'Allemagne) entre deux États ayant connu la révolution industrielle et pendant que se déroulait le cycle des guerres de masse (commencé en 1789), qui s'achève avec l'ère atomique (1945). Mais ne confirme-t-il pas, dans le même temps, que l'accession des masses à la modernité donne l'avantage au nombre ?

L'histoire du XIX^e siècle porte la trace d'une Europe dominatrice qui peupla l'Amérique. La corrélation entre elle et l'essor démographique du Vieux Continent est pertinente. En sera-t-il de même avec l'Asie au XXI^e siècle ? On serait tenté de le croire. Les grands équilibres régionaux de population se modifient dans un sens diamétralement opposé à celui des deux derniers siècles qui ont vu croître la population européenne de 185 millions en 1800, à 401 en 1900, et à 534 en 1940. Cela alors que les populations extra-européennes ont progressé aux mêmes dates de 661 millions, à 1006 et 1406 millions. Ainsi la race blanche a quadruplé entre 1800 et 1940 alors que les autres avaient seulement doublé. Pour Gaston Bouthoul, « *c'est là que réside l'explication du fait que l'Europe a été, durant cette période, le cœur géométrique des conflits armés, et les Blancs les plus belliqueux des hommes* »¹.

En tout état de cause, le bouleversement de l'état démographique planétaire ne peut aller sans conséquence sur le [p. 133] système international. Il faudra compter avec l'avènement des puissances asiatiques bien que la Chine, en contact avec l'Occident mais trop fermée sur elle-même, n'ait pas pesé lourd dans l'histoire mondiale de ces derniers siècles.

¹ *Ibid.*

Les défis de la démographie mondiale

[Retour au sommaire](#)

En dépit de la baisse de la fécondité dans une grande partie du tiers-monde, les différentiels démographiques de la seconde moitié du XX^e siècle ont induit des changements très lourds dans la répartition en nombre et par âges de la population. Même si les nouveaux déséquilibres sont moins considérables que prévus, ils apparaissent gigantesques : en 2050, sur 9 milliards d'humains, près de 5,2 vivront en Asie, 1,8 en Afrique, 809 millions en Amérique latine, 623 millions en Europe, 392 millions en Amérique du Nord et 46 millions en Océanie. L'inertie des phénomènes démographiques est si puissante que la modification des comportements natalistes, si elle se trouve confirmée pour les pays en voie de développement, n'empêchera pas le remodelage complet de la carte démographique mondiale. Le ralentissement notable de la croissance de ces pays n'interviendra qu'au milieu de ce siècle.

Du point de vue géopolitique, des conséquences prévisibles et imprévisibles vont en découler, d'autant plus inédites parfois que l'insistance apportée au risque de « surpopulation mondiale », provoquée par l'accroissement démographique du tiers-monde, a escamoté trop souvent l'effondrement des populations des régions industrialisées, en particulier de l'Europe occidentale. Pour la première fois dans son histoire, cette région va compter, dans une vingtaine d'années, deux fois plus de personnes âgées que d'enfants ! On ne saurait trop présumer quels comportements politiques cette situation va engendrer.

[p. 134] **Le bouleversement de la carte démographique mondiale**

Quels que soient les changements positifs enregistrés ces dernières années, les trajectoires divergentes des régions du globe auront entraîné des mutations remarquables selon deux directions principales.

Leurs faibles densités ont pendant longtemps laissé croire que les États africains et américains pourraient supporter sans problèmes majeurs l'accroissement effréné de leurs populations. Jusque vers la fin des années soixante-dix, l'Amérique tropicale a enregistré le plus fort taux d'accroissement naturel, avant que l'Afrique ne la dépasse grâce à une augmentation de sa fécondité et à une baisse de sa mortalité infantile¹. La population africaine aura doublé en vingt-cinq ans, passant de 400 millions en 1976 à

¹ Pour les démographes, l'Afrique est un cas aberrant, en ce sens que contrairement à ce qui s'est passé ailleurs, l'amélioration des conditions de vie et les progrès de l'éducation n'ont pas entraîné une baisse de la natalité. Au moins jusqu'aux signes positifs les plus récents.

plus de 800 millions en 2000. Elle franchira le cap du milliard de personnes entre 2010 et 2020.

Dans ces deux continents, la disponibilité de l'espace agricole a révélé ses limites, et les migrations massives vers les grandes agglomérations ont démesurément aggravé les conditions de vie. Avec des taux de natalité qui ont atteint ou dépassé les 35% et ont provoqué l'augmentation de la population d'un quart ou d'un tiers tous les dix ans, bien des vides ont été comblés. L'Afrique apparaît comme le cas le plus impressionnant, dans sa partie sub-saharienne notamment ¹. Là, seulement 4% des terres sont cultivées et souvent suroccupées ². Le déficit alimentaire déjà grave va prendre des proportions considérables ³. Et comme partout dans le tiers-monde, l'explosion urbaine rend la situation assez désespérée pour que des dirigeants africains s'en remettent à l'épidémie du sida pour la soulager ... ⁴ Ce qui est, peut-être, en train de se produire ⁵.

À la fin de l'an 2000, six hommes sur dix vivront sur la façade orientale et méridionale de l'Asie. Aux deux États milliardaires (Chine et Inde), s'agrégeront quatre autres ayant largement dépassé la centaine de millions d'habi-[p. 135] tants (Bangladesh, Indonésie, Japon et Pakistan). Certains autres ne seront plus très loin de ce seuil : Philippines, Thaïlande et Viêt-Nam. Il est frappant de constater qu'aucun État européen ne leur sera comparable, puisque le plus peuplé de ces derniers comptera tout juste 80 millions d'habitants. Démographiquement, le Vieux Monde aura complètement basculé vers l'Asie. Cela ne pourra aller sans conséquences politiques. L'Europe qui représentait 18% de la population mondiale en 1920, et encore 12% en 1975, n'en représentera plus que 8,8%. Le décalage va se creuser également au détriment de l'Amérique du Nord, qui comptera moins d'habitants que les seuls archipels du Sud-Est asiatique réunis.

De toujours, l'Asie des Moussons a porté les plus grandes foules humaines, mais la dichotomie grandissante est la résultante de deux mouvements naturels contraires. Depuis les années 1968-1969, l'ensemble des pays industrialisés connaît une baisse de la fécondité, particulièrement marquée en Europe. L'ampleur du phénomène est devenue telle que dans la quasi totalité de ces pays, le renouvellement des générations ne s'opère plus. À l'Ouest, surtout, la déflation démographique bat son plein. Le record y a été détenu longtemps par l'Allemagne (son indice de fécondité étant tombé à 1,39 en 1977) avant qu'elle soit supplantée par l'Italie (1,33 en 1988), et maintenant par l'Espagne (1,07 en 1999). Ces trois pays, mais d'autres aussi comme la Russie, traversent une phase de décroissance. Au-delà des mers, les pays européens et le Japon connaissent le même phénomène.

¹ Claude Albagli, « L'Afrique noire est-elle sous ou surpeuplée ? », *tiers-monde. Controverses et réalités* (sous la direction de Sylvie Brunel), Paris, Économica, 1987, p. 160-166.

² Selon Claude Albagli, *ibid.*, p. 164 : « Aujourd'hui déjà, le déficit vivrier moyen est de l'ordre de 20% des besoins. La projection des tendances de la dernière décennie devrait le faire passer à 30% à la fin du siècle pour une population doublée. »

³ *Ibid.*

⁴ Guy Erzlich, « Sida en Afrique. La mort, la vie », *Le Monde*, 16 février 1994.

⁵ Laurent Carroué, « Le sida ronge l'Afrique », *Alternatives économiques*, n° 178, février 2000.

Les démographes et les sociologues se sont penchés sur les causes de cette rétraction humaine : environnement socio-économique, travail de la femme, généralisation des moyens contraceptifs, changement culturel, etc. Pierre Chaunu parle d'implosion démographique, sans doute pour éviter l'expression de « suicide collectif ».

En Asie de l'Est et du Sud, la trajectoire démographique reste tout autre. Certes la Chine a voulu une ter-[p. 136] rible politique de limitation des naissances aux résultats de plus en plus tangibles. Toutefois les autorités chinoises admettent que l'objectif initial consistant à limiter la population à 1,2 milliard sera difficile à tenir... Ce qui vaut d'ores et déjà à la Chine de lourds excédents de main-d'œuvre, notamment dans les campagnes où il n'est pas sûr que toutes les naissances soient enregistrées. Dans vingt ans cet État ne sera plus la première puissance démographique du monde puisqu'il aura été dépassé par l'Inde, qui comptera entre 1,3 et 1,4 milliard d'habitants.

Vieux Nord et Jeune Sud

La structure des pyramides des âges porte la marque des grandes épreuves subies et nous renseigne sur la vitalité et la vulnérabilité des différents États. Elle montre en particulier que la montée des jeunes reste l'affaire des pays du Sud où les moins de quinze ans représentent presque la moitié de la population totale, contre un quart ou un peu plus dans les États industrialisés¹. Avec leurs pyramides inversées, le Nord et surtout l'Europe opposent leur forte maturité, ce qui est un euphémisme, à la jeunesse de l'Asie et à la grande juvénilité de l'Afrique et de l'Amérique du Sud. Le déséquilibre induit par le différentiel des natalités appelle plus d'interrogations encore et alimente plus d'incertitudes que celui des taux de croissance.

En premier lieu, se pose la question de la répartition et de l'occupation de la force de travail dont on remarque l'enflure considérable des effectifs dans toutes les nations du tiers-monde². Au moment où les systèmes économiques ne sont plus ces énormes consommateurs d'hommes jeunes qu'était, par exemple, l'Empire chinois³. Au moment aussi où l'Occident n'est plus un grand recruteur de travailleurs à bon marché, au moins le temps qu'il absorbe son reliquat de jeunesse. Au terme de quoi il pourrait préférer à nouveau faire l'économie de ses jeunes et solliciter la main-d'œuvre

¹ « De même, précisait récemment Jean-Claude Chesnais, en Amérique latine, le groupe d'âges 15-24 ans comptait 39 millions de personnes en 1960 et 74 millions en 1980 ; il en aura 101 millions en l'an 2000 et 120 millions en l'an 2020. En Afrique dès l'an 2000 l'effectif correspondant passe à 170 millions et vingt ans plus tard à 300 millions, soit 2,5 fois plus qu'en Amérique latine et 4 à 5 fois plus que pour le continent européen pris dans son ensemble ! En Afrique, on compte, en effet, en 1990, 9 enfants de moins de 15 ans pour une personne âgée de plus de 60 ans, alors qu'en Europe, les deux groupes d'âges ont un poids comparable », *op. cit.*

² Cf. l'article de J.-N. Ypsilantis, E. Denti et Ph. Bourdier de Carbon, publié dans la revue *Population* de janvier-février 1980 et reproduit dans *Problèmes économiques*, n° 1679 du 25 juin 1980 sous le titre : « L'Évolution de la main-d'œuvre dans le monde de 1950 à l'An 2000 ».

³ Gaston Bouthoul, *La Surpopulation*, *op. cit.*, p. 218.

allogène, à [p. 137] condition encore que son économie ait conservé suffisamment de dynamisme. Ce qui est une hypothèse incertaine quand la société dans son ensemble cherche refuge dans la retraite ¹. Ensuite, l'effort d'industrialisation accompli depuis quelques décennies par nombre de pays en voie de développement est assez productif pour précariser des secteurs importants de l'industrie européenne ou nord-américaine. Mais il laisse à la traîne pour cause d'inertie démographique un surplus en augmentation d'hommes jeunes.

En second lieu, aux dires des polémologues, ce surplus génère une forte agressivité, notamment quand il s'accompagne d'une supériorité technique. Mais même en l'absence de cette dernière, l'abondance des jeunes rend les États sûrs d'eux-mêmes. La longueur de la guerre Iran-Irak, la plus meurtrière depuis le dernier grand conflit mondial, est peut-être le signe avant-coureur de cette effervescence guerrière qui pourrait se transporter d'Europe en Asie, à la suite du déplacement de l'éruption démographique comme le pressentait Gaston Bouthoul ².

Les différentiels et les fronts démographiques

[Retour au sommaire](#)

Les contrastes démographiques risquent de rendre inéluctable sinon la lutte pour l'espace, car les rapports de l'Homme à la terre nourricière ont changé, du moins celle pour la survie économique. Avec comme enjeux prédestinés les territoires faiblement occupés et contigus aux foyers humains les plus surchargés ³. On pense à la Sibérie face à la Chine et à l'Australie face à l'Asie des Moussons. Cependant, la quantité fantastique des candidats au départ dégagee par le progrès technique, aussi médiocre soit-il dans les pays les plus pauvres, et la commodité des transports que lui-même autorise, laissent augurer des migrations massives à longue distance. Avec ce que l'on observe aujourd'hui, il semble que le déversement ait [p. 138] commencé, à une échelle parfois importante, particulièrement entre le Mexique et les États-Unis. Mais, il n'a rien de comparable avec l'amplitude qu'il pourrait être appelé à connaître dans le futur, sous l'allure d'exodes plus ou moins massifs, de migrations pacifiques ou d'aventures guerrières ⁴.

Selon Jean-Christophe Rufin, c'est justement pour écarter ce risque que les pays industrialisés auraient déjà consommé leur rupture culturelle complète avec le Sud. La notion de *limes* que ce dernier emprunte à la réalité spatio-politique de l'Empire romain montre que la démarcation Nord-Sud sépare désormais deux mondes étrangers l'un à l'autre. Ce *limes* correspond à une zone plus ou moins large selon

¹ Alfred Sauvy, *op. cit.*, p. 114.

² Gaston Bouthoul, *op. cit.*, p. 232-233.

³ Alfred Sauvy, *L'Europe submergée*, Paris, Dunod, 1987.

⁴ *Ibid.*

qu'elle englobe ou non des États-tampons. Sur certains de ses secteurs, les pressions démographiques seront bientôt tellement fortes qu'elles les apparenteront à des fronts. C'est vrai entre les deux rivages de la Méditerranée et tout au long de la frontière sud de la Russie. Entre l'Europe et l'Afrique, le fossé s'est creusé pour des raisons politiques et culturelles¹. Les anciens liens se sont distendus tandis que s'exprime une appréhension de plus en plus véhémente des Européens face aux remous religieux du Maghreb et au spectre démographique de toute l'Afrique sur laquelle ils n'ont plus aucune prise. La fracture méditerranéenne apparaît inquiétante pour la paix².

Ceci étant, les tensions démo-politiques du monde ne seront certainement pas aussi simples. Les expansionnismes obligés par le non-développement pourraient ouvrir des conflits dans les régions du Sud. L'Europe elle-même, qui n'a toujours pas arrêté de stratégie commune en matière d'immigration, ne se trouve pas à l'abri de perturbations internes graves maintenant que le verrou soviétique a sauté.

L'élargissement à l'Est pourrait s'accompagner alors d'une politique des populations et de l'emploi qui donnerait la priorité au traitement des excédents est-européens [p. 139] de population active, susceptibles de pallier le déficit à venir des populations ouest-européennes vieillissantes. Mais rien ne laisse entrevoir que les États européens ne continueront pas de réagir en ordre dispersé³.

Le défi démographique sera-t-il déstabilisateur ou unificateur ? Sans doute les deux à la fois. De toute évidence jamais l'humanité n'a connu de déséquilibres aussi grands. Outre tous les conflits potentiels qu'ils portent en eux, c'est l'impact final qu'ils auront sur les systèmes de valeurs et les croyances qui sera fondamental, car ces derniers sont plus déterminés par le contexte social et géopolitique que l'on ne le reconnaît généralement.

¹ Jean-Christophe Rufin, *op. cit.*, p. 152-154. Ces raisons sont, d'une part, l'homogénéisation de l'Europe et le rapprochement politique et économique de ses zones Nord et Sud, et d'autre part, la détérioration des relations franco-maghrébines, l'émergence du fondamentalisme musulman en Afrique du Nord.

² Jean-Claude Chesnais *Le Crépuscule de l'Occident*, *op. cit.*, cf. chap. 11, « La fracture méditerranéenne et les grandes migrations de demain ».

³ Comme l'a montré l'ajournement *sine die*, le 25 janvier 1994, de l'accord de Schengen, justifié par des raisons techniques qui en cachaient des plus graves et des plus durables. Malgré le redémarrage de cet accord au printemps 1995, bien des réticences subsistent et il est constamment sous la menace d'une nouvelle suspension.

Les États-continentaux à l'épreuve des réalités humaines

[Retour au sommaire](#)

Toutes les populations, mais beaucoup plus les masses que les petits peuples, sont parcourues par des lignes de clivage dont le nombre et la netteté attestent du degré d'hétérogénéité. La sociologie contemporaine s'est beaucoup attachée à l'étude des classes sociales, des groupes socio-économiques et aux conflits qui peuvent les opposer. Des travaux ont permis de préciser les degrés d'intégration, les changements sociaux, la force du consensus dans les sociétés modernes et archaïques. Sans nier les clivages que la différenciation sociale est susceptible d'engendrer, l'expérience montre que ce sont les césures d'ordre ethno-culturel qui font courir à la communauté étatique les plus gros risques de dislocation.

D'une certaine façon on a souvent fait fausse route. La lutte des classes, quand elle fut absolument identifiée, n'a jamais, en matière de conflits internationaux, provoqué le passage à l'ennemi. Même quand elle se réclamait de la révolution socialiste, de l'intégralité ou d'une partie de la classe exploitée. En revanche, l'Histoire fourmille d'exemples de minorités nationales se révoltant unanime-[p. 140] ment, à l'occasion d'une défaite militaire, contre l'État ou contre l'Empire auquel elles avaient été incorporées. La lutte des classes a toujours cédé le pas à l'Union sacrée. L'opposition ethnique est bien moins réductible. Elle l'est quelquefois par la force, plutôt par le temps à la suite d'une longue homogénéisation culturelle.

À une échelle bien plus modeste que celle des États-continentaux la question basque est un bon exemple de cette primauté du fait ethno-culturel sur les rapports économiques¹. Au plan économique, le Pays basque n'a pas eu à pâtir de son appartenance à l'Espagne. Au contraire, son intégration a concouru à enrichir la région qui était jusqu'aux années cinquante avec la Catalogne les deux seules industrialisées de tout le pays. L'enrichissement du Pays basque date de la révolution industrielle ; il a bâti sa fortune sur la fonte et l'acier. À la métallurgie se sont additionnées l'industrie papetière et la chimie. Cette région représentait au début du XX^e siècle l'atelier d'une Espagne dans laquelle elle écoulait ses produits et s'approvisionnait à bon compte. Tandis qu'à l'autre bout des Pyrénées, la Catalogne

¹ Dans sa mise au point sur le séparatisme basque, Pierre Létamendia (*Nationalismes au Pays basque*, Maison des Pays ibériques, Bordeaux, Presses universitaires, 1987) date l'émergence du nationalisme basque de 1895, même s'il a pu prendre racines dans les guerres Carlistes du XIX^e siècle. Selon lui, « le nationalisme basque a ainsi beaucoup souffert d'être né dans une société qui sur le plan culturel était largement débasquée. Réaction d'un groupe ethnique et social, menacé par le changement économique, l'immigration espagnole et le développement de la culture de masse, le nationalisme basque doit combattre le fait espagnol, puis ultérieurement le fait français en cherchant d'autres références que la seule identité basque menacée » (p. 52).

asseyait sa r ussite sur le textile, le reste de l'Espagne stagnait dans sa ruralit  somnolente g r e par les ma tres de la terre. Le r sultat, en  conomie de march ,  tait in vitable : le capitalisme espagnol ne se d veloppait pas. En Espagne, le capitalisme fut donc basque ou catalan. Depuis les ann es soixante, les autorit s madril nes ont entrepris un r  quilibrage r gional gr ce   l'intervention dynamique de l' tat et   l'afflux massif de capitaux  trangers. De nouveaux p les de d veloppement pars ment le territoire. Il n'en demeure pas moins que les provinces basques disposent toujours, avec Barcelone et Madrid, du plus haut niveau de revenu par habitant.

Contrairement au sch ma centre/p riph rie, d'essence marxiste, trop syst matiquement appliqu  pendant longtemps   toutes les formes de dissensions nationales ou r gionales, la revendication ind pendantiste n'a pas dans ce cas de justification  conomique. Comme elle [p. 141] n'en avait gu re non plus d'ailleurs dans celui des r publiques p riph riques de l'ex-URSS, la Russie ayant plus qu'  son tour fait des concessions  conomiques sur lesquelles les partisans du recentrage russe ont d cid  de revenir. Le s paratisme basque appara t bien d'essence culturelle. Dans sa version la plus radicale, il s'agit quasiment d'une r pulsion envers tout ce qui est Castillan et d'un rejet atavique du pouvoir de Madrid, source d'une violence en spirale qui se fonde en provoquant celle de l' tat qui doit la combattre au nom des valeurs d mocratiques. En Russie maintenant, l'ethnisme menace de la m me fa on l'int grit  de la R publique f d rative.

L'exacerbation des particularismes fissure donc l' difice  tatique de fa on bien plus tangible que les mouvements sociaux. Ce th me r current soul ve la question de l' volution int rieure des entit s multiculturelles et du devenir de leur comportement diplomatique n cessairement influenc  par la premi re.

Les  tats-Unis : h t rog n isation et changement culturel

[Retour au sommaire](#)

En raison m me du tr s faible peuplement autochtone des territoires qui allaient donner l'assise aux  tats de l'Union, la population am ricaine forme un conglom rat de races et d'ethnies d'origines g ographiques vari es. Les descendants des Europ ens, venus les plus nombreux, d tiennent toujours largement la majorit  malgr  l'excroissance r cente des minorit s hispano-am ricaines et asiatiques qui, derri re les Noirs, constituent deux groupes importants ¹.

En dehors du probl me noir, non enti rement r solu, le rassemblement de toutes ces populations sur le sol am ricain n'a pas entra n  de tensions graves, de clivages

¹ La composition ethno-culturelle de la population des  tats-Unis. *Source* : *Population profile of the United States : 1980 (US Department of Commerce)*.

irr ductibles ou de paralysie politique. En d pit du mauvais fonctionnement du *melting-pot*, caract ris  par [p. 142] les ethnicit s r surgentes parmi la population blanche dans les ann es soixante ¹ les immigrants ou leurs descendants ont adopt  une mani re bien am ricaine de vivre, et la langue anglaise comme langue unique ². En fin de compte l'am ricanisation a consist    se rapprocher au plus pr s du mod le culturel anglo-saxon. Cependant, depuis que les structures de l'immigration  tasunienne ont chang , une h t rog n sation de la population est en cours. Dans la d cennie 1960-1970 le flux d'immigrants europ ens ne repr sentait plus que moins de 40% du flux total, et dans la suivante, moins de 30%. En 1987, 11,2%, contre 41,27%   l'Asie et   l'Am rique latine chacune respectivement ³.

L'arriv e massive de Latino-Am ricains et d'Asiatiques a relanc  le d bat sur l'immigration aux  tats-Unis. Il est   pr voir un changement dans leur composition ethnique ⁴ une int gration plus longue et plus incompl te des nouveaux venus, et une nouvelle culture am ricaine qui d focalisera un peu plus encore la politique ext rieure am ricaine de l'Europe vers l'Am rique du Sud et l'Asie.

L'h t rog n sation de la population am ricaine : tensions ethniques nouvelles et changement culturel

La premi re immigration, hormis quelques milliers de Fran ais et de Hollandais, fut fondamentalement britannique et le demeura jusqu'en 1850. Aux Britanniques se joignirent entre 1850 et 1880 les Allemands et les Scandinaves. Ainsi se constitua le « old stock » repr sent , malgr  un fort contingent Irlandais, par les Wasps.   partir de 1890, les Britanniques ne forment plus la majorit  des immigrants parmi lesquels la masse des Slaves et des M diterran ens, Italiens principalement, devient pr pond rante. Les Asiatiques, Japonais et surtout Chinois, entrent en nombre aussi aux  tats-Unis. La crainte des citoyens d'origine anglo-saxonne d' tre submerg s amena le vote de lois tr s restrictives   l'encontre de l'immigration chinoise d s 1882 et japonaise d s 1904. D'autres lois de 1917, 1921, 1924 et 1928, tendirent   pr server l'homog n it  relative du peuplement, au moyen de l'instauration de « quotas ». Depuis 1965, ceux-ci ont  t  supprim s. Toute discrimination d'ordre ethnique ou g ographique est officiellement proscrite. Le pluralisme appara t la marque de l'immigration aux  tats-Unis. Les arrivants d'origine asiatique ont  t  particuli rement nombreux ces derni res ann es, encourag s par la politique du

¹ Nathan Glazer et Daniel Moynihan, *Beyond the Melting Pot. The Negroes, Puerto-Ricans, Jews, Italians and Irish of New York City*, New York, The Mit Press, 1968.

² John Fishman, *Language Loyalty in the United States*, New York, La Haye, Mouton and Co, 1966.

³ Andr  Kaspi, « Le d bat sur l'immigration aux  tats-Unis », Paris, *Politique  trang re*, troisi me trimestre 1990.

⁴ *Ibid.* : « Si les courants d'immigration ne changent pas d'ici 2080 et que les taux de fertilit  restent identiques, les Am ricains seront alors, dans leur majorit , des Noirs, d'origine hispanique ou noire et des Jaunes. »

Président Carter favorable aux réfugiés d'Indochine. Le contingent des résidents asiatiques a donc pu augmenter au même rythme que les autres groupes ¹.

L'ascension la plus remarquable est celle de la minorité latino-américaine, dont le recensement officiel est très en dessous du nombre réel des individus installés dans l'Union. Outre les Portoricains, régulièrement admis puisque citoyens d'un État associé à la Fédération, pénètrent clandestinement sur le territoire depuis plusieurs années de très nombreux Mexicains (près de 2 000 par jour) qui viennent chercher du travail dans les États du Sud-Ouest principalement. Aux Portoricains et aux Chicanos s'ajoutent de nombreux Caraïbes et Sud-Américains qui prolongent leur séjour bien au-delà des limites qui leur sont imparties par leurs visas pour former une masse de presque vingt millions d'hispanisants au début des années quatre-vingt ². Les statistiques officielles ont d'abord contesté cette évaluation faite par des journalistes, qui placeraient le groupe hispanophone en tête des minorités, puis ont admis l'entrée annuelle d'environ 500 000 illégaux ces dernières années, mais qui ne comptent pas que des Hispaniques.

Le gonflement numérique des nouvelles minorités menacerait-il alors plus l'équilibre social et politique des États-Unis que ne l'a fait la minorité noire ? Les observations sont assez contradictoires. D'un côté, on peut penser que les derniers arrivants adopteront, comme les Noirs, le modèle culturel anglo-saxon qui se modifie lui-même sous [p. 144] l'impact de deux forces. La culture traditionnelle subit l'empreinte des cultures minoritaires, « *bien que les mass media, aux mains de groupes puissants, Wasps dans leur très grande majorité, jouent par ailleurs en faveur d'une homogénéisation culturelle qui menace indistinctement toutes les cultures d'expression et de création, au bénéfice, si l'on ose dire, d'une consommation passive* » ³. Cette transformation serait particulièrement sensible dans le domaine religieux ⁴. Puis, les technologies, les communications modernes, la publicité infèrent une autre métamorphose qui est la création d'un style culturel technomorphe, moins américain que mondialiste, mais qui trouve aux États-Unis son milieu de prédilection.

Beaucoup de choses ont été écrites sur la communauté noire et sur la place qui lui échoit dans la société américaine, comme sur le rôle qu'elle joue dans la vie politique et sociale du pays. Il n'y a pas lieu ici de reconsidérer toute sa problématique. On se contentera seulement de rappeler que le militantisme noir des années soixante et les émeutes qui soulevèrent les ghettos surprisent les Américains et firent penser à une révolte avec risque de sécession. Pourtant, celle-ci n'eut pas lieu. En vérité, les Noirs

¹ En 1970, vivaient aux États-Unis 600 000 Japonais, 435 000 Chinois, 350 000 Philippins et près de 700 000 autres personnes des îles du Pacifique et de Corée. Les Japonais étaient 707 000 et les Chinois 806 000 en 1980. Les Coréens ont vu leur nombre passer de 70 000 en 1970 à 750 000 en 1990.

² Cf. *Time Magazine*, 16 octobre 1978, et *Le Monde diplomatique*, décembre 1981.

³ J. Cazemajou et J.-P. Martin, *La Crise du melting-pot. Ethnicité et identité aux États-Unis de Kennedy à Reagan*, Paris, Aubier-Montaigne, 1983.

⁴ « Une sorte de "religion nationale" s'est développée à la fois par un affaiblissement des différences entre les trois plus grandes confessions religieuses et par l'insistance sur un modèle moral et spirituel qui soutient les valeurs de la société américaine », *ibid.*

ont plus cherch    s'int grer   la soci t  am ricaine qu'  s'en retrancher. « *Il fallait dans un premier temps structurer la communaut  noire, l'organiser et lui permettre ensuite de n gocier avec le reste de la soci t  am ricaine   partir d'une position de force. Ce pari a  t , dans une large mesure, gagn .* »¹ Gr ce notamment aux grands programmes sociaux du pouvoir f d ral, le niveau de vie des Noirs s'est am lior  au cours des vingt derni res ann es.

Toutefois, des jugements r cents sont plus d sabus s, tel celui de J. Klein : « Le sentiment qu'on a, c'est que l'on a tout essay  et que rien ne marche. [...] les Noirs sont terriblement d c s et furieux de voir que leur situation a si peu chang  [...]. »² Ne leur faut-il pas maintenant rivaliser avec les Hispaniques, les Cor ens ? De nouvelles tensions, de nouveaux conflits pourraient  clater.

[p. 145] Le d fi majeur tient surtout au dynamisme d mographique de la minorit  hispano-am ricaine qui r ussit de mieux en mieux   faire admettre sa personnalit  culturelle. Sur le terrain, dans le Sud-Ouest des  tats-Unis de pr f rence, le bilinguisme entre dans les faits. Au niveau des m dias, mais aussi de l'enseignement. Depuis la loi de 1972, l'*American Ethnic Heritage Act* a impos  l'obligation th orique pour chaque institution scolaire de dispenser   ses  l ves un enseignement dans la culture propre   chaque groupe ethnique repr sent  dans la communaut  scolaire concern e³. Toutes les minorit s culturelles sont concern es, mais les Hispaniques, avec les Chinois, sont les plus enclins et les plus   m me de profiter de la br che ouverte dans la doctrine assimilationniste. Et l'Espagnol est en passe de devenir la v ritable seconde langue des  tats-Unis. Reste   savoir si ce bilinguisme de fait est susceptible de mettre en cause la polyarchie ethnique qui, selon Robert Dahl, caract rise depuis longtemps les rapports entre les communaut s de l'agglom rat blanc en particulier⁴.

D'apr s de nombreux observateurs, sous couvert de multiculturalisme, les rapports inter-ethniques se sont fortement d grad s. La soci t  am ricaine tendrait de plus en plus vers « *un monde de traits d'union. On est asiatique-am ricain, africain-am ricain [...].* »⁵

¹ J. Cazemajou, et J.-P. Martin, *op. cit.*

² J. Klein, « Race : the Mess. A City on the Verge of a Nervous Breakdown », *New York Magazine*, 28 mai 1990. Extraits pr sent s dans le n  654 (12 avril 1991) des *Probl mes  conomiques et sociaux, La soci t  am ricaine face   de nouveaux d fis*, p. 39-42 (s lection d'Olivier Fraysse).

³ Joseph P. Fitz, *La Nouvelle Culture am ricaine*, Paris, *Projet*, f vrier 1981.

⁴ Robert Dahl, *L'Analyse politique contemporaine*, Paris, Robert Laffont, 1973, p. 171-172.

⁵ M. Jordan, « Les  tudiants am ricains pr f rent la s gr gation », *The Washington Post Providence*, article publi  dans *Courrier international* n  182, du 28 avril au 4 mai 1994.

De nouveaux horizons : multiculturalisme, identité nationale et politique étrangère

Les États-Unis sont entrés dans l'ère du multiculturalisme depuis que l'Administration fédérale a mis un terme, dans les années 1960-1970, avec l'adoption des lois sur les droits civiques, à la suprématie de la population blanche. Celle-ci, qui a marqué les « deux premières républiques américaines » de l'Anglo-Amérique (1789-1861) et de l'Euro-Amérique (1875-1957), selon la périodisation de Michael Lind¹, aurait cédé actuellement la place, dans la troisième, à la reconnaissance de fait d'une [p. 146] « Fédération de races » qui menacerait, malgré l'existence d'une culture américaine commune réaffirmée par cet analyste, la cohésion sinon l'unité des États-Unis.

Le pluralisme culturel est l'idéologie *quasi* officielle qui a inspiré le système scolaire et universitaire de 1972 ainsi que la politique de préférence raciale entrée en application dans les années soixante-dix, au profit des minorités, et dont l'une des poutres maîtresses est *l'Affirmative Action*. Ce courant de pensée part du principe qu'en Amérique chaque individu relève d'une ethnie, d'une nationalité, et que les États-Unis sont une « nation de nations » dont les droits culturels de chacune doivent être protégés. Bien qu'elle ne fasse pas l'unanimité, puisque Michael Lind lui oppose trois conceptions concurrentes de la nation américaine² cette façon de voir la société aurait été imposée, toujours selon les analyses de ce dernier, par la classe supérieure blanche (*the white overclass*).

L'élite sociale américaine, principalement composée par les rentiers et les catégories dirigeantes, aurait trouvé deux intérêts majeurs à récupérer l'ancien multiculturalisme social, classé plutôt à gauche. D'une part, elle aurait, grâce à lui, réussi à diviser profondément, selon des clivages raciaux, les classes moyennes et inférieures. En particulier, *l'Affirmative Action* qui favorise systématiquement, par une politique de quotas, l'accès des ressortissants des communautés non blanches aux emplois publics et privés, à l'enseignement secondaire et supérieur, réussit, à la fois, à dresser les Blancs d'origine modeste contre les autres, les Noirs notamment, et à induire une dépendance de la classe moyenne noire confortée par le système

¹ Michael Lind, *The Next American Nation. The New Nationalism and The Fourth American Revolution*, New York, The Free Press, 1995.

² Au multiculturalisme et au pluralisme culturel qui sont deux variantes fort proches d'une même conception plus ou moins communautarienne des États-Unis, Michael Lind oppose :

- l'universalisme démocratique de ceux qui voient dans les États-Unis non pas un État-nation mais un État-idée auquel l'individu adhère par idéal démocratique. Il n'y a pas de peuple américain mais le partage des valeurs est suffisamment rassembleur. C'est l'« exceptionnalisme » américain ;
- le nationalisme nativiste de ceux qui définissent la nation américaine par la race (Amérique européenne) et non la religion chrétienne ;
- le nationalisme libéral, auquel Michael Lind s'identifie, qui fonde la nation américaine sur l'existence d'une culture américaine, commune et transraciale.

préférentiel¹. D'autre part, l'existence affirmée d'une Amérique formée de communautés ethniques séparées et protégées, légitime l'immigration massive qui, elle-même, permet de disposer sur place d'un coût du travail assez peu élevé. Ce qui est un atout d'importance pour les États-Unis dans le procès de la mondialisation.

[p. 147] Qu'elle soit le résultat de convictions théorisées après le constat de l'échec du *melting-pot*, ou celui d'un calcul politique et social « machiavélique », ou plus simplement d'une évolution historique, la « Troisième République » américaine courrait dans ces conditions un risque d'implosion. Certes, malgré la revendication d'un côté ou de l'autre de la partition des États-Unis en espaces monoethniques, la « balkanisation » serait loin de les menacer. En revanche, leur « brésilianisation » — Michael Lind entend par là un retranchement exacerbé des catégories sociales et au premier chef de la classe supérieure blanche —, accompagnée d'une privatisation systématique pour certains et d'une privation pour les plus nombreux des services les plus fondamentaux, avance à grands pas. Un tel phénomène se traduit déjà par la forte hétérogénéisation ethnique et sociale qui se territorialise très nettement au niveau de l'espace urbain avec des effets de « Zoning »² et des « cités-privées » (des *corporate villages*), dont les habitants règlent entre eux les questions d'urbanisme ou de sécurité. Demain, peut-être, au niveau politique et administratif³. Un *apartheid* urbain en somme...

Michael Lind qui s'alarme des conséquences désastreuses du système multiculturel, demande son abolition. Il en déplore d'autant plus les effets néfastes qu'il considère que sa justification repose sur des différences artificiellement exagérées, et qu'une nation n'a pas besoin d'être une communauté génétiquement homogène pour exister. L'identité américaine s'en trouve gravement obérée, alors qu'il existe et c'est ce qu'il s'efforce de montrer, une évidente culture américaine fondée notamment sur la langue commune ou sur des pratiques sociales communes qui rassemblent et font se ressembler les différents groupes ethniques.

Pour Alfredo G. Valladao, au contraire, les ingrédients qui alimentent la problématique de l'identité américaine sont dépassés, dans la mesure où « *la puissance américaine, désormais planétaire dans et hors de son territoire* [p. 148] *d'origine, est à la recherche d'un modèle universel de gestion des diversités ethniques* »⁴. Sans nier les clivages ethno-sociaux, mais sans trop s'y appesantir non plus, cet observateur étaye son raisonnement sur l'idée que la Maison-Blanche, quelle que soit l'étiquette politique du Président, a entrepris depuis de nombreuses années, en s'appuyant sur une élite multiculturelle, d'internationaliser les États-Unis par

¹ Philippe Romon, *Il était une fois l'Amérique*, Paris, Denoël, 1996, p. 186-190.

² Le « zoning » est l'ensemble des réglementations urbaines destinées à sauvegarder le style de vie particulier d'une communauté qui, en fait, a « contribué à renforcer la ségrégation sociale et raciale en rendant très difficiles les brassages de population ». Cf. l'article de Francis Hatem, « La crise urbaine : quelle issue ? », *Problèmes économiques*, n° 2309 du 30 janvier 1993, p. 17.

³ Un signe d'une territorialisation politique possible de l'hétérogénéisation est la demande d'une majorité de Californiens du Nord de se séparer de la Californie du Sud, trop hispanique à leurs yeux.

⁴ Alfredo G. Valladao, *Le XXI^e siècle sera américain*, Paris, La Découverte, 1993, p. 22.

l'immigration de façon à ouvrir les régions du monde à influence américaine, de façon ainsi à mondialiser la conception américaine de la société. Dans un même mouvement sont réconciliés le multiculturalisme et l'universalisme et se trouve réglée la question de l'identité américaine offerte au monde entier ! Le seul obstacle, pense Alfredo Valladao, pourrait venir de l'Amérique moyenne, suburbaine et blanche, qui perd tous ses repères dans cette gigantesque mutation ¹.

La polyarchie suggère que les différents groupes émettent des préférences sans qu'il n'y ait guère de risque de dissidence. Les Irlandais d'origine s'intéressent d'un peu plus près que les autres Américains aux difficultés et aux malheurs de la patrie de leurs ancêtres. À l'occasion des deux guerres mondiales, c'est dans les États où les Américains d'origine germanique étaient les plus nombreux que le courant isolationniste fut le plus fort. Jamais cependant, il n'y eut transposition aux États-Unis des antagonismes européens, et aucune communauté n'a jamais constitué un État dans l'État. Elle sous-entend implicitement aussi la règle du *leadership* ethnique. La prédominance des Anglo-Saxons explique évidemment la persistance des liens spéciaux établis entre les États-Unis et la Grande-Bretagne. Quant à la constitution, au milieu du XX^e siècle, d'une très puissante minorité juive parfaitement intégrée, elle a institué un très influent *lobby* pro-Israélien, face auquel le maigre contingent des citoyens américains d'origine arabe fait piètre figure, malgré le soutien discret d'une majorité d'organisations noires ².

[p. 149] L'élargissement de la polyarchie ethnique à de nouveaux groupes va dans le sens d'une relativisation de ce *leadership*, d'une révision des choix et des préférences, qui relèvent aussi de l'affectivité, en matière de politique étrangère. Elle renforce l'hypothèse de l'expansion de la culture américano-mondiale et de l'option washingtonienne en faveur de l'intégration planétaire.

En conséquence, et sans présumer de l'avenir des rapports inter-ethniques aux États-Unis, ni du poids intégrateur d'une acculturation variée, on peut avancer que l'accueil présent et à venir d'immigrants en grand nombre, venant surtout d'Amérique méridionale et d'Asie, peut entraîner deux sortes d'effets contradictoires sur leur politique étrangère. D'un côté, il pousse au changement culturel, au passage d'un modèle nord-américain aux normes solides, à un nouveau modèle universel, mais aussi plus superficiel et plus instable. D'un autre côté, il n'est pas impossible qu'avec l'aggravation des tendances actuelles du fait des nouveaux rapports de force ethniques, les États-Unis connaissent des tensions intérieures graves qui les rendront beaucoup moins sûrs d'eux-mêmes sur la scène internationale. D'autant que la reterritorialisation de l'espace intérieur américain, surtout urbain, suffit déjà à ternir leur image à l'extérieur.

Au total le changement ethno-culturel en cours, s'il éloigne les États-Unis de leurs sources et de leurs affinités européennes, ne leur procurera pas forcément de

¹ *Ibid.*, p. 38.

² Saïd Abdul Aziz, *Ethnicity and United States of Foreign Policy*, New York, Praeger, 1981.

nouveaux rep res sur l'horizon mondial, d'autant plus flou que les sollicitations int rieures de leur action ext rieure deviendront multiples et divergentes.

L'unique masse humaine presque homog ne : la Chine

[Retour au sommaire](#)

La masse humaine nationale la plus nombreuse du monde s'av re en m me temps la plus homog ne. Et pour une exception, elle est de taille. En effet, 95% des Chinois [p. 150] rel vent de l'ethnie Han. Certes, au sein m me de cette population, on recense des nuances linguistiques. Surtout on d nombretrait quelques dizaines de millions de non-Hans   l'int rieur des fronti res de l' tat chinois. Mais, la distribution des minorit s comme la disproportion gigantesque entre leur poids d mographique et celui de l'ethnie Han, ne peuvent entraver une homog nisation qui s'est acc l r e au cours des cinquante derni res ann es.

La consid rable masse des Hans

L'immense majorit  des Hans se concentre dans la moiti  Est du pays qui repr sente les deux cinqui mes du territoire national. L'espace occup  retrouve   quelques d tails pr s les limites de la Chine classique, celle des treize provinces port es   vingt apr s diff rentes r organisations administratives. Mais le peuplement chinois a d bord  de son berceau. Il a ainsi submerg  la Mandchourie,   partir de la fin du XIX  si cle, quand fut lev e l'interdiction faite aux paysans chinois de s'installer dans cette province imp riale (la dynastie r gnante  tait d'origine mandchoue), dont ils convoitaient les riches terres   *l ess*. De sorte que les trois r gions de la Mandchourie moderne ne comptaient que 2,5 millions de Mandchous. Pour 63,5 millions de Chinois au d but des ann es quatre-vingt.

Traditionnellement, le groupe Han comprend deux grands domaines linguistiques : celui du Mandarin, et celui des dialectes du Sud-Est. Celui du Mandarin est assez homog ne, et ne comporte que trois sous-groupes (Mandarin du Nord, du Nord-Ouest, et du Sud-Ouest). Par contre, les dialectes du Sud-Est sont au moins au nombre de sept : Mandarin du Sud (Rivi re), Wu, Khan, Min, Cantonais, Hakka et Hsiang. Les diff rences entre les parlers sont quelques fois assez sensibles, et *« on peut en gros consid rer comme une m me langue les trois groupes dialectaux du "mandarin" : ils sont tr s proches l'un de l'autre, comme le sont par exemple les langues des diff rentes [p. 151] nations anglophones. Les autres groupes dialectaux sont aussi  loign s du "mandarin" que le sont par exemple le n erlandais ou le bas-*

allemand de la langue anglaise. »¹ Cela amenait le journal officiel *Réforme du langage* à admettre en 1956, que « *la majorité de la population était encore incapable de parler la langue communautaire reconnue* »² bien que les plus instruits des Chinois, dont la langue maternelle est un dialecte non mandarin, peuvent posséder suffisamment la langue mandarine sans grande difficulté. C'est l'analphabétisme qui favorisait les clivages régionaux, car si les dialectes sont différents, l'écriture a toujours été commune, unique. Mais très compliquée puisque composée d'environ cinquante mille caractères. Afin que l'instruction avance rapidement, l'écriture chinoise a donc été réformée et simplifiée. Un système romanisé, dit *pinyin*, a même été créé en parallèle. Il est utilisé depuis 1958, et a été officialisé en 1978³. Si la Chine comptait 90% d'illettrés avant 1949, la proportion de ceux qui le sont demeurés a considérablement décliné. En 1980, l'analphabétisme « *frappe encore entre 140 et 150 millions de personnes de 15 à 50 ans et atteint même 5% des ouvriers* »⁴. L'efficacité du système éducatif chinois laissant encore à désirer, l'énorme effort d'éducation accompli par la République populaire n'a pu qu'élever la cohésion linguistique du peuple. Au fur et à mesure que progresse l'instruction publique, l'unité du pays se renforce. D'autant plus que si les Hans ne sont pas encore majoritaires dans toutes les régions périphériques de la vieille Chine, leur proportion ne cesse d'augmenter.

Des minorités « résiduelles », à la merci du « modèle mandchou »

Il peut paraître abusif de tenir pour résiduel un ensemble de populations qui regroupe près de cent millions d'individus. Mais, il faut se replacer dans le contexte du monde chinois et prendre en considération le [p. 152] rapport démographique avec la masse des Hans, ainsi que la dispersion des minorités. Surtout, à la lueur du « modèle mandchou », il y a tout lieu de croire que la faiblesse du peuplement chinois, dans les territoires de l'Ouest notamment, est corrélative à leur sous-développement. Dès que la modernisation de la Chine en matière de transports surtout le permettra, leurs richesses seront mises en valeur. Les régions périphériques seront submergées à leur tour par l'arrivée des Hans, dont les réserves en ressources humaines sont illimitées.

Au Nord de l'État-continent, les Mongols ont connu la même évolution que les Mandchous. En quinze ans le nombre de Chinois résidant en République autonome de Mongolie intérieure a plus que doublé : ils sont maintenant neuf fois plus nombreux

¹ Keith Buchanan, *L'Espace chinois*, Paris, PUF, 1973.

² W. G. East et O. K. Spate, *The Changing Map of Asia*, Londres, Harraps, 1961.

³ Il s'agit d'une transcription phonétique du chinois, et bien entendu du chinois parlé à Pékin. L'uniformisation de la langue se réalise sur le modèle du mandarin du Nord.

⁴ Michel Bastid, « À la recherche d'une stratégie de l'éducation : école et développement économique depuis 1949 », Paris, *tiers-monde, La Chine*, n° 86, avril-juin 1981.

que les autochtones. L'industrialisation de la R publique en est la cause. Dans le pass , pouss s ou non par les Sovi tiques, les dirigeants d'Oulan Bator avaient plusieurs fois d nonc  cette absorption de l'espace mongol par la Chine ¹.

Aux marches occidentales, la question des minorit s rev t une tout autre acuit , du fait m me que la souverainet  chinoise sur les territoires tib tains et turcs est rest e longtemps tr s th orique. Le Tibet, conquis par les Chinois en 1724, devint ind pendant en 1912 sous la pression britannique, et le demeura jusqu'en 1950 ². En 1959, il devait se r volter, bien qu'ayant obtenu d s 1951 le statut de r gion autonome. Le Dalai Lama dut s'exiler. Mais en raison de leur violence, les  meutes antichinoises de 1987-1989, dans un contexte international bien diff rent, ont eu plus d' cho,   tel point que l'ONU a d cid  de mettre   l'ordre du jour la question du Tibet. Ce fait jette un doute sur la certification internationale de cette souverainet  chinoise impos e par la force, sans oser pr sumer de sa d ch ance tant elle appara t peu probable. Quelque trois millions, les Tib tains sont encore majoritaires chez eux. Mais les Hans atteignent les deux millions, et sont devenus r cemment majoritaires dans le Qinghai voisin...

[p. 153] Au Nord-Ouest, la r gion autonome du Xinjiang couvre le sixi me de l'espace chinois, mais la densit  du peuplement ne d passe pas de beaucoup les cinq habitants au km². Les estimations les plus r centes, qui accordent onze millions d'habitants   ce territoire fort clairsem , font appara tre que si le groupe Ou gour, indig ne, demeure le plus important (pr s de cinq millions), c'est d sormais le groupe Han qui vient au second rang (environ quatre millions). Les autres ethnies se partagent entre les deux millions restants. Compte tenu de la valeur  conomique et strat gique de la r gion autonome, l'immigration han va se poursuivre au point que le peuplement local  voluera selon les mod les mandchou et mongol.

L'unit  de la Chine dans ses fronti res actuelles n'est donc gu re menac e par ses minorit s. L'immense masse des Hans et sa r serve d'homog nisation la garantissent. Tout au moins tant qu'elle-m me ne se divise pas.  ventualit  avanc e par certains observateurs hardis au regard des disparit s r gionales que le d veloppement  conomique induit aujourd'hui au c ur de l'Empire du Milieu. Toujours centrip te dans son histoire, celui-ci a sans cesse  t  secou  par des forces centrifuges isol es. Que deviendra le centre chinois si celles-ci parvenaient un jour   converger contre lui   la mode russe ?

¹ La Mongolie a appartenu dans sa totalit    l'Empire chinois de 1696   1911, ann e o  les Russes obtinrent l'autonomie de sa partie Nord, qu'ils h siterent   annexer. La Mongolie ind pendante, longtemps appel e Mongolie ext rieure, est devenue en 1944 une R publique populaire v ritable Protectorat de l'Union sovi tique. Peupl e seulement par 1,5 million d'habitants, en raison de l'immense d sert de Gobi, elle subirait sans doute le sort de la Mongolie int rieure, en cas de r int gration   l'espace chinois.

² Une th se chinoise fait remonter l'appartenance du Tibet au monde chinois au XIII^e si cle, c'est- -dire   l' poque o  Chine et Tibet  taient tous deux sous domination mongole...

Quel successeur à l'État-continent soviétique : Russie ou nouveau système régional ?

[Retour au sommaire](#)

Héritière de l'Empire russe, l'URSS était un État fédératif bâti sur une infrastructure géopolitique de type colonial dont l'idéologie et la praxis marxistes prétendirent venir à bout rapidement. À partir du moment où la promesse faite en 1917 par la Révolution de respecter l'autodétermination des nations incluses de force dans l'Empire fut reniée, les dirigeants de l'URSS se devaient — égalité oblige — de mettre un terme à la position dominatrice du [p. 154] peuple russe. La mutation passait alors par un projet vaste et ambitieux de fusion des populations de l'URSS en un seul peuple, à travers un « *melting-pot idéologique* ».

Malgré les constats officiels et les acquiescements de tous les admirateurs du communisme russe, Hélène Carrère d'Encausse annonçait en 1978 l'échec de cet objectif et l'éclatement, à terme, de l'Empire soviétique¹. Son diagnostic et son pronostic reposaient principalement sur les démographies différentielles du peuple russe et des peuples périphériques, et sur l'affirmation ou la renaissance des identités respectives de ces derniers. Elle laissait supposer des explosions périphériques à venir, selon le schéma que l'on avait connu dans toutes les décolonisations. Pour Alexandre Zinoviev, il s'agissait là de l'une des « illusions habituelles » des Occidentaux à l'égard de son pays, où tout lui paraissait immuable². En réalité, si tous les deux ont eu tort, à leur façon, il était difficilement pensable que le processus de désagrégation serait initié par le centre, tant pour l'Union que pour le système communiste européen tout entier. Il fallait que la faillite fût totale pour que l'implosion, et non les explosions, fût si subite et si forte.

Ce bouleversement de la puissance eurasiatique énonce-t-il pour autant la liquidation de tout État-continent à l'Est de l'Europe ? Différentes configurations sont concevables. Mais après l'échec très rapide de la Communauté des États indépendants (CEI), le pays semble assez isolé.

La Russie en soi constitue déjà un État-continent. Avec plus de 22 millions de km² l'espace se révèle gigantesque. Malgré les gaspillages, ses ressources demeurent considérables. Sa population compte 150 millions de personnes auxquelles il faut ajouter la trentaine de millions de Russes installés dans les républiques voisines. Mais que la mère patrie aurait, en cas de malheur, bien du mal à réintégrer décemment dans les conditions économiques actuelles. Pourtant leur retour permettrait d'améliorer la [p. 155] masse critique d'une Russie dont la densité de peuplement est faible, et qui, en 2025, n'arrivera qu'au dixième rang des États les plus peuplés, derrière le voisin du

¹ Hélène Carrère d'Encausse, *L'Empire éclaté*, Paris, Flammarion, 1978.

² Alexandre Zinoviev, *Nous et l'Occident*, L'Âge d'Homme, Lausanne, 1981.

Sud, l'Iran. Il faut aussi rappeler que la population de la R publique de Russie n'est pas non plus compl tement homog ne puisque cet  tat ne compte pas moins de seize r publiques et cinq r gions chacune autonome.

La Russie, comme le faisait remarquer l'historien Andre  Zoubov, en raison de la configuration physique de l'Eurasie et du souci de sa s curit , s'est toujours efforc e de dominer et d'int grer ses voisins slaves et turcs ¹. Malgr  son affaiblissement et la crise  conomique qu'elle traverse, elle peut persister dans cette voie. C'est ce que tend   indiquer l'affaire tch tch ne. Mais d'autres experts russes sont de l'avis que l'int r t vital de la Russie consiste dans un « rapprochement maximal » avec l'Europe pour r soudre ses probl mes int rieurs et faire face aux d fis ext rieurs qui viennent essentiellement du Sud ².

Conclusion

[Retour au sommaire](#)

  travers les probl mes  voqu s concernant la population des grands  tats de la plan te, on observe que le facteur d mographique a toujours fortement contribu    l' valuation de la puissance. Son incidence sur les relations internationales se v rifie sans mal. Elle est l'objet de nombreuses controverses historiques et consid rations contemporaines. N anmoins, dans une perspective globale qui ne saurait se limiter aux analyses comparatives, l'espace d mographique interf re sur le syst me international principalement de trois fa ons.

D'abord cons cutivement   l' mergence du gigantisme d mographique de quelques  tats qui remet   l'honneur, d'une certaine mani re, la loi du nombre. Certes, ce gigantisme n' tait pas inconnu. Il constituait d j  au moins une des sources de la puissance des  tats-Unis. Il [p. 156] trouve maintenant sa pleine expression dans la modernisation et la dynamisation des masses humaines  tatiques de l'Asie en particulier. L'obstacle majeur   l'affirmation de ces  tats g ants en tant qu'acteurs de premier ordre r side  ventuellement dans un manque de coh sion ethnique et sociale. Le degr  d'homog nit  des populations concern es permettra d'appr hender les comportements diplomatiques inh rents, soit parce qu'il laisse supposer une forte

¹ Andre  Zoubov  crit : « *S' tendant sur les immenses  tendues de la grande plaine eurasienne, priv e de fronti res naturelles nettes, la formation  tatique des Slaves de l'Est a  t    maintes reprises victime de l'expansion tant des nomades des steppes que des  tats europ ens voisins. Or la fa on la plus efficace de lutter contre ces incursions n'a pas seulement  t  de repousser l'envahisseur mais aussi de l'int grer   la structure  tatique russe* », in *L'URSS des ind pendances*, Paris, *Probl mes politiques et sociaux*, n  670 du 27 d cembre 1991, dossier r uni par Charles Urjewicz, p. 50.

² Cf. le dossier r uni par Marie Mendras, *Russie : le d bat sur l'int r t national*, *Probl mes politiques et sociaux*, n  694, 25 d cembre 1992, Paris, La Documentation fran aise, avec les extraits d'une « table ronde » de sp cialistes russes : *Y a-t-il une sp cificit  russe ?*, p. 8-14.

continuit , soit au contraire parce qu'il pr dispose   de nouvelles ouvertures ou fermetures.

Seconde influence de l'espace d mographique : les contrastes de la croissance de la population mondiale, li s aux diff rents comportements d mographiques, sont en train de g n rer de graves d s quilibres r gionaux, aussi bien en termes de nombre que d' ge. Ces d s quilibres dessinent des lignes de pression sur la carte du monde. Ils vont se traduire par des changements consid rables en mati re de ressources humaines, d'offre de travail, de demande, etc.

Troisi me cons quence enfin : les migrations internationales commencent   peser sur les relations entre certains  tats plus d'ailleurs dans le Sud que dans le Nord. Elles ont des causes  conomiques, mais elles sont pour beaucoup la suite de guerres civiles ou de conflits r gionaux qui poussent   l'exode des millions de r fugi s. En tout  tat de cause, ces migrations cr ent des flux de plus en plus lourds. Elles entra nent dans les pays d'accueil une pr sence d' trangers de plus en plus nombreux. Elles posent en bien des lieux de la terre la question du multiculturalisme.

[p. 157, 158, 159, 160, 161, notes de fin converties en notes de bas de page, p. 162, sans texte)

[p. 163] *

L'ESPACE GÉO-ÉCONOMIQUE MONDIAL

[Retour au sommaire](#)

Le succès, non sans aléas, du libre-échange, la concentration et l'internationalisation du capital et de la production ont engendré, depuis la Seconde Guerre, une mondialisation accélérée de l'économie capitaliste. La victoire récente du capitalisme sur le communisme, par « *jet de l'éponge* », dépasse les espérances. La structuration planétaire des échanges, les mouvements de capitaux, ainsi que l'expansion des firmes multinationales qui développent des stratégies internationales de conquête de marché, sont devenus tellement prégnants, que les analystes postulent aujourd'hui l'existence d'un système économique mondial. En tant que tel, celui-ci constitue un des sous-systèmes sectoriels du système international mais il est le plus intégré, le plus achevé. Mieux, son dynamisme, qui semble inépuisable, fait qu'il tend à phagocyter les autres sous-systèmes, et par conséquent l'ensemble du système international. C'est d'ailleurs là un état de fait tenu pour acquis par les thuriféraires du libéralisme qui nous gratifient de visions eschatologiques. En effet, selon eux, l'économie enfermerait désormais le monde dans un réseau de relations marchandes, d'intérêts réciproques, corsetant les rapports de force, délégitimant les volontés de puissance, enlevant toute substance aux formes irrationnelles d'inimitiés...

[p. 164] La légitimation récente du réseau, à l'encontre d'une suspicion traditionnelle, ainsi que sa nouvelle connotation laudative, s'expliquent par la mise en place d'une économie mondiale connexionniste sur laquelle insiste toute une littérature du management¹. Bien que la vie économique soit « *faite dorénavant d'une multiplication de rencontres et de connexions temporaires, mais réactivables, à des groupes divers, opérées à des distances sociales professionnelles, géographiques,*

* [Les numéros de pages entre accolades réfèrent aux numéros de pages de l'édition de papier, MB.]

¹ Luc Boltanski et Ève Chiapello, *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999, p. 131 et p. 208-216.

culturelles, éventuellement très grandes »¹ son utilisation pour caractériser la structure de toute l'économie mondiale est exagérée et pour le moins prématurée. Affirmer que celle-ci peut-être décrite comme un réseau unique sur la surface de la planète² laisse entendre qu'elle serait assimilable à un *konzern*, c'est-à-dire à un système généralisé de participations croisées dans tous les secteurs d'activités productives, financières, monétaires et autres ou, au minimum, à un complexe de *konzerns* sectoriels et apatrides³. Mais, pour l'instant, telle qu'elle est décrite par Robert Reich, la nouvelle « *entreprise- réseau* » apparaît seulement comme une méthode sophistiquée de sous-traitance internationale peu susceptible de générer des liaisons économiques organiques⁴.

Il faut donc éviter d'être trop péremptoire. Chacune des formes-étapes qui caractérisent le capitalisme dans son développement, repose sur un ordre productif spécifique (concept opératoire très éclairant mis à jour par Pierre Dockès et Bernard Rosier⁵), générateur d'inégalités, de tensions, de contradictions sociales et, à terme, de conflits politiques graves. Compte tenu de ce que sont les trois premiers caractères majeurs de l'ordre productif⁶, il est concevable que le réseau soit devenu la forme privilégiée d'organisation du travail et d'accumulation du capitalisme transnational. À ce titre, il tient un rôle déterminant dans la structure globale de la productivité, clef des rapports économiques internationaux, et source de tous les succès, mais également de toutes les contraintes et de toutes les [p. 165] souffrances. C'est elle qui établit la hiérarchie du système, soit la position de chaque acteur économique dans l'économie mondiale. Le quatrième et dernier caractère de l'ordre productif est la régulation qui, dans la phase de transnationalisation contemporaine, ne mérite guère son nom. Redevenue « concurrentielle », avec la fin de la période fordiste, elle est maintenant d'autant plus non intentionnelle que règne sur le marché une lutte intensive entre les firmes et entre les économies nationales. Du même coup, si « *le*

¹ *Ibid.*, p. 157.

² Robert Reich, *L'Économie mondialisée*, Paris, Dunod, 1993, Cf. chap. 8.

³ Ce qui est effectivement l'un des avènements possibles du monde de l'après-guerre froide, comme le note Kimon Valaskakis « Qui a gagné la guerre froide ? Du capitalisme des cow-boys au capitalisme d'équipe », p. 47, in *La Fin de la guerre froide*, sous la direction de Charles-Philippe David, Paris, Centre québécois de relations internationales et FEDN, 1990. K. Valaskakis envisage d'autres possibilités comme le renouveau d'un capitalisme nationaliste ou le triomphe de blocs régionaux.

⁴ Les nombreux exemples donnés par Robert Reich (*ibid.*, cf. chap. 6 et 10) en sont la meilleure preuve. Or, comme chacun sait, les caractéristiques de la sous-traitance sont la précarité des rapports, l'accord circonstanciel, la priorité du court terme...

⁵ Bernard Rosier et Pierre Dockès, *Rythmes économiques. Crises et changement social, une perspective historique*, Paris, La Découverte/Maspéro, 1983, p. 180 et sq.

⁶ Les trois caractères majeurs qui déterminent la structure du système économique sont, d'après Rosier et Dockès, les suivants :

- le mode d'accumulation du capital, c'est-à-dire les modalités d'utilisation des facteurs travail et capital et leur résultat (surplus économique) ;
- « *le type de forces productives matérielles mises en œuvre et les éléments dominants de leur dynamique propre : matériaux et sources d'énergie, techniques et rapports écologiques, industries principales et activités motrices...* » ;
- « *le type de division du travail à l'échelle mondiale* ».

capitalisme prospère, la société se dégrade »¹. La règle des avantages comparatifs tire vers le bas, avec des taux de chômage élevés, les conditions d'emploi des populations n'ayant que leur travail pour vivre et ne disposant pas d'un très haut niveau de qualification. Cela représente souvent une proportion majoritaire de la population active, étant donné l'enflure des masses miséreuses à travers le monde. Loin d'être un réseau parfaitement intégré, une sorte de société globale par actions, l'économie mondiale reste un champ de forces dans lequel le profit passe par la puissance. La preuve en est dans la tendance à l'oligopolisation qui caractérise tous les secteurs de l'économie nouvelle ou traditionnelle.

C'est toute cette problématisation de l'espace du capitalisme mondial qui donne sens à la discipline de l'économie politique internationale ou, ce qui revient au même, à une géoéconomie ou géopolitique de l'économie. Nicolas Bardos-Feltoronyi l'a définie comme l'étude de « *l'économie-monde en se fondant sur deux catégories d'analyse de base : les rapports de force alternativement conflictuels et coopératifs, le développement inégal tant spatial et temporel que sectoriel* »².

La mondialisation de l'économie capitaliste est une réalité contemporaine irrésistible. Selon Jean Baechler, cela était d'ailleurs prévisible³. Le capitalisme est parfaitement universalisable pour les trois motifs suivants : il représente le système de production le plus efficace, le plus économe de l'effort humain, le plus en mesure de [p. 166] réaliser la meilleure combinaison productive des facteurs ; il multiplie ensuite à l'infini les biens et les services offerts à la consommation ; de ce fait il est le plus susceptible d'être facilement adopté car la propension humaine à consommer se montre naturelle et universelle.

La vérification empirique et statistique de ce comportement général ne permet pas pourtant de confondre, du strict point de vue économique (celui des structures et des mécanismes d'échanges), globalisation et convergence⁴. On ne peut présumer ni l'unité du capitalisme ni son évolution d'ensemble. Les différences nationales et culturelles persistent. Cela fait que la scène économique internationale est une juxtaposition de capitalismes et comme « *rien de général ne peut être dit quant aux*

¹ Luc Boltanski et Eve Chiapello, *op. cit.*

² Nicolas Bardos-Feltoronyi, *Géoéconomie, État, espace, capital*, Bruxelles, éditions De Boeck, 1991. Cette approche est plus complète et pertinente que celle d'Edward N. Luttwak, *Le Rêve américain en danger* Paris, Odile Jacob, 1995, p. 32-38, qui voit simplement dans la géoéconomie la forme nouvelle de la rivalité des États et qui se focalise sur le drainage des capitaux.

³ Jean Baechler, *Le Capitalisme*, Paris, Gallimard, 2 tomes, 1995. « Par "universalisable", il faut entendre très précisément la capacité d'un produit à être adopté dans un contexte culturel étranger sans que celui-ci ait eu à se transformer préalablement dans le sens du contexte culturel d'origine du produit » prévient l'auteur (Cf. t. II, *L'Économie capitaliste*, p. 294).

⁴ Robert Boyer, « Nouveaux regards sur la théorie de la convergence : un processus de globalisation mais encore le siècle des nations », *Problèmes économiques*, n° 2415-2416, 15-22 mars 1995. Dossier : *La mondialisation de l'économie : menace ou progrès ?*

effets des capitalismes sur l'inégalité »¹ on ne saurait conclure à un changement radical du milieu international.

Il faut admettre que la véritable médiation du développement capitaliste en matière de relations internationales a souvent été l'abondance matérielle, en certains lieux tout au moins, qui favorise la relaxation des tensions, le renoncement à la guerre et la coopération internationale. Alors, si vraiment « *l'accumulation est sans limite* », comme le pense Francis Fukuyama², et si le surplus économique dégagé dans l'avenir permet de faire face à l'accroissement de la démographie mondiale, en autorisant un rattrapage très rapide des États en développement, il y a de quoi être résolument optimiste. Cependant, comme l'explique Pierre-Noël Giraud, c'est la vitesse du rattrapage qui fait problème. Il est plus que probable, malgré certains avis, qu'il traînera en longueur³.

Qui faut-il croire ? Ceux qui, comme François Chesnais, pensent que la déstabilisation du monde du travail des pays développés, de plus en plus notoire et grave, marque le début « *d'un enchaînement cumulatif à effet dépressif profond* »⁴, c'est-à-dire d'une dépression économique longue, passage obligé pour atteindre la forme-étape finale du capitalisme totalement mondialisé. Ou bien [p. 167] ceux qui, émerveillés par les performances de la « *nouvelle économie* » américaine, se prennent à rêver du retour d'une phase de grande prospérité, d'une croissance trentenaire.

Le recours à l'histoire économique et particulièrement à la théorie des cycles est peut-être un moyen d'éclairer la réflexion, comme l'ont tenté Peter J. Taylor et Colin Flint⁵. Ceux-ci établissent un parallèle entre les différentes phases des cycles Kondratieff et l'histoire des relations internationales découpée en périodes géopolitiques caractéristiques. Ainsi accolent-ils aux deux phases ascendante (jusqu'au milieu des années soixante-dix) et descendante du quatrième Kondratieff, celles que l'économie a connues depuis 1945, une période d'hégémonie des États-Unis, suivie de celle de leur déclin relatif. Ce qui est assez contestable quand on considère que pendant la guerre froide, ces derniers avaient un contradicteur de taille avec l'URSS. Au contraire depuis sa disparition, les États-Unis, qui « *verrouillent* » l'espace économique mondial (dollar, pétrole, emprise structurelle), n'ont plus de concurrent à leur mesure. Si le monde devait connaître pendant le premier tiers du

¹ Pierre-Noël Giraud, *L'Inégalité du monde*, op. cit., p. 76. L'auteur affirme notamment : « *Certains capitalismes, dans certaines séquences seront réducteurs d'inégalités, d'autres les accroîtront, certains réduiront les inégalités spatiales mais ouvriront les inégalités sociales, ou l'inverse, etc. Il n'y a pas de lois économiques de l'inégalité.* »

² Francis Fukuyama, *La Fin de l'histoire*, op. cit., cf. chap. 8, p. 117-125.

³ Pierre-Noël Giraud, op. cit., p. 297-299. Pour justifier son pessimisme l'auteur avance par exemple, que « *pour ce qui est de la Chine dans son ensemble, il n'est pas raisonnable de penser qu'elle puisse soutenir pendant vingt à trente ans des taux de croissance de PIB par habitant de 8% par an* ».

⁴ François Chesnais, *La Mondialisation du capital*, Paris, Syros, 1994, p.256.

⁵ Peter J. Taylor et Colin Flint, *Political Geography. World-Economy, Nation-State, and Locality*, Harlow, Angleterre, Prentice Hall, 4^e édition, 2000.

XXI^e siècle la phase de croissance d'un cinquième Kondratieff, cela se déroulerait probablement selon les règles de la domination américaine.

L'espace mondial se prête à des systématisations qui tendent tantôt à surévaluer, tantôt à sous-évaluer les contradictions et les antagonismes. C'est ainsi que la représentation dualiste, marquée à un degré ou à un autre par le marxisme ou le néo-marxisme, dominante depuis les débuts de la décolonisation, a eu tendance à perdre son dogmatisme à l'épreuve du réel, jusqu'à laisser le champ libre à une vision libre-échangiste irénique, qui achoppe cependant sur la question sociale.

Afin d'avoir une approche rationnelle de l'espace économique, nous examinerons successivement les apports théoriques, l'organisation des forces économiques, puis les enjeux majeurs que révèle cet espace spécifique.

[p. 168] **Les théories de l'espace économique mondial**

[Retour au sommaire](#)

Selon Yves Lacoste, Marx et ses émules ont négligé le fait spatial ¹. Pourtant, les économistes d'obédience marxiste ont découvert et largement utilisé la notion d'« *espace produit* », et si cette école de pensée n'a pas élaboré une théorie unifiée, elle a produit une floraison de recherches et de publications qui ont analysé de façon pertinente l'organisation de l'espace économique international. La plupart convergent vers le concept d'espace produit, ou celui d'espace reflet, que séparent quelques nuances épistémologiques.

Partant de la conception marxiste de la totalité sociale (articulation des modes de production au cœur de laquelle la dominance du mode de production capitaliste impose à l'ensemble son unité), « *il faut bien comprendre que l'espace socio-économique concret se présente à la fois comme l'articulation des rapports sociaux et à la fois en tant qu'espace concret donné, comme une contrainte objective qui s'impose au redéploiement de ces rapports sociaux. Nous dirons que la société recrée son espace sur la base d'un espace concret, toujours déjà donné, hérité du passé* » écrivait, voici vingt ans, Alain Lipietz ².

Dans cette optique, l'environnement physique et humain n'était susceptible d'agir sur l'espace politique que par des « *causes externes* » toujours filtrées par le « *mode de production capitaliste en son stade monopoliste* ». Au plan de l'analyse des relations internationales, la conséquence de l'hégémonie des rapports socio-économiques, avérée par le processus de transnationalisation avancé, est la présence envahissante de la représentation d'un monde dual métaphoriquement gouverné par

¹ Yves Lacoste, « Marx et l'espace négligé », in *La Géographie, ça sert d'abord à faire la guerre*, Paris, La Découverte, 1976.

² Alain Lipietz, *Le Capital et son espace*, Paris, Maspéro, 1977.

un « *centre* » qui regroupe les pays capitalistes, et qui impose ses règles, son mode de production, à une « *périphérie* » au sein de laquelle prolifèrent les formes pré ou paléo-capitalistes de la production.

À l'heure où l'attention de nombreux théoriciens se porte sur le phénomène de la déterritorialisation des [p. 169] firmes, la question de la pertinence de la problématique centre/périphérie, conçue pour stigmatiser les rapports de domination et de dépendance, semble dépassée à beaucoup. Néanmoins, l'existence supposée d'un espace transnational et la prévalence des rapports de production capitalistes sur toutes les autres formes de relations entretiennent et revigorent l'intérêt de la réflexion sur les inégalités spatiales produites.

Le concept d'économie-monde, qui chez Fernand Braudel désignait avant tout une économie dominante, un centre du monde parmi d'autres, a pris chez Immanuel Wallerstein une résonance totalisante assez dogmatique. Alors que l'historien français concevait la coexistence de plusieurs économies-monde, chacune étant un « *morceau de la planète économiquement autonome, capable pour l'essentiel de se suffire à lui-même et auquel ses liaisons et ses échanges intérieurs confèrent une certaine unité organique* »¹, Immanuel Wallerstein prend plutôt l'expression dans le sens d'économie englobante de l'ensemble de l'espace multidimensionnel². Et comme son critère essentiel est la division du travail, elle intègre parfaitement la métaphore centre/périphérie.

À partir de ces postulats, certains émules ont finalement considéré la géopolitique comme le sous-produit de l'économie politique.

L'unification de l'espace économique mondial : l'économie-monde de Wallerstein³

Le sociologue et économiste américain Immanuel Wallerstein a développé le point de vue selon lequel l'espace économique mondial est unifié depuis l'an 1500 environ, depuis que les Européens, entre 1450 et 1640, ont commencé à étendre le système capitaliste à tout le globe. La division spatiale du travail sous l'hégémonie britannique à partir du XVIII^e siècle, puis sous la direction américaine, structure

¹ Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, t. III, *Le Temps du monde*, Paris, Armand Colin, 1979, p. 12.

² On sait que Wallerstein s'inspire directement des travaux de Fernand Braudel, historien non marxiste, qui assumait la paternité du concept d'« *économie-monde* », compris plus comme un aphorisme pour désigner une réalité complexe que comme la fondation d'une théorie (cf. l'article de François Fourquet, « Le nouvel espace-temps », in *Lire Braudel, op. cit.*).

³ Immanuel Wallerstein, *The Capitalist World Economy*, Cambridge University Press, Londres, 1979. Sur cette question, on peut lire, en français, les textes de Wallerstein suivants : *Le Système monde du XVI^e siècle à nos jours*. t. I, *Capitalisme et économie-monde, 1450-1640*, Paris, Flammarion 1980 ; et t. II, *Le Mercantilisme et la consolidation de l'économie-monde européenne, 1600-1750*, Paris, Flammarion, 1985.

l'espace international en trois zones : centre, [p. 170] semi-périphérie et périphérie. Au cours des temps le centre se déplace et les États changent de position en fonction d'un cycle hégémonique scandé par la succession de l'avance technologique, de la supériorité commerciale et de la domination financière. Les États peuvent glisser de la périphérie vers le centre ou inversement.

Chaque changement historique dans la conquête de l'hégémonie a été accompagné d'un conflit d'envergure, parfois mondial (guerre de Trente Ans, guerres napoléoniennes, Première et Seconde Guerres mondiales), remporté finalement par la puissance maritime. À chaque occasion le système interétatique a été profondément remanié (traités de Westphalie, Congrès de Vienne, Conférence de Paris, système des Nations unies). À chaque scénario, la puissance hégémonique s'est efforcée de promouvoir ses intérêts par le biais du libre-échange. L'économie-monde de Wallerstein n'est pas un système achevé. À l'intérieur du cadre défini par la division internationale du travail imposée par le mode de production capitaliste, subsiste une multitude de cultures et persistent les nationalismes. Elle ne se confond donc ni avec les « *empires mondiaux* » qui ont pu exister, ni avec une hégémonie mondiale qui suppose l'unification politique du monde.

La diffusion des capitaux, des techniques et des méthodes d'organisation, dans la semi-périphérie notamment, génère de nouveaux concurrents. Surtout quand elle rencontre une volonté de développement national comme on a pu le constater en Allemagne et au Japon dans la seconde moitié du XIX^e siècle et en Asie orientale dans la seconde partie du XX^e.

Cette persistance du nationalisme empêche l'espace politique d'être le reflet exact de l'espace économique. Wallerstein semble le regretter, alors même qu'il décrit le système capitaliste comme profondément injuste et absurde, ne dissimulant pas son hostilité à son encontre¹. Pourtant, il paraît convaincu de son irrésistibilité, de sa capacité à tout intégrer, à tout gérer par le biais de la marchandisation².

La vision de Wallerstein penche pour l'accomplissement du marché mondial malgré les nombreuses résistances sociales et culturelles, sans que celui-ci soit devenu pour autant celui du libre-échange intégral, unificateur et dispensateur égalitaire des richesses, tel que l'annonçaient les Libéraux.

Un certain nombre de géographes et d'économistes ont adopté l'approche de Wallerstein. Au point que Peter J. Taylor la tient pour l'antidote de l'analyse mackindérienne, parce qu'étant la seule qui fait la démonstration d'une globalité comparable³. C'est aussi un bel hommage, involontaire, rendu à Mackinder. La plupart des auteurs, dans la suite, nient formellement l'autonomie de la géographie

¹ *Le Capitalisme historique, op. cit.*, p. 41.

² *Ibid.*, p. 15-16. Par marchandisation, Wallerstein entend l'intégration de toutes les activités et transactions sociales au processus capitaliste d'échange dans la perspective d'une accumulation accélérée et infinie.

³ Peter J. Taylor, *A Materialist Framework for Political Geography*, University of Newcastle upon Tyne, Seminar Paper, n° 37, 1981, p. 2-3.

politique de même qu'une analyse faisant du politique une sphère autonome. La recherche en géographie politique n'est concevable, selon Peter J. Taylor et quelques autres de ses collègues britanniques, que dans le cadre théorique délimité par l'économie politique.

Ce point de vue « matérialiste » implique qu'il ne peut exister de théorie en géographie politique (ou en géopolitique). Seule serait concevable une « *perspective politico-géographique dans le contexte plus vaste de l'économie politique* ». La seule justification de la géographie politique est qu'elle puisse fournir une perspective nouvelle à la théorie économique.

Tirant la conclusion qui s'impose, Taylor se fixe pour principal objectif de critiquer les thèmes classiques de la géographie politique et de les réexpliquer à partir des enseignements du « *matérialisme économique* »¹. D'un point de vue méthodologique, trois niveaux d'analyse sont à distinguer, qui correspondent à trois systèmes spatiaux, ou plus exactement au système spatial global et à ses deux sous-systèmes. Le système spatial global, enveloppant et déterminant toute l'activité sociale est l'économie mondiale organisée selon le mode de production capitaliste. [p. 172] Elle seule est la « réalité », la totalité concrète. Au niveau intermédiaire, intervient le système étatique, espace fragmenté parce qu'il est le lieu d'élection de l'idéologie réduite à l'étatisme et au nationalisme. Un nationalisme qui est, toujours selon Taylor, principalement d'essence économique parce que « *mélange de populisme idéaliste et de protectionnisme économique tenace* ».

Enfin, en bas de l'échelle, l'expérience quotidienne de chaque être se déroule dans l'espace urbain, référence spatiale privilégiée de la lutte des classes dans le monde moderne. Cette expérience est vécue sous les contraintes de la division internationale du travail, mais différemment selon que le pays est développé ou non, et suivant la façon dont ces contraintes sont filtrées par l'État-nation.

Comme Wallerstein, Taylor attribue une force immanente au capitalisme et au rapport capital-travail qui le caractérise. Il constate que l'économie-monde se heurte au nationalisme, et cette contradiction le met aussi mal à l'aise que son maître à penser. Ces deux théoriciens marxistes sont à la fois hostiles au système capitaliste et ils nient les réalités nationales, culturelles et ethniques. Leur approche reste par trop homogénéisante. Abstraction faite de son systématisme, on serait prêt à admettre la pertinence des trois espaces retenus pour une géopolitique du monde contemporain, en raison de la conjonction évidente entre la mondialisation de l'économie et l'avènement de l'âge urbain. Mais, quand, à partir de là, Peter J. Taylor affirme que la ville serait désormais devenue le lieu privilégié de la lutte des classes, il ne fait pas non plus l'unanimité².

¹ *Ibid.*, p. 10.

² De son côté, Samir Amin considère que le marxisme n'a plus d'avenir dans les États urbanisés et post-industriels, et que sa vocation est aujourd'hui asiatique et africaine... Cf. Samir Amin, *La Déconnexion. Pour sortir du système mondial*, Paris, La Découverte, 1986.

La globalisation de l' conomie et le d passement du mod le centre/p riph rie

Le mod le centre/p riph rie, formul  d'abord par Raul Prebisch puis d velopp  par l' cole structuraliste latino-am ricaine ¹, a  t  pendant plusieurs ann es l'objet d'un engouement de la part de tous ceux qui s'in-[p.173] t ressent au d veloppement.   la suite des travaux de Samir Amin ² dans les pays francophones et des publications de Wallerstein dans la sph re anglo-saxonne, il a constitu  la repr sentation dominante de l'espace  conomique mondial.

Bien qu'il se soit d fendu de vouloir tomber dans l' conomisme, travers inh rent selon lui au seul capitalisme (parce que syst me qui tend   l'id ologisation de l' conomie en cr ant l'illusion que l' conomie est une force au-dessus de la soci t ), Samir Amin n'en sort pas. Il admet lui-m me que « *les rapports d'in galit   conomique structurent la hi rarchie politique internationale* » ³. Son sch ma oppose les pays hautement industrialis s et les aires insuffisamment d velopp es. Le centre, identifi  aux premiers, organise les  changes  conomiques dans l'int r t des formations capitalistes qu'il enferme. Il domine la p riph rie. Son mod le se montre plus rigide encore que celui de Wallerstein puisqu'il r fute tout mouvement r gressif et alternatif — du centre vers la p riph rie et *vice versa* — et s'av re finalement tr s normatif. Comment par exemple int grer la dynamique du Japon qui faisait partie il y a   peine un demi-si cle de la p riph rie... et d'une p riph rie  cras e ? L'explication est loin d' tre purement  conomique. Pour justifier son sch ma, Amin s'est cantonn  longtemps   la sp cialisation internationale entre producteurs primaires et producteurs de biens manufactur s, ne voulant pas conna tre le processus de d localisation vers la p riph rie de secteurs industriels avanc s.

Au fil des exp riences du tiers-monde, un assouplissement est intervenu dans la pens e d'Amin, dans le sens d'une approche un peu plus relativiste ⁴ mais n anmoins suffisamment pessimiste ⁵ pour qu'il persiste dans une solution de rupture, de d connexion des  conomies sous-d velopp es par rapport au syst me mondial ⁶. Il ne nous incombe pas de juger de la validit  de la strat gie  conomique que cet auteur propose, mais il est clair qu'elle [p. 174] implique un changement des rapports de force, inconcevable sans l'intervention de l' tat,   nouveau digne d'int r t au m me titre que le fait national ⁷.

¹ Mo se Ikonikoff, « Le Syst me  conomique mondial, d sordre ou rationalit  ? », Paris, *Revue Tiers-Monde*, n  81.

² Samir Amin, *L'Accumulation   l' chelle mondiale*, Paris, Anthropos, 1969.

³ *Ibid.*

⁴ Samir Amin, *La D connexion*, *op. cit.*, p. 25-26.

⁵ *Ibid.*, p. 30.

⁶ *Ibid.*, p. 39.

⁷ *Ibid.*, p. 50.

Cette manière de revoir la relation centre/périphérie a été poussée plus à fond par d'autres économistes « radicaux ». L'économie mondiale est devenue pour eux l'imbrication de réseaux de production, d'échanges commerciaux, financiers et monétaires, d'informations. Dès lors, la dichotomie centre/périphérie est contingente de la période « *qui s'étend de la constitution des espaces capitalistes territorialisés en États-nations (au milieu du XIX^e siècle) jusqu'à la constitution des régimes intensifs centrés sur la croissance du marché interne (au milieu du XX^e siècle)* »¹.

Compte tenu de son assouplissement, le modèle centre/périphérie présente une valeur heuristique non négligeable qui a d'ailleurs été remarquablement cernée². Mais à la condition de ne point vouloir expliquer l'ensemble du système complexe des relations internationales à partir de ce modèle d'analyse, parce que « *le phénomène d'internationalisation des rapports de production ne supprime pas l'importance de la médiation politique des États* »³. Ce processus fait ressortir toutes les dissymétries qui affectent les relations économiques internationales, à condition que la polarisation ne soit pas arrêtée une fois pour toutes.

La réalité d'un espace transnational

L'affirmation de la fonction grandissante des multinationales dans l'économie mondiale a permis d'une certaine façon *l'aggiornamento* des thèses de Lénine sur l'Impérialisme, stade suprême du capitalisme. Les firmes multinationales constituent les nouveaux vecteurs de l'expansion du capitalisme. Leur genèse apparaît indissociable de la dynamique du mode de production capitaliste là où il atteint le stade du capitalisme monopoliste. Concrètement, [p. 175] les firmes multinationales apparaissent alors comme la forme internationalisée du monopole, c'est-à-dire de la grande entreprise. Celle-ci devient la manifestation du « *phénomène de concentration-centralisation qui caractérise les pays capitalistes très développés* », affirmait Charles-Albert Michalet quand il prévoyait la formation de l'oligopole mondial. On parle encore, plus couramment, tantôt de globalisation, tantôt de mondialisation⁴.

¹ Alain Lipietz, *Mirages et miracles*, *op. cit.*, p. 63.

² Jacques Chevallier, « Le modèle centre/périphérie dans l'analyse politique », in *Centre, périphérie, territoire*, Paris, CURAPP/PUF, 1978.

³ *Ibid.*

⁴ Charles-Albert Michalet, *Le Capitalisme mondial*, Paris, PUF, 1976. Charles-Albert Michalet a proposé le concept de système économique mondial (SEM) pour souligner la nécessité de conduire une analyse intégrée de l'économie mondiale. Comme le fait justement remarquer F. Chesnais, *op. cit.*, p. 14-15, les deux termes globalisation et mondialisation ne sont pas sémantiquement identiques. Le premier, assez flou, fait référence à un monde sans frontières, déréglementé, dans lequel les firmes sont désormais libres d'agir à leur guise. Le second laisse supposer que l'économie mondiale est désormais complètement intégrée, et que, par conséquent, les prix des biens et des facteurs de production tendent à s'égaliser à la surface du globe et qu'une forme de régulation assurée par des institutions mondiales existe.

Depuis les travaux fondateurs de ce dernier, la discussion sur la port e r elle de ces ph nom nes s'est amplifi e. L'int gration  conomique annule-t-elle la distinction entre le domestique et l' tranger, le micro et le macro, faisant  clater les fronti res nationales en cr ant un v ritable espace transnational ? C'est la version dominante qui a suivi, d'ailleurs, le succ s m diatique de la *Triade* de Kenichi Ohmae ¹.

Vient se surajouter aujourd'hui l'image forte du « *monde sans rivages* » des march s financiers qui drainent par l'interm diaire des fonds d'investissements mutuels, des compagnies d'assurances et des fonds de pension, quelque huit mille milliards de dollars ² ! Faut-il voir dans le mouvement actuel du capitalisme simplement un  largissement du march , ou « *un processus centrifuge et un ph nom ne micro- conomique* », comme le croit C. Oman ³ ? Michalet, quant   lui, s'il cherchait   montrer l'existence d'un espace « *internalis * » des multinationales, a pr cis  que celui-ci  tait un espace  conomique parmi d'autres, et qu'au lieu « *d'opposer les multinationales aux  tats-nations, il est devenu n cessaire d'imaginer l' mergence d'une r alit  nouvelle qui serait le produit conjoint de ces deux acteurs* » ⁴.

L'objectif commercial de la firme-r seau  tant la cr ation d'un sous-march  abrit , plus ou moins fortement « *insularis * » ⁵ on peut imaginer que les firmes multinationales sont susceptibles de se m nager des « *territoires autonomes* » ⁶, de se r partir, *in fine*, le march  mondial. Mais il ne s'agit aussi que d'espaces de transaction, donc [p. 176] provisoires et versatiles. Leur logique d'organisation n'appara t pas non plus transcendante.

N anmoins on assiste aujourd'hui   la substitution de la pr pond rance du ph nom ne de transfert de capital et de technologie notamment,   l' change. Ainsi, le commerce transnational repr sente 92% du commerce ext rieur total des  tats-Unis, tandis que pr s de 80% des exportations am ricaines sont engendr es par les seules firmes transnationales du pays ⁷. Cela fait plus penser   un d bordement de l' conomie nationale am ricaine qu'  un syst me d'int gration mutuelle.

¹ Kenichi Ohmae, *Triad Power*, New York, The Free Press, 1985 et *The Borderless World*, Londres, Collins, 1990.

² Fran ois Chesnais, *La Mondialisation du capital*, *op. cit.*, p. 20.

³ Cit  par Fran ois Chesnais, *ibid.*, p. 18.

⁴ Charles-Albert Michalet, L' mergence d'une  conomie mondiale. Analyse financi re, 2  trimestre 1984. Cf. *Probl mes  conomiques* du 9 janvier 1985, n  1906, p. 9.

⁵ Selon Herv  Thorelli, « *un r seau est constitu  de deux firmes (ou plus) li es par des relations d' change suffisamment fortes pour cr er une sorte de sous-march  contractuel dans le march  global o  se confrontent l'offre et la demande* » (Cit  par G. Pache et C. Paraponaris, *L'Entreprise en r seau*, Paris, PUF, QSJ, n  2704, 1993, p. 12).

⁶ Guillaume Pache et Claude Paraponaris, *op. cit.*, p. 114, qui pr cisent : « *L'entreprise en r seau, quant   elle, repose sur d' troites interd pendances entre les ressources d'une aire g ographique et les ressources d'autres aires articul es au sein d'un m me espace de transaction. Les flux g n r s par les r seaux dynamiques divergent vers plusieurs p les et ne sont plus assimilables   un espace g ographiquement restreint : la "continuit  spatiale" est rompue.* »

⁷ Ren  Sandretto, *Le Commerce international*, Paris, Armand Colin, 1989, p. 175.

Par ailleurs, l'internationalisation du capital est entrée dans sa dernière phase avec « *la transnationalisation des circuits monétaires et financiers* », comme l'avait prévu Charles-Albert Michalet¹. En effet, l'économie financière, entrée la dernière dans le processus de la globalisation, a rattrapé et dépassé l'économie réelle. La circulation internationale de l'épargne et la mise en place d'un système mondial de spéculation ont incité les banques, les compagnies financières et les États eux-mêmes à se financer de plus en plus sur le marché international des capitaux².

La difficulté, avec cette sorte d'économie à dominante financière totalement « virtuelle », portant sur des contrats de plus en plus dématérialisés, c'est qu'on l'identifie mal à des formes spatiales spécifiques. L'espace financier transnational n'existe pas réellement. Son évocation n'a de sens que pour souligner l'autonomie des marchés de capitaux et la pression qu'ils exercent sur les États. À cet égard, si comme le pense Henri Bourguinat, le maître mot de la nouvelle donne financière est la crédibilité, il y a des raisons de croire à la résistance du concept d'économie nationale. Celle justement à partir de laquelle « *le capitalisme a construit ses bases internationales, multinationales et mondiales* »³.

Les disjonctions de l'espace économique mondial ne sont pas claires. Elles fluctuent en proportion du rôle, du [p. 177] prestige, des moyens et des logiques, tantôt homogénéisantes, parce que de dimension planétaire, tantôt fractionnantes, parce que dépendantes d'intérêts locaux, des acteurs économiques qui, en fait, sont toujours les mêmes : le marchand, le financier, l'entrepreneur et l'État.

Pendant de nombreuses années, les convergences que l'on voulait faire ressortir entre la pugnacité des multinationales dominantes et la volonté de puissance politique des nations dont elles étaient originaires, ont donné lieu à une abondante littérature à la finalité sans équivoque. Pour Noam Chomsky et tous ceux qui ont dénoncé l'impérialisme économique américain, il ne faisait aucun doute que la majorité des multinationales *yankee* œuvrait pour la concrétisation du « *rêve américain* » d'un marché mondialisé au centre duquel se tiendraient les États-Unis⁴. En écartant tout préjugé, il est exact que l'idéologie libérale, spécialement chez les dirigeants américains associant le monde économiquement ouvert et le marché planétaire unique au maintien de la paix, accrédirait cette thèse. On peut voir une convergence entre l'action des firmes multinationales et la pratique d'une politique nationale, qui ne serait ni parfaitement altruiste, ni totalement hypocrite comme le suggérait Seymour Melman selon lequel c'est le Pentagone voire la CIA qui manipulait les firmes⁵.

¹ Charles-Albert Michalet, « L'économie mondiale en 1980 : vers l'éclatement du système centre/périphérie », *Revue tiers-monde*, t. XXI, n° 81, janvier-mars 1980, p. 77-85.

² Henri Bourguinat, *La Tyrannie des marchés. Essai sur l'économie virtuelle*, Paris, Économica, 1995, signale : « ainsi, la France avait placé, à la fin de 1992, 38% de sa dette publique auprès des non-résidents, et on estimait à plus de 1000 milliards de francs le portefeuille de titres en francs placés auprès des non-résidents ».

³ Michel Beaud, *Le Système national mondial hiérarchisé*, Paris, La Découverte, 1987, p. 39.

⁴ Noam Chomsky, *Introduction à la crise de l'impérialisme*, Paris, Maspéro, 1976.

⁵ Seymour Melman, *Pentagon Capitalism*, New York, Mac Graw-Hill Book Co., 1970.

Autres temps, autres m eurs, mais aussi autres consid rations et autres jugements. Avec la globalisation, l'interrogation principale s'est invers e : n'assisterait-on pas   une disjonction dangereuse entre l'int r t de la firme et l'int r t national que l'on m lait trop auparavant ? La globalisation fait-elle perdre   l'entreprise, au plan manag rial et financier en particulier, son identit  d'origine ?

L'id e que les firmes multinationales forment d sormais des r seaux mondiaux et que les produits sont des assemblages internationaux r sume la repr sentation de l' conomie mondiale int gr e. Cette th orie est d fendue par des auteurs renomm s, tels que l'ex-ministre du Tra-[p. 178]vail am ricain, Robert Reich. Elle prend acte de la mondialisation de la concurrence et de la sous-traitance, mais aussi de la mobilit  accrue du capital, bien que les trois quarts de la valeur ajout e des multinationales soient encore produits dans leurs pays d'origine. Elle est  tay e par l'obligation impos e aux grandes entreprises d'investir et d'acqu rir des parts de march  dans les deux autres espaces de la Triade qui ne sont pas leurs pays d'origine ! Autrement dit, chacune devient, selon la terminologie d'Ohmae, un *global insider*, c'est- -dire un concurrent capable d'int grer « *les avantages offerts par des appareils productifs ou des syst mes nationaux d'innovation distincts [...] exploitant les diff rences dans le co t de la main-d' uvre* »¹. Cela implique la d nationalisation des firmes par la d territorialisation des fonctions, la dispersion g ographique des intrants, de m me que la diffusion de leur propri t  et de leur contr le. Le processus de d ploiement international des entreprises n'est pas douteux. Mais ses ultimes extrapolations ne sont pas   l'abri de critiques s v res, rassembl es par Elie Cohen. Elles visent particuli rement Robert Reich et Kenichi Ohmae sur trois points fondamentaux.

En ce qui concerne le soi-disant r seau mondial, force est de constater « *qu'une fusion sur deux  choue* »², et que « *les alliances sont fragiles* ». Leur dur e de vie n'est que de cinq ou six ans. Elles p rissent des m mes maux : insuffisante d finition des objectifs vis s, financement trop parcimonieux, alliance entre in gaux (par exemple ATT-Philips), r orientation strat gique, incompatibilit  entre cultures d'entreprise, affaiblissement de l'un des partenaires³. Quant au ph nom ne de la sous-traitance, s'il se d veloppe   un rythme soutenu, il continue de relever d'une strat gie individuelle de la firme beaucoup plus qu'il ne proc de d'un m canisme, volontaire ou non, global d'int gration. Il ne cr e aucun lien organique puisque son principe m me est l'interchangeabilit  des partenaires d s qu'ils ne remplissent plus ou, au contraire, [p. 179] qu'ils assument mieux les exigences d'une production «   flux tendus ». Le r seau n'implique donc pas l'int gration et la sous-traitance internationale et ne signifie pas non plus que le produit final soit syst matiquement global, m me s'il existe des cas remarquables allant dans ce sens.

Une perspective en trompe-l' il des firmes multinationales impose la th orie de leur autonomisation par rapport   leur  tat d'origine gr ce au passage d'une  conomie de production et d' changes   une  conomie de l'information. La confusion est faite

¹ Fran ois Chesnais, *op. cit.*, p. 93.

² Elie Cohen, *op. cit.*, p. 45.

³ *Ibid.*, p. 65.

entre l'adaptation de la firme à la concurrence mondiale, qui lui impose les meilleures et les plus grandes économies d'échelle, et par conséquent un déploiement maximum, et la perte de son identité nationale. Or sur les cent premières multinationales industrielles, « *la quasi-totalité des firmes citées a une nationalité unique et trois groupes seulement sont considérés comme binationaux* »¹. Toutefois, logiquement, l'élargissement de l'assise géographique des multinationales introduit une distorsion entre l'intérêt de l'entreprise, quand sa stratégie et son organisation interne le commandent, et l'intérêt national. Cela, surtout si elle choisit de privilégier un site de production extra-territorial plutôt que national.

La mobilité géographique des unités de fabrication ou des sous-traitants des grandes entreprises participe à leur réputation d'apatridité quand elles ont, en plus, un grand éventail international d'actionnaires. Sur ce point Elie Cohen tempère l'idée très actuelle d'un capitalisme sans racines par la simple confrontation de l'actionnariat de contrôle et de l'actionnariat juridique². S'il y a bien un nouvel espace créé par les activités multinationales c'est celui de la concurrence de type oligopolistique. Il s'agit d'un mélange de rivalité et de coopération que se livrent les entreprises les plus représentatives de la Triade. Ce type d'interaction suggère une régionalisation plus qu'une globalisation de l'économie mondiale. Il n'est pas autonome parce que lié aux anciens espaces des économies natio-[p. 180] nales, aux organisations économiques régionales, mais il se surajoute à eux pour former avec ceux-ci, selon la métaphore heureuse de René Sandretto, des « *espaces-gigognes* »³. En fonction de ce que nous avons vu des flux de l'investissement direct à l'étranger, on constate que l'espace des multinationales est à la fois polarisé, géographiquement limité malgré l'extension du champ de la concurrence par le biais de la sous-traitance internationale à de nouveaux continents comme l'Amérique du Sud, et par construction, sectoriellement déséquilibré⁴.

L'ouverture des économies capitalistes, qui est un phénomène moins récent qu'il n'y paraît (Angus Maddison a montré que les taux d'ouverture des principales d'entre elles étaient aussi importants au début du XX^e siècle qu'aujourd'hui⁵), laisse perplexe quant à la nature du marché. Environnement ou acteur ? À cette question déjà posée par le politologue Jean-Jacques Roche, il apparaît réaliste de répondre « *qu'il ne dispose pas de pouvoirs réellement autonomes et qu'il ne peut être considéré comme un acteur comparable à l'État. À l'inverse, le statut d'acteur revendiqué par l'État lui confère des pouvoirs qui font défaut au marché, tout en lui imposant de s'adapter à*

¹ *Ibid.*, p. 61.

² Elie Cohen, *op. cit.*, p. 67.

³ René Sandretto, *op. cit.*, p. 27.

⁴ L'essence même de l'oligopole est le déséquilibre entre l'offre et la demande, en raison du nombre restreint des offreurs. Pour J. Bain, que cite François Chesnais, *op. cit.*, p. 72, les oligopoles hautement concentrés sont ceux où les huit entreprises de tête contrôlent plus de 90% du marché et les quatre premières de 65 à 75% ; dans le cas des oligopoles très concentrés, les huit premières firmes détiennent entre 85 et 90% et les quatre premières entre 60 et 65% ; enfin, les oligopoles modérément concentrés sont ceux où le contrôle correspondant est de 70 à 85% et de 50 à 65%.

⁵ Angus Maddison, *Les Phases du développement capitaliste*, Paris, Économica, 1981.

son milieu. »¹ C'est justement au moment o  l'enseignement des sciences  conomiques a pris en compte le th me de « *l'institutionnalisation du march * », d riv  des travaux de Karl Polanyi, que l'on  nonce, ici et l , la pr sence de ce ph nom ne.

Au cr dit de l'opinion favorable   la contrainte du march , on constate que depuis le d but des ann es quatre-vingt, la lib ralisation des  changes et plus encore la financiarisation de l' conomie, ont fait se lever de nouvelles forces et de nouvelles opportunit s. Le syst me de conventions r gissant les rapports  conomiques est assimil    un acteur concret et intentionnel. Fran ois Chesnais insiste quant   lui sur l'impr cision s mantique des « *march s financiers, dont les op rateurs sont plus faciles   d signer que ce terme tr s vague le laisse supposer* »².

[p. 181] Les bornes du march , de moins en moins serr es, demeurent   la merci des  tats dont les dirigeants sont   m me d'en d cider les p rim tres d'intervention. Certes, les situations financi res d licates dans lesquelles les  tats se sont fourvoy s, apr s des lustres de politique d'endettement, les obligent   s'en remettre eux aussi aux lois du march  et   leur valeur curative. Ce faisant, ils ont ouvert la bo te de Pandore de forces mercantiles qui les d passent. Un vieux d bat resurgit ainsi, dans le contexte de l' conomie mondialis e, relatif aux vices et aux vertus du march  et   la marge de man uvre du politique.

D'un c t , la d r glementation, le d sengagement bancaire, le d cloisonnement des march s financiers nationaux, qui ont  t  en quelque sorte les trois clefs de l'ouverture, ont an anti toute possibilit  de r gulation  tatique ou m me internationale. Pour longtemps, ils ont donn  aux op rateurs financiers transnationaux la possibilit  de cr er de nouveaux instruments qui parasitent l' conomie productive. Ainsi les march s des changes sont en mesure de modifier le niveau relatif de toutes les monnaies sans exception, dollar compris. Cela permet d'encaisser la vari t  de produits financiers sp culatifs dont ils se nourrissent³. D'un autre c t , la « *tyrannie des march s* » s'arr te l  o  la volont  des  tats commence, en particulier quand elle prend la forme d'une coop ration inter tatique d termin e. Elie Cohen voit dans la crise du syst me mon taire europ en, de juillet 1992   ao t 1993, analys e parfois comme une tentative de d stabilisation d'une zone mon taire r gul e, de bonnes raisons de croire   la capacit  r gulatrice des  tats⁴. Et par cons quent d'esp rer. Cohen ajoute : « *La simple menace de l'usage de l'arme du taux de change conf rerait   l'Europe une puissance consid rable dans la d termination des r gles du jeu commercial mondial.* »⁵

L' tat ne va plus   l'encontre du march . Sa faillite financi re le lui interdit et tout divorce r duirait un peu plus ses capacit s d'action. Le changement d'ordre pro-[p. 182] ductif rend effective la mondialisation de l' conomie. Il exige donc une grande

¹ Jean-Jacques Roche, *Un Empire sans rival*, op. cit., p. 187.

² Fran ois Chesnais, op. cit., p. 206.

³ Fran ois Chesnais, op. cit., p. 207.

⁴ Elie Cohen, op. cit., p. 357.

⁵ *Ibid.*, p. 362.

vigilance qui ne peut se concevoir que dans une coopération collective vers une régulation régionale faute de régulation mondiale. D'autant que les contradictions du capital industriel s'aggravent en raison d'une part d'une concentration financière tournée vers la spéculation au détriment de l'investissement productif, et d'autre part d'une extension et d'une plasticité sans fin de la division internationale du travail. Il reste, pour aller plus loin dans l'analyse, à tenir compte des rapports de production à l'échelle mondiale.

La géopolitique des forces économiques

[Retour au sommaire](#)

Malgré la précision de ses instruments d'analyse, la science économique doit se contenter de représenter la réalité sans la saisir complètement.

Cette approximation contient évidemment le risque de la dogmatisation. Ceci d'autant plus que « *l'analyse économique ne fournit jamais une description purement gratuite de l'économie réelle : la manière de voir est influencée, souvent très subtilement, par le type de problème que l'on entend mettre en lumière par les solutions que l'on anticipe, et les recommandations que l'on veut formuler* »¹.

On ne doit donc pas s'étonner qu'il y ait des mises en cause des représentations établies, des retours en arrière, qui empêchent de considérer le monde économique comme parfaitement autonome, ordonné, et réglé par une seule logique inexorable. D'autant plus que les faits semblent aujourd'hui défier l'analyse. Ils ont le mauvais goût de ne plus se plier aux schémas théoriques d'une rationalité économique limitée.

La science économique a le plus grand mal à expliquer, par exemple, pourquoi les taux d'intérêt à long terme atteignent des sommets quand l'inflation frôle le zéro et que le [p. 183] chômage s'envole. Ce qui est arrivé ces dernières années. Comment expliquer l'association ici et là, d'un commerce extérieur excédentaire avec une faible croissance ou, au contraire, déficitaire avec une croissance forte. Le développement du réseau financier international, dont les meilleurs spécialistes ont du mal à comprendre la cohérence, participe aussi d'une complexité face à laquelle l'économiste apparaît passablement désarmé, et écartelé « *entre un édifice théorique en quête de cohérence et un monde en quête de solutions et de réponses* »².

Du trouble présent découle une propension à mystifier l'interdépendance. On occulte ainsi les contradictions économiques et sociales de la mondialisation de l'économie.

¹ Christian Stoffaes, *Fin de mondes*, Paris, Odile Jacob, 1987, p. 216.

² Michel Beaud, et Georges Dostaller, *La Pensée économique depuis Keynes*, Paris, Le Seuil, 1993.

Les limites de l'interdépendance économique mondiale

Robert O. Keohane et Joseph S. Nye ont défini l'interdépendance comme une situation caractérisée par des effets réciproques entre différents acteurs, comme une situation de dépendance mutuelle inégale qui se traduirait par des coûts et des avantages¹. Les deux politologues américains ont une conception large de l'interdépendance puisqu'ils l'étendent à tous les domaines (communication, information, déplacement de personnes...). Ils insistent surtout sur l'interdépendance économique (échanges internationaux, multinationales), celle à laquelle nous devons apporter, dans ce chapitre, notre attention.

Les deux auteurs tenaient d'abord à critiquer la théorie réaliste des relations internationales en mettant en valeur tous les processus, les phénomènes, les changements que celle-ci n'intégrait pas, mais qui étaient devenus majeurs dans le monde contemporain. Selon eux, il y avait là une impasse, puisque le paradigme de base de la théorie rendait l'intégration impossible. Keohane et Nye ont moins cherché à produire un modèle spécifique et global de l'interdépendance qu'ils n'ont voulu analyser ses facteurs d'influence (échange commercial, système [p. 184] monétaire international, transports) et tout ce qui pouvait altérer les rapports de puissance.

Une théorie de l'interdépendance est-elle seulement possible ? Jean Coussy ne croit pas qu'il puisse exister de modèle d'analyse spécifiquement économique, mais seulement une approche géopolitique² c'est-à-dire contextuelle, mieux, configurationnelle.

Dans son analyse des rapports à la puissance, de la dépendance et de l'extraversion économiques, Jean Coussy propose des catégories significatives³. Il considère que la version libérale ou marxiste des échanges internationaux n'est pas suffisamment réaliste, parce qu'elle néglige le facteur politique et raille l'idée d'autonomie. Elle apparaît contradictoire avec elle-même parce qu'elle tient à concilier ce concept et sa propre logique.

D'une manière générale, étant donné les tendances des petits États à concentrer leur production, l'économie internationale pèse plus sur leur activité économique que sur celle des grands espaces nationaux. Ils sont d'autant plus vulnérables que « *même quand aucune contrainte géographique ou politique n'est impliquée, il est plus facile*

¹ Robert O. Keohane, et Joseph S. Nye, *Power and Interdependence. World Politics in Transition*, Boston, Little Brown and Co, 1977.

² Jean Coussy, « Extraversion économique et inégalités de puissance », *Revue française de science politique*, octobre 1978. Et « Interpénétration des économies et évolution des rapports de dépendance », *RFSP*, avril 1980.

³ La dépendance est simple quand les *inputs* sont intensifs ou simplement quand l'un d'eux est vital et totalement importé. Simple encore quand l'exportation d'une gamme restreinte de produits forme le poumon de l'économie nationale. Double évidemment, quand dépendance à l'amont et dépendance à l'aval s'additionnent.

pour un petit pays de concentrer ses exportations vers un ou deux pays acheteurs que de diversifier la destination g ographique de ses exportations, et, inversement, il lui est plus commode d'importer des marchandises d'une ou deux principales sources »¹.

Pour les plus grands  tats industrialis s l'adaptation   des situations tendues (rar faction par p nurie ou r tention des bases  nerg tiques et des mati res premi res, concurrence industrielle exacerb e par des d calages incompressibles des co ts comparatifs) s'av re plus ais e du fait m me que leur ouverture sur le march  mondial n'a longtemps eu pour but que d'acqu rir des avantages auxiliaires. Cependant la d pendance des grandes  conomies capitalistes par rapport   l' conomie mondiale varie sensiblement de l'une   l'autre. Ainsi, en 1986, les entreprises  trang res contr laient ou employaient 4% de la [p. 185] population active aux  tats-Unis, 1,7% en Grande-Bretagne, et 0,5% au Japon². En 1990, le *ratio* importations/PNB  tait de 7% pour le Japon, contre 20% pour l'Allemagne et la France, et 9% pour l' conomie continentale am ricaine³. Les marges de man uvre ne sont pas partout les m mes⁴.

L'espace  conomique mondial, qui n'est pas isomorphe, est loin d' tre d finitivement arr t . La comp tition  conomique bat son plein. De nouvelles strat gies d'alliances entre les firmes multinationales se dessinent, dans le but de mod rer la concurrence⁵. Cela complique encore le jeu  conomique. Mais, les difficult s   faire vivre ensemble les trois p les de la Triade — la configuration ternaire se trouvant d s quilibr e par nature et donc cause d'instabilit ⁶ — font ressortir les limites de l'interd pendance. Dans une large mesure, celle-ci est d'abord une repr sentation du monde qui tient   l'id ologisation des rapports marchands et   l'adh sion inconditionnelle au libre  change, m me si pour les puristes celui-ci n'existe pas. Comme telle, elle rev t des effets pervers.   la limite, elle appara t responsable de « *cet absurde jeu   somme n gative* » dont parle Jean-Pierre Delas, qui consiste   ralentir la croissance en comptant sur l'exportation pour remplacer les emplois perdus. Selon Delas, cela « *oblige nos partenaires   agir de m me et r duit l'activit  de tous* »⁷. En hypertrophiant le march  international et ses d bouch s, on n glige les ressources du march  int rieur. On sous-estime aussi le co t  conomique et social du d sarmement tarifaire g n ralis , qui n'int gre gu re les fluctuations mon taires.

¹ Simon Kuznets, « Economic Growth of Small Nations », in *Economic Consequences of the Size of Nations*, sous la dir. de E. A. G. Robinson, Londres, MacMillan, 1960.

² Yves Laulan, *La Plan te balkanis e*, Paris,  conomica. 1991.

³ *Ibid.*

⁴ Toujours dans le m me ordre d'id e, mais par rapport aux d bouch s cette fois, il faut savoir que les exportations ne repr sentent que 7% du PNB am ricain, contre 27% pour la RFA, pays avec lequel les  tats-Unis se disputent le premier rang des exportateurs mondiaux, contre 13% pour le Japon.

⁵ Jean-Louis Mucchielli, « De nouvelles formes de multinationalisation : les alliances strat giques », *Cf. Revue d' conomie industrielle*, 1^{er} trimestre 1991.

⁶ Julien Freund, « Le r le du tiers dans les conflits », Paris, * tudes pol mologiques*, 1975, n  17.

⁷ Jean-Pierre Delas, « Pour redynamiser le march  int rieur », *Le Monde*, 25 mars 1997. Jean-Pierre Delas partage la m me opinion que celle de Maurice Allais, *L'Europe face   son avenir : que faire ?*, Paris, Laffont, 1991.

Les experts ont été impressionnés par la construction au cours des quinze dernières années d'un système bancaire transnational dense ¹ et, du même coup, par le développement d'un système financier qui a fini par submerger le système monétaire international. Ce nouveau mécanisme de régulation, conséquence aussi du progrès [p. 186] technique, est apparu invincible. N'a-t-il pas dicté sa loi aux économies nationales notamment lors du *krach* d'octobre 1987 ? Quoi de plus interdépendant qu'une « bourse électronique » mondiale permettant le fonctionnement en continu du marché des capitaux, *via* Londres, New York et Tokyo ² ? Cela d'autant qu'au niveau des trois réseaux bancaire, financier et monétaire, complètement entrelacés aujourd'hui, la déterritorialisation s'avère plus avancée que pour le système productif.

Pourtant, l'équilibre des partenaires n'apparaît pas comme la qualité première du système financier international. En raison du dynamisme et de la capacité d'innovation des marchés financiers et des organismes bancaires américains, les États-Unis ont pris un avantage. Ils profitent aussi du privilège de libeller leurs règlements internationaux dans leur monnaie nationale et d'emprunter en leur propre monnaie. Ils ont par ailleurs abusé de cette facilité au point d'être à la fois, cas unique dans l'histoire économique du monde, le pays le plus riche et le plus endetté ³. Cela n'est pas normal mais personne ne réagit, hormis quelques personnalités. Maurice Allais reste un des rares à avoir remarqué que la fin du déficit de la balance courante des paiements des États-Unis signifierait une baisse de 3% du niveau de vie américain... en 1991 ⁴ situation qui s'est aggravée depuis.

Le redressement de l'économie américaine n'en est que plus saisissant. Entre 1991 et 1999, celle-ci a connu une croissance annuelle de 3,5% qui aurait permis, de concert avec la gestion systématiquement pragmatiste de la Réserve fédérale, d'éviter une déflation mondiale en 1998, consécutive aux crises asiatique et russe ⁵.

L'avantage ainsi pris par cette « *nouvelle économie* » résulterait de la mise en route des technologies de la « *troisième révolution industrielle* » (celles de l'information et les bio-technologies), facilitée elle-même par le renouveau libéral. Les nouvelles modalités de traitement, de stockage et de transport de l'information auraient [p. 187] plusieurs conséquences positives. Elles rendraient plus fluides les communications internes des entreprises à l'échelle mondiale. Elles faciliteraient aussi les relations inter-entreprises, tandis que la souplesse et la légèreté des nouvelles technologies accroîtraient le nombre des acteurs économiques et démultiplieraient les transactions.

¹ Pierre-Bruno Ruffini, *Les Banques multinationales. De la multinationalisation des banques au système bancaire transnational*, Paris, PUF/IRM, 1983.

² Le mouvement des capitaux entre les cinq plus grandes bourses était estimé, en 1987, à 150 milliards de dollars par jour.

³ Henri Bourguinat, *Les Vertiges de la finance internationale*, Économica, 1987, p. 159-161. Plus de 1000 milliards de dette à la fin de 1992.

⁴ Maurice Allais, *L'Europe face à son avenir : que faire ?*, *op. cit.*, p. 226.

⁵ Anton Brender et Florence Pisani, *Le Nouvel Âge de l'économie américaine*, Paris, Économica, 1999, p. 17-23.

Un débat est maintenant ouvert entre les experts sur la durée éventuelle de cette phase de croissance américaine, la plus longue depuis 1945, comme sur sa valeur d'exemple et sa durée. Un doute subsiste quant à cette double opportunité. Il tient à trois raisons : la croissance s'explique plus par la masse des investissements que par la hausse des gains de productivité. L'investissement lui-même doit beaucoup à l'attraction des capitaux étrangers. Si le nombre d'emplois créés est élevé, la société enregistre un creusement marqué des inégalités¹. Dans le conflit latent de souveraineté monétaire et financière entre les grandes puissances capitalistes, le second point est le plus inquiétant. Il faut le mettre en relation avec l'endettement général des agents économiques américains, la faiblesse de leur épargne et les déséquilibres des marchés financiers².

La réciprocité ou l'enrichissement mutuel, qui donnent sens à l'interdépendance économique, sont difficiles à faire admettre quand les coûts et les inconvénients paraissent plus lourds que les avantages tirés de l'échange, ou quand ils sont réputés retomber sur une catégorie unique de partenaires. Surtout lorsque des travaux d'économistes, tels qu'Alan Wood, en Grande-Bretagne, « conduisent à penser que les délocalisations et, plus généralement, le commerce avec les pays à bas salaires, ont une incidence non négligeable, au moins sur la structure de l'emploi »³. D'une part, parce que les importations remplacent des productions domestiques. D'autre part, parce que la concurrence incite les entreprises des pays industrialisés à substituer des machines à de la main-d'œuvre, à automatiser sans cesse.

[p.188] Certes des voix s'élèvent aussi contre de telles alarmes. Elie Cohen dénonce en particulier « la corrélation fallacieuse entre développement des échanges et croissance du chômage »⁴. Il fait valoir que « le degré d'ouverture de l'économie française n'a pas sensiblement crû depuis 1977, alors que le chômage a augmenté de 250% tandis que seulement 4% des investissements extérieurs français se dirigent vers des pays à bas salaire »⁵. Par conséquent, « la part du commerce international réalisé avec les pays en voie de développement est trop faible pour expliquer l'ampleur du phénomène (la crise de l'emploi) constaté surtout en Europe, et les besoins des PVD [pays en voies de développement] sont tels qu'ils constitueront à l'avenir des débouchés importants pour les pays industriels »⁶. S'agit-il, dans ces conditions, d'une peur injustifiée ? Ou bien le vrai défi reste-t-il à venir, comme le croient Pierre-Noël Giraud ou Jean-Yves Carfantan ? Ce dernier qui perçoit la mondialisation irréversible et qui voit en elle des avantages, annonce le risque possible d'un « choc structurel » entre les pays développés et les nouvelles économies

¹ *Ibid.*, chapitres 5, 6 et 4.

² Gilbert Duval, « Un miracle improbable. La mauvaise régulation de l'économie mondiale hypothèque une croissance forte et durable, malgré les potentialités de la troisième révolution industrielle », *Alternatives économiques*, n° 178, février 2000, p. 42.

³ Alan Wood, *North South Trade*, Oxford, Oxford UP, 1993.

⁴ Elie Cohen, *La Tentation hexagonale*, *op. cit.*, p. 129.

⁵ *Ibid.*, p. 127.

⁶ *Ibid.*, p. 131.

industrialisées¹. L'internationalisation de la production, consécutivement à la mise en place d'un système généralisé de sous-traitance, ponctué de délocalisations, décloisonne et unifie le marché du travail. Il s'agit là de l'ultime étape dans la structuration du système économique mondial qui met directement en concurrence toutes les formations sociales du globe. L'impact des délocalisations *stricto sensu*, celles qui signifient la fermeture d'une usine sur le sol national et son transfert à l'étranger accompagné de la réimportation de la production, a occasionné une discussion assez passionnée².

Il ne faut pas confondre délocalisation et investissement direct. Mais, dans une économie de marché internationalisée et, qui plus est, caractérisée maintenant par la mobilité du facteur capital, la rémunération des facteurs [p. 189] de production s'égalise, en même temps que tend à se réduire la différence d'intensité capitalistique entre les pays³. Or, étant donné d'une part l'ampleur des écarts de rémunération du travail constatée d'un bout à l'autre de la planète et, d'autre part, l'abondance de la main-d'œuvre dans les pays en voie de développement⁴, il est inéluctable que la rémunération du travail dans les pays développés soit tirée vers le bas, et que l'emploi s'en trouve déstructuré, voire précarisé. La faiblesse du prix du travail, celui non qualifié spécialement, est la caractéristique fondamentale pour longtemps d'un marché qui en s'unifiant devient de plus en plus pléthorique.

Des perspectives sombres pour la population active des pays industriels se dessinent avec par conséquent l'accentuation de la mise en cause de la régulation fordiste dans les économies les plus avancées, la dégradation continue du rapport salarial et l'incertaine jugulation du chômage. Des études montrent l'incompatibilité pour les grandes économies industrielles entre la mise en valeur du capital à l'échelle internationale et le maintien de l'emploi garanti voire la simple défense du niveau de l'emploi⁵. Même le Japon est en train de connaître une mutation structurelle de cette nature.

¹ Jean-Yves Carfantan, *L'Épreuve de la mondialisation. Pour une ambition européenne*, Paris, Le Seuil, p. 102.

² L'impact des délocalisations, qui ne se limitent plus à la production des biens manufacturés et s'étendent aux services, est certain mais difficile à cerner, comme celui des importations en provenance des tiers-mondes qui sont encore d'un niveau modeste, puisque la part des pays en voie de développement dans les importations de produits manufacturés est d'un tiers pour le Japon, presque autant pour les États-Unis et 10% pour l'Europe. Cf. Jacques Adda, « Faut-il craindre la concurrence du Sud ? », in *Alternatives économiques*, n° 113, janvier 1994.

³ C'est la règle du libre-échange mise en évidence par le fameux théorème HOS (Heckscher-Ohlin-Samuelson), selon lequel en se spécialisant dans la production qui fait appel au facteur le plus abondant, à des prix bas, chaque pays intensifie l'utilisation de ce facteur, ce qui en relève le prix, tandis que les importations se substituant à la production domestique, réduisent l'emploi du facteur rare, ce qui fait baisser son prix. L'échange réduit donc les différences de raretés relatives.

⁴ Dans les seuls pays d'Asie du Sud à faible revenu la population active a augmenté de 125 millions de personnes de 1950 à 1975. De 1975 à 1999, elle devait augmenter d'environ 250 millions pour atteindre la masse de 600 millions de personnes.

⁵ A. Asensio, « Compétitivité et contrainte extérieure : comparaison de dix pays de l'OCDE, sur la période 1970-1989 », *Économie appliquée*, janvier 1991.

Ces cons quences  conomiques et sociales de l' largissement du march , Pierre-No l Giraud les attribue aux deux transformations principales qui accompagnent l' volution. D'abord le commerce international est devenu de plus en plus concurrentiel et de moins en moins compl mentaire en devenant lui-m me un commerce intra-branches ¹. Ce changement, qui met les productions de toutes sortes en concurrence directe, a amen  les firmes   se d s dentariser,   aller s'implanter sur les territoires des autres, pour leur subtiliser des parts de leur propre march , en privil giant la comp tition par les prix, c'est- -dire, *in fine*, par les co ts salariaux. Il en a r sult  une premi re atteinte grave   la croissance autocentr e dans le cadre de la r gulation sociale-d mocrate. Mais les [p. 190] r sistances   la flexibilit  du travail et   la d structuration de la protection sociale font qu'  production constante, il y a in vitablement r duction de l'emploi.

Ensuite, selon Giraud, se pose d sormais, avec le red ploiement mondial de la production industrielle et des services, avec les transferts massifs des capacit s productives vers les pays   bas salaires, la grande question du rattrapage  conomique et surtout social de ces derniers. L' conomiste se montre fort sceptique quant   sa rapidit , g n ralement extrapol e   partir des exemples cor en et ta wanais. Parce qu'il doute   son  gard de la validit  du th or me classique de l' galisation des r mun rations des facteurs de production. Sauf   un niveau tr s bas, car comme il le dit, avec des masses humaines aussi imposantes que la Chine, l'Inde ou l'Indon sie, on se trouve en pr sence d'un autre ordre de grandeur. Au terme de son analyse comparative, Pierre-No l Giraud arrive   cette conclusion : l'augmentation m me  quilibr e du commerce entre pays riches et pays   bas salaires va faire que dans les vieux pays industriels « *les cr ations d'emplois comp titifs ne pourront compenser les destructions d'emplois expos s. En cons quence soit le ch mage et les in galit s de revenus s'accro tront, soit les in galit s de revenus s'accro tront sans ch mage, mais dans ce cas encore plus vite...* » ²

En rapport avec tout cela, l'installation du syst me technique contemporain, de moins en moins consommateur de travail et g n rateur de « *co ts fixes* » ³ contribue aussi pour une large part au sous-emploi.

Maintenant, face   ce d fi consid rable, les gouvernements pensent avoir deux recours. D'une part, ils misent sur le temps, c'est- -dire sur le vieillissement et par cons quent sur la stationnarit    venir de la population active. D'autre part, en se r f rant   la « *nouvelle  conomie* », ils se r signent, quoiqu'ils s'en d fendent,   la r gression sociale puisque la survie  conomique passe par la r duction du prix du travail, obtenue gr ce   l'aban-[p. 191] don de prestations et de garanties collectives trop couteuses d sormais en termes de productivit .

¹ Pierre-No l Giraud, *L'In galit  du monde*, op. cit., p. 213.

² *Ibid.*, p. 276.

³ Les biens   « co ts fixes » sont ceux dont seule la conception n cessite un co t  lev . Leur fabrication et leur distribution sont d'un co t presque n gligeable.

Est-il possible alors qu'avec la mobilité sans bornes du capital d'un côté et la dévalorisation du facteur travail de l'autre, parce que devenu surabondant, nous assistions « à un processus de restructuration à l'échelle du globe, qui met en place une nouvelle hiérarchie socioculturelle, une nouvelle échelle de répartition mondiale »¹ C'est-à-dire que n'échapperait à la régression sociale, et mieux encore tirerait profit de la nouvelle donne, que cette catégorie spécifique que Robert Reich désigne comme les « manipulateurs de symboles ». Soit une sorte d'élite-réseau, financière ou commerciale, mais mobile et médiatique, d'un monde devenu purement marchand². Dans ces conditions la re-polarisation des sociétés développées menacerait l'existence même des classes moyennes.

Dans la mesure où la croissance n'est plus que faiblement créatrice d'emplois, en tout cas d'emplois non précaires et faiblement rémunérés, selon la logique économique actuelle, un « partage du travail » risque de s'imposer à l'échelle planétaire³. Cet euphémisme laisse aussi entendre que la défense de l'emploi et du niveau de vie pourrait de la sorte constituer la pierre d'achoppement de l'internationalisation de l'économie. En effet, il faut s'attendre, à terme, à des réactions plus ou moins violentes de la part de sociétés nationales qui obligeront les États à reconquérir, isolément ou régionalement (c'est-à-dire dans le cadre de blocs régionaux), une bonne partie de la souveraineté économique. Et à inverser ainsi la tendance actuelle qui « consiste à détruire systématiquement tout ce qui peut endiguer ou ralentir la libre circulation du capital et limiter la liberté du marché »⁴. Car si l'ordre marchand a besoin d'États faibles pour se maintenir et se reproduire, la régulation sociale n'est pas concevable hors d'un cadre territorial adapté, et donc susceptible d'exiger la réduction d'une fragmentation politique par trop favorable au premier.

[p. 192] Si l'observation des faits économiques contemporains conduit à admettre l'existence d'un système économique mondial, c'est avec des réserves fortes, justement du fait de l'absence d'un pôle régulateur⁵. L'interdépendance postulée ne

¹ Zygmunt Bauman, *Le Coût humain de la mondialisation*, Paris, Hachette/Pluriel, 1999, p. 108.

² Robert Reich, *L'Économie mondialisée*, op. cit., p. 157-169. Les deux autres catégories, évidemment les plus nombreuses, les « travailleurs routiniers » et les « services personnels » seront victimes de leur manque de qualification et de la pression de l'offre de travail.

³ Anton Brender et Florence Pisani, in *Le Nouvel Âge...* op. cit., remarquent dans la « nouvelle économie », « une opposition entre une concentration des emplois créés dans des secteurs à salaires médians peu élevés et dans les catégories professionnelles à salaires médians élevés » (p. 59). La raison en est que « par comparaison avec l'industrie, le tertiaire crée moins d'emplois moyens et plus d'excellents ou de mauvais » (p. 2).

⁴ Zygmunt Bauman, op. cit., p. 105.

⁵ C'est le cas de Robert Boyer et Jacques Mistral, *Accumulation, inflation, crises*, PUF, 2^e édition, 1983, qui, sans remettre en cause bien entendu la mondialisation de l'économie, soulignent que « depuis 1971 on se trouve dans un non-système international. Plus rien ne garantit en effet la cohérence des circuits commerciaux, monétaires et financiers. Certes, l'économie américaine continue à être le centre de l'intermédiation financière mondiale, mais la perte de compétitivité continue de son industrie réduisant l'excédent commercial extérieur rend de plus en plus difficile le rôle régulateur de Wall Street. Tout se passe comme si le Japon et la RFA n'étaient pas assez puissants pour se substituer aux États-Unis, ces derniers continuant à vouloir assurer leur rôle

repose aujourd'hui sur aucun *input* vital quand ce qui est échangé ou transféré peut être fabriqué sur place. Le seul intérêt est celui de la firme, et à la rigueur d'un consommateur qui risque d'être perdant en tant qu'agent économique (producteur et assuré social). Il existe une incompatibilité entre, d'une part, un haut niveau de sécurité économique et de protection sociale, et d'autre part la recherche permanente de la baisse des prix à la consommation.

La plausible fragmentation de l'espace économique mondial

Les déséquilibres qui règnent au sein du réseau central d'une Triade pas aussi équipollée qu'on a tendance à l'imaginer, de même que les divergences ou les incompatibilités entre la mise au travail d'une périphérie populeuse et la léthargie économique des vieilles régions industrielles du centre (européen particulièrement), font augurer une fragmentation de l'espace économique mondial. Il est de toute évidence difficile de se prononcer sur la nouvelle structure spatiale.

On parle aujourd'hui de la formation de blocs économiques régionaux mais bien des inconnues subsistent quant à leur cohésion et à la profondeur des déchirures éventuelles¹. L'affirmation de ces blocs relèverait plus d'une décision ou d'une nécessité politique que d'une logique économique intrinsèque, même si certains anticipent la régionalisation du monde à partir de la polarisation quasi-mécanique du système économique mondial.

Ces réflexions, qui tournent autour de l'hypothèse régionaliste, proposent des configurations du système économique mondial assez semblables, mais qui peuvent diverger quant à leur centre. À leur façon, les publications [p. 193] de Jacques Attali sur le sujet illustrent plaisamment les revirements possibles. Ainsi, après avoir crû pouvoir annoncer le décentrement complet de l'économie mondiale vers le Pacifique², puis, s'étant sans doute rendu compte de l'abus d'image qu'une telle formule engendrait, et ayant surtout vite compris ce que les bouleversements de l'Est européen laissaient augurer, Attali a fait machine arrière. Il s'est contenté plus tard d'affirmer, de façon encore assez péremptoire, la formation et la coexistence de deux espaces économiques dominants dans lesquels les États-Unis auraient du mal à faire

prépondérant alors que s'est effritée leur suprématie économique » (conclusion générale, p. 242 et sq.). En somme c'est plutôt l'anarchie...

¹ Ernest Preeg, *Economy Blocs and US Foreign Policy*, Washington, National Planning Association, 1974, donnait la définition suivante du bloc économique : « un arrangement entre certaines nations, excluant d'autres nations, qui a pour effet d'affecter la formation des prix et l'allocation des ressources sur les marchés internationaux ». Cf. Christian Deblock et Dorval Brunelle, « Une intégration régionale stratégique : le cas nord-américain », in *Études internationales*, Volume XXIV, n° 3, septembre 1993, *Mondialisation et mutations politiques*, p. 613.

² Jacques Attali, « Tiers-monde et économie-monde », *Tiers-Monde*, n° 81, janvier-mars 1980, et *Les Trois Mondes : pour une théorie de l'après-crise*, Paris, Fayard, 1981.

leur place. Cette rétraction témoigne de ce qu'il faut se garder des figures trop hâtives, même s'il n'est pas douteux que l'Asie orientale est appelée à changer la face du monde, surtout si l'Europe ne parvient pas à faire son unité.

Au début des années quatre-vingt, reprenant à son compte le raisonnement sur l'économie mondiale de Wallerstein, Attali était arrivé à la conclusion que « *la mutation de l'ordre économique international rend probable un nouvel ordre capitaliste centré sur le Pacifique, où l'économie-monde monopolise la technologie, le savoir et la production culturelle, répartissant à travers le monde la production des éléments de chaque bien, rendant impossible toute autonomie culturelle et économique par le développement de la sous-traitance* »¹. Il formait sa conviction d'alors sur l'observation de trois indicateurs économiques fondamentaux pour justifier le déplacement des pôles capitalistes vers le Pacifique et l'Asie : la croissance de la production industrielle particulièrement forte dans cette région, le bon rapport entre la valeur du capital d'une entreprise sur le marché boursier et ses bénéfices, la confiance des investisseurs. Il faut dire que les performances chiffrées et les estimations faites étaient des plus convaincantes. Cette vision de l'évolution du monde a été partagée par d'autres et quelque peu amendée. Il aura suffi qu'une crise sévère éclate en Asie pour qu'elle soit fortement [p. 194] mise en cause. En fait, c'est surtout l'ampleur du phénomène qui est l'objet des discussions.

La grande croissance pendant deux à trois décennies chez quelques riverains du Grand Océan a effectivement fasciné nombre d'experts. Cela d'autant plus que dans plusieurs domaines économiques paraissait se dessiner un duopole américano-japonais. De fait depuis 1977 la zone Pacifique arrive au second rang des zones commerciales échangistes avec les États-Unis, derrière les partenaires obligés de l'hémisphère américain et devant l'Europe occidentale. Tandis que depuis 1986 l'ensemble du commerce transpacifique dépasse celui du commerce transatlantique. La complémentarité des échanges américano-japonais et la coopération technologique de plus en plus étroite, jusque dans les secteurs stratégiques des deux pays, ont contribué à faire de l'axe Tokyo-Los Angeles le premier axe techno-économique du monde². Entre l'archipel nippon et la Californie notamment se serait installée, nous dit-on, une « synergie transpacifique » particulièrement développée au niveau de la recherche-développement et de la haute technologie. La concomitance de l'avance technologique des deux industries et de la dualité de leurs relations, qui sont celles de partenaires concurrents, est typique de la situation de duopole dans laquelle se trouvent placées les firmes américaines et japonaises en matière d'informatique ou de matériaux électroniques.

Tous ces signes prouvent la montée en puissance industrielle de l'Asie orientale. Que peut-on penser, comparativement, du destin du bassin océanique en tant qu'espace économique intégré ? D'un côté, il y a l'étendue de l'océan (180 millions de

¹ Jacques Attali, « tiers-monde et économie-monde », art. cité.

² Christian Sautter, « Le Japon et l'Asie Pacifique : un cas de division internationale du Travail. Trois cas de relations Nord-Sud, Paris », *Revue du CEPII*, n° 4, octobre 1980, Paris, La Documentation française.

km²), espace vide en soi, et par conséquent la longueur des parcours (handicap réduit il est vrai par le moindre coût des transports maritimes, et par l'amélioration constante des transports aériens). D'un autre côté il y a la distance culturelle et sociale de peuples qui n'ont absolument rien en commun.

[p. 195] Ces obstacles réels n'ont cependant pas empêché la concrétisation d'une vieille idée de plus de trente ans, lancée à l'époque par les Japonais : la création d'une communauté du Pacifique. Celle-ci a pris, on le sait, la forme d'un forum pour la Coopération économique de l'Asie-Pacifique (CEAP/APEC). Avec le sommet de Seattle en novembre 1993, l'APEC a semble-t-il pris sa vitesse de croisière, répondant à l'importance croissante des échanges intra-zones, bien que tous les partenaires ne partagent pas la même opinion sur le devenir de l'association ¹.

Le Japon apparaît comme le pôle pionnier de la région Asie-Pacifique. Il fut le redoutable concurrent de l'économie dominante américaine jusqu'à sa récente baisse de régime. Mais pouvait-il prétendre la surpasser un jour ?

L'économie américaine est une économie continentale. Avec la création de l'Association de libre-échange nord-américaine, les États-Unis ont d'ailleurs retrouvé une marge de manœuvre productive qui rend possible une croissance plus autocentrée. Sur l'autre bord du Pacifique, l'hypothèse d'une moindre ouverture du marché américain ou de restrictions sévères a été prise en considération. Elle a justifié une réorientation du commerce et des engagements japonais vers le continent asiatique ². Finalement, le destin de l'espace Pacifique se réalise dans un partage concurrentiel plutôt que dans l'intégration.

La représentation tantôt positive et plutôt conquérante, tantôt sceptique ou même préoccupante, que l'on donne de la nouvelle scène centrale des échanges mondiaux, varie en fonction de l'état des rapports des principaux partenaires. Dans la zone Pacifique, tout est à réenvisager en fonction de l'entrée en scène de la Chine.

La fin inattendue de la division de l'Europe est elle aussi susceptible de modifier la polarisation de l'espace économique mondial. La conversion à l'économie de marché, en voie de réussir pour la Hongrie, la Pologne et la Tchécoslovaquie, plus hypothétique pour les pays de l'ex-URSS, a créé d'immenses espoirs en matière de paix [p. 196] et de prospérité. Si les politiques se montraient à la hauteur des capacités que porte le continent européen, celui-ci pourrait redevenir la première puissance économique mondiale. On imagine ce que donnerait l'association de la puissance financière, industrielle et technologique allemande, avec les ressources naturelles et humaines des économies russe et ukrainienne, quelque peu délabrées il

¹ W. Bello, « Après les Fanfares de Seattle. Malentendus et rivalités transpacifiques », *Le Monde diplomatique*, janvier 1994. Selon cet universitaire californien, l'Apec « est considérée par nombre de pays de la région comme une organisation mise en place par les États-Unis, le Canada et l'Australie aux fins d'arrêter l'érosion de leur influence dans la région ».

² Francis Godement, *La Renaissance de l'Asie*, Paris, Odile Jacob, 1993. Il est remarquable que le Japon qui écoulait le quart de ses exportations vers l'Asie il y a dix ans, en écoule le tiers aujourd'hui.

est vrai, mais qui conservent leurs fleurons technologiques (aérospatiale, technologie militaire), et bien entendu avec les autres grandes économies européennes : française, britannique, italienne, néerlandaise.

Tout cela reste encore utopique au regard des entraves politiques et culturelles et de la lenteur du chemin parcouru. L'Europe forme cependant un extraordinaire espace de croissance interne à ses propres États-nations. En premier lieu, en préservant la compatibilité entre la relance économique et un modèle social original. En second lieu, en raison des disparités de développement entre les espaces européens du Nord, de l'Est et du Sud, une dynamique de rattrapage serait à même de profiter à tous les partenaires, et de permettre une meilleure et plus forte mobilisation des actifs. L'unité de l'Europe n'est pas le remède miracle à toutes les difficultés économiques. Mais si elle est suffisamment autocentrée, elle présente le point de départ d'une solution.

Le polycentrisme va-t-il triompher du multilatéralisme ? Les trois pôles focalisent les échanges internationaux dans des proportions assez semblables : 20% pour l'Europe, si l'on exclut le commerce intra-communautaire, 14% pour les États-Unis et 12% pour le Japon. Ceux-ci n'entretiennent pas de relations équilibrées et tendent, surtout l'Américain et l'Asiatique, à structurer autour de chacun d'eux de véritables « *chasses gardées* » espaces fermés sur eux-mêmes pour l'instant.

Le déséquilibre en question s'explique de deux façons. D'abord en raison de la faiblesse des échanges entre l'Europe et le Japon, liée à la défiance trop longtemps entrete-[p. 197] nue des deux partenaires. Ensuite à cause de la position encore dominante des États-Unis, héritière à la fois du système géostratégique de la guerre froide, de l'effet de dimension de l'économie américaine avec un marché mondialisé dont l'accès est indispensable aux firmes multinationales, et de capacités productives considérables. Les États-Unis ont ainsi la possibilité d'être juge et partie dans les négociations commerciales mondiales. Ils peuvent pratiquer alternativement les appels au libre-échange et les menaces de rétorsions protectionnistes, dans la logique d'une « *politique commerciale stratégique axée autour du primat de la politique industrielle sur le protectionnisme défensif traditionnel, et d'une pression renforcée visant à ouvrir les marchés étrangers* »¹.

La Triade est bancale et la régionalisation des échanges progresse nettement². Cela incite chaque partenaire à promouvoir une autocentration de Grand Espace, selon l'exemple du Japon qui oriente ses échanges vers l'Asie. Ou encore cette préférence continentale a aussi été prônée par l'Association de libre-échange nord-américaine (ALENA)³ ouverte à tous les États américains. Néanmoins, si cette disposition devait se limiter à un repli de ladite association sur elle-même, ce serait un

¹ Serge Marti, « États-Unis : régionalisation contre mondialisation », *Le Trimestre du Monde*, 2^e trimestre 1993, p. 71, qui consacrait un dossier aux « *blocs commerciaux* ».

² Ainsi, la part des échanges intra-régionaux dans les échanges totaux, en %, est passée, de 1990 à 1998, de 59,0 à 62,5 pour l'Union européenne ; de 41,4 à 51,0 pour l'Aléna ; de 18,7 à 20,6 pour l'Asean ; de 8,9 à 24,8 pour le Mercosur (Source : *Alternatives économiques*, n° 176, décembre 1999, p. 16).

³ Serge Marti, *ibid.*, p. 67.

contresens par rapport à ses objectifs initiaux imposés par les circonstances. Selon Christian Deblock et Dorval Brunelle, l'ALENA a été conçue au départ comme un « *régionalisme stratégique* » avec un double objectif¹. D'une part améliorer la sécurité économique des trois partenaires (États-Unis, Canada et Mexique), avec des facilités douanières et financières conjointes. D'autre part acquérir une position de force dans l'économie mondiale et pouvoir ainsi s'ouvrir les autres marchés internationaux.

Le régionalisme nord-américain serait donc extraverti, allant de pair avec le libre-échange mondial, dans le but, surtout pour les États-Unis, de renouer complètement avec le *leadership* international. La victoire n'est pas acquise d'avance, mais les premiers signes sont encourageants. Car [p. 198] au même moment, l'Union européenne a mis à mal son principe fondateur de préférence communautaire.

Si l'Europe de l'Ouest, au nom d'un intérêt spécifique se décidait à sortir l'Est du continent de son marasme, il lui faudrait raisonnablement opter pour plus d'autocentrisme. Et donner la priorité à la restauration des économies sinistrées par le communisme en s'ouvrant commercialement à elles plus qu'aux autres contrées du monde.

La théorie de l'autocentrisme est aujourd'hui délaissée. Elle est accusée de faire le jeu du protectionnisme et surtout d'avoir inspiré une stratégie du développement catastrophique pour un grand nombre de pays du tiers-monde. Mérite-t-elle un tel discrédit quand elle s'applique à un Grand Espace, d'échelle continentale ou sous-continentale ? Dans un tel périmètre, la libre concurrence continue en effet de régner, de façon très vive. Aussi les effets néfastes du protectionnisme sont extrêmement réduits². En limitant les échanges avec les tiers à des échanges complémentaires, l'autocentrisme permet de protéger l'emploi à l'intérieur de la zone de référence, au prix d'une plus grande mobilité et d'une plus grande flexibilité. Elle crée le seul cadre propice à une restructuration concertée et à une reconversion à grande échelle.

Cette double ambition est vouée à l'échec dans un espace ouvert à tous les vents de la globalisation de l'économie. La construction économique de l'Europe, surtout si on veut rénover tout l'édifice oriental et préserver le socle social laborieusement acquis, semble désormais incompatible avec une ouverture tous azimuts à des concurrents disposant de coûts de production ridiculement bas. Ce raisonnement, dont l'audience semble plus forte en France que dans le reste de l'Europe, est à peu de

¹ Christian Deblock et Dorval Brunelle, « Une intégration régionale stratégique : le cas nord-américain », *Mondialisation et mutations politiques*, *op. cit.*

² La nécessité d'asseoir le développement sur un vaste espace intégré a été décrite dès 1949 par Raul Prebisch dans *The Economy Development of Latin America and its Principal Problems*, ONU, New York. Point de vue que l'on retrouve chez Henri Bourguinat, dans *Les Marchés communs des pays en voie de développement*, Genève, Droz, 1968. On peut voir dans le texte de Prebisch la première mouture de la théorie moderne de l'autocentrisme, élaborée notamment par André Grjébine, *La Nouvelle Économie internationale. De la crise mondiale au développement autocentré*, Paris, PUF, 1980.

choses près celui des partisans d'un protectionnisme européen de reconversion¹ ou des rénovateurs d'une préférence communautaire incluant l'Europe de l'Est².

Le débat entre le multilatéralisme et le régionalisme autocentré ne fait que commencer. Il prolonge celui sur [p. 199] les mérites, et les inconvénients du libre-échange et du protectionnisme. Mais il est faux, dans le second cas, d'associer systématiquement le premier à la croissance et le second au déclin ou à la dépression. Paul Bairoch a montré qu'au XIX^e siècle la croissance a souvent été accompagnée de protectionnisme. Selon lui, c'est la croissance nationale qui a entraîné l'échange plutôt que l'inverse³. Sur ce point, Jean-Charles Asselain lui oppose que si l'échange international n'est pas « *la seule force motrice de la croissance [... il apparaît bien comme une condition décisive]* »⁴. Et il ajoute qu'au XIX^e siècle, « *l'alternance du libre-échange et du protectionnisme (en particulier le rétablissement du protectionnisme à la fin du siècle) prend rarement la forme de ruptures tranchées* »⁵. Aujourd'hui comme hier, entre les deux politiques économiques, la sagesse consiste bien à considérer que le « *véritable enjeu est presque toujours de maîtriser les conséquences des choix fondamentaux effectués dans un contexte donné* »⁶. Or, il est évident que le dit contexte est transformable, grâce au levier du Grand Espace ou au régionalisme.

¹ Jean Marcel Jeanneney soutenait : « *Le nouveau protectionnisme ainsi préconisé ne l'est pas comme un moyen de combattre un déficit du commerce extérieur mais comme un instrument à mettre au service d'une politique intérieure de bien-être. Il n'est pas destiné seulement à la sauvegarde des industries naissantes ; il doit être pleinement utilisé pour ménager des transitions et mieux encore pour rapprocher les structures économiques et sociales réelles d'un schéma idéal exprimant des préférences démocratiquement définies. Des États de petite ou moyenne dimension ne sauraient y recourir sans graves dommages. Contrairement à presque tous les protectionnismes du passé, qui avaient pour frontières celles de chaque État, celui-là devrait s'appliquer à des communautés économiques interétatiques assez vastes, assez peuplées et néanmoins assez homogènes pour constituer un grand marché où des concurrences puissent être effectives, sans être ruineuses* », in *Pour un nouveau protectionnisme*, Paris, Le Seuil, 1978, p. 117-118.

² Gérard Lafay, *Repenser l'Europe*, Paris, Économica, 1995.

³ Paul Bairoch, *Le tiers-monde dans l'impasse*, Paris, Le Seuil, 1983. Paul Bairoch récidive, mais en élargissant sa problématique à d'autres « croyances » économiques, in *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, chapitre IV, « L'impact du protectionnisme fut-il toujours négatif ? » Paris, La Découverte, 1994.

⁴ Jean Charles Asselain, « Faut-il défendre la croissance ouverte ? », Postface au livre de Paul Bairoch, *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, *ibid.*, p. 246.

⁵ *Ibid.*, p. 248.

⁶ *Ibid.*, p. 256.

L'inexistence géopolitique du tiers-monde

D'ores et déjà la fragmentation de l'espace économique mondial, a découpé l'ex-tiers-monde en quatre sous-ensembles¹. Cet éclatement est la conséquence de l'émergence des nouveaux États industrialisés. Le plus important est qu'il finit de démystifier un mythe géopolitique. En effet, la confrontation Nord-Sud, sur laquelle on est revenu de façon incessante depuis la crise de 1973, apparaît trop simple sur le plan politique. Puisque le tiers-monde n'a pas géostratégiquement existé, n'ayant jamais pu agir collectivement. Il apparaît en fait comme distendu et hérissé de contradictions². À un tel point qu'Yves Lacoste, qui a essayé de défendre contre vents et marées l'idée tiers-mondiste, reconnaissait finalement que « *ce [p. 200] qui s'effondre, c'est seulement (et c'est déjà beaucoup) la croyance à l'unité politique du tiers-monde ; ce qui disparaît, c'est l'idée qu'il existe une solidarité fondamentale, naturelle, entre les nombreux États dont les populations ont subi la domination coloniale et continuent d'en subir les séquelles* »³.

Les résultats contrastés des différentes stratégies de développement suivies depuis trois ou quatre décennies ne permettent plus une approche économique et sociale du tiers-monde aussi monolithique que dans le passé, à la recherche de plusieurs critères de sous-développement. Ceux-ci recouvrent maintenant des disparités trop considérables. Le déchirement du voile, c'est-à-dire de la lecture exclusivement économique du tiers-monde, laisse apparaître une mosaïque politique et culturelle. Dans ces conditions, il est plus malaisé aujourd'hui qu'hier de proposer un critère de définition politique du tiers-monde, bien que le non-alignement officiel d'antan n'en fût certainement pas un.

Le tiers-monde s'est délité, s'il a un temps été uni. Sans doute la meilleure démonstration de cette différenciation active réside-t-elle dans le déclin de l'aide multilatérale, celle-ci supposait l'appréhension du Sud comme un même tout, au profit de l'aide bilatérale publique et plus encore des prêts privés au développement reposant sur des choix dans lesquels la philanthropie trouve difficilement son compte. Les intérêts politiques et les intérêts financiers divisent un peu plus le tiers-monde en différents enjeux. Dans ces conditions, on ne peut considérer celui-ci comme une force géopolitique du système international. Il n'est qu'un sous-système hétérogène duquel se détachent progressivement des puissances régionales préoccupées de la

¹ Les quatre sous-ensembles distingués sont les suivants : le Sud pétrolier riche (Koweït, Qatar, Bahrein, Émirats arabes unis, Brunei), le Sud émergent (Mexique, Chili, Argentine, Brésil du Sudeste, Tunisie, Union Sud-Africaine, Turquie, Thaïlande, Malaisie, Philippines, Nouvelles économies asiatiques), le Sud stationnaire, et le Sud régressant.

² Jean-Pierre Gomane, « Les tiers-mondes », Paris, *Études*, février 1980. Cet article fut l'un des tous premiers à signaler l'éclatement.

³ Yves Lacoste, *Contre les anti-tiers-mondistes et contre certains tiers-mondistes*, Paris, La Découverte, 1985, p. 83.

défense de leurs intérêts spécifiques. On a pu le constater avec l'OPEP, considérée un temps comme une de ces nouvelles puissances issues du tiers-monde. Si l'OPEP a donné l'impression de vouloir s'ériger en pôle autonome, c'est parce que son [p. 201] noyau dur — celui formé par les pays de l'OPAEP¹ — a pu jouer de la dépendance énergétique, dans laquelle il tenait les États occidentaux, et d'un contexte exceptionnel lui permettant d'obtenir d'eux des concessions inimaginables. C'est donc trop hâtivement que le tiers-monde fut assimilé à un ensemble géopolitique capable de modifier globalement les rapports de force internationaux dans un sens plus favorable à ses membres. La désillusion des tiers-mondistes militants qui, surtout en Occident, voyaient en lui le réformateur du monde, n'en a été que plus grande.

Une chose est sûre : on assiste à la redistribution de la puissance industrielle. Mais ce sont les États qui ont su s'insérer dans la mouvance capitaliste mondiale qui ont le mieux réussi leur décollage industriel. Or, c'est principalement en faveur de l'Asie orientale et de l'Amérique latine que cette redistribution s'opère. En revanche, un consensus négatif tend à constater que l'Afrique, surtout celle au sud du Sahara, continent à la dérive, se trouve en voie d'exclusion de l'économie mondiale². Le progrès économique introduit ainsi de nouvelles hiérarchies qui finissent par rendre complètement anachroniques les mots d'ordre politique empreints d'exubérances verbales et dépourvus d'action d'envergure.

La question de la sécurité énergétique et alimentaire

[Retour au sommaire](#)

La géopolitique a une dette considérable envers le pétrole. Si elle a été remise à l'ordre du jour, c'est pour beaucoup en raison de la crise pétrolière répétée des années soixante-dix, évidence confirmée par la guerre du Golfe de 1991. Aucun événement, autre que ceux-là, ne pouvait mieux faire ressortir les implications sur la politique internationale de l'inégale distribution des ressources naturelles et de la sécurité énergétique. Au-delà [p. 202] du pétrole, aucune autre substance naturelle n'a suscité tant d'inquiétude et mobilisé tant d'études³.

¹ L'organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (Opaep) regroupe huit des treize États membres de l'OPEP.

² « Des tiers-mondes en quête d'eux-mêmes », *cf.* p. 266-271, du *Ramsès* 1982, Paris, IFRI/Économica, 1982. Jugement que ne contredit guère le numéro spécial *d'Afrique contemporaine, Les Afriques en l'An 2000 : perspectives économiques*, Paris, La Documentation française, 2^e trimestre 1988.

³ David G. Haglund, « La nouvelle géopolitique des minéraux : une étude sur l'évolution de l'impact international des minéraux stratégiques », Québec, *Études internationales*, volume XIII, n^o 3, septembre 1982. L'auteur de cet intéressant article sur le rôle des minéraux dans la politique

La focalisation des relations internationales sur l'enjeu p trolier, avant que le bouleversement de l'Europe de l'Est ne l'att ne, a justifi , nous l'avons vu, l'image analogique du « *oil-heartland* ». Celle-ci semble bien avoir fortement marqu  les dirigeants am ricains et par l  m me soutenu   l' poque la d termination du Pr sident Bush ¹. Malgr  un desserrement de l' treinte par les pays industriels, l'assurance prolong e des besoins mondiaux en p trole d pend de fait pour de nombreuses ann es encore, d'apr s l' tude de Jean-Pierre Pauwels ², de la s curit  du Golfe arabo-persique. De surcro t le r pit sera de courte dur e car, sauf d couvertes de nouveaux gisements p troliers,   la fin de la premi re d cennie du XXI  si cle, le Moyen-Orient assurera environ presque 70% des exportations mondiales de p trole ³ et 100% en 2050 ⁴.

Sans sous-estimer les facult s d' conomie des  tats industriels ni les apports du progr s technique, la r duction de l'offre de p trole pose en permanence la question strat gique de la s curit  des approvisionnements. La crise potentielle de cet espace-cl  des ressources naturelles de la plan te peut trouver cependant une solution dans une r organisation r gionale de l'espace  conomique mondial. C'est du moins ce que permettent d'envisager les potentialit s et les compl mentarit s de l'espace euro-sib rien, au-del  de la mise en valeur de nouveaux gisements p troli res dans le monde.

La disponibilit  des ressources agricoles et industrielles d pend aussi des besoins des populations. Des demandes nouvelles sont   pr voir. Elles sont li es au devenir d mographique et  conomique des r gions du monde. En particulier, elles concernent pour un avenir proche les  l ments naturels les plus  l mentaires, mais surtout les plus vitaux, tels que les ressources en eau potable. L'or blanc est devenu une r serve strat gique [p. 203] essentielle pour le XXI  si cle. Les protestations soulev es en Syrie et en Irak par le grandiose projet turc d'irrigation de l'Anatolie du sud-est gr ce aux eaux retenues du Tigre et de l'Euphrate, qui donnent vie   la M sopotamie, sont une premi re indication de cet enjeu.

La famine n'est pas une calamit  qui date de ce si cle. Dans le pass , les populations qu'elle frappait devaient en accepter la fatalit  puisqu'aucun secours

internationale contemporaine tient la g opolitique des min raux pour plus significative aujourd'hui qu'elle ne l' tait dans les ann es trente, p riode qui lui fut pourtant faste.

¹ Melvin A. Connant, *The Oil Factor in US Foreign Policy, 1980-1990*, *op. cit.* L'auteur d signe sous l'expression de « *oil-heartland* » l'aire de l'OPAEP plus l'Iran, depuis l'Alg rie jusqu'  Oman. Cet espace d borde largement la r gion du Golfe arabo-persique, la plus d terminante dans l'approvisionnement mondial, puisque toujours la premi re zone exportatrice du globe (elle compte plus de 45% du march  du p trole). C'est bien   elle seule qu'il faut appliquer l'expression de « *oil-heartland* » si on veut souligner son caract re de clef strat gique pour rester fid le   la connotation mackind rienne. Expression qui pourrait  tre formul e alors de la fa on suivante : « qui contr le le «*oil-heartland*», contr le l' conomie mondiale ».

² Jean-Pierre Pauwels, avec la collaboration de F. Possemiers, M. Levens, C. Swartenbroek, *G opolitique de l'approvisionnement  nerg tique de l'Union europ enne au XXI  si cle*, volume II, Bruxelles, Bruylant, 1997.

³ *Ibid.*, p. 119.

⁴ *Ibid.*, p. 120.

extérieur n'était possible. Aujourd'hui, le commerce international des produits alimentaires a pris une grande ampleur, et comme tous les biens économiques ils sont susceptibles de devenir l'enjeu d'une négociation aux contreparties politiques et stratégiques. Mais c'est de façon inconsidérée que l'on s'est empressé de parler « d'arme alimentaire ». Examinons plus en détail les questions concernées.

Le « *oil-heartland* » sous surveillance américaine

Si depuis peu l'enjeu énergétique est nettement en baisse, celui du pétrole n'a pas disparu. Cette dichotomie est la conséquence de ce que cette matière première essentielle pour les civilisations de l'automobile a perdu son rôle exorbitant dans les bilans énergétiques, même s'il demeure le seul carburant utilisable à grande échelle et en toute commodité. L'essor des formes d'énergie un temps périphériques, le renouveau relatif du charbon, le développement considérable et parfois inconsidéré de l'électricité nucléaire, l'énergie solaire ou éolienne, a ramené la part du pétrole à une proportion plus raisonnable pour la sécurité énergétique des économies nationales.

Ce changement a eu pour avantage de réduire la dépendance des États par rapport aux provinces pétrolifères du globe. La nouvelle donne pétrolière est aussi la conséquence de la mise en exploitation de nouveaux champs (mer du Nord, Mexique, Afrique occidentale...). Cependant, il eût été aventureux de considérer l'enjeu arabo-persique comme dépassé, tant les flux au départ de cette [p. 204] région restent déterminants pour l'approvisionnement du marché mondial.

Bien que les avis soient partagés en ce qui concerne les pronostics finaux, et parce que les manières d'évaluer l'offre et la demande des produits énergétiques divergent, les réserves mondiales estimées de pétrole n'inspirent pas trop d'inquiétude pour les trente à quarante années à venir¹. Malgré une consommation impressionnante, l'ère du pétrole ne touche pas encore tout à fait à sa fin.

En revanche, la concentration géographique des réserves, avec tout ce que cela implique pour la sécurité des approvisionnements, devrait s'accroître avec l'épuisement d'un grand nombre de gisements mis en exploitation depuis la double crise pétrolière des années soixante-dix. *L'ensemble des études géologiques s'accordent sur un point : plus de la moitié des réserves de pétrole sont localisées dans les pays du Moyen-Orient. Au 1^{er} janvier 1991, celles-ci étaient estimées à 662,7 milliards de barils (soit 66,3% des réserves mondiales), contre 127,2 milliards pour*

¹ Les projections sont variables. Selon Jean-Pierre Pauwels, le monde pourrait compter sur « 2 272 milliards de barils de réserves ultimes » (*op. cit.*, p. 57) sachant que « par réserves ultimes récupérables, nous entendons donc le volume de pétrole récupérable qu'il soit déjà découvert (produit ou non produit) ou à découvrir » (*op. cit.*, p. 49). Tandis que les réserves mondiales prouvées sont évaluées à 136,8 milliards de tonnes, soit 44 ans de durée d'exploitation au rythme de production actuel. Cf. Pierre Jacquet et François Nicolas, *Pétrole. Crises. Marchés. Politiques*, Paris, IFRI/Dunod, 1991 (annexe, p. 143).

l'Am rique latine (12,7%), 59,9 milliards pour l'Afrique (6%), 58,9 milliards pour l'URSS et l'Europe de l'Est (5,9%), 50,2 milliards pour l'Asie et l'Australasie (5%), 26,2 milliards pour les  tats-Unis (2,6%), et finalement 14,5 milliards pour l'Europe de l'Ouest (1,5%). Les r serves du Moyen-Orient sont essentiellement d tenues par les pays du Golfe arabo-persique, 90%  tant concentr es dans cinq pays seulement : l'Arabie Saoudite (qui d tient   elle seule le quart des r serves mondiales), le Kowe it, l'Irak, l'Irak et les  mirats arabes unis (avec des r serves de quantit    peu pr s similaires). »¹

Ainsi tous les grands pays industrialis s, sauf la Russie, vont devenir d pendants du Golfe, dans les vingt prochaines ann es. Cela m me si l'on rel ve le seuil qui d termine l'appartenance ou non d'un  tat   la p riph rie d'une source². Les autres provinces p trolif res vont commencer   s' puiser d s 2000-2010. Les  tats-Unis eux-m mes n' chapperont sans doute pas   cette [p. 205] nouvelle d pendance³. Quant au Japon, il importe d j  77% de ses besoins en p trole du Moyen-Orient. Le d veloppement des productions asiatiques n'y changera rien, eu  gard aux nouveaux besoins de la r gion et de la Chine en particulier, qui entre rapidement dans la civilisation de l'automobile (les embouteillages monstrueux de P kin le prouvent).

Le Royaume-Uni, au temps de sa splendeur, puis les  tats-Unis depuis cinquante ans, ont pr serv  les int r ts occidentaux au Moyen-Orient. Depuis la d colonisation, il a fallu   ces derniers faire face au nationalisme p trolier arabe appuy  par la pression sovi tique. Ces d fis surmont s, et alors que l'influence des  tats-Unis s' rodait quelque peu en raison du renouveau de l'islam, l'aventurisme irakien a replac  les principaux producteurs de la r gion, tout au moins ceux qui sont membres du Conseil de coop ration du Golfe, dans la situation d'oblig s du protecteur am ricain⁴.

La r affirmation de la supr matie r gionale des  tats-Unis est intervenue   un moment o  elle importait moins pour leur propre s curit  p troli re que pour celle de leurs principaux partenaires et concurrents. C'est que, gr ce aux ressources canadiennes et mexicaines, et gr ce   leur pr sence incontest e dans les Cara bes, les  tats-Unis ont pu r am nager leur espace d'approvisionnement p trolier. Ils disposent pour quelques ann es d'un syst me coordonn  de gisements qui s' gr nent depuis la mer de Beaufort, au nord de l'Alaska, jusqu'au delta de l'Or noque. Cette situation assez confortable leur a permis d'obtenir un premier avantage, celui d'exiger le financement de leur intervention de 1991 par leurs alli s arabes, le Japon et l'Allemagne. Pour l'avenir, les  tats-Unis se retrouvent dans une situation assez

¹ Pierre Jacquet et Fran ois Nicolas, *op. cit.*, p. 20-21.

² 10% selon W. Curran, in *La Nouvelle Donne  nerg tique*, Paris, Masson, 1981.

³ « *La d pendance p troli re relativement r duite des  tats-Unis vis- -vis du Moyen-Orient (13% en 1993) risque donc d'augmenter   l'avenir et ce fortement lorsque le Canada, le Nigeria, le Mexique et le Venezuela dispara tront progressivement   partir de 2015 en tant qu'exportateurs nets de p trole conventionnel (le Canada en 2016, le Nigeria en 2022, le Mexique en 2029 et le Venezuela en 2034)* » pronostique J.-P. Pauwels (*op. cit.*, p. 121).

⁴ Le Conseil de coop ration du Golfe, cr e en mai 1981, comprend : l'Arabie Saoudite, le Kowe it, Bahre n, Qatar, les  mirats arabes unis et Oman.

idéale, dans la mesure où il faudrait répartir la pénurie de pétrole. D'autant plus que leur périmètre pétrolier de sécurité pourra recevoir, quand cela sera nécessaire, et à un prix dès lors justifié, le renfort des Grandes Plaines en pétrole non conventionnel ¹.

[p. 206] Dans l'immédiat, le fait que « *le marché ait vaincu le cartel* », c'est-à-dire l'OPEP, procure aux États-Unis un second avantage. En effet, plus les approvisionnements pétroliers sont régulés par le marché, plus ceux-ci peuvent, en terme de prix, tirer parti de leur position financière et monétaire dominante.

Certes, la Russie se suffit à elle-même. Elle est l'unique puissance industrielle dans ce cas. Mieux, du temps de l'ex-Union soviétique, elle parvenait à ravitailler le monde européen placé sous la domination de cette dernière. Cependant, pour les raisons politiques que l'on connaît, la production pétrolière ex-soviétique, essentiellement russe, a dramatiquement reculé dans la première moitié des années quatre-vingt-dix. Aujourd'hui son relèvement apparaît comme une priorité. Cela devait être, rappelle Jean-Pierre Pauwels, la grande affaire entre l'Union européenne et les pays de l'ex-bloc soviétique dans le cadre de la « *charte européenne de l'énergie* » ². Mais l'incapacité des Européens à mettre sur pied une géostratégie pétrolifère a fait perdre toute substance à ce projet, dont l'idée n'est entretenue que pour la sécurisation des approvisionnements pétroliers européens.

Un espace euro-sibérien du futur ?

L'extraordinaire extension de l'Empire russe vers l'Est fut d'autant plus facile que les terres conquises étaient presque vides d'hommes. Mais une fois appropriés, les nouveaux territoires n'ont guère séduit le colon. L'immense Sibérie fait toujours figure de désert humain. Le climat bien sûr, mais aussi le fait que le *Far East* russe fut approprié par une nation fermée (l'immigration des colons allemands est une exception) l'ont empêché de recevoir l'équivalent de l'afflux spontané et massif dont ont profité les États-Unis. Plus tard, les formidables investissements financiers et humains effectués tout au [p. 207] long de l'œuvre planificatrice n'ont pas fait disparaître la dissymétrie spatiale de l'ex-Union soviétique.

L'espace, après avoir sauvé la Révolution et préservé l'édification de l'État socialiste (capacité stratégique de repli pendant la guerre civile et surtout pendant la Seconde Guerre mondiale), est devenu un lourd handicap en raison de l'insuffisance du peuplement et de l'équipement économique de la Sibérie ou de l'Extrême-Orient russe. Ce vaste « *angle mort* » du continent eurasiatique tient les centres moteurs occidentaux à distance du théâtre Asie-Pacifique. Or, le minerai de fer exclu, toutes les grandes réserves énergétiques et minérales de la Russie se trouvent à l'Est de

¹ La prolongation de l'ère du pétrole s'appuiera certainement sur la récupération des hydrocarbures non conventionnels à partir des huiles lourdes, des sables asphaltiques ou bitumeux et des schistes bitumeux.

² Jean-Pierre Pauwels, *op. cit.*, p. 329.

l'Oural. De plus, l' quilibre  nerg tique de cette derni re d pend de la productivit  des gisements sib riens. Le d clin ou la s cession des gisements occidentaux (Bakou, Oural-Volga, Bi lorussie, Ukraine occidentale) impose le relais indispensable, mais encore incertain, des nouvelles r gions p trolif res sib riennes. Les trois grands secteurs de Sib rie occidentale, qui forment ensemble le « *Troisi me Bakou* », constituent d sormais la premi re province p troli re russe. Enfin, si les principales r serves homologu es d'hydrocarbures sont contenues dans le sous-sol de Sib rie occidentale ou dans l'Arctique europ en d'approche plus difficile encore, les grandes ressources houill res,   raison de 80%, se localisent dans le tiers territorial le plus oriental de la R publique de Russie.

Le dilemme de l'imp rieuse mise en valeur des provinces trans-ouraliennes et de la non moins n cessaire coop ration des  tats voisins avides de ressources se pose in vitablement. Si avec le Japon il ne fut pas surmont , l'accord pass  avec les  tats ouest-europ ens,   la fin des ann es quatre-vingt, illustre l' vidente compl mentarit  des deux mondes europ ens.

Maintenant que la totale lib ration des potentialit s de l'espace entre Atlantique et Pacifique rend possible l'existence d'un ensemble autonome capable de se pr server de l'une des pressions les plus lourdes de [p. 208] l'environnement international, la logique continentale qui fondait la Charte europ enne de l' nergie, rest e lettre morte, est   reprendre d'urgence. La Sib rie sera-t-elle le nouveau Moyen-Orient de l'Europe unifi e de demain ?

La s curit  alimentaire

Le th me de la s curit  alimentaire fait avant tout penser au tiers-monde, o  les besoins en c r ales se multiplient. Par rapport aux carences de certains  tats, l'avantage de disposer de surplus importants appara t susceptible de se muer en atout diplomatique. Ainsi le renversement de ses alliances par l' gypte,   la fin des ann es soixante-dix, n'est pas  tranger   cette forme de corr lation.

Outre la d ception engendr e par le peu d'empressement des Sovi tiques   soutenir leur alli e au cours des diff rents conflits  gypto-isra liens, le Pr sident Sadate avait jug  les  tats-Unis plus aptes que l'URSS   aider son pays   faire face   ses difficult s  conomiques et   sa grave p nurie alimentaire ¹. En contrepartie, l' chec de l'embargo dont l'URSS elle-m me fit l'objet apr s l'entr e de ses troupes en Afghanistan, et la r sistance qu'oppose depuis presque dix ans l'Irak au blocus herm tique des Nations unies, font douter de l'efficacit  de l'arme alimentaire.

Le constat pessimiste selon lequel les besoins alimentaires des pays du tiers-monde progressaient plus vite que la croissance de leur production agricole, que les experts dressaient au d but des ann es quatre-vingt, a  t  corrig  dans un sens plus

¹ Depuis 1980, 40% des c r ales disponibles sur le march   gyptien sont import s des  tats-Unis.

positif. D'après une étude récente de la FAO, la production agricole mondiale s'est accrue depuis 1960 plus vite que la population (+ 100% contre + 80%)¹. Ce qui ne lève pas toutes les incertitudes, car les disponibilités alimentaires ont moins progressé dans les pays en voie de développement que dans les pays riches².

[p. 209] L'Amérique latine et les Caraïbes, l'Asie de l'Est et même celle du Sud, sont les zones qui ont le plus amélioré leur situation alimentaire depuis une vingtaine d'années, même si des inégalités persistent³. Plusieurs pays asiatiques ont acquis leur réelle autosuffisance alimentaire : la Birmanie, l'Indonésie, la Thaïlande, et la Chine, malgré un avenir non assuré. La situation reste grave pour la Bolivie, Haïti et le Pérou en Amérique, l'Afghanistan (en guerre) et le Bangladesh. En revanche, le Proche-Orient et l'Afrique connaissent des évolutions contrastées mais qui vont toutes dans le sens d'une aggravation de la dépendance alimentaire. Si le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord ont enregistré une amélioration de leur bilan alimentaire (la part de la population sous-alimentée y est passée de 25% en 1970, à 6% en 1996), dans le même temps « *le taux d'autosuffisance a fortement baissé, passant de 87 à 65% de 1970 à 1990, et le déficit céréalier a été multiplié par six* »⁴.

Aujourd'hui l'Algérie importe les deux tiers des céréales qu'elle consomme et achète pour moitié aux États-Unis. La Tunisie qui a suivi une autre stratégie de développement, moins coûteuse, connaît la même dérive. L'Afrique tropicale est le cas le plus désespérant. « *C'est la seule région où la situation alimentaire ne s'est pas améliorée depuis vingt ans [...] [et où] la montée des importations de céréales n'a pas compensé le recul de la production vivrière.* »⁵ Ici, la conquête de nouvelles terres laisse supposer la mobilisation de moyens inaccessibles. Encore faudrait-il que l'espace arable exploitable existe en abondance. Or, le milieu inter-tropical est peu propice aux cultures vivrières sur de grandes étendues. La destruction préalable de la forêt favorise le lessivage des sols et la formation de surfaces d'érosion, de carapaces latéritiques. Comme le précisent des rapports spécialisés, « *les sols des Tropiques pluvieux sont le plus souvent pauvres en éléments fertiles utilisables par les plantes, qu'il s'agisse de chaux, de magnésie, de potasse, de phosphates ou de [p. 210] nitrates* »⁶. Enfin, l'imitation du modèle alimentaire occidental aggrave le retard de la production sur les besoins car les cultures adéquates ne peuvent être développées dans un milieu bioclimatique hostile. Cette tendance s'accroît avec l'explosion urbaine.

¹ FAO, *Agriculture mondiale : horizon 2010*, Paris, édition Poly-technica, 1994.

² Jean-Paul Charvet, *Le Désordre alimentaire mondial. Surplus et pénuries : le scandale*, Paris, Hatier, 1987. D'une façon générale « *les pays pauvres font globalement de plus en plus appel au marché mondial pour combler leurs déficits alimentaires malgré les difficultés financières que la plupart d'entre eux connaissent [...] l'Afrique noire a dû fortement augmenter ses importations alimentaires au cours des deux dernières décennies. Les importations de blé et de farine de blé par tête d'habitant qui étaient comprises entre 5 et 10 kg de 1965 à 1975 atteignent désormais plus de 20 kg malgré la très forte augmentation de la population survenue entre temps* » (cf. p. 77).

³ Cf. « La carte des inégalités alimentaires », *Alternatives économiques*, n° 141, octobre 1996. Dossier spécial : *Le défi alimentaire*.

⁴ Cf. « La carte des inégalités alimentaires », *op. cit.*

⁵ *Ibid.*

⁶ Pierre Gourou, *Les Pays tropicaux*, Paris, PUF, 1969.

Au regard de ces carences, la dimension politique de la puissance agricole réside dans la capacité d'exportation. Là, les États-Unis détiennent un net avantage. Ils possèdent en effet la moitié du stock mondial de céréales, alors que 80% du blé excédentaire dans le monde sont contrôlés par l'Amérique du Nord, l'Argentine et l'Union européenne réunies. Toutefois, la mise en œuvre d'une pression politique exercée unilatéralement par eux-mêmes, ou par un cartel alimentaire qu'ils organiseraient, suppose que les États-Unis surmontent deux contradictions.

D'abord l'aide alimentaire américaine ne présente pas les caractéristiques d'une politique délibérée. Au contraire, très pragmatique, elle fut conçue dans un but précis : écouler les excédents céréaliers, de préférence vers des clients solvables. Les stocks n'ont pas été constitués systématiquement afin de servir des objectifs politiques. Ils résultent de la productivité de l'agriculture américaine et le gouvernement de Washington doit compter avec l'intérêt des fermiers qui ont besoin du marché international pour se débarrasser de leurs surplus. L'immobilisation ne peut trop durer sans conséquences sur l'équilibre financier des entreprises cérésières. Les intérêts sont contradictoires et le pouvoir fédéral n'est pas le seul décideur. Cela réduit sensiblement la maîtrise d'une nécessité que l'on voudrait faire passer pour une arme. Née d'un réflexe marchand, l'aide alimentaire a cependant aggravé la dépendance de nombreux pays qui ont trop pris l'habitude de compter chaque année sur la soudure américaine. En cela, elle est source d'influence.

Ensuite l'association des exportateurs de blé est politiquement difficile à envisager. En tout cas, elle n'est pas à l'ordre du jour, compte tenu de la concurrence achar-[p. 211] née que ceux-ci se livrent sur les marchés extérieurs. C'est pour en atténuer les dommages que l'on s'est résolu à un compromis lors de l'*Uruguay Round*. Selon Hélène Delorme, cela débouche sur la mise sous surveillance de l'agriculture mondiale par un *condominium* euro-américain¹. La préservation des intérêts marchands mutuels étant la finalité normale d'une entente de ce type, il serait erroné de voir en elle la base d'une action politique concertée.

Au fond, en exigeant la libéralisation des échanges agricoles, les États-Unis, qui ont une agriculture plus productive que celles des autres pays mais aussi une influence décisive sur le cours mondial des produits agricoles, finissent par déstabiliser les sociétés rurales des pays en voie de développement. En agissant ainsi, ils provoquent le creusement des déficits alimentaires de nombreux États. Ceux-ci n'ont alors d'autres choix que de privilégier les cultures commerciales d'exportation par rapport aux cultures vivrières. Au total, sur le marché agricole mondial, la position des Américains est unique. S'il est hors de doute qu'ils l'utilisent pour satisfaire leurs intérêts économiques, il est plus délicat de l'assimiler à une arme politique. Elle leur garantit pour l'avenir des moyens d'influence.

¹ Hélène Delorme et Denis Clerc, *Un Nouveau Gatt ? Les échanges mondiaux après l'Uruguay Round*, Bruxelles, Complexe, 1994.

Conclusion

[Retour au sommaire](#)

Le phénomène de la multinationalisation est passé d'abord pour une simple excroissance des économies dominantes, manifestation de la puissance économique des États. On sait maintenant qu'il entraîne un changement structurel du système capitaliste. En effet la transnationalisation renforce l'intégration économique bien au-delà des règles posées par le libre-échange. Néanmoins, ce même phénomène reste fortement asymétrique, ce qui laisse percer des tensions. La grande toile d'arai- [p. 212] gnée que suggère le mythe de l'économie-monde est loin d'être achevée.

Ces constatations enrichissent la problématique de l'analyse géopolitique. Elles mettent en exergue des emprises transnationales contraignantes, en même temps qu'elles compliquent passablement la représentation de l'espace économique mondial. Faut-il construire celle-ci à partir des économies nationales, comme par le passé, ou à partir des espaces d'activité des firmes et des polarisations boursières et financières ? La réponse dépend de l'idée que l'on se fait des rapports entre les États et les marchés. Or, sur ce point, les avis restent très partagés¹. Néanmoins, de la confrontation des points de vue, il découle que si les États sont plus que jamais sous l'influence des marchés, ils n'ont pas perdu tous leurs moyens en matière de politique économique. Surtout pour les plus puissants d'entre eux, qui disposent des plus grandes capacités parce qu'ils contrôlent un Grand Espace, seuls ou en coopération avec d'autres. Dans ces conditions, les États-Unis conservent un pouvoir économique incomparable qu'ils exercent dans toutes les négociations internationales.

L'importance des enjeux de l'économie mondiale et la difficulté à globaliser tous les intérêts, à les relativiser entre eux, font que la propension à idéologiser un phénomène, à le surévaluer, n'est jamais très éloignée. Ainsi, après avoir connu l'influence d'une école du conflit (centre/périphérie, exploitants/exploités), par dépit puisqu'elle s'accordait sur la dynamique unificatrice du capitalisme tout en condamnant ses conséquences, la théorie dominante, maintenant libérale ou libertaire, se laisse emporter par la surestimation des forces d'homogénéisation. Elle n'a que trop tendance à assimiler la nécessité du déploiement mondial des firmes à une interdépendance généralisée, alors que l'unification du marché du travail à l'échelle planétaire, corrélat de la transnationalisation, va porter au paroxysme la compétition entre les formations sociales nationales.

[p. 213] Ce pourrait bien être là le talon d'Achille de la globalisation. Un nouveau mercantilisme d'origine sociale n'est plus à écarter. Sa seule évocation atteste de la

¹ On en a la confirmation avec les avis opposés de deux experts de l'économie internationale, l'Américain Richard Cooper et la Britannique Susan Strange, avis réunis par Christian Chavagneux, dans le n° 152 d'octobre 1997 d'*Alternatives économiques*, « Mondialisation : les marchés contre les États », p. 62-65.

sensibilité de la question de la sécurité économique, qui, autrement que sous l'aspect des approvisionnements, installe la géo-économie au cœur des relations internationales.

Avec la libéralisation des échanges, les contraintes de l'espace des ressources naturelles, c'est-à-dire leur concentration géographique ou leur répartition inégale, apparaissent mineures. La libre circulation des biens déclasserait la géostratégie des matières premières, tenue pour un mauvais souvenir des temps de guerre, chaude ou froide.

Le marché ne connaît que la loi de l'offre et de la demande, largement faussée il est vrai par la prégnance des oligopoles. Ladite loi peut, elle-même, être source de fortes tensions en cas de raréfaction ou de carence de certaines substances. On peut penser d'abord au pétrole. Quelle que soit la configuration internationale, la région du Golfe arabo-persique est, on le sait, appelée à demeurer une zone névralgique. Tout comme est appelé à le devenir le bassin de la Caspienne qui, géologiquement, la prolonge vers le Nord.

D'une manière générale cependant, l'espace des ressources naturelles ne figure plus sur l'échiquier mondial comme une donnée aussi fondamentale et conflictuelle que dans le passé. La conséquence du progrès technique a rendu certaines mutations industrielles irréversibles. Pourtant il serait dangereux d'en sous-estimer les enjeux, de les penser obsolètes en particulier au nom d'une utopique mise en commun des ressources économiques, et de se montrer imprévoyant en abandonnant toute démarche géostratégique.

Malgré les pourparlers des G7 ou G8, les ressources économiques, au sens large du terme, constituent des enjeux qui divisent les États plus qu'ils ne les rapprochent. Les espaces liés à ces enjeux sont une préoccupation principale pour la géopolitique.

[p. 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223 notes de fin converties en notes de bas de page, p. 224 sans texte, MB.]

[p. 225] *

L'ESPACE DIPLOMATICO-STRATÉGIQUE

[Retour au sommaire](#)

Au premier coup d'œil, la carte politique du monde montre une juxtaposition de taches de couleurs différentes, fort dissemblables par leurs tailles et leurs formes. À l'étirement longitudinal de celles-là, répond l'extension latitudinale de celles-ci, ou la quasi rotondité de telles autres. Ces taches colorées correspondent à autant d'États qui compartimentent la surface du globe. Les faits saillants quand on les compare sont leur considérable inégalité et leur distribution régionale en nombre tout aussi inégal. D'autant que les régions du monde sont loin d'atteindre toutes le même degré d'unification politique. Le XX^e siècle a fait cohabiter de grands espaces nationaux et de toutes petites unités, minuscules parfois. Si certains centres ont pu étendre leur autorité à de vastes espaces, sur plusieurs millions de kilomètres carrés, nombreux sont ceux que l'Histoire, ancienne ou récente, a confinés à leur trécaré originel, les forçant de s'en contenter ainsi que leurs voisins, voués au même sort.

Cette cohabitation d'États-géants et de pays aux dimensions modestes est une caractéristique remarquable de l'espace politique mondial. Cela n'est pas sans conséquences géostratégiques et jette le doute sur l'équité des rapports interétatiques. C'est là la spécificité d'une hétérogénéité géopolitique elle-même largement la résultante du processus d'homogénéisation juridique de l'espace politique par la généralisation systématique du modèle [p. 226] étatique occidental. Voilà la discussion relancée sur le rapport de la puissance à l'espace, car fort est le sentiment de précarité de nombreux États, anciens et nouveaux, face à l'intensification des flux transnationaux. Si l'angoissante question du déséquilibre de la balance mondiale des forces paraît s'être éloignée, et si le risque d'une troisième guerre mondiale est écarté, d'autres interrogations fondamentales incitent paradoxalement à des rapprochements ou des regroupements d'États.

* Les numéros de pages entre accolades réfèrent aux numéros de pages de l'édition de papier, MB.]

Bien sûr le climat politique du monde a changé depuis la démolition du Mur de Berlin qui clôture véritablement l'histoire du XX^e siècle, tout au moins en Europe. Mais alors que le morcellement étatique était tempéré, réduit, par la bipolarisation géostratégique qui rendait les coalitions pour ainsi dire obligatoires, maintenant que cette configuration contraignante s'est évanouie, la dispersion étatique est à l'ordre du jour, avec des dangers classiques et de nouveaux risques.

Il arrive un moment où les États se découvrent finalement trop petits et trop faibles pour maîtriser leur propre situation économique et stratégique. La balkanisation finit par induire un *stress* qui inspire des « *appels d'empire* », c'est-à-dire des ébauches de regroupements nouveaux, plus ou moins empreints de nostalgie. Rétroactivement, cela redonne de l'intérêt à la réflexion sur le fédéralisme, sur ses prérequis géopolitiques. L'éclatement conduit aussi à reconsidérer la notion schmittienne, moins formelle, de « *Grand Espace* ».

Le morcellement étatique du monde et la prolifération des armements

[Retour au sommaire](#)

Tous les observateurs de la vie internationale sont frappés par le fait que la mondialisation du marché va de pair avec la fragmentation de l'espace politique et stratégique mondial sous l'effet d'une double prolifération, [p. 227] celle des États et celle des armements. Selon leurs perceptions personnelles, ils soulignent plutôt les risques de celle-ci ou de celle-là en avançant des explications plus ou moins originales.

Le morcellement de l'espace politique mondial

Depuis le XVI^e siècle en Europe, et jusqu'à la Première Guerre mondiale, avec l'émergence de la notion d'État national, la tendance séculaire territoriale est allée dans le sens d'une réduction des entités politiques, suite aux unifications nationales. Dans le monde, au XIX^e siècle, et à l'exception notable de l'Amérique latine où se déroulait le phénomène inverse, la colonisation européenne rassemblait dans de vastes ensembles des territoires et des populations qui souvent s'ignoraient. Au contraire, après la Grande Guerre, avec la dislocation de l'Empire d'Autriche-Hongrie, et surtout après la Seconde Guerre mondiale avec la décolonisation, l'émiettement politique l'a emporté. Cependant la prolifération des États ne s'arrête pas avec la disparition complète des empires coloniaux. Est venu maintenant, comme l'écrit

Pascal Boniface, le « *temps des sécessions* »¹. Plusieurs États, généralement multinationaux, mais pas toujours, parfois installés depuis longtemps, se divisent ou connaissent des phénomènes de dissidence ou de sécession. La justification en est assez couramment historique et politique. Dans bien des cas intervient cependant à un degré plus ou moins élevé, une raison inédite que Pascal Boniface explique bien : en l'absence de grande menace internationale, dans le contexte « *économiste* » de la mondialisation, un nombre important de microsociétés ou de régions-États aspirent à l'indépendance afin d'améliorer leur situation économique ou de préserver leur prospérité.

Exception faite de la Chine, les plus grands États sont d'âge récent, territoires vides d'hommes, ou qui l'étaient il n'y a guère qu'un demi-siècle ou un siècle tout au plus.

[p. 228] Ce n'est qu'à la fin du XIX^e siècle que les États-Unis d'Amérique achevaient la conquête de l'Ouest. Au-delà du Missouri, le peuplement était jusque-là limité à quelques points de fixation, sauf sur la côte californienne, et n'allait devenir réellement important qu'au cours des décennies qui ont suivi, sans jamais approcher des densités moyennes. La conquête de la Sibérie et de l'Asie centrale par les Tsars servit longtemps exclusivement à rehausser la gloire impériale. C'est la Russie soviétique qui a su et pu affecter leurs ressources au développement de la puissance nationale. Le Brésil découvre encore son arrière-pays et ses potentialités. Quant aux Canadiens, Australiens et Argentins, ils sont loin de tirer pleinement partie de la masse continentale qu'ils habitent. La Chine a connu récemment une réunification, après des siècles d'anarchie et de guerre civile, mais il existait une mémoire communautaire, un héritage impérial qu'il a suffi d'exalter et de dynamiser.

Le morcellement politique se constate dans les régions de la terre où le relief, la morphologie, ont encouragé la séparation des groupes humains, la genèse et la survivance de petites unités politiques. Les zones de montagne et les régions maritimes fortement découpées, dédales d'isthmes, de détroits, de péninsules, furent par prédilection des terrains où s'implantèrent les États aux dimensions les plus modestes.

Mais l'émiettement géopolitique n'est pas exclusivement déterminé par des données naturelles. Il s'affirme certainement plus encore comme un fait de civilisation. Dans l'Ancien Monde, on remarque que les régions morcelées sont celles qui supportent les plus hautes densités humaines et concentrent les plus vieilles civilisations. Il s'est avéré beaucoup plus difficile d'unifier des populations nombreuses et différentes par leurs origines ethniques, leurs cultures, leurs moeurs, rendues parfois hostiles les unes aux autres par leurs histoires, que de réunir des provinces quasi dépeuplées. On s'en rend compte aujourd'hui quand il s'agit d'obtenir un *consensus* de nations en vue d'une unification régionale.

¹ Pascal Boniface, *La Volonté d'impuissance*, Paris, Dunod, p. 115-152.

Dès lors, plus qu'autrefois, l'avantage des masses continentales sur les régions balkanisées, semble aller de soi. Il est maintenant plus facile, grâce aux instruments procurés par la technologie moderne, à un État jusque-là sous-équipé et entravé dans sa vastitude, de mobiliser ses forces économiques et militaires, qu'à un contingent de puissances moyennes ou petites de se fondre en une et seule force.

Si le record de compacité politique est détenu par l'Australie, État-continent au plein sens géographique, l'Asie du Nord et l'Amérique du Nord sont les moins morcelées de toutes les régions du monde. L'Amérique du Sud est moins divisée qu'on ne tendrait à le croire, encore que la région andine lui cause un préjudice. L'émiettement politique de l'Europe n'est plus à décrire. Mais si l'Europe est une mosaïque de petites nations (quelques-unes offrent des dimensions moyennes), l'Amérique du Centre — isthme américain et Caraïbe — forme une nébuleuse de micro-États. C'est bien la seule région du globe qui soit politiquement plus divisée que la presqu'île du Vieux Monde. Le *rimland* asiatique se signale lui aussi par une intense partition politique malgré la présence de quelques grands États tels l'Iran, l'Inde ou l'Indonésie. Plus spécialement dans ses zones Ouest (le Proche-Orient) et Est. Enfin, l'Afrique montre à son tour une division forte pour l'ensemble du continent, en dépit de l'existence d'unités très vastes (Zaire, Algérie, Soudan). Le Golfe de Guinée et la partie orientale en sont les régions les plus balkanisées.

Les zones à forte densité étatique sont les plus sensibles aux fluctuations de la politique mondiale parce que les moins capables d'y faire face. La multiplicité des centres de décision prohibe toute réponse massive aux défis extérieurs et annule toute chance de rendre le milieu international plus malléable ou plus propice à leurs [p. 230] propres stratégies. Plus grave : elle favorise considérablement les immixtions des grandes puissances qui peuvent jouer sur les antipathies et les suspicions toujours en éveil, et qui pèsent de leur menace voilée ou de leur protection exigeante sur les destins contrariés des nations concernées. Le scénario des relations entre la zone balkanisée et la grande puissance est aussi vieux que l'Histoire. C'est à la métaphore géologique qu'il faudrait faire appel pour imaginer les rapports établis entre les régions balkanisées et les masses continentales. Les premières sont un peu les zones de broyage et de contact où s'amortissent les chocs des masses en mouvement.

Certes, dans le passé, les grands empires furent souvent des constructions trop artificielles pour se perpétuer. Taillés à coup d'épée, ils duraient ce que vivait le conquérant. Leur emprise spatiale trop superficielle faussait complètement le rapport dimension-puissance. Les grands espaces politiques modernes ne sont plus ces grandes réserves des souverains de jadis, mais des organes pleins de vitalité politique, dont les membres passifs ont considérablement rétréci.

Comme le prévoyait Ratzel, l'avenir est aux grands ensembles, et les vastes dimensions géographiques ouvrent des perspectives, offrent des possibilités autres que celles des terres morcelées et coupées de murs politiques. Précisons à ce sujet qu'il ne faut pas se méprendre sur la pensée du géographe allemand qui raisonnait avant tout en termes d'agglomération ou de regroupement. Les arguments unanimement acceptés de Paul Kennedy, qui voit dans un expansionnisme excessif la

cause profonde de l'épuisement des grandes puissances, ne sont pas opposables à son hypothèse. En effet, la finalité n'est pas chez lui le déploiement planétaire maximum, mais l'acquisition, dans le cadre par exemple d'une organisation régionale comme cela allait s'esquisser un siècle plus tard, d'une masse critique suffisante. Il est d'ailleurs symptomatique que les nouveaux petits États européens [p. 231] sont les plus pressés à se porter candidats à l'entrée dans l'Union européenne...

Néanmoins, tout semble concourir à la fin du XX^e siècle à la prolifération des États. D'abord, le discours lénifiant sur la disparition des rapports de force, qui autorise les plus petites communautés à se vouloir souveraines. Puis, la résistance ou l'affirmation des identités, au nom du droit des peuples à l'autodétermination. Enfin, la conception extrapolante de la mondialisation, qui à l'instar de ce qu'écrit Kenichi Ohmae, « *postule une communauté économique mondiale pacifiée et constituée d'« États- régions » de tailles résolument médiocres (de 5 à 20 millions d'habitants) pour pouvoir participer et communiquer chacun en toute plénitude* »¹, et sans doute éviter de cette manière que les États ne se mêlent de régulation...

Selon Pascal Boniface, cette façon de rechercher la prospérité est déjà largement à l'œuvre. Elle explique la plupart des séparations récentes et des tendances sécessionnistes. Il lui impute pour une bonne part l'explosion de la Yougoslavie, puisque c'est la Slovénie, république la plus développée de l'ancienne fédération, qui a exigé la première son émancipation afin de ne plus avoir à partager sa richesse. De même le divorce tchécoslovaque résulte à ses yeux des calculs économiques mesquins de chaque partenaire. Et puis, bien sûr, toutes les envies de rupture qui habitent, dans une proportion plus ou moins grande, les populations des régions les plus prospères de plusieurs États d'Europe occidentale (Padanie, Catalogne, etc.) relèvent de la même démarche. Il faut dire que la disparition, justifiée ou non, de toute préoccupation sécuritaire et la priorité donnée à l'efficacité économique et à la productivité forment un couple de forces capables de mettre fin aux solidarités les plus ancrées. Le délestage des « *régions-problèmes* » n'est alors ni plus ni moins que la version spatiale de la dérégulation.

[p. 232] L'on conçoit que la formule du retrait détaxateur, libérateur de toutes les charges et péréquations nationales, puisse constituer une menace supplémentaire et sérieuse pour les grands États, ceux dans lesquels les disparités régionales s'affirment et s'aggravent le plus naturellement. Voilà déjà quelques années que les géographes décrivent le Brésil comme un archipel économique, et les spéculations vont maintenant bon train sur l'avenir de la Chine². Sans doute nombre de ses voisins ou

¹ Pascal Boniface cite en référence l'article de Kenichi Ohmae « The Rise of the Region-State », publié dans *Foreign Affairs*, printemps 1993, et son livre *The End of The Nation State*, New York, Free Press, 1995.

² Pour de nombreux spécialistes, il apparaît opaque. Pour Odon Vallet, « *Entre le modèle centralisateur du céleste Empire et la vision fédérale d'une communauté d'États chinois, tous les scénarios intermédiaires sont possibles sans qu'on puisse actuellement en privilégier un seul ni savoir si l'on parlera désormais de la Chine ou des Chines* », dans *La Victoire des dragons. L'Asie va-t-elle dominer l'Europe ?*, Paris, Armand Colin, 1997, p. 78.

partenaires économiques préféreraient la voir s'insérer par morceaux (ce qui anéantirait sa puissance politique) dans le circuit commercial et financier mondial.

Techniquement, l'organisation en réseaux planétaires d'un ensemble d'unités marchandes de petites dimensions (États-régions, zones économiques spéciales, paradis fiscaux, grandes métropoles) est possible, et en partie vérifiable. Un monde de cités reliées entre elles par une chaîne de « *hanses* » (la « *métropolisation du monde* » si l'on préfère) est imaginable. En revanche, il est douteux qu'il s'avère longtemps compatible avec le creusement des inégalités que l'on remarque au cœur de la croissance mondiale. Qu'il s'agisse des inégalités externes, c'est-à-dire entre les diverses sociétés étatiques ou les différentes régions du monde comme le montre l'étude conduite par Angus Maddison pour le compte de l'OCDE ¹. Ou qu'il s'agisse des inégalités internes, celles relevant de la polarisation sociale de toutes les sociétés, phénomène imputable à la mondialisation. Car la richesse isolée, débarrassée de la puissance est une invitation à la conquête, au pillage ou à la révolution. Les opulentes cités italiennes l'ont appris à leurs dépens, elles qui sont passées tour à tour sous l'influence ou sous le joug tantôt de la France, tantôt de l'Espagne, tantôt de l'Autriche.

Il faut croire que les dirigeants de la plupart des nouveaux micro-États ont le sentiment de leur précarité, et qu'il leur est nécessaire d'intégrer un cadre géopolitique plus large, de grande dimension, pour faire front aux turbulences d'un environnement finalement peu rassurant. En Europe, la République tchèque, la Slovaquie, la Slovénie, les Pays baltes, Chypre et d'autres encore sont candidats à l'entrée dans l'Union. Quant à la Catalogne, qui cherche à s'extraire du corps espagnol, c'est apparemment pour être un peu plus européenne... Au fond, l'ambiguïté du comportement de tous ces acteurs étatiques ou para-étatiques tient peut-être à ce que l'on assiste moins, en tout cas sur le Vieux Continent, à un phénomène de balkanisation qu'à une recomposition de son organisation politique dans la direction d'une Europe des régions.

L'accentuation du morcellement politique a été rendue possible ces dernières années par le desserrement des contraintes stratégiques du système international. La prégnance des intérêts économiques légitime les séparatismes les moins attendus. Toutefois, l'inconsistance des moyens des petits États au regard des forces du marché, aux retournements imprévisibles, et face aux poussées de violence inévitables, laisse à penser que des regroupements réduiront tôt ou tard cette dispersion des États. À défaut, le risque de chaos serait réel. L'histoire économique montre, en effet, que la régulation concurrentielle se fait par la crise...

¹ Angus Maddison, *L'Économie mondiale 1820-1992*, Paris, OCDE, 1995. Sur cette étude on peut lire les commentaires de Denis Clerc, « Deux siècles de croissance », in *Alternatives économiques*, n° 150, juillet-août 1997.

La prolifération des armements

La décennie qui s'achève a été marquée au plan stratégique par un événement que les peuples impliqués dans le défi Est-Ouest n'espéraient plus : le désarmement. En effet, depuis le traité de Washington du 8 décembre 1987, une cascade d'accords est venue réduire de façon significative les arsenaux dans les différents secteurs d'armements. Il serait cependant hasardeux, selon Jean Klein ¹, « *de spéculer sur une réduction drastique des arsenaux nucléaires des deux grands dans les années à venir et sur l'élimination, à plus long terme, de toutes les armes de destruction massive* » ². La donne militaire a bien changé.

[p. 234] Ainsi, le traité de Washington sur l'élimination des missiles nucléaires de portée intermédiaire (FNI) déployés en Europe a été entièrement appliqué puisque « *trois ans plus tard, tous les systèmes d'armes prohibés avaient été détruits ou mis hors d'usage selon des méthodes éprouvées et sous un contrôle strict* » ³. Le traité sur la réduction des Forces armées conventionnelles en Europe (FCE), signé le 19 novembre 1990 et entré en vigueur en juillet 1992, a connu lui aussi une issue satisfaisante. Les plafonds d'équipement qu'il avait fixés ont été atteints dès 1995. Ils annulent pratiquement tous les risques d'attaque par surprise. Pour des raisons à la fois politiques, techniques et surtout financières, c'est le traité sur la réduction des armements stratégiques russes et américains, START 2, de janvier 1993 (il avait été précédé par le traité de Moscou, du 31 juillet 1991, de même nature, START 1) qui a rencontré quelques difficultés dans sa mise en œuvre ⁴. Malgré l'ampleur du programme de désarmement, il faut voir aussi qu'« *Américains et Russes ne font que revenir à un niveau égal, voire supérieur, à celui atteint à l'époque des premiers accords SALT au début des années soixante-dix* » ⁵.

Nonobstant ces réserves et le fait que les recherches en matière de missiles antimissiles se poursuivent, le désarmement des deux anciens camps rivaux est une réalité dont l'aspect tangible est parfaitement reconnu par des populations sensibles aux restructurations des différents systèmes militaires aussi bien d'active que de production. Pourtant, au lieu de savourer pleinement ce dénouement heureux de l'histoire stratégique récente, le monde, ou tout au moins ceux qui le dirigent, s'inquiètent de l'accession d'autres États à la puissance nucléaire. Déjà la simplification des filières nucléaires et le détournement rendu plus facile de l'atome

¹ Jean Klein, « Dix ans de relance du désarmement », dans *Ramsès* 1996, Paris, IFRI-Dunod, p. 61-68 et « Sécurité et désarmement », dans *Ramsès* 1997, p. 139-144.

² *Ibid.*, *Ramsès* 1997, p. 143.

³ *Ibid.*, *Ramsès* 1996, p. 64.

⁴ *Ibid.*, *Ramsès* 1997, p. 142-143, START 2 prévoit la réduction des arsenaux américain et russe des deux tiers, « *de manière à parvenir en 2003 à des plafonds se situant entre 3 000 et 3 500 ogives nucléaires* ».

⁵ *Ibid.*, *Ramsès* 96, p. 62.

énergétique à des fins militaires avaient créé des conditions favorables à la prolifération de l'arme nucléaire ¹. La dislocation de l'URSS a fait craindre aussi la mise à la disposition des postulants, [p. 235] de matières fissiles à bon marché et de cerveaux démobilisés, ouverts à toutes les propositions. Mais tout cela doit être relativisé. L'acquisition ou le développement de l'arme nucléaire ne sont pas aussi simples que cela a pu être écrit ou annoncé. Son obtention par un État dépend à la fois de son infrastructure industrielle et scientifique et de la volonté politique de ses dirigeants, mais dérive aussi de la poussée psychologique de l'opinion. La radicalisation des esprits est concevable surtout en cas d'escalade dans des rivalités régionales. Ainsi les nouveaux candidats à l'arme nucléaire très déterminés se situent dans les régions les plus divisées, les plus marquées par des antagonismes : Moyen-Orient, Asie du Sud.

Au début des années quatre-vingt, E. W. Lefever indiquait qu'une quinzaine de pays en voie de développement atteindraient bientôt le seuil industriel nécessaire et suffisant ². Parmi ceux-ci, quelques-uns ont depuis provisoirement renoncé, puisqu'ils ont adhéré au traité de non-prolifération adopté en 1968 ³.

La stratégie de la dissuasion implique des disjonctions d'espaces entre les « sanctuaires » et le « reste » ; elle rejette la guerre à la périphérie des puissances nucléaires. Certains en ont déduit que la prolifération serait un facteur de paix qui réduirait les espaces de guerre ⁴. Elle inciterait plus à l'isolationnisme, au « *cocooning stratégique* », qu'à l'aventure militaire. D'un autre côté, la dichotomie homogénéisante de la bipolarisation n'est plus aujourd'hui de mise, et la situation géopolitique devient beaucoup plus complexe, instable qu'avant. Au face-à-face planétaire et au dialogue obligé des deux super-puissances américaine et soviétique, s'est substituée une série de théâtres régionaux déconnectés qui mettent en lice plusieurs protagonistes. Tandis que les anciens « duopoles » se montraient d'autant plus enclins à faire preuve de retenue que leurs intérêts vitaux avaient peu de risques d'être mis directement en cause, les détenteurs potentiels de l'arme atomique d'une même région du monde

¹ Ce qui était l'inquiétude du SIPRI (*Nuclear Energy and Nuclear Weapon Proliferation*, Londres, 1979), se retrouve dans les publications plus récentes de Pierre Lellouche, *Le Nouveau Monde*, op. cit., chap. 8, p. 343-366 et de Marie-Hélène Labbé, *La Prolifération nucléaire en 50 questions*, Paris, éditions J. Bertoim, 1992.

² E. W. Lefever, *Les Armes nucléaires dans le tiers-monde*, Paris, Économica, 1981. Sur la quinzaine de pays du tiers-monde susceptibles de se doter d'une force de frappe symbolique E. W. Lefever signalait comme cas les plus plausibles : le Brésil, l'Argentine, la Corée du Sud, Taïwan, Israël, le Pakistan et l'Inde qui avait déjà fait ses preuves.

³ Le traité de Non-Prolifération des armes nucléaires (TNP) proposé par les trois premières puissances dotées de l'arme atomique (États-Unis, URSS et GB) a été ratifié par près de 150 États en 1992 dont la France et la Chine réticentes à l'origine, parce que leurs signatures auraient empêché le développement de leurs forces nationales. Il a été renouvelé le 12 mai 1995 par 178 États qui l'ont reconduit pour une durée illimitée. Parmi ceux-ci l'Argentine, le Brésil et l'Union Sud-africaine qui ont renoncé ou démantelé leurs moyens.

⁴ Thèse défendue par le général Gallois, en France, et par Kenneth Loaltz, aux États-Unis, comme le rappelle Marie-Hélène Labbé, op. cit., p. 51.

entretiennent [p. 236] souvent de graves contentieux frontaliers, de lourds différends ethnoculturels, doublés parfois de déséquilibres démographiques anxigènes.

Le Moyen-Orient constitue la région la plus dangereuse, parce que c'est celle où la course à l'acquisition de l'arme nucléaire, lancée par Israël avec succès malgré son refus d'officialiser sa détention, est directement liée à l'affrontement direct ou indirect qui oppose l'État hébreu aux principales puissances arabes ou musulmanes (si l'on inclut l'Iran). Les accords de paix séparée avec l'Égypte et la Jordanie, puis la reconnaissance de l'OLP et de l'autonomie palestinienne ont certes créé des relations plus sereines avec les voisins immédiats. Mais les suspicions demeurent. S'il s'avère qu'au cours des dernières confrontations armées (1973 et 1991) Israël a, de façon même limitée et déviée, exercé une certaine dissuasion nucléaire, cela n'a pu qu'inciter la puissance musulmane candidate au *leadership* régional (Égypte hier, Irak plus récemment...) à forcer la marche à la bombe A¹. Les difficultés à réaliser le processus de paix sous l'égide de la diplomatie et de la présidence américaines révèlent les enjeux du champ conflictuel régional, d'autant que la Turquie, la Syrie, Israël détiennent des ressources vitales d'eau potable, et que les pays arabes disposent du pétrole.

Avec la rivalité indo-pakistanaise, elle aussi inextinguible, l'Asie du Sud contient un autre volcan en sommeil. Il ressort de toutes les analyses que l'Union indienne est le pays du tiers-monde, après la Chine, le plus avancé en matière d'armements balistiques². Construite dans le but de contrebalancer l'arsenal nucléaire chinois, la force de frappe indienne a mis en alerte le Pakistan qui s'est, à son tour, décidé à se procurer par tous les moyens la bombe atomique. Mais, contrairement à sa rivale, il n'a toujours pas réalisé d'essai nucléaire (l'Inde a effectué le sien en 1974). Cette course aux armements nucléaires dans le sous-continent indien n'a pas pour le moment donné l'impression de [p. 237] pouvoir dégénérer. Des mesures de confiance ont même été adoptées entre les deux gouvernements impliqués (engagement mutuel à ne pas mener d'attaque préventive contre les installations nucléaires de l'autre). Et malgré une escalade verbale sur cette question comme sur celle des frontières (Pendjab), aucun incident irréparable n'est intervenu. Cependant la montée des fondamentalismes hindou et musulman constitue, avec les risques d'immixtions dans les affaires intérieures de l'une ou l'autre partie, une nouvelle menace pour la paix dans la région³.

À force de fixer son attention sur la prolifération nucléaire, on risque de méconnaître la dissémination des armes classiques dans des secteurs géographiques importants. Si le désarmement concerne profondément le domaine conventionnel

¹ Marie-Hélène Labbé, *op. cit.*, p. 179.

² On prête à l'Inde la capacité de fabriquer de 75 à 100 bombes A, de travailler à la mise au point de la bombe H et d'être en mesure de construire des missiles à moyenne portée (2 500 km).

³ Il est à considérer dans cette résurgence fondamentaliste que le Pakistan en se donnant une force nucléaire entend aussi réparer un préjudice regrettable, à savoir que l'espace musulman auquel il appartient est la seule grande civilisation dépourvue de l'arme atomique, cf. JeanPaul Charny, « La bombe en Asie de l'Ouest », *Défense nationale*, novembre 1983.

entre 1987 et 1993, puisque « *les exportations d'armes majeures sont passées de 46 milliards de dollars (constants 1990) à 22, avec une baisse particulièrement marquée pour les pays en voie de développement* »¹, l'Asie est devenue la première région importatrice d'armes classiques devant le Moyen-Orient. On constate que « *les achats débordent maintenant largement les matériels servant à la sécurité intérieure ou aux tâches de gendarmerie, et sont orientés vers les moyens navals importants, les avions de combat modernes (F 16, F 18, Mirage 2000-5, Mig 29) qui en arrivent à constituer des flottes aériennes non négligeables [...]* »². Ceci est évidemment à rapprocher des nombreux différends territoriaux qui caractérisent la géopolitique asiatique et des luttes d'influence qui se dessinent.

Comparativement, l'Amérique latine et l'Europe occidentale sont aujourd'hui à l'abri de la surenchère atomique. La première est « couverte » par un traité de dénucléarisation, imparfait, mais respecté même par les États qui ne l'ont pas ratifié³. En Europe, grâce au climat de confiance qui y règne, on veut croire que les démarches entreprises en faveur d'une défense commune intégreront de mieux en mieux le fait nucléaire.

[p. 238] Le sentiment qui domine à l'aube du XXI^e siècle en matière de polémologie est que l'on a assisté peut-être à la fin des guerres internationales à grande échelle et à la disparition des grandes guerres interétatiques. Sans doute le soulagement d'avoir échappé à un conflit global y est pour quelque chose, au risque de créer une illusion. Le progrès technologique a certes rendu inconcevable l'affrontement des puissances les plus avancées. Mais dans le même temps, on s'accorde à prédire une multiplication des guerres infra-étatiques, d'essence ethnique ou confessionnelle, ou des deux origines à la fois, comme il en a éclaté un certain nombre depuis une dizaine d'années ; ou encore, plus traditionnelles, mais localisées, des « *guerres par nécessité* » entre petites ou moyennes unités nationales, pour une question de ressources (eau, sols cultivables), notamment en cas de pression démographique⁴. Tout cela se déroule dans une indifférence relative, les principales puissances n'ayant pas à redouter l'enchaînement d'une escalade périlleuse. Le danger d'une propagation ne saurait cependant être écarté en raison de l'utilisation d'armes de destructions massives dans les régions où il n'existe aucun État suffisamment fort pour empêcher leur emploi.

Ainsi s'instaurerait une inégalité des États devant le risque de guerre qui rend très aléatoire l'objectif toujours affiché de sécurité collective. Avec la disparition des règles du jeu stratégique global (comme celles du système bipolaire), le compartimentage des théâtres de guerre est inévitable : Méditerranée orientale,

¹ C. Grand, « Les transferts d'armes classiques », dans *Ramsès* 1996, Encart 1.2.5, p. 75.

² *Ibid.*, p. 75.

³ Traité de Tlatelolco, signé à Mexico le 14 février 1967, non ratifié par l'Argentine, mais qui pourrait le faire bientôt. Ce traité comporte quelques failles, soulignées par Marie-Hélène Labbé (*op. cit.*, p. 301-302) dont la principale est l'autorisation faite aux pays signataires, mais non pratiquée à ce jour, de « *procéder à des explosions de dispositifs nucléaires à des fins pacifiques...* ».

⁴ Pierre Delmas, *Le Bel Avenir de la guerre*, Paris, Gallimard, 1995, p. 182-185.

Caucase, Moyen-Orient, Asie du Sud-Est. Comme sur ces théâtres les grandes puissances ne se trouvent impliquées qu'à des degrés fort différents, un tel compartimentage suggérerait une régulation stratégique par zones. Encore faudrait-il que chaque Grand Espace constitué disposât d'un gendarme, d'un *hégémon* capable de stabiliser sa périphérie. Seuls les États-Unis sont en mesure de remplir cette mission. L'Union européenne, au regard de la [p. 239] situation dans l'ancienne Yougoslavie, ne s'est pas donné les moyens d'une intervention militaire efficace. La Russie reste peu crédible sur ce point après les limites de son intervention dans le Caucase, face au conflit tchéchène.

Appliqué à l'ensemble de l'Europe, le concept de sécurité collective trouve un début de concrétisation avec les mesures de désarmement réel engagées sur le Vieux Continent (élimination des missiles à moyenne portée, réduction des armements conventionnels, dissolution du Pacte de Varsovie). Au-delà, il implique stratégiquement les États-Unis dans leurs relations privilégiées avec la principale puissance nucléaire européenne. Néanmoins, il ne faut pas se cacher l'aspect conjoncturel, et par conséquent difficilement généralisable de la situation car « *on attend de la sécurité collective que les contraintes, que concrétise son organisation, réagissent comme modérateur des ambitions politiques et comme un régulateur des conduites stratégiques. Mais on attend également, sous peine d'inconséquence, que ces fonctions soient entretenues de telle sorte que l'état de sécurité soit maintenu durablement stable ; autrement dit, que soient décelés à temps, évalués et maîtrisés les éventuels facteurs de perturbation de l'ordre sécuritaire.* »¹

Hors de l'espace européen, la course aux armements rend bien précaire le concept de sécurité collective, même si la guerre préventive menée contre le perturbateur irakien, mal venu en pleine euphorie occidentale, laisse croire le contraire. D'une part, la persistance d'une configuration géopolitique du système international aussi conforme à une telle opération de police internationale et autorisant donc sa répétition, est loin d'être assurée. D'autre part, la multiplication des types d'armes qui s'accumulent dans le tiers-monde ne justifiera pas, à tous les coups, des opérations toujours risquées². L'abandon du terrain par les États-Unis, notamment lors du conflit somalien ou du génocide du Rwanda, prouve ce fait.

[p. 240] La représentation homogène de l'espace stratégique, partagée par tous les acteurs, que présuppose le principe de la sécurité collective, constitue un véritable défi lancé à l'hétérogénéité géopolitique des façons de penser les rapports humains, la paix et la guerre. Entendons par là, une hétérogénéité mentale et culturelle mais influencée par la réalité géostratégique.

¹ Lucien Poirier, « Désarmement, sécurité, défense », *Stratégie*, n° 47, 31 trimestre 1990, FEDN. Ce numéro avait pour thème *Le Désarmement*.

² Sur la question de la dissémination des armements chimiques et la prolifération des armements conventionnels, on peut notamment se référer à la mise au point faite par Pierre Lellouche, *Le Nouveau Monde*, *op. cit.*, p. 366-377 (armes chimiques) et p. 396-413 (armes classiques). Dix États au moins posséderaient des armes chimiques dont six au Moyen-Orient : Iran, Irak, Israël, Syrie, Égypte, Libye ainsi que Taiwan, l'Afrique du Sud, et les deux Corées.

Grand Espace et fédéralisme : le renouveau du rapport espace/puissance

[Retour au sommaire](#)

La continentalité a été la source d'un déterminisme qui s'est identifié souvent à l'idéalisation ou à la mythification du Grand Espace, confortées il est vrai, à l'époque contemporaine, par la domination des États-continentaux. Tantôt doctrine déclarée d'une politique extérieure qui vise à préserver une zone d'influence (panaméricanisme), tantôt émanation d'une conception supranationale d'essence politique qui cherche à se réifier dans un langage spatial (en Europe, quand elle se manifeste), le mythe continental paraît susceptible de contribuer à l'émergence du régionalisme politique moderne, régulièrement loué en cette époque de désordre international. En s'inscrivant dans la perspective schmittienne du Grand Espace, la régionalisation du monde est alors pensée comme le principe fondateur d'un nouvel équilibre international. Pourtant ce « *régionalisme politique international* » reste très velléitaire et, à ce jour, aucune construction de type fédéral qui en est l'aboutissement logique n'est venue le couronner, notamment pas dans les zones à hauts risques.

Historiquement, le facteur le plus décisif dans les unifications fédérales, issues d'un regroupement d'États ou de collectivités déjà associées, mais autonomes¹, a été le facteur militaire, c'est-à-dire la recherche de la sécurité par l'union. Le cas européen est à cet égard hautement et négativement significatif, puisque la menace soviétique, [p. 241] qui n'a pu jouer son rôle de catalyseur dans le passé en raison d'une protection extérieure à l'Europe par les Américains, disparaissait au moment même où cette dernière n'était plus prise pour argent comptant. L'effacement du péril commun, tel qu'il était reconnu et déclaré, risque fort d'altérer la vision de leur sécurité, que les États européens avaient déjà beaucoup de mal à fixer. D'autres dangers pourraient dans l'avenir, surgissant de leur environnement international, éventuellement le relayer. Qu'ils soient d'ordre stratégique, économique ou démographique, leur intensité et plus encore leur perception permettront-elles l'émergence et la définition des intérêts vitaux européens dont le défaut a jusqu'à ce jour empêché l'unification de l'Europe ?

Le rapport du fédéralisme à la géopolitique est intéressant. Il est certain que la réussite ou l'échec d'une construction fédérale doit beaucoup à la configuration géopolitique. La théorie générale du fédéralisme élaborée par différents politologues, généralement anglo-saxons, met l'accent sur le facteur déterminant du *stress* extérieur,

¹ Il est clair que du point de vue internationaliste, on s'intéresse spécifiquement aux processus d'agrégation. Les constructions fédérales résultant d'une réorganisation territoriale, d'un aménagement interne (Brésil par exemple), relèvent de la géopolitique interne. En cas d'involution, leur prise en compte devient nécessaire puisque s'il y a démembrement, plusieurs unités se substitueront à l'ancienne.

de la sécurité. Mais on accorde aussi une grande importance à l'existence d'autres prérequis géopolitiques.

Ensuite, il est très actuel. On l'a aperçu et noté dans le besoin que ressentent un grand nombre de moyens et de petits États de se réunir dans de grands espaces économiques, parallèlement à l'affirmation de leur souveraineté, parfois toute fraîche. Mais cette contradiction est difficile à surmonter et les mesures communes adoptées ne sont souvent ni très satisfaisantes, ni très efficaces. C'est que sa résolution suppose le passage du Grand Espace à la grande communauté qu'est la fédération.

Les prérequis géopolitiques du fédéralisme

Selon un politologue australien, K. W. Robinson, le fédéralisme est « *l'expression la plus géographique de tous les systèmes politiques* ». À ce titre il le tient pour le [p. 242] sujet privilégié de la « *science des interactions spatiales* »¹. Cela pour deux raisons.

La première relève de la psychologie de l'espace. Le fédéralisme repose sur l'existence de différences régionales ou de différents sens du lieu, en même temps que sur le sentiment d'une solidarité politique s'étendant à un espace élargi.

La seconde dérive de la première. La mise en place d'une organisation politique dualiste, articulant le niveau local (l'État ou la province) et le niveau fédéral, engendre un jeu de réciprocity parfois complexe.

Il apparaît évident que le problème spécifique du fédéralisme est de trouver des solutions aux questions de gouvernement couvrant des espaces de décision et d'action différents englobant par conséquent des groupes sociaux hétérogènes dans leur composition mais aussi dans leurs aspirations. Cela pose un certain nombre de difficultés quant à la fondation des fédérations mais aussi à leur maintien. Le cas le plus favorable, fait remarquer O. Spate, est celui qui allie un vaste espace avec une population clairsemée.

Pour exister, il faut à toute fédération une raison d'être, les membres fondateurs partageant en commun des intérêts vitaux. Pour qu'elle réussisse, les intérêts vitaux communautaires doivent perdurer. Son organisation et son fonctionnement ont à préserver les droits de la personne dans leurs aspects individuels et collectifs. En somme, le succès d'une fédération dépend de l'émergence et de l'affirmation d'un « supranationalisme » qui emporte l'adhésion des particularismes. Cela a pu se vérifier dans quelques rares cas de « *nationalisme continental* »² sauf pour le soviétisme et le yougoslavisme, parce que dans ces deux exemples, le fédéralisme y est resté, pour reprendre les termes de Marc Gjidara, l'otage d'un nationalisme

¹ K. W. Robinson, *Sixty Years of Federalism in Australia*, Londres, 1955.

² Ce sont les géographes français Bruhnes et Vallaux qui les premiers ont analysé le fédéralisme comme un « nationalisme continental » à propos des cas américain et australien.

particulier en plus d'y être assimilé au communisme¹. Un contexte géopolitique spécifique est-il alors susceptible de générer un tel mythe rassembleur ?

[p. 243] La recherche de la puissance serait la motivation centrale des unités qui se rapprochent dans une fédération. C'est en tout cas la conviction de William Riker qui décrit le fédéralisme comme un « *marchandage constitutionnel* » dans le but d'agréger des territoires, de lever des taxes et des armées². Le marchandage s'instaure parce que des États qui souhaitent écarter un péril extérieur, prévenir une agression militaire, ou très exceptionnellement en préparer une, offrent à d'autres États qui pensent eux aussi que l'indépendance passe par l'union, de négocier leur rapprochement mutuel. Riker croit cette raison nécessaire et suffisante, bien qu'il énumère quatre autres facteurs constitutifs du fédéralisme. Aucune autre force intégrative ne s'avère aussi décisive que la condition militaire. La thèse de Riker a été critiquée, nuancée, sans jamais être vraiment contestée. Tous les auteurs admettent l'impératif militaire quand bien même ils en relativisent la portée. Les exemples historiques sont là :

- la menace autrichienne sur les cantons suisses, bien que la conversion de ces derniers, d'entités indépendantes en membres autonomes de la Confédération, fut l'œuvre de Napoléon Bonaparte ;

- le retour des Britanniques en 1814 contre les États-Unis, qui accéléra le passage de la confédération à la fédération.

Pour faire qu'une nation renonce au moins partiellement à son identité et abandonne ses prérogatives souveraines à un centre supérieur, il faut que la décision soit cruciale, que l'existence politique, la prospérité de l'unité historique soient menacées de disparition. Il faut encore que la nation soit persuadée de retrouver au niveau de l'intégration régionale la puissance perdue, ou qui fait défaut, ainsi que l'occasion de sauver sa culture et ses symboles. On comprend que sa réalisation ait été dans l'Histoire bien plus rare que la formation d'empire, simple expression de la puissance d'un centre à l'égard des périphéries qu'il subordonne³. La prééminence contemporaine de l'éco-[p. 244] nomie aidant, on a insisté sur la mise en œuvre de ce facteur dans l'élaboration des structures fédérales, en allant jusqu'à penser que l'unification politique suivrait naturellement l'intégration économique. Ernst Haas écrivait à propos de la CEE au début des années soixante, que « *l'intégration économique de sociétés aux structures telles que celles de l'Europe occidentale, si elle est conduite par des institutions centrales, aboutit automatiquement à une*

¹ Marc Gjidara, « La solution fédérale : bilan critique », in *Pouvoirs*, n° 57, *Nationalismes*, Paris, PUF, 1991, p. 93-112.

² William H. Riker, *Federalism : Origin, Operation, Significance*, Boston Little Brown and Co., 1964.

³ Encore faut-il remarquer que les réussites de la Fédération américaine, comme celle de l'Empire fédératif allemand, né de la volonté de puissance et de la suprématie de la Prusse, ont été fortement favorisées par la proximité culturelle, la communauté linguistique.

communauté politique »¹. C'était l'illusion fonctionnaliste dont Alain Minc dénonçait la répétition au sujet des grands espoirs engendrés par le Grand Marché, inauguré le 1^{er} janvier 1993².

L'intensification des échanges économiques, remarquable dans le champ européen, le développement de la communication, et l'affirmation et la généralisation du phénomène de la démocratie de masse sont néanmoins des facteurs de rapprochement non négligeables. Au niveau du Vieux Continent, il existe entre les peuples européens des mimétismes, des contaminations sociales et politiques qui œuvrent incontestablement dans le sens d'une plus grande correspondance entre les comportements individuels et collectifs indifféremment aux origines nationales.

Aussi, en raison de la complexité des sociétés actuelles et du système international, qui offre beaucoup plus d'alternatives qu'autrefois à la coopération internationale, la liaison entre le fédéralisme moderne et le prérequis géostratégique s'est peut-être distendue. Cependant on attend toujours de voir se réaliser en son absence, un regroupement organique d'États, et l'unité de l'Europe sortir du simple amalgame.

Afin de préciser ce rapport de la géopolitique au fédéralisme moderne, on peut revenir sur les cinq conditions énumérées par Riker et reprises par beaucoup d'autres comme Ramesh Dickschitt³ (en fonction des configurations, l'une d'entre elles peut prendre l'ascendant sur les autres) :

- le sentiment d'une insécurité militaire commune ou d'une menace extérieure globale, et en conséquence le [p. 245] besoin d'une défense communautaire qu'aucun autre système d'alliances ne peut remplacer. Cette condition reste quasiment incontournable pour l'achèvement du système fédéral ;

- une interdépendance économique et l'attente de l'union de grands avantages. Un péril économique commun, impliquant un protectionnisme régional, aurait le même effet. À l'instar du *Zollverein* et du rôle qu'il a joué dans le processus d'unification de l'Allemagne, les organisations économiques régionales constituent une étape importante. Sans être un préalable cependant, et tout en pouvant se suffire à elles-mêmes si l'intégration économique définitive met en question trop d'intérêts nationaux et particuliers. Il y a un stade où toute décision économique est en fait une décision politique. Un *stress* économique peut aussi favoriser l'union. Jusqu'à la dépression de 1929, les six provinces du *Commonwealth* australien n'entretenaient entre elles que des relations assez lâches, privilégiant leurs rapports avec Londres. C'est la crise qui les a rapprochées, nécessitant le besoin de trouver des solutions en commun. Avec la concurrence internationale une situation de ce type pourrait

¹ Ernst Haas, *Beyond the Nation-State : Functionalism and International Organisation*, Stanford UP, 1964.

² Alain Minc, *La Grande Illusion*, Paris, Le Seuil, 1989.

³ Ramesh Dickschitt, *The Political Geography of Federalism : an Enquiry into Origins and Stability*, Londres, Mac Millan, 1975.

précipiter la marche à l'unité de l'Europe, comme elle pourrait aussi y mettre un terme définitif ;

– une continuité géographique des territoires réunis, et l'existence d'un réseau de transports et de communications interrégional serré. Les échecs de la République arabe unie (Égypte, Syrie, et un temps République du Yémen), et du fédéralisme indonésien attestent de cette exigence. Ainsi, la Fédération indonésienne, inspirée par les Hollandais au moment de l'indépendance en 1949, qui réunissait des peuples qui n'avaient jamais vécu dans un même État, n'allait pas résister aux tractions géopolitiques inhérentes à la configuration de l'archipel ;

– une communauté de civilisation ou de culture, à défaut d'une communauté linguistique. La Confédération helvétique est une réussite exceptionnelle d'unité non-[p. 246] monolingue. La question de la langue commune est fondamentale. C'est sur elle que buttent ou se défont les constructions fédérales qui échouent ;

– une compatibilité des systèmes politiques et sociaux des unités associées.

Ce qui semblait de peu d'importance autrefois, l'est devenu aujourd'hui avec la complexification des sociétés lorsqu'elles sont déterminées par les mêmes valeurs. On s'en rend compte en Europe quand il s'agit de définir des règles communautaires. Des voies nouvelles ont été prospectées, principalement sur ce continent, faisant la part belle à l'économique et au social, vers l'intégration et le dépassement des clivages nationaux. Elles ont permis l'éclosion de pratiques communautaires intenses et capitales pour la vie des Européens. Des interdépendances tellement serrées sont nées que tout retour en arrière, c'est-à-dire tout repli national, apparaît impossible. Le solde de la méthode fonctionnaliste n'est pas nul.

Durée d'une fédération et consensus géopolitique

Comme concept fondateur d'un nouvel État, le fédéralisme est un « supranationalisme » qui suppose le volontariat des associés lesquels acceptent de plein gré des abandons importants de souveraineté. C'est ce qui explique l'exceptionnalité du processus, et au contraire les fracturations fréquentes des États pour lesquels le fédéralisme n'est, ou n'a été, que la couverture d'un « *colonialisme intérieur* »¹. Dans ce cas-là il n'y avait pas de consensus géopolitique.

Une fédération apparaît quand un certain nombre d'unités politiques autonomes ou séparées se mettent d'accord pour créer ensemble un État doté d'un gouvernement central, unique et souverain, tandis que pour elles-mêmes se trouve garanti un certain degré d'autonomie régionale. Le gouvernement central dispose d'une juridiction dans tous les domaines qui relèvent du déve-[p. 247] loppement et de la sécurité de la communauté considérée comme un tout. La fédération s'inscrit donc dans l'espace international comme un centre unique de décision, parce que le fédéralisme moderne

¹ M. Hechter, *Internal Colonialism*, Londres, Routledge et Kegan Paul, 1975.

est parvenu à surmonter sa dualité historique entre pouvoir central et gouvernements des États fédérés qui poursuivaient virtuellement des actions indépendantes¹. Une nouvelle phase a été ouverte quand le pouvoir fédéral a conquis le rôle primordial en tant que régulateur central. Aussi parle-t-on aujourd'hui de fédéralisme intégré ou de fédéralisme centralisé. Tant et si bien que l'antithèse du fédéralisme n'est plus l'unitarisme, mais le particularisme et le séparatisme². Au plan juridique, les conséquences de cette transformation ont été tirées : si la confédération relève toujours du droit international, du droit des traités, la fédération a glissé dans le domaine du droit interne³.

Les épreuves qui ont eu raison de l'URSS, et qui, dans une moindre mesure, menacent le Canada, sont révélatrices, d'une part du mal de vivre d'une fédération autoritaire dont le supranationalisme d'essence socialiste et internationaliste a été usé, et d'autre part d'une fédération démocratique où un consensus complet n'a jamais été atteint. En ce qui concerne l'ex-Union soviétique, la crise finale a été moins, comme on l'a dit, la conséquence de la fronde des républiques périphériques et de leur goût pour l'indépendance que du choix délibéré de l'espace-centre, la Russie, en faveur d'une stratégie de désengagement total.

Quant au Canada, dont le devenir est moins lourd de conséquences pour la politique mondiale, il est confronté régulièrement au séparatisme québécois. Depuis le Mouvement des Patriotes dans les années 1820-1830, le nationalisme de la province francophone a été un défi à l'unité du pays, alors que, paradoxalement, l'originalité de cet État, dans l'espace nord-américain, et ce qui est sans doute sa raison d'être actuelle, réside dans son dualisme franco-anglais. Il s'en était fallu de peu d'ailleurs que les provinces canadiennes n'intègrent la fédération améri-[p. 248] caine, mais l'issue de la guerre de 1812-1814, favorable aux Britanniques, les maintint sous la souveraineté de Londres. L'Angleterre sut alors être souple dans sa tutelle, accordant dès 1867, le statut de dominion à un Canada érigé en « confédération » en 1864. L'identité canadienne ne fut plus réellement menacée⁴.

Cependant, le double défi du séparatisme québécois d'un côté, de l'intégration nord-américaine de l'autre, a surgi ces dernières années. Le premier en 1976, lors de la prise du pouvoir provincial par le parti indépendantiste du Québec. Son chef, le

¹ K. C. Wheare, *Federal Government*, Londres, Oxford University Press, 1963.

² G. F. Sawyer, *Modern Federalism*, Londres, Watts and Co, 1964.

³ Comme Wheare l'écrit, la Confédération est une tonne d'association entre des États dans laquelle le gouvernement général dépend des gouvernements régionaux. Il y a subordination du premier aux seconds. Ses fonctions ne sont que des délégations circonstanciées des États membres. En outre, dans la Confédération, il n'existe pas de contact entre les peuples des unités constitutives et l'autorité centrale ; les États membres conservent leurs souverainetés. En général la Confédération se dissout quand les circonstances ne l'imposent plus. Mais elle a été aussi une étape sur la voie de l'État fédéral pour les États-Unis entre 1778 et 1787, la Suisse de 1815 à 1848 et l'Allemagne successivement entre 1815 et 1866, et 1866 et 1871, sous deux formes différentes.

⁴ Pour une analyse détaillée, voir le chapitre de Pierre Guillaume, « La difficile affirmation d'une identité », p. 31 à 33 notamment, dans *Canada et Canadiens*, sous la direction de Pierre Guillaume, Jean-Michel Lacroix et Pierre Spriet, Presses universitaires de Bordeaux, 1985.

Premier ministre de la « *Belle Province* », qui se défendait de vouloir la cassure du Canada, demanda en 1979 à ses concitoyens de se prononcer sur son projet de « souveraineté-association » qui mettait en cause, malgré tout, les institutions canadiennes ¹. Le 20 mai 1980, le peuple québécois rejeta alors un processus qu'il percevait comme une sécession. Le second volet du défi, celui de l'intégration continentale, relève de l'accord de libre-échange conclu avec les États-Unis en 1988 et qui ouvre la voie à « un marché commun » nord-américain. Les forces centrifuges de la géopolitique canadienne ne risquent-elles pas, dans ces conditions, de l'emporter ? Voilà la Confédération canadienne menacée de l'intérieur et de l'extérieur, par, à l'échelon local, une résistance ethnique et culturelle, et à l'échelon continental, le profil d'une association ou, à terme, d'une fédération plus vaste qu'elle.

Le réveil de la conscience ethnique québécoise a été analysé comme la conséquence de l'industrialisation rapide et d'une modernisation économique et sociale vigoureuse, qui, dans d'autres circonstances, sont plutôt des facteurs d'acculturation et d'intégration ². Ce développement est sans doute un peu trop tardif pour empêcher le glissement du centre de gravité de la confédération vers l'Ouest, mais il a redonné confiance aux Canadiens francophones. D'autant que le ressentiment du déclin démographique n'a pu qu'encourager la réaction de sauvegarde. Un [p. 249] déclin qui crée un dilemme ³. De l'autre bord, la croissance économique de l'Ouest, l'importance énergétique et la frustration politique de l'Alberta, État pétrolier de la confédération, ont suscité également au cœur de la Prairie canadienne un fort provincialisme ⁴. À nouveau, des voix se sont élevées pour réclamer le rattachement des provinces anglophones aux États-Unis. On sait bien que les liens économiques Nord-Sud sont ici souvent beaucoup plus épais que les liens intra-canadiens Est-Ouest, l'attraction du grand voisin méridional restant très forte.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que les contradictions canadiennes aient fait échouer les essais de conciliation, de compromis ainsi que la dernière tentative de réforme constitutionnelle ⁵. Faute de tout accord, les Québécois ont été consultés une

¹ Le projet de « souveraineté -association » se prononçait en faveur de la souveraineté politique assortie d'une association économique avec le reste du Canada. Il fut repoussé à une majorité de 59,5% de votants.

² Colin H. Williams, « Identity through Autonomy : Ethnic Separatism in Quebec », in *Political Studies from Spatial Perspectives*, ouvrage dirigé par A. D. Burnett et P. J. Taylor, Londres, John Wiley and Sons, 1981.

³ Ce déclin tient à une nette chute du taux de natalité chez les Canadiens français, taux qui, dans le passé, faisait leur force, et à une nouvelle immigration d'origine ni française ni anglaise. Or, il se trouve que dès la seconde génération, ceux que l'on appelle les Néo-Canadiens se fondent dans le groupe anglophone de la population. Le sang nouveau améliore ainsi l'homogénéité du peuplement ancien aux dépens de la communauté francophone. Le recensement de 1991 fait apparaître que 42,3% des immigrants provenaient d'Asie, 20,8% d'Europe et 2,8% des États-Unis. Le Québec se trouve donc face au dilemme suivant : ou il accepte la nouvelle immigration au risque de compromettre son identité, ou il la refuse mais il voit alors son poids démographique diminuer par rapport aux autres Provinces.

⁴ Daniel Dhombres, « Canada : un séparatisme à l'Ouest », cf. articles parus dans *Le Monde* du 9 février 1983 et du 10 février 1983.

⁵ J.-R. Langellier, « Québec-Canada. Je t'aime, moi non plus », *Le Monde* du 24 janvier 1995.

seconde fois à la fin de 1995, à propos de l'indépendance de leur province. Et, de nouveau, la victoire du « non », bien plus courte qu'en 1980 ¹, a empêché la transformation de l'espace politique nord-américain. Toutefois, il se pourrait aussi que celle-ci n'ait été que retardée et qu'un nouveau consensus géopolitique se manifeste en faveur de l'intégration méridienne. Cela satisferait autant les provinces de l'Ouest qu'un Québec qui est économiquement tourné vers New York ². Ce consensus, qui remplacerait le laborieux consensus canadien, serait susceptible d'émerger quand les forces géopolitiques internes à l'Amérique du Nord, libérées par l'accord de San Antonio du 12 août 1992 et fondant l'ALENA, auront atteint leur plénitude.

Du mythe continental au régionalisme politique

[Retour au sommaire](#)

Le mythe des continents prédestinés à l'unification revit aujourd'hui sous la forme rationalisée du régionalisme politique. Sans doute ce dernier pourrait-il largement contribuer à restructurer le système international s'il [p. 250] engendrait de Grands Espaces autocentrés. Mais, cette perspective reste hypothétique si l'on se réfère aux projets et aux entreprises les plus engagés.

Une vieille image de la géographie entretient l'impression que deux points équidistants sont plus rapprochés s'ils sont reliés par la terre que s'ils sont séparés par la mer. Dans le passé, la prépondérance du transport maritime montre pourtant qu'il s'agit là d'une fausse évidence. Ainsi au plan géo-historique, les empires portugais, espagnol et britannique, parmi les plus durables, ont démenti cette impression.

Depuis le siècle dernier, la révolution des transports a dans un premier temps favorisé les liaisons terrestres grâce à l'extension des réseaux ferroviaires et routiers. Mais sans annuler tout à fait cet effet positif, la circulation aérienne et les télécommunications ont modifié les relations humaines et interétatiques en accordant plus d'importance à la durée du transport ou de la transmission qu'à la distance physique. La continuité terrestre des deux Amériques n'empêche pas que Paris et Tokyo soient plus proches, en heures de vol, que Buenos Aires de Chicago.

Les liaisons non matérielles s'effectuent désormais en temps réel. Les principales aires urbaines du monde sont maintenant interconnectées par des réseaux de communications en dehors de toute considération de distance ou de séparation océanique. Elles communiquent souvent bien mieux entre elles qu'avec leurs propres arrière-pays. La continentalité, à plus forte raison avec les développements

¹ Lors du référendum sur la souveraineté du 30 octobre 1995, le « non » l'a emporté avec seulement 50,6 % des voix contre 49,4% soit quelque 40 000 voix d'avance.

² Cette solution renouerait d'une certaine façon avec celle de ces radicaux Québécois qui étaient favorables, en 1849, à l'annexion de tout le Canada par les États-Unis, cf. Pierre Guillaume, *op. cit.*, p. 30.

technologiques récents, face à la métropolisation du monde, perd le peu de pertinence qui lui restait dans la géopolitique de la communication. Néanmoins, toutes les implications de ce que l'on peut désigner comme un « déterminisme mou » ne se sont pas évanouies. L'expérience des organisations internationales montre que seules les organisations régionales ont enclenché le processus d'intégration. Or, le régionalisme économique [p. 251] prend une connotation continentale ou le plus fréquemment sous-continentale très marquée. Les aires culturelles s'identifient souvent elles aussi à leurs périmètres continentaux ou sous-continentaux.

En stratégie, la contrainte continentale conserve de sa rigueur. Quand ils envisagent leur avenir aujourd'hui comme avant 1989, les États européens qui partagent avec l'ex-Union soviétique le même continent ne peuvent faire autrement que de considérer ses héritiers comme des partenaires privilégiés ou obligés.

En Eurasie et en Afrique, aucune doctrine continentale n'a été véritablement formulée et moins encore n'a insufflé un mouvement. Les grands nationalismes tels le pangermanisme, le panslavisme ou le panarabisme ont été des forces politico-culturelles sous-continentales ou pluricontinentales. Jamais non plus, au cours des siècles de son histoire, il ne fut prêté à l'Europe une prédestination continentale à l'unité. Sa diversité est hautement privilégiée et constamment réitérée. Les précurseurs de l'idée paneuropéenne, dont l'impact à vrai dire est resté bien faible, se sont gardés de toute référence déterministe forte. Ils en appelaient néanmoins à la rationalité géopolitique qui entre en conflit avec les mythes nationaux plus puissants et plus actifs qu'elle. « *L'unification de l'Europe n'est pas recommandée en fonction d'amour ou de sympathie, mais d'une amère nécessité* »¹ écrivait le fondateur de l'Union paneuropéenne créée en 1923. Pour Jean Thiriart, qui n'a jamais entretenu d'illusion sur la construction européenne telle qu'elle a été menée, sans but politique et sans fédérateur depuis 1958, cette nécessité de l'unification relevait de « la physique politique » et de la communauté de destin des peuples européens. L'existence et l'indépendance de l'Europe, principalement proclamées à l'encontre des États-Unis, étaient pour lui inconcevables sans une large assise continentale. Dès 1964, il préconisait « *l'Europe de Brest à Bucarest* » en attendant que puisse être mise en place « *l'Europe de [p. 252] Brest à Vladivostok* »². Les événements récents, en détruisant la structure bipolaire de l'espace européen, ouvert désormais de l'Atlantique au Pacifique, accordent quelques chances à la Grande Europe.

Les expressions géographiques de l'Europe politique imaginée sont à la fois d'essence métapolitique et rationnelle. Elles émanent aussi bien d'un déterminisme implicite que d'arguments logiques ou d'arrière-pensées³. Elles claquent parfois

¹ R. de Coudenhove-Kalergi, *Europe, puissance mondiale*, Paris, Stock, 1972.

² Jean-François Thiriart, *Un empire de 400 millions d'hommes, l'Europe*, Bruxelles, 1964.

³ Incontestablement, la plus malheureuse, la plus dénuée de sens géopolitique fut la formule du général de Gaulle sur « *l'Europe de l'Atlantique à l'Oural* » qui faisait fi de la configuration eurasiatique de l'URSS, et qui sacrifiait et la Sibérie et l'ouverture de l'Europe sur le Pacifique. En fait, il y avait là semble-t-il un double langage du Général, puisqu'il spéculait sur la renaissance des nations de l'Est européen, Russie comprise, et sur l'impossibilité dès lors de réaliser l'Europe intégrée.

comme un slogan, mais elles révèlent aussi la prise de conscience d'une destinée commune, diversement interprétée.

Le mythe de l'unification continentale, prédestinée et nécessaire, est avant tout une vieille idée américaine ou plus justement latino-américaine. Cependant, pris en charge par la puissance yankee — il a habité jusqu'à l'esprit de plusieurs présidents des États-Unis tels Jefferson, John Adams et les deux Roosevelt, comme le rappelle W. F. Connor¹ —, le panaméricanisme a été détourné de ses intentions bolivariennes, puisqu'il s'agissait à l'origine de réunir les anciennes colonies ibériques pour contrebalancer l'influence des États-Unis². Depuis le Congrès panaméricain réuni en 1889-1890 à Washington, sa récupération par ces derniers leur a assez bien réussi, la Maison-Blanche ayant gardé la haute main sur toutes les recherches d'une intégration à l'échelle continentale. Mais la fêrue étasunienne n'étant pas toujours bien supportée par les États latino-américains, réapparaît épisodiquement le vieux rêve de l'Amérique latine unie³.

Le mythe panaméricain relève ainsi de deux aspirations contradictoires, l'une émancipatrice, l'autre paternaliste ou même impérialiste. Il faut bien dire qu'il a plus servi jusqu'à ce jour à légitimer la suprématie des États-Unis, qu'il n'a fonctionné comme agent unificateur. Aujourd'hui, l'idée d'une *Grande Communauté* américaine de l'Alaska à la Terre de Feu est présentée comme le moyen de dépasser les malentendus.

[p. 253] **Le panaméricanisme et ses malentendus**

La large séparation océanique qui éloigne les deux Amériques de l'Île mondiale a ancré l'idée aux États-Unis, depuis l'adoption de la Doctrine de Monroe en 1823, jusqu'à l'Alliance pour le Progrès, puis maintenant l'ouverture de l'ALENA à tous les États américains, qu'il existe des liens spéciaux entre eux-mêmes et l'Amérique latine. En leur nom, et dès qu'il se sentit assez fort, le pouvoir de Washington s'efforça d'écarter l'influence des pays du Vieux Monde.

Cette attitude inféra des malentendus et des critiques. C'est d'abord Eugène Staley qui signala le paradoxe stratégique du continentalisme américain : la défense de l'Amérique du Sud est avant tout un problème maritime, aérien ensuite⁴. Pour lui et Spykman, qui partageait son point de vue, si l'on veut parler d'un hémisphère occidental, il ne faut pas le limiter aux Amériques, mais lui inclure les deux grands

¹ W. F. Connor, « Myths of Hemisphere, Continental, Regional and State Unity », in *Political-Science Quarterly*, vol. 84, décembre 1969.

² A. A. Monteverde, « El Panamericanismo. De la doctrina Monroe a la doctrina Johnson », *Cuadernos Americanos*, Mexico, 1965.

³ Michel Carraud, *L'Intégration des pays andins*, Paris, Économica, 1981. Sous l'impulsion de la CEPAL (Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine) en particulier, dans les années soixante-soixante-dix.

⁴ Eugen Staley, « The Myth of Continents », *Foreign Affairs*, avril 1941.

oc ans adjacents et leurs rives non am ricaines. Consid rer l'h misph re am ricain comme isol  est contraire   la g ographie des communications et des transports, comme   l'histoire des relations internationales. Staley voyait dans le panam ricanisme une fausse excuse du nouvel isolationnisme qui gagnait du terrain aux  tats-Unis avant le second conflit mondial., Les faits ont d'ailleurs voulu qu'apr s celui-ci, pendant quarante ans, les  tats-Unis fussent oblig s de penser davantage   l'Europe,   l'Asie ou m me   l'Afrique qu'  l'Am rique latine. Incontestablement, *l'atlantisme* triomphait du *continentalisme* et quand Washington  voquait le panam ricanisme, c' tait toujours   propos de la protection du continent,   l' gard de la p n tration id ologique, politique ou militaire du communisme. Le panam ricanisme des  tats-Unis a pu  tre ainsi assimil    un r flexe de repli et de d fense d'une « chasse gard e ».

Il va de soi qu'une telle confusion allait entra ner un autre malentendu avec leurs partenaires am ricains qui [p. 254] entendent eux mettre les relations  conomiques au centre des rapports intra-continentaux ¹. Car si elle souhaite l'aide et la bienveillance du Nord, l'Am rique latine redoute son intervention. Elle se m fie de son paternalisme et a tendance   penser qu'il y a un abus   trop forcer sur la g ographie,   consid rer les deux Am riques comme un seul et unique continent. L'int r t des  tats-Unis  tant d'entretenir cette fiction ². D'ailleurs, c'est sur la base de sa r futation, et d'un autre *continentalisme*   forte connotation culturelle et nationaliste, que l'Argentine du g n ral Per n prit en charge *l'ib ro-am ricanisme* ³. Sans doute l'Am rique latine, et en tout cas l'Am rique du Sud, constitue un ensemble bien diff renci  sur tous les plans, un continent   part enti re. La contradiction est assez forte pour que ces derni res ann es les pays latino-am ricains aient tent  de r soudre leurs probl mes dans le cadre de nouvelles institutions, hors de la pr sence nord-am ricaine ⁴ sans grand succ s il est vrai.

La prise de conscience de ce second malentendu et des tensions qu'il a engendr es, serait-il   l'origine d'une r vision, facilit e mais aussi rendue n cessaire par la fin de la guerre froide, de l'attitude g n rale des  tats-Unis dans leurs relations avec les autres  tats am ricains ? Alfredo Valladao, persuad  de leur conversion, explique le changement radical en cours, qui va dans le sens d'un rapprochement politique,  conomique et culturel des deux Am riques, par plusieurs raisons qu'il nous faut consid rer ⁵. Si elles ne l vent pas tous les doutes quant   l' quilibre des rapports et aux v ritables intentions des  tats-Unis, elles laissent   penser qu'un Grand Espace am ricain est bien en train de se cr er.

¹ Jean Dupuy, *Le Nouveau Panam ricanisme*, Paris, P done, 1956.

² Pierre Queville, *L'Am rique latine, la doctrine de Monroe et le panam ricanisme. Le conditionnement historique du tiers-monde latino-am ricain*, Paris, Biblioth que historique, 1968.

³ Jean Dupuy, *op. cit.*, ou plus exactement l'hispano-am ricanisme.

⁴ Michel Carraud, *Les R actions latino-am ricaines, op. cit.*, p. 16-19.

⁵ Alfredo G. A. Valladao, *Le Retour du Panam ricanisme. La strat gie des  tats-Unis en Am rique latine apr s la guerre froide*, Cahiers du CREST, Paris, La Documentation fran aise Diffusion, 1995.

Avec la fin du communisme, le passage au *One World* marchand est plus qu'une simple hypothèse. C'est la perspective à suivre qui conduit les États-Unis, sachant que leur puissance militaire est sans égal, à donner la priorité à la stratégie commerciale. Dans ce domaine tout [p. 255] commence par l'organisation autour d'eux-mêmes d'un vaste espace américain, nord-américain d'abord, panaméricain ensuite, « *de l'Alaska à la Terre de Feu* »¹. Les convergences commerciales et économiques y incitent puisque l'Amérique latine est devenue la région du monde où les États-Unis dégagent leur plus important surplus commercial, et celle vers laquelle leurs exportations augmentent le plus vite². En contrepartie, les États latino-américains se sont vus promettre une aide conséquente au développement, bien qu'aux contours encore imprécis, au nom du principe de la « *prospérité partagée* »³. Certains pays n'avaient guère le choix. Ils ont tout à gagner à une intégration institutionnalisée, comme le cas du Mexique, tellement leur économie dépend des États-Unis. En revanche, ils ont à craindre d'un élargissement trop rapide de l'espace intégré à des États homologues⁴.

L'innovation principale, par rapport à des engagements antérieurs style Alliance pour le Progrès, est l'insistance accordée au changement politique, à la démocratisation. Le modèle suggéré par Washington à une Amérique latine qui s'est d'elle-même largement réformée, est celui de la « *démocratie de marché* ». Un accord aurait été trouvé au sein de l'Organisation des États américains sur des « *mesures d'ingérence* » destinées à sauvegarder, en cas de nécessité, la démocratie dans l'un des États membres⁵. Toutefois, dans ce cas de figure, comme dans celui du « *maintien de la paix* », qui appellerait une intervention multilatérale, et compte tenu des capacités militaires et diplomatiques respectives, on voit mal comment le gendarme ne porterait pas toujours l'uniforme de l'*US Army*. De surcroît, les États-Unis veulent garder leur propre liberté d'initiative et d'action. Ils n'entendent pas que leurs forces armées passent sous le contrôle d'un système interaméricain de sécurité. Le multilatéralisme ne s'applique donc qu'aux autres, dont la modernisation des équipements n'est pas réellement souhaitée et se voit même qualifiée par Washington de « *prolifération conventionnelle* »⁶.

[p. 256] Au fond, cette évolution récente du panaméricanisme, caractérisée par plus de sollicitude de la part des États-Unis, justifie plutôt bien ce jugement que porte Ghassan Salamé sur le régionalisme en général : « *La "région" est désormais à la fois espace d'intégration potentielle et cadre pour délimiter les hégémonies, servant à*

¹ *Ibid.*, p. 21.

² Elle est même la seule région du monde dégageant un solde positif pour les États-Unis depuis 1992. Avant, il y avait aussi l'Europe. Et, souligne Valladao : « *En l'an 2010, selon les précisions du département américain du Commerce, l'hémisphère constituera un marché de 379 milliards de dollars pour les produits made in USA, alors que pour le Japon ce chiffre s'élèvera à 88 milliards, et 248 milliards pour le reste de l'Asie. L'Union européenne, elle, ne "pèsera plus que 128 milliards* », *ibid.*, p. 32.

³ *Ibid.*, p. 49.

⁴ Cf. notamment la possible concurrence Mexique-Mercosur, *ibid.*, p. 66.

⁵ *Ibid.*, p. 78.

⁶ *Ibid.*, p. 87.

légitimer ces dernières en les insérant dans un espace méta-étatique pour réduire l'influence des acteurs extra-régionaux. »¹ On ne peut donc pas dire que rien n'a changé, mais le magistère reste le même.

Enfin, au-delà de l'aspect stratégique, il faut aussi compter avec les nouvelles connexions culturelles et humaines sur lesquelles insiste Valladao. La multiplication des *lobbies* latinos à Washington et plus encore l'hispanisation au moins partielle des États-Unis entraînent une homogénéisation culturelle à l'échelle du continent susceptible de faire naître un esprit communautaire du Nord au Sud des Amériques². Peut-on en dire autant de la vieille Europe ?

Europe : la vérification de la thèse de Riker et la nouvelle donne géostratégique

Constamment éludée depuis l'échec de la Communauté européenne de défense (CED) en août 1954, la communautarisation de la sécurité reste au cœur de la problématique européenne. C'est sur ce point vital que la France et ses partenaires, principalement l'Allemagne fédérale, ne sont jamais parvenus à s'accorder, n'ont jamais su rapprocher leurs conceptions³. La France a choisi une option solitaire et exclusive de sa défense, sur laquelle elle revient prudemment, tandis que la RFA n'a jamais osé concevoir sa sécurité hors de l'Alliance atlantique. L'inadéquation des deux politiques de défense a donc été la pierre d'achoppement de la construction européenne, démontrant ainsi par l'absurde la justesse de la thèse de Riker. Elle reflétait aussi un désaccord plus pro-[p. 257] fond entre ceux qui refusaient l'Europe politique tout simplement, et ceux qui lui étaient favorables mais ne reconsidéraient pas ses rapports extérieurs. Il devait s'en suivre des interprétations française et allemande de la CEE différentes tant par rapport à sa nature qu'à sa finalité. Divergence que Jim Cloos a résumée ainsi : « *Le dilemme franco-allemand se résume en fin de compte dans la formule suivante : ceux qui voulaient une Europe européenne refusèrent obstinément une Europe intégrée, ceux en revanche qui appelaient de leurs vœux une Europe intégrée ne voulaient pas entendre parler d'une Europe européenne.* »⁴

Le décalage entre les conceptions stratégiques s'explique par celui qui existe entre les armements français et allemand, ou par le rôle prépondérant ou nul qu'occupe le

¹ Ghassan Salamé, *Appels d'Empire. Ingérences et résistances à l'âge de la mondialisation*, op. cit., p. 177.

² De 9% de la population des États-Unis, en 1992, les Hispaniques passeraient à 21% en 2050, Valladao, op. cit, p. 120.

³ Sur les difficultés d'une approche commune, cf. Charles Zorgbibe, « Le lancinant problème de la défense européenne », in *Le Risque de Guerre*, 3^e partie, p. 125-165, Paris, PUF/RPP, 1981.

⁴ Jim Cloos, « La RFA et l'intégration européenne », in *Les Allemands au cœur de l'Europe*, ouvrage sous la triple direction de Renata Fritsch-Bournazel, André Brigot et Jim Cloos, Paris, Stratégique n° 28, FEDN, p. 52.

nucléaire dans leurs compositions respectives¹. Dans l'état de tension qui a régné jusqu'en 1989 en Europe, le plus ennuyeux était le manque de confiance mutuelle qui en résultait. En particulier les Allemands étaient fondés à se défier du « nationalisme nucléaire » de la France qui accréditait l'impression qu'elle considérait sa voisine d'outre-Rhin comme son glaci². Dès l'origine, la configuration militaire et géostratégique a fait obstacle à l'idée européenne, produit de la rationalité politique.

Malgré les nouveaux discours sur l'Europe, et quelques initiatives conséquentes, et surtout en vertu de son nouveau visage géopolitique, les chances de l'unification sont-elles plus grandes qu'au début des années soixante ? Si, comme l'indique David Easton, la perception commune de l'environnement international et des solutions aux contraintes qu'il exerce n'est pas nécessaire à la création d'une communauté politique, elle est indispensable à sa confortation et à sa survie, car « *si le sens de la communauté ne parvient pas à émerger, et à se renforcer avec le temps, le système restera extrêmement vulnérable à l'égard de tout stress* »³. Les Européens, livrés à eux-mêmes, l'avenir de l'Union dépendra plus encore qu'avant [p. 258] de leur propre volonté, mais aussi de la façon divergente ou convergente dont ils appréhendent les nouveaux défis, tels que la mondialisation.

Les vicissitudes du panarabisme

Il ne suffit pas que la communauté de langue et de civilisation s'ajoute à la continuité territoriale pour que l'unification politique soit automatique. L'expérience du monde arabe fait d'une même pièce géographique, bien que bi-continentale (Afrique du Nord et Asie de l'Ouest), de la Mésopotamie à l'Atlantique, le prouve.

En effet, dans cet espace, le Parti socialiste de la résurrection arabe (Baath) qui s'était défini comme l'idéologie laïque et supranationale la plus cohérente⁴, au plan d'action rationnel⁵, n'a réussi à ce jour qu'à prendre le pouvoir dans deux États, la Syrie et l'Irak, qui se comportent en frères ennemis. Comme l'autre espérance du nationalisme arabe unitaire a sombré avec la défaite de Nasser en 1967, on comprend que l'idéologie supranationale ait engendré un grand désenchantement⁶. L'Arabisme, comme projet d'État unique, reste donc dans les limbes. Pire, il est démenti par les

¹ Karl Kaiser, et Pierre Lellouche, *Le Couple franco-allemand et la défense de l'Europe*, Paris, ouvrage collectif IFRI-Économica 1986.

² Cf. l'article édifiant de Ingo Kolboom, « La politique de sécurité de la France : un point de vue allemand », in *Le Couple franco-allemand et la défense de l'Europe*, op. cit., p. 67-90.

³ David Easton, *Analyse des systèmes politiques*, Paris, Armand Colin, 1974, p. 176.

⁴ Philippe Rondot, « Les partis dans le monde moderne », *Pouvoirs*, n° 12, 1980, *Les Régimes islamiques*, Paris, 1980.

⁵ *Ibid.* : « *Le Baas est essentiellement un parti arabe, qui tient les États arabes actuels pour de simples "régions" ; il a donc un "commandement national" à l'échelle du monde arabe, et un "commandement régional" dans chaque État arabe où il figure.* »

⁶ Begi, *Le Désenchantement national*, Paris, La Découverte, 1984.

clivages religieux et les séparations politiques des « régions-États », quand ce n'est pas leurs différends territoriaux.

Cet échec global est largement imputable à la configuration géopolitique du monde arabe lui-même, parce qu'elle a toujours présenté deux handicaps apparemment insurmontables. En premier lieu le défaut d'une puissance chef de file incontestée, d'une « Prusse ou Piémont arabe » malgré la position géopolitique favorable de l'Égypte « au milieu de la "nation arabe" et de la "nation islamique" »¹. Mais, en raison de son manque de véritable potentiel technologique et économique, celle-ci n'a jamais pu s'imposer aux autres compétiteurs arabes comme le centre unique d'impulsion attendu². En deuxième lieu, les faiblesses intrinsèques des États [p. 259] arabes, leurs rivalités, les pratiques claniques et tribales, le népotisme des modes d'organisation et de fonctionnement des États, comme les divisions doctrinales du mouvement panarabe lui-même, ont maintenu une configuration géostratégique qui invitait les influences et les interventions extérieures. Plus qu'aucune autre région du monde, le Moyen-Orient a été le terrain de la confrontation indirecte des superpuissances.

Le niveau régional (Grand Espace, grande communauté, fédération...), niveau spatial pertinent de la politique mondiale ?

Issus du mythe des continents, le Grand Espace, tel que Carl Schmitt l'a défini³, et le régionalisme mondial auquel se réfèrent plutôt les ouvrages consacrés aux relations internationales, sont-ils appelés à constituer dans l'avenir le niveau spatial pertinent de la politique mondiale ? Toute une série de considérations d'ordre stratégique, économique, démographique établies ici tendraient à apporter une réponse positive. Mais avec des réserves.

Les distorsions que fait subir au système interétatique la logique globale qui traverse tous les espaces de la géopolitique (c'est-à-dire l'implacable contrainte d'un environnement devenu planétaire), portent à penser que l'Histoire est de plus en plus déterminée par l'aspect dimensionnel des phénomènes politiques et sociaux. Entre une

¹ Olivier Carré, « Problèmes géopolitiques de l'Égypte », *Hérodote* n° 36, 1^{er} trimestre 1985, *Les Centres de l'Islam*, p. 68-74. Selon Olivier Carré, le fondateur du nationalisme panarabe Al-Husri, dans les années trente, avait mis ses espoirs dans l'Égypte.

² Sur la complexité géopolitique et géostratégique de la question du panarabisme et sur la multiplication des centres, cf. Yves Lacoste « Les embrouillements géopolitiques des centres de l'Islam », dans *Les Centres de l'Islam*, *op. cit.*, introduction.

³ Carl Schmitt, « *Le Grand Espace est l'aire actuellement en gestation, fruit de l'accroissement en cours, à notre époque, où s'exercera la planification, l'organisation et l'activité des hommes ; son avènement conduira au dépassement des petits espaces en voie d'isolement, et aussi au dépassement des exigences postulées par les systèmes universalistes qui sont liées polairement à ces petits espaces* », in *Staat, Grossraum, Nomos. Arbeiten aus den Jahren 1916-1969, herausgeben mit einern vorwort und mit Anmerkungen versehen von Gunter Maschke*, Berlin, Duncker und Humbolt, 1995, p. 237.

unité impossible du monde et la balkanisation des continents par des États dépassés structurellement et fonctionnellement, le régionalisme apparaît comme la solution la plus rationnelle pour garantir le bien commun. Au niveau de l'Europe, dans le domaine du commerce, de la technologie, de l'environnement, de la monnaie, l'État-nation a admis son incapacité à résoudre unilatéralement le problème et a accepté la solution de l'intégration régionale. Si l'essentiel reste à faire dans des secteurs aussi importants que la défense ou le social, on peut voir là l'amorce d'une redistribution des [p. 260] rôles et des fonctions entre les différents espaces politiques d'un même ensemble régional.

Cependant, à l'heure qu'il est, le Grand Espace ne doit, en tout état de cause, être considéré que comme une ressource géopolitique sans doute déterminante, mais jamais comme un acteur établi. D'ailleurs, il n'existe même pas de modèle unique de Grand Espace, comme le prouvent les comparaisons déjà nombreuses proposées entre l'Union européenne et l'ALENA par exemple. Les deux seuls points communs étant l'autocentrisme — plutôt que l'autosuffisance — et la décentralisation¹. Sa concrétisation en tant qu'acteur dépendra de l'évolution du système interétatique qui demeure le socle de la vie internationale, et plus précisément de l'émergence au sein de ce système de fédérations ou de grandes communautés. Car si le Grand Espace est pour les États peut-être le meilleur moyen de canaliser la puissance des flux d'une part, et de faire coexister des ensembles humains et historico-culturels différents n'obéissant pas aux mêmes rythmes d'évolution d'autre part, sa propre élévation au rang d'acteur international dépend de sa transformation par ceux-là mêmes en grande communauté. Dans cette perspective, le nouveau communautaire que les sociologues perçoivent au niveau local, urbain notamment, est-il transposable à l'échelle internationale ? Ceci est assez douteux. À moins que le « *choc des civilisations* » que nous annonce Samuel Huntington, s'il devait se produire, se traduise par la cristallisation de certaines aires de civilisation, qui ne seraient pas forcément celles que lui-même discerne, en grandes communautés².

¹ Carl Schmitt, *Staat, Grossraum, Nomos, op. cit.*, p. 390.

² Samuel P. Huntington, *The Clash of Civilisations and the Remaking of World Order* New York, Simon Schuster, 1996. L'article de Samuel P. Huntington publié sous le titre *The Clash of Civilization* dans la revue *Foreign Affairs* au cours de l'été 1993 insistait principalement sur les risques de conflit à venir entre les grands ensembles politico-culturels de la planète. Il fut diversement accueilli et le rôle d'acteur international qu'il accorde à la civilisation fut justement critiqué. Tout comme le furent les alliances qu'il voyait se dessiner. Son livre de 1996, qui reprend le thème du choc des civilisations, lui permet d'affiner ses arguments, de les compléter, et surtout d'exposer maintenant sa vision d'un ordre mondial issu de la confrontation des aires de civilisation aux contours toujours discutables. Mais S. Huntington ne montre pas mieux comment une civilisation peut-être un acteur international.

Conclusion

[Retour au sommaire](#)

La fin du système bipolaire n'a pas rendu l'espace politico-stratégique plus transparent. Au contraire, le relâchement stratégique, le réveil des nations dans leur acception ethnique ou culturelle, la recherche ou la pré-[p. 261] servation à tout prix de la prospérité, concourent à la prolifération des États. La marqueterie composée par des unités aux dimensions complètement dissemblables et séparées par des inégalités de toutes sortes qui se creusent, n'est pas propice à la définition à la fois d'un ordre politique stable et d'une sécurité collective crédible. Cette double tâche pourrait se compliquer si les hypothèses avancées en matière de prolifération nucléaire, même limitée à quelques États, se trouvaient confirmées. Car la réactivation de vieux différends, la naissance de nouvelles ambitions ou tout simplement la satisfaction de besoins vitaux seraient alors les portes ouvertes à bien des conflits extrêmes.

Toutefois, le monde est encore loin de connaître la crise généralisée. Les crises locales, pour aussi graves et douloureuses qu'elles soient, ont le cachet des guerres civiles ou des luttes de partisans. La précarité des rapports politico-stratégiques n'est plus aussi prégnante que dans un passé récent, bien que la nouvelle balkanisation ne parvienne pas à dissimuler un certain sentiment d'impuissance. Ceci explique que les tentatives les plus remarquables de regroupements d'États demeurent inachevées, et se perdent en procédure, laissant de côté l'essentiel c'est-à-dire le politique et le stratégique.

Quant aux plus récentes ébauches de rassemblement, elles s'auto-limitent à la dimension marchande, celle qui entraîne le moins de sacrifice en terme symbolique. Dès lors, la recomposition à peine esquissée de l'ordre interétatique n'a permis l'émergence d'aucun nouvel acteur d'une dimension comparable à celle des États-Unis, qui serait susceptible de participer avec eux à une régulation par zones de l'espace géostratégique mondial. La constitution de grands espaces auto et inter-organisés est une ressource géopolitique toujours inexploitée.

[p. 262, 263, 264, 265, 266, 267, notes de fin qui ont été converties en notes de bas de page, p. 268, sans texte, MB.]

[p. 269] *

CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE

[Retour au sommaire](#)

L'analyse successive des espaces sensibles de la géopolitique est une opération indispensable parce qu'elle permet de segmentariser la complexité et de la rendre ainsi plus accessible. La démarche inverse, c'est-à-dire la restitution de cette dernière à partir de ses différents segments, est beaucoup plus délicate et incertaine. Elle ne saurait se résumer à la superposition des espaces dimensionnels que nous venons d'examiner, car il y a aussi à intégrer le champ symbolique (*cf.* notre définition de la configuration systémique). Cependant, de leur recouvrement mutuel résultent certaines corrélations qui, si elles n'ont rien de définitif, donnent une indication quant à la dynamique des forces qui animent l'infrastructure géopolitique des relations internationales et quant aux contrastes régionaux qui tendent à en résulter. Or, il faut admettre que la carte conventionnelle du monde rend assez mal ces derniers. Il nous semblerait donc judicieux d'envisager un construit cartographique plus en rapport avec l'énergétique régionale de l'infrastructure géopolitique qui fasse ressortir les faits suivants :

- la place prédominante des trois Pôles de la Triade certes, mais en valorisant cette fois, par son positionnement, l'espace le plus dynamique (Asie-Pacifique) aux dépens de l'espace en retrait (Europe), et tout en soulignant la situation privilégiée des États-Unis ;

- le moindre isolement de l'Amérique latine ;

- [p. 270] – l'enjeu russo-sibérien entre Europe et Asie, et Europe et Amérique ;

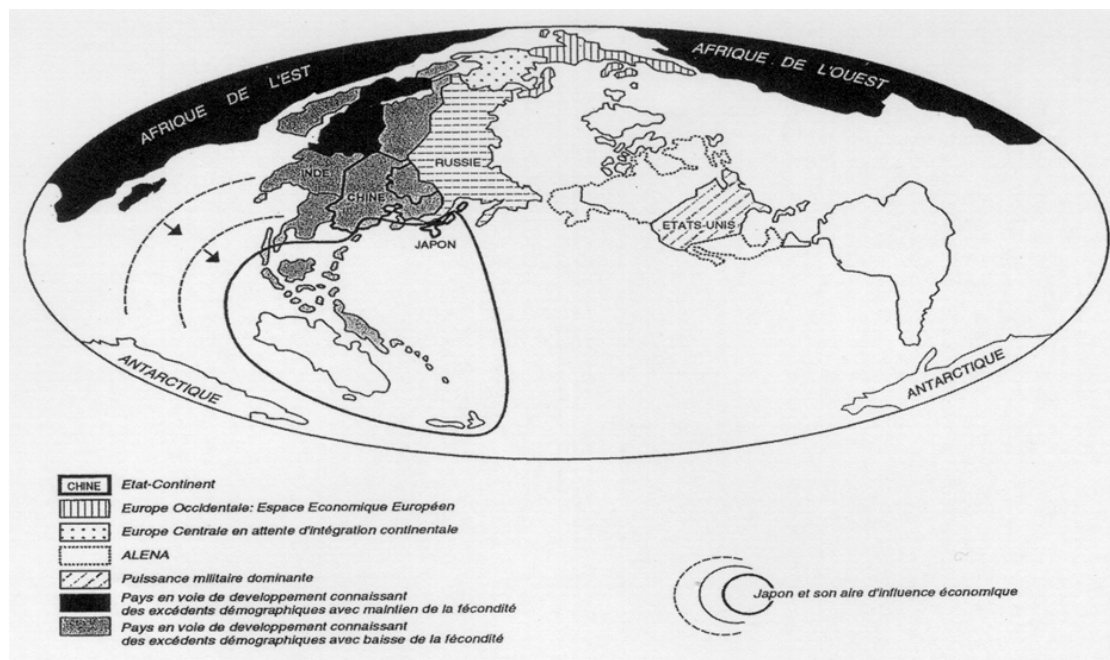
- la marginalisation de l'Afrique sur les plans économique et politique. Sa seule incidence sur les relations internationales tenant à son trop-plein démographique.

* [Les numéros de pages entre accolades réfèrent aux numéros de pages de l'édition de papier, MB.]

La carte ci-contre pr sente l' nerg tique r gionale de l'infrastructure g opolitique qui d coule de cette analyse. Cette mani re de voir n'est pas sans d faut tant il est difficile de suivre la dynamique spatiale du syst me international. Surtout, comme le note John W. Burton   propos de la carte traditionnelle, qu'elle ne dit rien des conceptions politiques et des attitudes strat giques et diplomatiques des acteurs, comme des liens non visibles qui les unissent. La pertinence de la remarque du politologue anglais ne nous emp chera pas cependant de faire remarquer que son mod le du *cobweb*, dans lequel sa perspective personnelle de la soci t -monde l'autorise   ignorer les fronti res, rompt un peu trop ais ment avec toute r f rence topographique et produit une repr sentation purement abstraite¹. C'est passer d'un extr me   l'autre, ce qui n'est pas acceptable.

Il faut donc trouver une solution qui donnant toute sa place   la topologie g opolitique, respecte la topographie, les faits mat riels et les structures prox miques. Le tout en prenant en compte le dilemme de Boulding (le d calage entre le r el et le repr sent ). C'est cette solution que nous allons rechercher en mettant en  uvre la trialectique attach e   une g opolitique de la complexit .

[p. 271]



¹ John W. Burton, *World Society*, Londres, Cambridge University Press, 1972, p. 35-45.

[p. 273]

TROISIÈME PARTIE

LES TROIS SCÉNARIOS DU FUTUR

[Retour au sommaire](#)

[p. 274, sans texte.]

[p. 275] *

INTRODUCTION

[Retour au sommaire](#)

Le goût présent pour les formules soulignant la difficile lisibilité du monde contemporain en raison de bouleversements qui vont jusqu'à entraîner un « *retournement de la scène mondiale* », témoigne de sa complexité. L'impératif de globalisation inhérent à la méthode systémique implique certaines précautions.

D'abord il ne peut s'agir ici que de programmes de recherches bâtissant des hypothèses sur les transformations de la configuration du système international. C'est la meilleure garantie pour une approche théorique d'être en « *congruence avec le réel* »¹, sachant que « *contingence et nécessité s'entrelacent constamment de façon imprévisible* »². Soit l'on s'inspire d'un « *positivisme bien tempéré* », qui admet « *introduire des éléments inobservables dans une théorie scientifique* »³, et qui surtout ne se revendique pas d'un universalisme fondamentaliste convaincu d'être le détenteur d'une vérité supérieure. Soit l'on adopte le point de vue du « *relativisme bien tempéré* » qui se veut avant tout une « *discussion politique* » insistant sur la pluralité du monde⁴. Celui-ci se conçoit lui-même rationnellement comme la mise en concurrence de différents systèmes de raisons.

La seconde consiste à reconnaître que la sommarité des moyens, cartes, graphes et chorèmes réunis peut involontairement « *faire mentir* »⁵. Ce risque ne saurait cependant ni condamner l'observateur à s'en tenir à un strict [p. 276] conservatisme, ni dicter une immobilité des représentations. Comment par exemple, en ce qui

* [Les numéros de pages entre accolades réfèrent aux numéros de pages de l'édition de papier, MB.]

¹ Raymond Boudon, *Le Sens des valeurs*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », p. 367.

² *Ibid.*, p. 230.

³ *Ibid.*

⁴ Revue du MAUSS, *Le Retour de l'ethnocentrisme. Purification ethnique versus universalisme cannibale*, n° 13, 1^{er} semestre 1999. Cf. Franco Cassano « Pour un relativisme bien tempéré », p. 121 à 130.

⁵ Sur les façons dont les cartes peuvent être manipulées, on peut lire : Mark Monmonier, *Comment faire mentir les cartes ? Du mauvais usage de la géographie*, Paris, Flammarion, 1993.

concerne la perception-représentation de l'espace mondial en plein remodelage, ne pas tenir compte de cet avis du Premier ministre de Singapour, Lee Kuan Yew : « *La dimension du repositionnement de la Chine par rapport au monde est telle que le monde va connaître un nouvel équilibre dans 30 ou 40 ans. Il n'est pas possible de prétendre qu'elle est seulement un nouveau grand acteur. C'est le plus gigantesque acteur dans l'histoire de l'homme* »¹ ?

Une ultime précaution concerne justement le caractère irréversible ou non des phénomènes observés. La réunification du système international depuis 1989, suite à la réaffirmation du Principe de souveraineté et des règles de droit qui limitent son exercice, auxquelles les États s'obligent eux-mêmes, d'une part, et après l'adoption générale de l'économie de marché, d'autre part, signifie-t-elle une homogénéisation de tous les peuples de la planète, de leurs façons de penser, de s'organiser, de vivre ? Faut-il croire qu'il puisse se produire des changements axiologiques irréversibles comme on en constate dans les domaines scientifique et technologique ? Raymond Boudon le pense pour des notions fondamentales comme celles de « personne », d'« individu » ou d'« égalité »². Si tel est le cas, la convergence apparente des intérêts et des vues du monde laisse augurer une intégration sans précédent à l'échelle planétaire. Mais si les changements de mentalités sont des données de fait, il est impératif de ne pas oublier que « *tout ce qui est donné l'est au-dedans et jamais au-dehors d'un espace-temps particulier* »³.

Le contextuel peut jouer de mauvais tours à l'universel. Selon certaines analyses, la réduction du rôle central de l'État, l'achèvement inéluctable de la société civile mondiale déjà en formation⁴, conduisent à écarter toute approche en termes de rapports de force. On mise sur l'économie et sur le droit en tant que fondements d'un nouvel ordre pacifique.

[p. 277] À l'inverse, le courant d'opinion dont Samuel P. Huntington est devenu la figure emblématique réfute toute homogénéisation des valeurs. Celle-ci se réduirait à une occidentalisation du monde de plus en plus mal supportée par les populations des autres aires culturelles, notamment par les puissances économiques non occidentales montantes.

La modernisation ne dissoudrait pas l'hétérogénéité des cultures dont les rapports de force seraient plus déterminants pour l'avenir du système international qu'ils ne l'ont jamais été. La dureté des temps et la précarité obsédante des conditions sociales imputables à la mondialisation légitimeraient le besoin de faire jouer la solidarité de groupe restaurée principalement à partir de critères culturels. Le durcissement des hétérogénéités est aussitôt assimilé par certains, comme Pierre Bimbaum, à une résurgence des nationalismes alors que « *la mort du nationalisme était annoncée*

¹ Cité par S. P. Huntington, *op. cit.*, p. 231.

² *Le Sens des valeurs*, *op. cit.*, p. 185-190.

³ Michael Singleton, « De l'absolument relatif au relativement absolu », in *Le Retour de l'ethnocentrisme*, *op. cit.*, p. 198.

⁴ Maurice Bertrand, *La Fin de l'ordre militaire*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1996.

aussi bien par les libéraux que par les socialistes, par les tenants de l'utilitarisme que par les prophètes de l'humanisme »¹.

La dialectique de l'homogénéisation et de l'hétérogénéité conduit à des scénarios multiples entraînant des configurations extrêmes. Le débat sur l'état du monde partage radicalement néo-libéraux et néo-réalistes². La discussion porte sur des thèmes déterminants pour l'architecture du système international. Chacun d'eux relève de manière au moins implicite du principe d'antagonisme³.

Néanmoins des auteurs envisagent la confrontation des deux traditions théoriques d'analyse de la situation mondiale comme dépassée, en raison de l'émergence d'une « gouvernance multilatérale »⁴ et d'une « culture globale »⁵. Mais ces mécanismes de pouvoir qui homogénéiseraient le monde de façon hégémonique n'entraîneraient-ils pas des ripostes ?

Contre les velléités de puissance, malgré l'ambivalence du phénomène⁶ ou plutôt grâce à elle, le meilleur levier géopolitique des États et des sociétés pour gérer une véri-[p. 278] table homogénéisation multilatérale consisterait à revitaliser le régionalisme politique. Cela, en dépit même de l'imprécision géographique que révèle parfois l'application du concept. Sont posées ici la question du lien qui relie le « régionalisme » à la « région »⁷ et, malgré l'insuffisante consistance culturelle de certaines « régions », celle de la cohabitation de plus en plus étroite de peuples qui se connaissent mal⁸. Bien que très inabouti à ce jour, le régionalisme politique a pour ambition originelle d'abord d'assumer et de dépasser à l'intérieur d'un Grand Espace les anciens antagonismes. Ensuite de faire vivre ensemble des unités hétérogènes dans une relative conformité (l'Europe a assez bien réussi ce scénario jusqu'à présent). Vis-à-vis de l'extérieur, le Grand Espace peut enfin devenir le pendant des grandes puissances, ce qui équilibrerait le système international (l'Europe n'y réussit pas

¹ Pierre Birnbaum, « Dimensions du nationalisme », introduction à *La Sociologie des Nationalismes*, sous sa direction, p. 1.

² Charles W. Kegley, Jr, *Controversies in International Relations Theory. Realism and the Neoliberal Challenge*, New York, Saint Martin's Press, 1995.

³ Les six thèmes sont les suivants : le niveau et la nature de l'anarchie internationale, le niveau et les effets de la coopération internationale, l'asymétrie des échanges et des gains réalisés par les différents partenaires, la priorité ou le dépassement des objectifs nationaux, l'écart ou les contradictions entre les intentions et les capacités des acteurs, le rôle exact des institutions internationales et l'impact réel des « régulations » internationales (cf. Charles W. Kegley, *op. cit.*, p. 32).

⁴ Robert W. Cox, *The New Realism. Perspectives on Multilateralism and World Power*, New York, United Nations University Press, 1997.

⁵ Mike Featherstone, *Global Culture. Nationalism, Globalization and Modernity*, Londres, Sage Publications, 1997.

⁶ Björn Hettne, « The Double Movement : Global Market versus Regionalism », in Robert W Cox, *The New Realism*, *op. cit.*, p. 223-242.

⁷ Charles Zorgbibe, *Les Relations internationales*, Paris, PUF/Thémis, p. 241.

⁸ Samuel P. Huntington, *The Clash of Civilizations and...*, *op. cit.*, p. 130. Question qu'aborde aussi Brigitte Sauzay au sujet des rapports franco-allemands, dans son dernier livre, *Retour à Berlin : Journal d'Allemagne 1997*, Paris, Plon, 1998.

encore, ne serait-ce que parce qu'elle est « *incapable de concevoir un projet politique susceptible de s'autonomiser des contraintes économiques* »¹).

Cette démarche est typiquement géostratégique. Au dedans comme au dehors, il s'agit de restructurer l'espace politique à partir de repositionnements géopolitiques. Au demeurant, la réussite d'un régionalisme politique supposerait l'existence d'un « patriotisme géographique » dans le sens que lui donne Jean-Marc Ferry. Il autoriserait le passage effectif du Grand Espace à la grande communauté², parce qu'il « *permet à l'identité du peuple de se former sur les catégories élémentaires et essentielles du dedans et du dehors : dedans est le même, l'alter ego ; dehors est l'autre, l'étranger, le non-moi* »³. En Europe comme ailleurs, les signes d'un tel patriotisme ne sont pas perceptibles. Pour que se manifeste le besoin fusionnel inhérent à toutes les grandes constructions politiques, peut-être faut-il que soient perçus et ressentis dans l'environnement international de nouveaux *stress* ?

[p. 279, 280, notes de fin converties en notes de bas de page, MB.]

¹ Jean-Jacques Roche, *Un empire sans rival*, op. cit., p. 257.

² Jean-Marc Ferry, « Quel patriotisme au-delà des nationalismes ? Réflexion sur les fondements motivationnels d'une citoyenneté européenne », in *Sociologie des nationalismes*, op. cit., p. 427-429. L'auteur écrit : « *Le patriotisme géographique peut être regardé comme la forme à la fois la plus ancienne et la plus naturelle d'un attachement communautaire qui dépasse la cadre de la famille, du clan ou de la tribu.* »

³ *Ibid.*, p. 428.

[p. 281] *

INTÉGRATION OU DÉSORDRE ?

[Retour au sommaire](#)

La dialectique de l'homogénéisation et de l'hétérogénéité apparaît comme la logique dominante du système international. Elle affecte tous les champs de la configuration géopolitique, et fait varier dans un sens ou dans un autre les différents paramètres du changement. Elle embrasse du même coup, bien que cela puisse paraître paradoxal, le rapport entre la mondialisation et l'universel, deux notions qu'on ne saurait confondre.

La première, qui est avant tout un phénomène matériel, a été favorisée dans sa mise en œuvre par les conceptions universalistes des acteurs principaux du système international, depuis plus d'un siècle. En retour, l'idéologisation de l'interdépendance économique suggère le sentiment d'une parfaite réciprocité. Pourtant, aujourd'hui, c'est la mise au défi par la mondialisation elle-même, par les contradictions et les antagonismes de toutes natures qu'elle engendre, de l'universalisme libéral, qui constitue l'enjeu primordial. L'approche à la fois systémique et configurationnelle des relations internationales que spécifie ce mélange de fusion et de fissions pose plus de questions qu'elle n'apporte de réponses.

Parmi les interrogations fondamentales il faut savoir si l'unification apparente du champ symbolique par l'universalisme occidental se vérifie réellement. Dans l'affirmative, le système de valeurs triomphant serait-il en mesure, [p. 282] grâce notamment à la démocratie de marché et à l'explosion de la communication, de maîtriser, de coaguler une mondialisation préparée avec l'aide de la technique ? Le développement du Sud et la transformation de l'Est sont, à cet égard, deux conditions encore non remplies de l'affermissement de la cohésion du monde. Sans doute favorables à la paix, elles ne présument cependant pas de celle-ci, car il faut compter avec les sensibilités culturelles.

* [Les numéros de pages entre accolades réfèrent aux numéros de pages de l'édition de papier, MB.]

Même quand le niveau de développement est élevé, les difficultés d'intégration des grands espaces viennent de ce qu'elles ont été sous-estimées. Comme l'avait souligné Wallerstein, les identités nationales demeurent le principal obstacle aux processus d'unification économique. De cette résistance et du doute qu'elle entraîne, Paul Claval déduit que « *l'espoir occidental d'une convergence des valeurs a disparu* »¹ et que, dans ces conditions, « *les Occidentaux cherchent donc à définir des stratégies qui évitent l'accumulation de tensions et facilitent la coexistence de peuples ou de groupes se réclamant d'inspirations différentes* »².

Ceci pose la question de la pertinence du communautarisme à l'échelle planétaire, idée à laquelle les États-Unis sont beaucoup plus enclins à adhérer que les Européens. Apparaît alors le problème du rapport à la puissance, c'est-à-dire de l'exemplarité et de l'efficacité des acteurs centraux, étatiques ou transnationaux, des forces mondiales d'ordre moral ou intellectuel. Cependant, dans l'état actuel du système international, que l'on peut considérer comme multipolaire du point de vue économique et culturel, il s'avère que la position structurelle et médiatique des États-Unis impose une homogénéisation hégémonique. L'hypothèse que, sous l'impulsion durable du courant internationaliste libéral³, les États-Unis assument la charge de façonner une configuration de l'intégration, devient des plus vraisemblables. Toutefois en cas de non-résolution des grands déséquilibres précités, le spectacle du monde pourrait rapidement devenir celui du désordre. Un désordre plutôt limité dans l'espace que total.

[p. 283] **Vers un modèle planétaire de conception du monde et de communication globale ?**

[Retour au sommaire](#)

La conception du monde qui prévaut aujourd'hui est celle d'un ordonnancement harmonieux des affaires de la planète. Les prérequis de cet ordre mondial sont de notoriété publique : universalisation de la démocratie, quels que soient les types culturels ; généralisation de la consommation de masse ; échange commercial. De la modernisation, c'est-à-dire de l'uniformisation des sociétés, procéderait une communauté de valeurs garante de la paix universelle. Cette vision typiquement constructiviste du devenir de l'humanité, confortée par l'effondrement du système

¹ Paul Claval, *La Géographie culturelle*, Paris, Nathan, 1995, p. 354.

² *Ibid.*, p. 355.

³ Denise Artaud, *Les États-Unis et leur arrière-cour*, Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 1995. Voir aussi son entretien accordé au *Trimestre du Monde* (31 trimestre 1995), p. 145-152 : « *L'internationalisme libéral a pour postulat un ordre moral mondial, même s'il n'est que latent, dans lequel les fausses perceptions et les malentendus abondent, mais où les différends irréductibles sont rares. Les critères de l'internationalisme libéral sont la morale, la raison et la loi ; son point de référence : la communauté internationale.* »

soviétique, semble partagée par les élites des sociétés développées actuelles, et particulièrement par celles qui, selon Huntington, ont en commun la « *culture de Davos* »¹. Elle est caractéristique des « *future directed societies* », selon l'expression d'Abraham Moles et Esther Rohmer². Les États-Unis, nous explique Alfredo Valladao, en raison de leur position exceptionnelle, sont en mesure de permettre son accomplissement sur la base du « *make money* »³.

Elle se signale enfin par des thèses sur les relations internationales, à la limite de l'utopie⁴, qui font une très grande place à la communication, laquelle a été conçue par ses premiers théoriciens comme « l'alternative à la barbarie ». C'est-à-dire comme le moyen d'extirper la volonté de puissance et la violence des rapports interétatiques, en évacuant les attitudes irrationnelles chez les dirigeants⁵.

À la convergence des forces de l'échange et de la communication, certains analystes opposent la coïncidence du renouveau de puissants nationalismes, laïcs ou religieux, avec la culmination des courbes démographiques au début du XXI^e siècle, ce qui serait l'indice d'un éclatement culturel. Mais si, objectivement, les conceptions de l'Occident ne font pas l'unanimité des cultures, il faut admettre qu'à l'âge médiatique dans lequel nous sommes [p. 284] entrés, l'autarcisme culturel est une position fort difficile à tenir. Si échec de l'universalisme occidental il doit y avoir, ceci n'entraînera pas le retour inéluctable à des perceptions traditionnelles et éprouvées. Il en résultera plutôt des construits mentaux nouveaux qui influenceront la conduite des acteurs, soit dans le sens d'une cohabitation plus facile, soit dans le sens d'un durcissement des divergences.

¹ Samuel P. Huntington, *op. cit.*, p. 57.

² A. Moles et E. Rohmer ont ajouté aux trois types de société définis par Riesman à partir de leurs systèmes de valeurs et des orientations qu'ils déterminent (société dominée par la tradition, à détermination continue, société encadrée, dominée de l'extérieur ou par une caste ; société consensuelle et charismatique), les « *future directed societies* » qui sont des « *sociétés où la force prégnante du futur prend la place de cette force normative du passé dans laquelle ont vécu les sociétés traditionnelles* ». Cf. Abraham Moles et Esther Rohmer, *Psychologie de l'espace*, Paris, Casterman, 1978, p. 163-164.

³ Alfredo G. A. Valladao, *Le XXI^e siècle sera américain*, Paris, La Découverte, 1993, p. 120-129.

⁴ En effet, comme l'explique Gilbert Hottois, la valorisation de l'avenir inhérente à la notion de progrès, qui permet d'imaginer sans peine le futur, conduit certains philosophes, et ceci depuis le XVIII^e siècle au moins, à ne voir dans la durée historique que le temps trop long, trop malheureux qui contrecarre l'avènement, toutefois inévitable, d'une humanité émancipée et réconciliée avec elle-même, Cf. *Le Signe et la technique, op. cit.*

⁵ Philippe Breton et Serge Proulx, *L'Explosion de la communication. La naissance d'une nouvelle idéologie*, Paris, La Découverte, 1989. Cf. chapitre 14, p. 209-222.

Les virtualités et les défis du modèle planétaire

La dynamique politique et culturelle occidentale a engendré un modèle démocratique et individualiste qui n'est cependant pas unique, et qui a pris plusieurs bifurcations ¹. Parmi celles-ci, c'est bien la variante nord-américaine qui représente aux yeux d'une majorité des hommes la modernité politique contemporaine. S'il devait bien y avoir homogénéisation du monde autour d'une vision commune, d'un mode de vie et de pensée universel, ce serait par le biais de la dynamique américaine, car les autres mouvances occidentales sont trop marquées par l'Histoire et par les cultures nationales. Contrairement à ces dernières, la base radicalement consumériste du libéralisme américain facilite son assimilation. Elle le dispense « *de toute référence culturelle au bénéfice de l'émotion télévisée* », et l'étaye par une « *réitération perpétuelle de sentiments universels adaptés à des parts de marché* » ².

Les philosophes russes du XIX^e siècle, quand ils parlaient de l'Occident et de l'« occidentalisme », désignaient clairement l'ensemble des nations européennes situées à l'Ouest de leur patrie et le courant de pensée qui en émanait. L'Occident était donc un concept géopolitique et culturel précis. On le situait aisément dans le temps et dans l'espace.

Aujourd'hui, il n'en va plus ainsi. Ce que l'on continue encore à appeler la civilisation occidentale ne retrouve [p. 285] plus ses marques géographiques et a beaucoup perdu de sa substance culturelle. Elle répond davantage à une construction mentale résultant dans une certaine mesure de l'adhésion d'un petit nombre de peuples à son système de valeurs, et dans une plus large proportion de la participation d'un nombre croissant de communautés à l'échange marchand. De cette mondialisation de l'Occident, au prix d'une spécificité affadie de chaque membre ancien ou nouveau, il est alors tentant de conclure à l'avènement d'une « culture globale ». Toutefois, si l'on en croit Mike Featherstone, l'homogénéité n'est pas la caractéristique majeure de cette dernière. Il la conçoit plus comme un processus en train d'acquérir une certaine autonomie, au niveau mondial, lui-même produit par une série de flux culturels transnationaux ³. Mais ce processus est fait, d'une part, de sous-ensembles culturels étrangers les uns aux autres, précipités les uns contre les autres, ce qui peut entraîner des réactions négatives, et d'autre part, de « tierces cultures », c'est-à-dire d'éléments

¹ C'est ce qu'expliquent Bertrand Badie et Guy Hermet, *in Politique comparée, op. cit.* Selon eux, « *au bout du compte, le fond commun du sens politique occidental moderne ne se réduit qu'à deux éléments d'ailleurs justiciables d'interprétations multiples. Le premier pose le primat du principe de l'autonomie de l'individu et de sa liberté au moins mentale. Le second, déjà plus fragile, postule que la légitimité des gouvernants dérive de la libre acceptation des gouvernés et que celle-ci doit, depuis le siècle dernier s'exprimer non plus par l'acclamation des nouveaux souverains mais par l'élection traduisant le vœu d'une majorité dénombrable* » (p. 157).

² Cf. à ce sujet, « L'usine de la World Culture », dans *Le XXI^e siècle sera américain* d'Alfredo G. A. Valladao, *op. cit.*, p. 77-91.

³ Mike Featherstone, *Global Culture, op. cit.*, cf. Introduction.

culturels sans identité se transmettant d'un lieu à un autre ¹. La mondialisation de la culture se résumerait-elle alors à un « *bavardage planétaire* » ² ?

En tout état de cause, la généralisation de la référence américaine est la seule que l'on puisse retenir pour les raisons évoquées plus haut. Elle suppose l'intégration d'une régulation à double dimension, morale et sociétale. Le volet moral relève bien sûr de l'individualisme et des droits de l'homme. Le volet sociétal se confond avec le marché. Mais alors que les deux modes de régulation se confortent d'autant mieux aux États-Unis ³, malgré leur finalité consumériste, il existe un fond culturel commun qui hypothèque la capacité de transfert et d'adaptation du modèle. Les États-Unis ne sont pas eux-mêmes homogènes. Leurs groupes ethniques et l'éparpillement de leurs communautés sociales rendent difficiles l'exportation et l'universalisation de leur mode de vie. L'expansion existe, mais, dans des contextes culturels autres, elle [p. 286] reste déstabilisante ou n'agit que de façon superficielle, ne touchant que certaines élites étrangères.

Malgré l'assimilation des techniques nées en Europe ou en Amérique du Nord, les décalages culturels avec les civilisations non occidentales demeurent considérables. On sait par exemple que le mot même de liberté n'existait pas dans le monde asiatique, chinois notamment. L'exportation occidentale du concept y a posé de graves problèmes de traduction, et surtout, la conception individualiste qu'il recouvre heurte toujours le communautarisme confucéen des pays asiatiques associés à l'Occident ⁴.

Un peu partout, la litanie des concessions et des contre-épreuves supportées par l'idéal démocratique élève un doute quant à la réalité des conversions. Ceci pose la question de savoir si l'enjeu véritable n'est pas la priorité donnée à l'acquisition de la technique occidentale, auquel cas l'occidentalisation apparente des sociétés ne serait qu'un technomorphisme. Ou mieux, une stratégie de captation par une soumission apparente à l'idéologie occidentale des techniques les plus sophistiquées.

Dès lors, le dialogue des cultures va se résumer à une accommodation, soit de la culture exogène, ce qui est le cas le plus général, soit de la technique seule quand la culture réceptrice est très enracinée. C'est ce que pense Serge Latouche du Japon, qui « *n'a emprunté à l'Occident que l'essentiel, reléguant l'accessoire au vestiaire et conservant pour le reste sa propre culture* » ⁵. En d'autres termes, parce que strictement opératoire, la technique ne saurait être un vecteur symbolique. Élément intrinsèque et fondateur de la culture occidentale, il est impossible de voir en elle un outil de transmission, pense Gilbert Hottois.

¹ Ces « tierces cultures » auraient comme origines le déplacement des personnes, le langage technique et économique-financier des firmes, la diffusion des images par les médias et certains fragments idéologiques véhiculés par ceux-là également.

² Marie-Dominique Perrot, « La mondialisation culturelle ou le bavardage planétaire », in *Le Retour de l'ethnocentrisme*, op. cit., p. 167 à 183.

³ Bertrand Badie et Guy Hermet, *Politique comparée*, op. cit., p. 155-156.

⁴ Léon Vandermeersh, *Le Nouveau Monde sinisé*, Paris, PUF, 1986, p. 176-185.

⁵ Serge Latouche, *L'Occidentalisation du monde*, Paris, La Découverte, 1989, p. 59.

Samuel Huntington pense à peu près la même chose de l'acquisition et de l'utilisation de la langue anglaise qu'il voit comme un simple instrument de communication interculturel, qui aurait le mérite de préserver les cultures de ceux qui, précisément, communiquent entre eux dans un langage neutre pour eux¹. En somme, le technomor-[p. 287] phisme ambiant et la modernisation qui en découle, multiplient les traits communs des formes de vie, des organisations sociales, mais laisseraient plus ou moins intactes les croyances et les matrices irrationnelles des peuples. Ce qui pourrait être source de déconvenues quant à la rationalisation attendue des rapports internationaux. Huntington explique à sa manière la contradiction entre l'occidentalisation et la modernisation des sociétés non occidentales : « *Dans les premiers temps, l'occidentalisation rend possible la modernisation. Dans les dernières phases, la modernisation encourage la désoccidentalisation et la résurgence de la culture indigène selon deux directions. Au niveau sociétal, la modernisation élève la puissance économique, militaire et politique de la société dans son ensemble, et encourage les individus de cette société à reprendre confiance dans leur culture et à devenir culturellement dogmatiques. Au niveau individuel, la modernisation génère des sentiments d'aliénation et d'anomie dans la mesure où les liens traditionnels et les relations sociales sont rompus, et elle conduit à des crises d'identité auxquelles la religion apporte une réponse.* »² La démonstration de ce qu'il avance vient de l'Asie et du monde musulman. D'un bord, l'industrialisation et la croissance économique ont entraîné une renaissance culturelle de tout l'Est asiatique et du nationalisme en Chine. De l'autre, la corrélation passe par l'explosion démographique libérée par la modernisation et par l'assurance qu'elle donne à des peuples jeunes.

« La notion des droits de l'homme est-elle un concept occidental ? », s'interroge Raimundo Panikkar³. Après avoir répondu affirmativement à cette question, il poursuit sa réflexion ainsi : « Le monde devrait-il, dans ces conditions, renoncer à proclamer ou à mettre en pratique les droits de l'homme ? » Non, dit-il, mais à trois conditions : 1) qu'ils soient précédés d'une assimilation de la technologie, sans quoi ils sont par trop déstabilisateurs ; 2) qu'on « laisse aux autres traditions qui existent dans le [p. 288] monde la latitude de formuler leurs propres notions homéomorphes »⁴ ; 3) qu'une critique réciproque soit possible, et que finalement tout le monde admette que « le seul universalisme possible et acceptable n'est pas celui qui prêche l'uniformisation planétaire, mais celui qui travaille constamment sur les marges et les frontières des cultures pour maintenir ouvertes les voies de communications entre elles »⁵.

Dans un registre proche mais moins relativiste, Jean-Jacques Roche part du principe que les différences culturelles ne sont pas incompatibles avec la

¹ Samuel P. Huntington, *op. cit.*, p. 61 et 62.

² *Ibid.*, p. 76.

³ Raimundo Panikkar, « La notion des droits de l'homme est-elle un concept occidental ? », in *Le Retour de l'ethnocentrisme*, *op. cit.*, p. 211 à 235.

⁴ *Ibid.*, p. 234.

⁵ Franco Cassano, *op. cit.*, p. 123.

démocratisation progressive des sociétés non occidentales, quand l'essentiel des identités locales ou régionales est sauvegardé. Trop souvent, ces différences sont exagérées notamment par ceux qui dominent et qui s'efforcent de retarder ou de rendre impossible tout changement politique et social. Des progrès ont été réalisés dans l'universalisation des droits de l'homme, grâce à une diplomatie appropriée ¹.

La multiplication et la répétition des actions, des prises de position relevant de la diplomatie des droits de l'homme ont fait, considère Jean-Jacques Roche, que de simple rhétorique qu'ils furent longtemps, ces derniers, étendus à divers secteurs de la vie sociale, « *ont fini par créer de véritables obligations* » ². La Conférence de Vienne sur les droits de l'homme de juin 1993 constitue selon lui un tournant de la vie internationale. Car leur situation est maintenant consolidée par l'existence d'un maillage d'institutions internationales et régionales destinées à les faire respecter. Les succès de la nouvelle diplomatie qui en découle, même s'ils ont tardé à se dessiner, viennent de sa méthode qui a pour caractéristique « *la très grande latitude attribuée aux États pour donner un contenu pratique aux actes internationaux qu'ils ont approuvés* » ³, et par conséquent « *son caractère volontariste* » ⁴. À l'opposé de toutes les impatiences idéologiques inhérentes à une conception uniforme du monde, c'est donc sa démarche pragmatique, à savoir son accom-[p. 289] modation des résistances et des engagements limités des États, qui expliquerait son efficacité.

De surcroît, la nouvelle tendance à l'universalisation des droits de l'homme et à la démocratisation consécutive des relations internationales reçoit le renfort du marché qui impose ses règles de fonctionnement communes, un droit commercial international et oblige au dialogue, à la négociation.

Malgré tout, la reconnaissance des progrès des droits de l'homme au plan des institutions mondiales et de la politique des États ne préjuge pas de leur intériorisation, et surtout, de la réponse à la question de savoir s'ils sont susceptibles d'être étendus alors même que l'« Occident » est en train de devenir nettement minoritaire dans le monde. N'est-il pas trop présomptueux d'imaginer que ce particularisme à vocation universaliste qu'est l'idéologie occidentale puisse réceptionner et assimiler toute l'affluence des dynamiques culturelles allogènes sans subir elle-même de profondes transmutations ou perversions. Surtout que le déséquilibre des âges dans le monde occidental proprement dit menace de plus en plus sa vitalité créatrice et lance de tels défis qu'il n'est même pas assuré qu'il demeure toujours aussi ouvert.

Au début des années quatre-vingt, une manière plutôt réaliste et géopolitiquement assez significative de décrire l'espace occidental fut celle de Carlos Rangel ⁵. Celui-ci voyait le monde polarisé autour d'un centre, le « *club occidental* », à dominante anglo-saxonne, et d'une série de zones périphériques plus ou moins bien intégrées :

¹ Jean-Jacques Roche, *Un empire sans rival*, op. cit., p. 203-220.

² *Ibid.*, p. 206.

³ *Ibid.*, p. 212.

⁴ *Ibid.*, p. 213.

⁵ Carlos Rangel, *L'Occident et le tiers-monde*, Paris, Laffont, 1982, p. 60-61.

Europe germano-latine, Am rique latine, pays de l'Asie sinis e, pays en voie de d veloppement du *Commonwealth*... Or, chacun sait que le maintien, et *a fortiori* l'extension d'un syst me de valeurs, d pend du rayonnement du centre qui l' met. Lequel, dans le cas qui nous occupe, m me si on confond volontiers le « *club anglo-saxon* » et toute l'Europe, a de plus en plus de mal   sensibiliser ses p riph ries, selon qu'elles sont plus dynamiques que lui-m me ou [p. 290] d mographiquement, ou  conomiquement, ou culturellement, ou les deux, ou les trois   la fois.

En premier lieu, le vieillissement des populations du centre ne peut avoir que des cons quences n gatives sur son influence id ologique et culturelle. Croire qu'une conception du monde puisse triompher par la seule force de ses m rites ou de l'harmonie qu'elle sugg re est un pari risqu . L'occidentalisation du monde, avec ses bienfaits et ses perversions, a accompagn  le dynamisme d mographique et la mont e en puissance des  tats europ ens puis des  tats-Unis d'Am rique. En sens inverse, la d flation d mographique dans tous les pays occidentaux correspond   un affaiblissement qui ne se mesure pas uniquement en termes quantitatifs et comparatifs. Elle se traduit surtout par une implosion sociale et culturelle. Le blocage de la r flexion sur le court terme, la satisfaction des besoins imm diats — le futur d'une population d' ge m r ne pouvant pas  tre lointain —, la passivit  n e de la consommation garantie, la viscosit  de la mobilit  sociale, ne favorisent gu re la cr ativit  ou la force de conviction n cessaires pour relever les d fis du si cle qui commence.

L'occidentalisme m rissant incite encore l'envie chez les plus pauvres, mais il ne semble plus capable de d gager les moyens d'accomplir son projet de civilisation mondiale, sauf sous la forme avort e du champ clos  conomique. Corn lius Castrais croyait   « *un effondrement interne de l'Occident* »¹ et consid rait que « *la culture occidentale, en tant que culture d mocratique au sens fort du terme, s'affaiblit de plus en plus* »².

En second lieu, l' puisement de la dynamique occidentale favorise le repli sur les valeurs identitaires et sur les fondamentalismes. Ce processus d'enculturation sera peut- tre en mesure de r guler les pulsions d mographiques et de contr ler des soci t s surpeupl es en crise. Reste, en troisi me lieu, la possibilit  d'une reculturation, au moins partielle, de l'Occident technomorphe   partir de l'une de [p. 291] ses p riph ries, comme cela a d j   t  le cas pour le Vieux Continent   partir de l'Am rique. On peut songer   l'Asie orientale, *via* le mod le japonais mais aussi le mod le chinois ou ceux des pays de l'Asie du Sud-Est. En raison de la politique mondiale de « d localisation » des firmes, la main-d' uvre   bon march  de ces  tats a favoris  le montage industriel pour les multinationales occidentales de produits de haute technologie. L'Asie a ainsi appris tr s rapidement par mim tisme   copier ces inventions techniques qu'elle s'est appropri e parfois frauduleusement,   tel point que

¹ Corn lius Castoriadis, « La relativit  du relativisme », d bat avec le Mauss, in *Le Retour de l'ethnocentrisme*, op. cit., p. 31.

² *Ibid.*, p. 32.

les « clones » inondent à leur tour l'Occident, comblent son retard et lui apportent un potentiel qui peut s'avérer décisif pour les combats du futur.

En fin de compte, c'est au moment où l'idéologie occidentale et en particulier la théorie des droits de l'homme sont les mieux reconnues, les plus encensées, au point d'être, au moins formellement, universellement admises (sauf au sein d'une série réduite d'exclusions volontaires : une majorité des pays d'Islam, la Chine), que les réalités sociales et culturelles les assaillent. S'ouvre de la sorte un décalage entre l'imaginé et le réel bien illustré de nos jours par la coïncidence frappante entre les proclamations mais aussi les actions humanitaires et la distanciation culturelle qui s'opère entre le Nord et le Sud.

Il ne faut donc pas exagérer l'importance du système de valeurs au point de négliger les rapports entre les puissances et notamment les ressources de celles dont il émane. On observe de ce point de vue une certaine précarisation de la position de l'« Occident » dans le monde. À tel point d'ailleurs qu'Huntington nous en donne de façon tendancieuse une représentation volontairement alarmiste afin de pouvoir conclure sa thèse sur un appel au nécessaire resserrement des États occidentaux autour des États-Unis. Il entend pour cela faire de l'Ouest ce qu'il n'a jamais réussi à être, c'est-à-dire un concept stratégique, en négligeant les transformations culturelles des États-Unis ainsi que leurs divergences sociales avec l'Europe.

[p. 292] **La réaffirmation de l'idéal démocratique dans le nouveau concert communicationnel international**

Les relations diplomatiques ne datent pas d'hier, mêmes conçues multilatéralement. Depuis 1919 les démocraties occidentales ont essayé à deux reprises de faire vivre une organisation intergouvernementale globale ouverte à tous les États (SDN et ONU). Après la Seconde Guerre mondiale est venue s'ajouter à cette organisation à vocation universelle et à ses divisions techniques, toute une gamme d'institutions sectorielles ou régionales, souvent même non gouvernementales (les fameuses ONG, auxquelles on accorde tant d'importance), tandis que se multipliaient traités et conventions.

Au niveau de la pratique politique, une telle prolifération d'organisations fait penser à un concert international permanent, à une concertation ininterrompue des divers acteurs internationaux. Là où règne l'absence de tout pouvoir international, la communication généralisée a été mise en place comme un moyen d'exorciser les grands stress mondiaux. À vrai dire, il est difficile de juger de la portée du procédé puisque du temps du système bipolaire les grands différends ont été réglés par la voie bilatérale, et que l'on ne peut préjuger de son efficacité à venir tant que la recomposition du système international, dont elle dépendra, ne sera pas achevée. On peut douter de ce que la communication suffise à fonder un véritable multilatéralisme et à gérer des crises qui pourraient être autrement plus graves que celles de l'ex-Yougoslavie.

Le concert européen de la première moitié du XIX^e siècle, effectif depuis le Congrès de Vienne (1815) jusqu'à Sadowa (1866), a en quelque sorte inventé la communication politique, bien qu'elle fût intermittente, grâce précisément à la pratique des congrès. Mais, à la différence de la situation actuelle, il reposait sur l'équilibre des puissances, ce qui facilitait les arbitrages internationaux en fixant clairement la règle du jeu, les codes et les limites à [p. 293] respecter. Surtout, cet équilibre était synonyme de sécurité. Le paradoxe contemporain est que malgré les habitudes de dialogue prises, malgré les négociations institutionnalisées entre les États, il n'est pas du tout certain que leur sécurité soit mieux garantie. L'inquiétude de leurs citoyens face à l'avenir est parfois avivée par un déferlement d'informations dont ils déduisent des conditions d'existence de plus en plus exigeantes et précaires.

Par leur présence de tous les instants et la pression psychologique qu'elles exercent sur chaque individu, la communication et l'information créent un sentiment d'interdépendance plus fort encore que l'économie. Au point qu'elles confinent presque à une technique de l'ahurissement, et qu'il n'est plus possible, comme le souligne Jean Baudrillard, de penser en dehors d'elles. En ce sens on peut dire qu'avec elles l'environnement géopolitique de l'individu ou de l'acteur international devient « spectacle »¹. Les États eux-mêmes subissent en partie l'information comme une autre forme de la contrainte extérieure, au moins jusqu'à ce que la saturation des images n'ait pas démobilisé les opinions publiques. Car, en tant que « culture d'évidence », la communication accuse une faiblesse qui rend délicate la mesure exacte de l'impact de l'information de masse. Elle suggère trop facilement que l'image offerte est définitivement acquise². Aussi élaborées que soient ses technologies, l'information de masse reste un système de représentations partielles du réel. En cela, elle est une idéologie dont les valeurs dominantes aspirent à la transparence de l'espace international, à la traque de l'inconnu, de l'insondable et donc de l'irrationnel. Mais s'il est douteux que l'idéologie de la communication puisse, à elle seule, conjurer toutes les turbulences du monde et changer l'homme, comme l'espérait Norbert Wiener, on lui concédera, avec Philippe Breton et Serge Proulx, que « *parce qu'elle dessine un univers consensuel sans exclusion, elle tend à jouer un rôle de modération* »³.

[p. 294] Au niveau des relations internationales, la fonction régulatrice de la communication est appréciée à sa juste valeur. Elle s'exerce par différents canaux dont les cinq principaux sont les suivants : rôle de trait d'union entre les acteurs en multipliant les processus de concertation, rôle de sensibilisation et de mobilisation face aux situations d'urgence, contribution à déstabiliser les régimes non démocratiques (avec ces dernières années les exceptions notoires de la Chine et de

¹ Jean Baudrillard, *Les Stratégies fatales*, op. cit., p. 206.

² Si nous lisons bien Ph. Breton et S. Proulx (*L'Explosion de la communication*, op. cit.), la « culture d'évidence », impressionniste et véhiculée par les nouveaux médias, surtout la télévision, se fonde sur la persuasion, sur la communication sociale plutôt qu'interpersonnelle, se développe et s'oppose à la « culture d'argumentation » de l'écrit, qui repose sur l'échange contradictoire, sur l'antagonisme des représentations.

³ *Ibid.*, p. 242.

l'Irak...), r le de l gitimation des nouveaux r gimes d mocratiques, et enfin, « * clairage international* » des conflits locaux ¹. Toutefois, ces services rendus ne doivent pas cr er d'illusion quant   la pr tendue neutralit  de la communication internationale.

En premier lieu, il n'est pas soutenable d'accr diter l'existence d'une opinion publique internationale. Alors qu'au niveau national, avec les moyens dont disposent les analystes d'une soci t  moderne, la mesure de l'opinion publique est d j  tellement sujette   caution — justement peut- tre parce qu'elle n'existe pas r ellement ² —, c'est une gageure de pr tendre d couvrir une opinion internationale, autonome de surcro t. Malgr  l'h g monie am ricaine sur l'information et sa propension   mondialiser sa culture, comme sur les techniques de communication (informatique et satellites en t te), l'humanit  reste partag e entre des types mentaux en nombre pl thorique. Ce qui est tout de m me d terminant, si on veut bien reconnaître qu'au niveau de l'opinion que se forme un individu sur un  v nement, « *la r ponse n'est pas contenue dans l'information d livr e, mais dans sa mise en rapport avec le processus global de repr sentation du destinataire* » ³.

En second lieu,   supposer que le syst me mondial d'opinion soit une r alit , on d couvre,   la source de chaque information, un  metteur singulier. Ceci sous-entend des d formations dans l'identification du r el, dans la transmission du message, et surtout une lutte d'influence entre les puissances  mettrices qui a d but  [p. 295] d s les pr mices de la communication internationale ⁴.   cet  gard, comme le rappelle Armand Mattelart, il n'est pas indiff rent que les  tats-Unis, si ge de la soci t  qui « communique » le plus, qui contr laient en 1969, selon Brzezinski, 65% de l'ensemble des communications mondiales (notamment par ses services de contre-espionnage et par la NSA),  mettent maintenant 85% des mots et des images qui circulent dans le monde ⁵.

Ces donn es vont certes dans le sens d'une unification de l'espace de communication mondial, et comme la puissance am ricaine de flux r duit

¹ Cette recension des r les de la communication internationale est emprunt e   Daniel Colard, « Les relations internationales   l'heure du pouvoir m diatique », in *Le Trimestre du Monde*, 3  trimestre 1992, p. 31-32.

² On se fondera notamment sur les r serves  mises par Pierre Bourdieu et Patrick Champagne. Le premier n'h sitant pas    crire que « *cette opinion publique est un artefact pur et simple dont la fonction est de dissimuler que l' tat de l'opinion   un moment donn  du temps est un syst me de forces, de tensions et qu'il n'est rien de plus inad quat pour repr senter l' tat de l'opinion qu'un pourcentage* », cf. le n  666 (1 r novembre 1991) de *Probl mes politiques et sociaux*, « D mocratie et sondages d'opinion », dossier r uni par Fabrice Carlier, p. 16, dans lequel on peut lire quelques extraits des textes consacr s par les deux sociologues cit s   la question de l'opinion publique.

³ Jacques Melese, *Approches syst miques des organisations. Vers l'entreprise   complexit  humaine*, Paris, Les  ditions d'Organisation, 1990, p. 22.

⁴ Armand Mattelart, *La Communication-monde. Histoire des id es et des strat gies*, Paris, La D couverte, 1992.

⁵ Armand Mattelart, *ibid.*, s'appuie sur le livre de Zbigniew Brzezinski, *La R volution techn ronique*, Paris, Calmann-L vy, 1970, et sur l'interview accord e   Michel Foucher par ce dernier, pour le journal *Lib ration*.

passablement les luttes d'influence, il se constituerait alors une opinion mondiale... par défaut. Mais il ne faut pas trop attendre de la communication internationale et tirer au mieux parti de sa fonction pratique, modératrice, au sein d'une humanité culturellement fragmentée et potentiellement égocentrique¹. D'autant que l'arrivée de nouveaux intervenants de différentes origines, maîtrisant les techniques de manipulation à des fins privées, rend encore plus aléatoire la construction de l'information.

La *glasnost* du dernier président de la défunte URSS a incontestablement redonné du crédit au concert international. D'autant que dans le même temps elle permettait à l'Organisation des Nations unies de connaître une seconde jeunesse. Celle-ci, depuis son origine, n'avait correctement fonctionné que dans deux cas limites :

- celui de l'abstention de l'une des deux superpuissances, en l'occurrence l'URSS. Telle fut la donne du jeu en 1950-1953, lors de la guerre de Corée. Et tel fut le scénario répété en 1991, à cette différence près que l'abstention forcée de l'URSS s'était substituée à son abstention volontaire ;

- celui d'un accord, explicite ou non, entre les États-Unis et l'URSS, quand la bipolarisation créait une convergence de leurs intérêts contradictoires, fait vérifié à maintes reprises lors des conflits qui ont jalonné la décolonisation.

[p. 296] La relative euphorie du temps présent — relative parce qu'il aura suffi de quelques déconvenues pour que le camp des maximalistes critique à nouveau les Nations unies — éclaire-t-elle alors simplement une conjoncture heureuse ? Ou découle-t-elle du fait qu'« *un nouveau paradigme qu'on pourrait qualifier de "pro-démocratique" est en train de s'imposer à la faveur de l'affaiblissement du cadre de l'État-nation et de l'homogénéisation de la société internationale liée à la diffusion du modèle démocratique* », comme veut le croire Francis Temman² ? Sans doute les deux raisons à la fois.

Cependant si une nouvelle manière de concevoir les relations internationales s'élabore, elle ne procède pas d'une extension de « l'espace onusien » et ne l'entraîne pas non plus. En effet, pour que l'hypothèse de l'organisation politique universelle ait une chance de se vérifier un jour, il faudrait que les Nations unies deviennent autre chose qu'un concert de puissances. Il conviendrait que soit dégagé au-dessus des États, un « espace onusien » obéissant à une sorte de règle de la subsidiarité sécuritaire appliquée à toutes les régions du monde. On en est loin, même si un nouveau droit d'ingérence a été adopté et utilisé pour justifier de récentes opérations humanitaires. L'échec du projet de réformes de l'ex-Secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali, de juin 1992, le prouve. Il tentait d'affirmer la nécessité d'une certaine militarisation de l'ONU, transformée en autorité supranationale disposant d'un

¹ La culture du marché, la culture-marketing, elle-même n'est pas aussi homogène qu'on est entraîné à le croire. Cf. Philippe d'Iribarne, *La Logique d'honneur : gestion des entreprises et traditions nationales*, Paris, Le Seuil, 1989.

² Francis Temman, « L'ONU, nouveau gendarme du Monde », in *Les Cahiers français*, Paris, La Documentation française, n° 263, p. 80-95.

v ritable  tat-major, d pendant du Conseil de s curit , ayant sous ses ordres des forces ann es permanentes. Mais les co ts d mesur s du programme de r formes, ajout s   des d ficits croissants de l'organisation, n' taient pas faits pour emporter l'adh sion des  tats membres. Surtout, celle du principal bailleur de fonds : les  tats-Unis. L'administration Clinton a fait conna tre son opposition   l'extension des « pouvoirs militaires » de l'ONU dont le Secr taire g n ral admettait d'ailleurs qu'ils ne pourraient jamais  tre   la hauteur d'une arm e puissante.

[p. 297] Le remodelage de l'organisation internationale sur la configuration plan taire appara t plus probable puisqu'il est envisag  de faire passer le nombre des membres permanents du Conseil de s curit  de cinq   onze, de mani re   y faire figurer, outre les principales puissances  conomiques, un petit nombre de puissances r gionales repr sentant les continents peu ou pas du tout pr sents au Conseil : Br sil, Inde, Indon sie et Nigeria. La d cision semble suspendue   la question du fonctionnement du droit de *veto*. Si cela  tait, il ne para t pas exag r  de dire qu'on assisterait alors   une r gionalisation de l'ONU sous parrainage des  tats-Unis, seule puissance susceptible d'intervenir sur n'importe quel continent. Seuls les Am ricains continueraient d' tre en mesure d'instrumentaliser la s curit  collective par le biais d'une organisation mondiale maintenue   l' tat de *forum*. On a peut- tre l  l'indice de cette orientation dans la pr f rence des  tats-Unis   utiliser dans les conflits locaux des structures r gionales auxquelles ils sont partie prenante, avec l'aval des Nations unies, comme l'OTAN dans la guerre de Bosnie et plus encore celle du Kosovo.

La meilleure transparence de l'espace international, condition n cessaire   une bonne communication, r sulte donc moins de son unification probl matique sous l' gide des Nations unies que de la mondialisation et de la tendance corr lative   la r gionalisation  conomique du monde qui ont acc l r  l'apparition d'espaces de n gociation d' tendues diff rentes. Alors que pendant tout le temps de la guerre froide, la Communaut   conomique europ enne (cr e e en 1958), et dans une mesure moindre l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (fond e en 1967), furent les seuls th  tres de discussions longues et  pres visant   faire converger les int r ts et les destins des partenaires, on est aujourd'hui frapp  par le nombre de zones de libre- change, cr e es ou relanc es (parfois sous un autre nom afin de faire oublier une trop longue stagnation).

[p. 298] **Les configurations alternatives**

[Retour au sommaire](#)

  travers l' tude de chacun de ses champs, la g opolitique de l'apr s-guerre froide r v le   la fois une grande complexit  et de grands d s quilibres. Les valeurs et les dynamiques qui concourent   la logique dominante de l'homog n isation mondiale soul vent plus de turbulences qu'elles ne produisent de principes d'ordre. C'est comme si l' volution du monde confirmait la th se de Wolfgang Pauli, selon laquelle

plus un champ physique semble voué à l'homogénéisation, plus les tendances à l'hétérogénéité deviennent fortes ¹.

Il apparaît en effet que, quand un espace dimensionnel semble sur le point d'être homogénéisé par une logique dominante, territoriale ou réticulaire, éclatent les tendances contraires. On l'a constaté pour l'espace politique où l'universalisation du droit des peuples à l'autodétermination engendre des effets qui inspirent parfois la nostalgie des empires disparus. Le morcellement étatique de plusieurs régions du monde ne laisse pas beaucoup d'illusions sur l'équité des rapports internationaux. Le mouvement est inverse avec la globalisation de l'économie qui entraîne la montée des premières tensions sociales planétaires par suite à la déconstruction du travail. L'intensification des mouvements internationaux de population induit au plan démopolitique une situation comparable avec la montée des ethnismes, des réflexes identitaires et la ghettoïsation des sociétés ouvertes. Le risque de désintégration sociale que courent ces dernières, en particulier les États-Unis ², mérite d'être passé au crible de la vieille conviction des géographes politiques selon laquelle l'avantage va finalement aux unités politiques les plus homogènes (Chine) ou qui sont capables d'institutionnaliser une hétérogénéité ethno-culturelle non excessive (Confédération helvétique, Europe).

La complexité des rétroactions défie ainsi la transparence que l'on prête un peu trop vite à l'âge de l'infor-[p. 299] mation et à sa capacité à prévenir les conflits, à fluidifier les rapports humains. L'inachèvement caractérisé des mutations en cours met sérieusement à l'épreuve la logique des réseaux dont on affirme qu'elle peut réduire les déséquilibres à coup de transactions. La loi du nombre, qui a longtemps commandé les rapports de puissance, avait largement perdu de sa détermination avec le développement inégal des nations. La modernisation des masses ou des États attardés lui rend évidemment sa crédibilité, et pas seulement aux niveaux où on l'attend traditionnellement, c'est-à-dire le militaire et l'économique. À une époque où la communication joue un rôle reconnu, il est peu lucide de négliger, comme le font les sociologues contemporains, les rapports entre démographie et la culture, de continuer à croire, par exemple, à l'émergence d'une World Culture d'essence américano-occidentale susceptible d'absorber sans changement ou rupture axiologique les forces culturelles d'une Chine modernisée de plus de 1,2 milliard d'âmes, ou encore des religions dont les fidèles se comptent en centaines de millions.

La complexité des faits et des phénomènes qui s'entremêlent nous incite fort à rechercher les conditions d'émergence et d'autoconsistance des configurations concurrentes, sans en prédire, bien sûr, l'issue. Ceci essentiellement de façon sémantique et empathique, puisque nous ne pouvons nous appuyer sur des lois dans un domaine dont la synthèse ne peut être effectivement produite que par l'imagination cartographique.

¹ Cf. les commentaires de Werner Heisenberg sur la thèse de Wolfgang Pauli in *La Partie et le Tout*, *op. cit.* En particulier les chapitres XIX et XX sur son principe de dédoublement.

² Edward Luttwak, « Quand les États-Unis deviendront-ils un pays du tiers-monde ? », in *Le Rêve américain en danger. op. cit.*

La configuration de l'homogénéisation hégémonique

L'hypothèse de l'homogénéisation assimilatrice sous l'influence des États-Unis est une manière précautionneuse de restituer le paradigme de l'interdépendance ou de l'intégration. En effet, elle exprime un processus assorti d'une structure établie de la puissance. Plus adé-[p. 300] quate en tout cas que celle d'un changement accompli, comme tentent de le suggérer des concepts tels que société globale ou ère post-nationale. Elle n'en postule pas moins une configuration mondiale en voie d'unification. La tendance est en effet à l'uniformisation des entités nationales et sociales sous les mêmes normes. Elle mise aussi sur un développement assuré pour tous, nonobstant de grandes inégalités encore durables, maintenant que l'on sait qu'il n'y a qu'une seule voie à suivre. Trois facteurs sont susceptibles de concourir à sa réalisation.

D'abord, la mondialisation doit être prise pour ce qu'elle est : l'extension de l'espace d'action de certaines catégories d'acteurs à toute la planète, qui a des conséquences en raison de la mise en rapport d'un nombre croissant d'individus dans chaque secteur impliqué. Norbert Élias défendait la thèse selon laquelle l'agrandissement et la complexification des espaces de vie constituent à long terme le facteur principal d'une pacification globale¹. Ensuite, la prise de conscience universelle d'un certain nombre de risques ou d'enjeux communs mis en valeur par la communication. Enfin la situation militaire unipolaire du système international à la condition que les États-Unis acceptent de se consacrer à la tâche de grand coordonnateur de la sécurité dans le monde, qu'ils sont les seuls à pouvoir assumer.

Non sans quelques réserves quant aux missions considérées, qui sont au nombre de quatre selon Charles A. Kupchan² : maintenir un ordre libéral international dans le domaine du commerce, préserver le multilatéralisme et coordonner les actions non militaires conjointes, jouer le rôle d'un équilibreur de pouvoir, mettre en échec les États régionaux agresseurs. C'est seulement au niveau de ce cas de figure, qu'on peut sérieusement s'interroger sur la pertinence d'un scénario d'intégration.

Une des premières conditions d'autoconsistance est une croissance capitaliste mondiale effective, entraînant une hausse de l'interdépendance économique et une pré-[p. 301] vention des néomercantilismes d'origine sociale. La règle d'or, mais qui est aussi la condition minimale pour cette configuration, est le retour et le maintien

¹ Norbert Elias écrivait : « À chaque passage d'une forme prédominante d'organisation peu différenciée et peu complexe, assurant la survie humaine et qui réunit un petit nombre d'individus à une forme prédominante d'organisation plus différenciée et plus complexe réunissant un plus grand nombre d'individus, la position des individus par rapport à l'unité sociale qu'ils constituent ensemble se modifie de façon caractéristique », in « Les transformations de l'équilibre "nous-je" », in *La Société des individus*, Paris, Fayard, 1987, p. 221.

² Charles A. Kupchan, « Les États-Unis comme superpuissance unipolaire », in *Le Trimestre du Monde*, 3^e trimestre 1995.

prolong  de la croissance avec l'enrichissement le plus g n ral possible. En cela se situent la justification de l' change international et la l gitimation sociale du d ploiement plan taire des firmes. La r solution serait alors en bonne voie si, comme de nombreux experts ont tendance   le penser, l' conomie mondiale amor ait, avec le changement de si cle, la phase ascendante du cinqui me Kondratieff, cycle long caract ristique de la croissance capitaliste depuis le d but du XIX^e si cle¹. Cela augurerait une p riode de prosp rit  de quinze   trente ans (1995-2000/2015-2020². Les analyses prospectives les plus r centes confirment cet optimisme, en particulier pour les pays en voie de d veloppement promis   une croissance de 5   6% par an entre 1997 et 2020³.

La nouvelle forme- tape du capitalisme transnational se manifesterait dans la « nouvelle  conomie » am ricaine. En ad quation avec la logique d finie par Schumpeter, on pourrait voir dans celle-ci une « *acc l ration de l'innovation qui ne se produit qu'une fois par si cle* », g n ratrice de gains de productivit  stimulant d'investissements productifs et cr atrice de biens et de services nouveaux⁴. Le tout avec une att nuation des ajustements entre l'offre et la demande gr ce   une bien meilleure information des agents  conomiques. Quelques doutes subsistent n anmoins quant   l'av nement d'un nouvel  ge d'or. En effet, une plus grande certitude supposerait une croissance plus  quilibr e et moins chaotique   l' chelle mondiale, et la r duction de plusieurs d s quilibres macro- conomiques am ricains (dette ext rieure, endettement des entreprises et des m nages).

En guise de r gulation mondiale, tout reste   faire. La mondialisation acc l r e du march  du travail, de m me que l'instabilit  qui r gne sur les march s financiers, appellent   un minimum de coresponsabilit  internatio- [p. 302] nale⁵. Fait symptomatique : Michel Aglietta a propos  la mise en  uvre d'une « surveillance multilat rale » au sein du FMI. La guerre commerciale larv e qui empoisonne les relations triadiques se double maintenant d'une comp tition sans retenue entre les pays pauvres   bas salaires et les pays industrialis s. La d stabilisation sociale qu'elle engendre conduira-t-elle inexorablement au n omercantilisme, comme l'a sugg r 

¹ Cf. le d bat autour des travaux de Kondratieff et de la th se de Joseph Schumpeter, leur principal interpr te, r sum  avec pr cision par Jacques Adda dans ses deux articles suivants : « Kondratieff : la cinqui me vague », in *Alternatives  conomiques*, n  173, septembre 1999, et « La nouvelle  conomie tiendra-t-elle ses promesses ? » in *Alternatives  conomiques*, Hors-s rie, n  44, 2^e trimestre 2000.

² Selon les observateurs, et leur fa on de dater les cycles, ceux-ci ont des dur es diff rentes, *ibid.*, « Kondratieff, la cinqui me vague ».

³ M. Laronche, « Vingt glorieuses pour le tiers-monde ? », *Le Monde* du 16 septembre 1997, p. VI. Cet article reprend les pr visions du rapport de 1997 de la Banque mondiale concernant les pays en voie de d veloppement.

⁴ Alan Greenspan, pr sident de la R serve f d rale am ricaine, « Les ressorts de la nouvelle  conomie », extraits d'une conf rence traduits et publi s in *Alternatives  conomiques*, n  180, avril 2000, p. 58   61.

⁵ Michel Aglietta, *Macro conomie financi re*, Paris, La D couverte, 1998.

Théodore Geiger¹ ? La régulation qui pourrait éviter ce retournement incombe à l'Organisation mondiale du commerce, en grande partie créée pour cela. Tout dépendra sans doute de l'attitude des grandes puissances exportatrices, en premier lieu des États-Unis. Si leur « *régionalisme stratégique* »² les repositionne complètement au centre du marché mondial, tout en leur assurant leur sécurité économique, c'est qu'ils maîtriseront la logique de la mondialisation et ils continueront d'imposer l'ouverture à tous les pays avec ses conséquences. S'il n'en était pas ainsi, ils pourraient les premiers s'enquérir de protection et laisser le commerce international évoluer à sa guise³. À ce jour, l'OMC ne semble pas avoir pris la mesure de son rôle de juge de paix international et n'en a encore ni les moyens ni l'autorité.

La deuxième condition d'autoconsistance consiste en la régulation des populations et leur intégration par le haut. L'exigence de croissance et de régulation économiques ne saurait se suffire à elle-même. Elle reste parallèle à l'accroissement démographique du globe et à l'entrée sur le marché mondial comme ressources de biens et de travail, des multitudes en concurrence. Tout discours sur la redistribution des richesses devient vite naïf et impopulaire s'il n'accompagne pas une intégration par le haut et si, au contraire, il se conjugue avec la logique des vases communicants. C'est à ce niveau que se situe la gageure qui vise à concilier les règles du commerce ouvert avec la démographie économique⁴. Bien qu'on enregistre un ralentissement de la croissance démo-[p. 303] graphique des pays en voie de développement, l'inertie des générations va perturber le système de production et des échanges mondiaux. Cela en freinant le rattrapage des rémunérations nominales dans les pays entrés récemment dans le jeu industriel et en érodant ou annihilant les ressources des secteurs inconsidérément exposés des économies les plus extraverties.

Il faut insister sur la contrainte démographique concernant cette configuration. Sachant qu'au niveau global la maîtrise des politiques démographiques quand elles existent dépend de la seule responsabilité des gouvernements, on voit mal comment, en dehors des solutions extrêmes seront contrôlés les flux migratoires. Sauf si les Nations unies assumaient là une nouvelle fonction de police internationale de façon interventionniste.

La troisième condition d'autoconsistance exige la conformation idéologique des acteurs. Elle suggère deux scénarios : *pax americana* ou *pax democratica*. En dépit des rigidités qui marquent leur association, on établit souvent un lien étroit entre

¹ Theodore Geiger, *Future of the International System. The United States and the World Political Economy*, New York, Unwin and Hyman edition, 1989.

² *Ibid.*, 2^e partie, chap. 2.

³ Les États-Unis ont mis l'OMC sous surveillance. Leur Sénat a créé un comité, le comité Dole, qui examine les jugements condamnant les États-Unis. Cf. Martine Laronche, « Commerce mondial que fait l'arbitre ? », *Le Monde* du 30 septembre 1997.

⁴ Henri Bourguinat, « La sortie vers le haut contestée », in *La Tyrannie des marchés*, op. cit., p. 80-85. Sur la résolution de cette gageure, la prospective ne saurait être démesurément optimiste, cf. les quatre scénarios mondiaux 1990-2015 préparés par le Bureau central du Plan néerlandais, dont un résumé est donné in *La France et l'Europe d'ici 2010*, op. cit., p. 23-24.

l'essor de l'idéologie néo-libérale et la mondialisation ¹, qui disqualifie l'idée même de dirigisme étatique et tout débat avec les tenants de conceptions émanant de ce courant de pensée. Ce lien entraîne un conformisme idéologique qui habite les groupes d'intérêt internationaux et qui a trouvé, jusqu'à ce jour, son principal défenseur à la Maison-Blanche depuis 1945. La présidence américaine n'a jamais voulu partager le monde en espaces économiques réservés. Elle a imposé, comme le souligne justement Alfredo Valladao, l'internationalisation des États-Unis aux contestataires de la globalisation en faisant tout pour en devenir le centre nerveux.

Pour obtenir la mise en conformité de tous les espaces socioculturels sur le même profil réducteur et séducteur du droit au bonheur, les États-Unis comptent sur leurs moyens médiatiques. Malgré les réserves déjà émises, en eux réside le seul système de normalisation susceptible d'envelopper [p. 304] toute l'humanité, d'entraîner un processus massif d'intégration, *in fine*, de surmonter ou de dépasser ce que René-Jean Dupuy appelle « *le paradoxe de l'humanité* » : le fait qu'elle doit se décloisonner pour prendre conscience d'elle-même et cloisonner ses cultures pour éviter leur conflit ². La solution pourrait résider dans une acculturation universelle qui ferait ainsi disparaître des différences trop inconciliables sans les effacer pour autant.

Dans la mesure où l'on admet que le centre de la configuration en gestation « ne peut être que les États-Unis qui disposent de la puissance matérielle, capable d'organiser l'alliance des nations démocratiques, et de la puissance structurelle, en mesure d'orienter le marché dans le sens qui leur est le plus favorable » ³, cette configuration sera interprétée majoritairement comme une *pax americana*. Mais parce que consentie plus qu'imposée, elle peut être assimilable à une *pax democratica*, si les États-Unis montrent « leur habilité à faire bénéficier le plus grand nombre de sociétés des vertus de leur modèle » ⁴. Ils peuvent s'appuyer pour cela sur les nombreuses instances internationales placées sous leur influence. De l'avis de David A. Lake, nous avons là l'instrument le plus efficace et le plus durable de l'ordre libéral et de l'hégémonie américaine ⁵, parce que ces institutions conditionnent, routinisent et inscrivent dans le temps les interdépendances et les comportements stratégiques. Une hégémonie peut-elle se convertir en « gouvernance multilatérale », comme l'imagine

¹ Afin de nous épargner le débat sur le fait de savoir si le libéralisme est ou non une idéologie, on prendra celle-ci dans une acception large telle que la définition qu'en donnait Louis Althusser : « *Une idéologie est un système (possédant sa logique et sa vigueur propres) de représentations (images, mythes, idées ou concepts selon les cas) doué d'une existence et d'un rôle historiques au sein d'une société donnée* », in *Pour Marx*, Paris, Maspéro, 1965.

² René-Jean Dupuy, *L'Humanité dans l'imaginaire des nations*, *op. cit.*, p. 178.

³ Jean-Jacques Roche, *Un empire sans rival*, *op. cit.*, p. 406.

⁴ *Ibid.*, p. 398.

⁵ David A. Lake, « British and American Hegemony Compared », in *International Political Economy...* *op. cit.*, p. 129.

déjà Robert W. COX ¹, et éviter ainsi la coalition des mécontents ? Cette éventualité est soumise à plusieurs conditions.

En premier lieu doit s'instaurer un partenariat effectif des États-Unis avec les autres États dans le cadre d'organisations internationales réformées dans le sens de la régionalisation et de la re-spécialisation et réemboîtées avec les organisations régionales déjà existantes. Ceci à la façon dont on voudrait présenter aujourd'hui en Europe l'articulation OSCE-OTAN, qui ferait de la « nouvelle [p. 305] OTAN » le bras armé de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. L'évidente et prévisible réticence de la Russie a été officiellement surmontée grâce à un accord de coopération militaire et politique, « l'Acte fondateur » OTAN-Russie, signé à Paris le 27 mai 1997. À l'occasion les Russes ont admis contre leur gré, en raison de leurs faibles capacités de négociation, l'entrée dans l'OTAN de la Hongrie, de la Pologne et de la République tchèque, objectif mal caché des Occidentaux.

Faut-il réellement attendre de « l'Acte fondateur » qu'il permette le fonctionnement du partenariat annoncé entre les États-Unis, leurs alliés européens de l'Ouest et leurs anciens ennemis de l'Est ? Rien n'est moins sûr, en raison de la structure toujours déséquilibrée de l'OTAN elle-même, notamment de son commandement. Sans parler du refus des Américains de modifier quoi que ce soit à l'organisation qui, de l'avis souvent partagé de Pascal Boniface, conforte et pérennise leur influence en Europe ². Ce dernier a vu dans l'élargissement de l'OTAN une opération qui servait à la fois un objectif de politique intérieure américain ³ et un objectif stratégique américain en Europe. Mais cela ne répond guère aux besoins des Européens. En contrôlant grâce à lui un espace plus vaste, les États-Unis deviennent de la sorte maîtres de l'architecture stratégique de l'Europe.

Toutefois, remarquait aussitôt Pascal Boniface, « *le grand paradoxe est que le succès américain se fait au moment où [les États-Unis] craignent plus que jamais le prix de l'engagement* ». En cas de crise grave, apparaît le risque d'un effritement de l'OTAN qu'entraînerait, selon Charles Kupchan, l'abstention militaire des États-Unis due aux réticences de la classe politique et de l'opinion américaines, de moins en moins disposées à accepter de nouveaux engagements extérieurs ⁴, en tout cas pour des enjeux relativement secondaires pour eux, dont la résolution entraînerait des dépenses disproportionnées. Il ne faudrait pas pour l'avenir de l'organisa-[p. 306] tion

¹ *The New Realism, op. cit.*, p. XVI. R. Cox entend par « gouvernance multilatérale » une forme de coordination internationale non hiérarchique reposant sur des procédures d'interaction entre tous les acteurs parties-prenantes aux décisions politiques mondiales.

² Pascal Boniface, « Un triomphe américain en trompe-l'œil », *Le Monde* du 10 juillet 1997.

³ Selon Pascal Boniface l'objectif de politique intérieure était électoral : « *20 millions d'Américains sont originaires d'Europe centrale et la plupart sont concentrés dans quatorze États-clés représentant 194 grands électeurs présidentiels, soit le tiers.* »

⁴ Charles Kupchan, « *Les États-Unis comme superpuissance unipolaire* », *op. cit.* L'auteur croit à un recul de l'internationalisme libéral aux États-Unis et par conséquent se montre très circonspect quant à l'éventualité de leur arbitrage dans un grave conflit en Europe centrale. Faut-il lui opposer l'intervention au Kosovo comme une contre-preuve ? Ce n'est pas certain, tellement les risques étaient limités pour les militaires américains.

et pour le dialogue démocratique des partenaires que l'obstination des États-Unis à diriger sans partage l'OTAN mette seulement en balance son aspect tutélaire et son inutilité. Mais peut-il vraiment, comme le pensent les dirigeants français, exister une OTAN spécifiquement européenne, qui romprait de fait avec la tutelle américaine après l'avoir utilisée ?

Seconde condition : la réorganisation des réseaux de régulation de l'économie mondiale autour d'une économie américaine maintenant revigorée. Autant dire que jamais l'évolution intérieure des États-Unis et leur puissance interne n'auront été aussi déterminantes pour le système international. De cette structure dépend leur faculté à faire accepter les changements dans les rapports économiques.

Le marché a triomphé de tous ses adversaires. En devenant mondial, il a unifié les marchés locaux suscitant chez tous les hommes le même désir de consommation. De ce mimétisme on est fondé à déduire une pacification des rapports entre les sociétés. Cependant, les disparités béantes qui les séparent et la libéralisation sans bornes des marchés financiers concourent un peu trop à ce que, selon l'expression de Robert Boyer, « *le mauvais capitalisme chasse le bon* »¹. Dans les pays capitalistes développés, avec le retour de la pauvreté qui s'est transformée en phénomène cumulatif, la baisse des salaires réels et la croissance des inégalités de revenus, il y a de quoi abonder dans ce sens. Robert Boyer ne dissimule d'ailleurs pas qu'à ses yeux le mauvais capitalisme est le capitalisme américain et que sa nature ne tient pas seulement aux circonstances. S'il a au moins le mérite de générer des emplois, en revanche il apparaît peu susceptible de créer un consensus parmi les autres sociétés, tandis que la désarticulation de la sienne propre ne peut que réduire, à terme, les capacités stratégiques américaines.

Enfin, aux divergences relatives à la conception du capitalisme (réduites malgré ce que l'on vient d'écrire par [p. 307] la déréglementation des différents capitalismes, initiée et sollicitée par Washington), s'ajoutera tôt ou tard la question de la coexistence du dollar et de l'euro. Il serait étonnant que les États-Unis n'utilisent pas les ressorts de la *pax americana* pour maintenir celui-ci dans sa minorité. La suprématie de la devise américaine, déjà entamée en matière de financement des exportations mondiales², trouvera dans l'euro un concurrent en tant qu'instrument d'échanges (du fait que l'Europe est la première région commerciale mondiale), et si cette monnaie est assez forte en tant qu'instrument de placement. Les malentendus transatlantiques ne sont pas prêts de disparaître.

Dernière condition : l'efficacité démontrée des réseaux médiatiques à réduire la résistance des anciens types culturels et à démentir l'annonce selon laquelle les zones de contact civilisationnel seraient toutes menacées par des « *guerres de lignes de faille* ». Il est de ce point de vue rassurant que, malgré les pulsions ethniques ou

¹ Robert Boyer, « Le mauvais capitalisme chasse le bon », *Le Monde* du 4 juin 1996. Le chef de file de l'école de la régulation fait bien entendu allusion à la loi de Gresham (la mauvaise monnaie chasse la bonne) qui, à long terme, se vérifie.

² En 1980, 55% des exportations mondiales étaient facturées en dollars et 38,7% en diverses devises européennes. En 1992, les pourcentages respectifs sont de 42,3% et 45,6%.

fondamentalistes, on n'entrevoit pas dans la configuration présente de lanceurs de défi qui soient, en même temps, dotés d'une grande puissance militaire. Quant aux zones de dénivellement économique et démographique trop prononcé, on peut encore imaginer des formes de saturation par des partenariats régionaux¹. Si toutes ces conditions d'autoconsistance devaient être remplies, alors l'hypothèse d'une configuration toujours décentralisée mais plus mature et plus démocratique, fonctionnant à coups de microrestaurations, ne serait plus tout à fait un cas d'école. La carte ci-contre résume l'analyse que nous venons d'esquisser.

La configuration de l'hétérogénéité antagoniste ou du désordre

Dans leur recherche sur les fondements d'une théorie des relations internationales et sur les penchants du chercheur, Yale Ferguson et Richard Mansbach discernent [p. 308] quatre couples de critères normatifs. Parmi eux se trouve le binôme optimisme/pessimisme². Inévitablement, il intervient dans les jugements d'une situation donnée. Inversement, l'influence des événements sur les sentiments des observateurs ne fait pas de doute non plus. Si les premières représentations géopolitiques furent marquées par les deux guerres mondiales, la théorie de l'interdépendance doit beaucoup à l'euphorie de la croissance des années soixante et soixante-dix et au développement du commerce international. Ensuite, l'effondrement du Mur de Berlin n'a pu que conforter le nouvel optimisme. Dans la continuité, l'hypothèse accréditée est alors que les turbulences actuelles seraient les manifestations d'une phase de transformation du monde qui finira par être surmontée.

Malheureusement on a relevé aussi des dysfonctionnements presque rédhibitoires, inhérents à l'hétérogénéité qui perdure ou qui se crée, car elle est faite d'ancien et de nouveau, sous le couvert d'une homogénéisation conventionnelle. Il en va ainsi des mécanismes que l'on pourrait qualifier de « féodaux », nouveaux quand la mondialisation favorise l'autonomisation des firmes, anciens quand ils mettent en œuvre des processus de retranchement territoriaux ou culturels. Cette dialectique de l'hétérogénéité, susceptible d'engendrer des antagonismes s'explique par le double phénomène de saturation et de prolifération qui menace le monde du désordre. L'ampleur de celui-ci est une affaire de degré de « *sensitivité* »³ et de

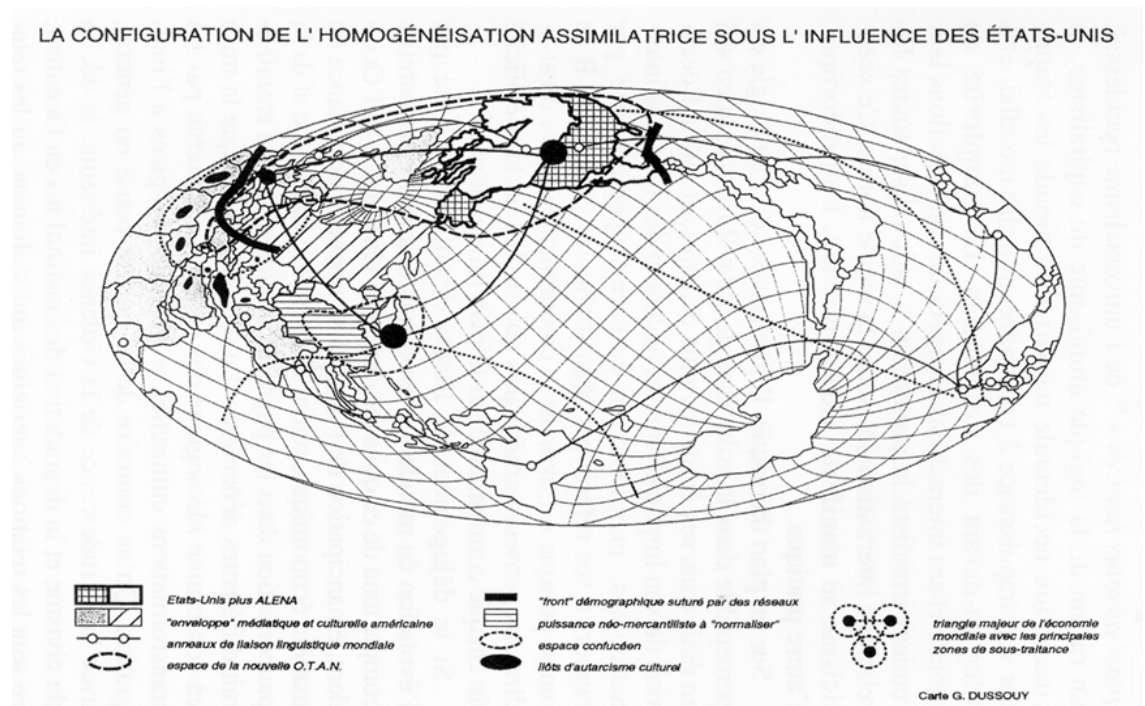
¹ *L'Europe, la France et la Méditerranée : vers de nouveaux partenariats*, Commissariat général au Plan, Atelier « Méditerranée-Moyen-Orient », présidé par Yves Lacoste, Paris, La Documentation française, 1993.

² Yale M. Ferguson et Richard W. Mansbach, *The Elusive Question : Theory and International Politics*, University of South Carolina Press, 1988, p. 40-47. Leurs trois autres critères sont les suivants : mutabilité/immutabilité, compétition/communauté et élitisme/non-élitisme.

³ Par « *sensitivité* » il faut entendre les répercussions sur un acteur des événements arrivant à un autre acteur, et en même temps sa capacité de réponse. Par « *vulnérabilité* », l'absence d'une capacité de l'acteur à s'isoler des phénomènes extérieurs. Cf. Y. Ferguson et R. Mansbach, *op. cit.*

« *vuln rabilit * » des acteurs. Comme elles ne sont pas identiques, le chaos g n ralis  est peu probable. Cependant son extension pourrait  tre assez vaste pour que la repr sentation du monde y r f re comme   un paradigme.

Avant toute chose, les analystes les plus pessimistes insistent sur ce qui leur appara t comme la saturation de l'id ologie de la Raison dans ses deux versions contemporaines, celle qui vient de subir un revers historique sans pr c dent, une v ritable r futation, et celle qui triomphe, superficiellement, face aux enjeux du syst me [p. 309]



[p. 310] international. Car dans le second cas, ils font valoir que le probl me de l'ad quation au r el est contourn  par une n gation de ces enjeux, au nom des « *nouveaux quasi-absolus laicis s* »¹ de l'universalisme occidental. En raison de la logique atomisante du capitalisme, la conception occidentale moderne du monde les frappe par son impuissance   construire un ordre mondial, et   aller au-devant des  v nements. La complexit  du monde et ses interactions charg es de contradictions leur rendent irr aliste la pr tention   rationaliser toutes les relations internationales selon la m me norme. Ce scepticisme se manifeste   deux niveaux, l'un th orique, l'autre pratique.

¹ Au moyen de cette expression, Philippe Corcuff d signe les valeurs de la modernit  occidentale, quand elles sont dogmatis es   l'instar des anciens absolus divins qu'elles ont remplac es, in *Philosophie politique, op. cit.*, p. 104.

Sur un plan théorique, l'impuissance de l'idéologie est perceptible dans la volte-face de John Rawls, kantien s'il en était dans ses écrits les plus célèbres, et qui, à l'occasion de son implication dans le champ des relations internationales, manifeste un embarras spectaculaire par rapport à ses références philosophiques premières. Il se range presque à l'avis des « communautariens », c'est-à-dire des penseurs américains qui croient en la spécificité de chaque communauté sur le plan international ¹.

Si le déjugement de Rawls devait être justifié par l'évolution du monde — c'est quand même une probabilité compte tenu de ce qui a été observé : sénescence de l'Occident, émancipation de l'Asie et sa nouvelle dominance en matière économique, retour de la guerre en Europe et de la paupérisation dans les pays industrialisés —, cela entraînerait différentes déductions. La première serait que la mise en conformité idéologique des peuples n'opérerait pas les transformations culturelles et mentales propices à l'intégration. Qu'au contraire de ce qui est pensé en général, avec la recrudescence de la violence intérieure, le déclin du civisme et la dégradation des institutions en Occident, ce sont les relations intérieures qui s'alignent sur les relations internationales plutôt que l'inverse ². La seconde — cela irait dans le sens du nominalisme des idées et consti-[p. 311] tue un des thèmes forts de l'étude de John Saul sur l'idéologie de la Raison —, tendrait à dire que cette dernière est passée par deux âges bien distincts. Tandis que la première modernité a effectivement permis l'émancipation de l'esprit humain, sa libération de l'emprise du sacré et de la superstition, la seconde modernité que nous vivons connaît sa propre dérive dogmatisante, entraînant une « *logique arbitraire de la superstition du savoir* » et la dévaluation systématique du particulier par l'universel ³. Elle atteint alors son point de saturation parce que malgré les actions humanitaires, elle ne dépasse pas les solidarités nationales, ethniques ou religieuses, et elle ne produit pas de vrais universaux. De ces deux présomptions découle la troisième, à savoir que la « *raison raisonnable* » voudrait que l'on prenne la représentation du monde au pluriel, comme un kaléidoscope d'images, de conceptions plus ou moins convergentes ou divergentes, et qui se recourent ou se rejettent au gré des problématiques globales ou locales.

Sur un plan pratique, l'absence d'une conception globale partagée et admise par toutes les formations humaines empêche que l'on puisse croire à une société des

¹ Nous nous référons à l'article de K. G. Giesen, « Relations internationales et concepts philosophiques : la dialectique du constructivisme et du communautarisme », in *Le Trimestre du Monde*, 3^e trim. 1994, p. 109-132, qui ne se prive pas de faire ressortir cette citation de Rawls tellement elle est contradictoire avec la théorie qui l'a rendu célèbre : « *Il existe différentes sortes de sociétés dans la société des peuples, et on ne peut demander à toutes d'accepter un quelconque principe libéral de justice distributive [...] les sociétés hiérarchiques rejettent tous les principes libéraux de justice (distributive) interne. Nous ne pouvons donc supposer qu'elles trouveront ces principes acceptables en matière de relations entre les peuples* » (p. 127).

² C'est la remarque que fait avec juste raison Pierre Hassner in *La Violence et la Paix*, op. cit., p. 389. Alors qu'il était attendu par les libéraux que « [...] *les relations internationales deviendraient, comme l'État intérieur, soumises à la loi, pacifiques et régies par l'économie* ».

³ John Saul, *Les Bâtards de Voltaire : la dictature de la raison en Occident*, Paris, Payot, 1994. Nous remarquons une analogie forte entre la pensée de Saul et celle de Jean-Marie Domenach, op. cit., sur le sujet.

individus comme l'espérait Elias. Au mieux, ou au pire, la mondialisation substituerait à un complexe de communautés organisées un marché des individus.

La négation des frontières devient alors une autre source de saturation. L'ouverture forcée livre les peuples à la violence des flux réels et monétaires et aux nouvelles structures que ceux-ci génèrent. L'internationalisation du marché du travail soumis à ce que l'on a désigné comme le « *féodalisme transnational* » des grandes firmes, provoque une véritable contre-réforme du système capitaliste, si l'on considère que le keynésio-fordisme a été sa période socialement progressive, en généralisant partout et sans exception, la précarisation de l'emploi. On a beau dire, ici et là, que la compétition économique n'est pas un jeu à somme nulle, la variable de configuration du champ [p. 312] est loin d'être assurée de tourner dans le sens obligatoire de l'opulence. Il n'est donc pas acquis que la société marchande réussisse toujours le tour de force de « *faire coïncider un ordre stable et un état de crise permanent* »¹.

La saturation des horizons sociaux risque fort de s'accélérer avec l'hétérogénéité grandissante des populations suite à l'intensification des flux migratoires. Les crises des États multinationaux, dont le mythe unificateur est épuisé, et l'ethnisation patrimonialiste des rapports sociaux dans les sociétés multiculturelles d'essence consumériste font plutôt mal augurer d'une humanité mélangée. La déstabilisation culturelle des nations par l'immigration conduit en effet à la recherche de la communauté et de l'identité. La croyance à une homogénéisation par mixage entraîne, s'il n'existe pas un ordre d'intervention comme en Bosnie², les pires clivages et rejets identitaires.

Malgré l'aspect dramatique des conflits de l'ex-Yougoslavie et du Caucase, il faut pourtant laisser la question ethnique à sa juste place et, en même temps, la dissocier de la problématique identitaire qui est un effet pervers de la mondialisation. On ne peut faire du conflit ethno-identitaire un nouvel épouvantail, voire la pathologie contemporaine des relations internationales. On ne peut réduire celui-ci, dont on sait que sur le terrain il a entraîné des crimes contre l'humanité, à la décision de supprimer des groupes adverses ou allogènes³. Dans la majorité des cas, en dépit de la pérennisation des griefs ou des rancœurs, il s'agit de revendiquer le droit d'exister ensemble en respectant l'identité et les droits d'autrui. Cette aspiration n'est pas antinomique avec l'institutionnalisation d'une unité politique plus large dotée de pouvoirs décentralisés respectant sur le plan du droit l'identité des populations et des nations impliquées et forcées de coexister. Sur le plan international, les idéologies de l'ethnicité, de l'irrédentisme nationaliste comme les solutions politiques qui se sont appuyées sur elles ont montré de façon [p. 313] irréfutable leurs limites. Les impasses auxquelles elles ont abouti se sont parfois achevées dans la violence.

¹ Jean-Pierre Dupuy, *Le Sacrifice et l'envie*, 1991, p. 329.

² La pire erreur des dirigeants occidentaux qui ont reconnu la Bosnie et ont cru à la coexistence des communautés orthodoxe et musulmane est d'avoir oublié qu'au cours des siècles passés leur cohabitation avait été imposée par un ordre impérial, turc, puis autrichien, et enfin communiste.

³ Ce que fait François Thual in *Les Conflits identitaires*, Paris, Ellipses, p. 5.

Malgré la gravité des crises actuelles qui sévissent sur tous les continents, Europe comprise, il est difficile de mettre en avant une dynamique universelle, principalement quand sont concernés des groupes installés qui ont leurs repères territoriaux. Il existe alors toujours des solutions négociables. L'exacerbation que l'on rencontre ici et là reste circonstancielle. Elle s'explique de diverses manières : soit l'appréciation malheureuse d'un complexe géopolitique local par des tierces puissances, soit l'émergence d'un environnement régional hostile.

Autrement plus pernicieuse et globale s'avère la saturation des flux internationaux, et, par contre-coup, celle de l'idéologie dominante qui n'a cessé d'appeler à « *la fin des territoires* ». Le corollaire est en effet la prolifération des unités de survie, de dimensions très dissemblables, bien souvent illusoire. Cette logique du retranchement a encore plus de chances de se vérifier en cas de défaillance de l'État, qui n'est pas toujours en mesure d'assurer la sécurité, au sens général du terme. La mondialisation comprise et pratiquée comme une ouverture tous azimuts, au lieu d'obtenir une intégration des acteurs par incorporation d'une espèce *d'habitus* collectif propre à l'universalisme postulé, risque d'aboutir au retour du tribalisme, voire d'un racisme de masse. Le nationalisme, terme polysémique qui s'applique mal, comme le souligne Pierre Hassner, à une telle nébuleuse de forces de désintégration, devient lui-même obsolète ¹.

Faut-il dès lors craindre une convergence des perturbations de toutes sortes à l'échelle de la planète, comme le suggère la carte ci-contre ? La recrudescence des actes séparatistes est-elle susceptible d'engendrer de longues vagues d'agitation ? Certains travaux historiques découvrent que les contemporains ont souvent trop tendance à exagérer la portée des événements qu'ils vivent, et à extrapoler. Ainsi, pour la France, l'Allemagne et l'Italie, [p. 314] Charles Tilly a montré que sur plus d'un siècle (du début du XIX^e au milieu du XX^e, les événements violents ont eu tendance plus à se concentrer sur de courtes périodes qu'à s'accumuler dans le temps et à prendre de l'ampleur ².

Le risque d'une globalisation des conflits, qui n'est pas celui d'une nouvelle guerre mondiale mais d'une propagation internationale d'actions collectives similaires ou bien connexes, est une affaire de contextes géopolitiques ³. L'effet de démonstration est réel, mais ne doit pas être surestimé ⁴. Les situations régionales sont plus ou moins

¹ Pierre Hassner, « L'Europe et le spectre des nationalismes », in *La Violence et la paix*, op. cit., p. 307-331. Dans un autre article de ce même ouvrage, « Nationalisme et relations internationales », p. 271-306, et plus ancien que le précédent, Pierre Hassner tentait une mise en perspective des différentes définitions ou tendances du nationalisme et de leurs interactions.

² Charles Tilly, *The Rebellions Century : 1830-1930*, Cambridge, Harvard University Press, 1976.

³ Une situation conflictuelle dans le style « *d'une guerre civile à la fois "globale et moléculaire"*, avec une violence diffuse, incontrôlée, allant des banlieues aux États » comme en parle Pierre Hassner, citant lui-même Hans-Magnus Enzensberger, in *La Violence et la paix*, op. cit., p. 15 et p. 377.

⁴ D'après Sydney Tarrou, « La mondialisation des conflits : encore un siècle de révolution ? », in *Études internationales*, vol. XXIV, op. cit., qui étudie aussi l'histoire des conflits, « la mondialisation de la télévision facilitera sans doute la diffusion rapide à l'échelle de la planète de

perm ables. On peut de la sorte esp rer que la concertation en Europe de l'Ouest est maintenant suffisamment bien assise pour que toute r p tition de la crise dans les Balkans n'entra ne pas un retour aux vieilles alliances.

Si la configuration de l'apr s-guerre froide pr sente une potentialit  de tensions plus grande que pr vu, pour que cette configuration verse dans le chaos, il faudrait que se v rifie l'autoconsistance topologique de celui-ci (si tant est qu'un chaos puisse  tre autoconsistant),   savoir la mise en r sonance de toutes les formes d'antagonisme ¹. Heureusement, nous n'en sommes pas encore l , bien qu'il ne soit pas difficile de dresser le r pertoire des tensions et des d sordres comme le fait Ignacio Ramonet quand il annonce son imminence ². Toutefois, dans une d marche objective, on peut adopter les cat gories d'antagonismes (susceptibles d'avoir un effet cumulatif), telles qu'elles ont  t  d finies par Jean Beauchard ³.

Contrairement   la configuration de la guerre froide, le monde actuel ne pr sente pas d'« *antagonisme directeur* » capable de satelliser les autres antagonismes autour de lui-m me ⁴. Et encore moins d'« *antagonisme foyer* », celui qui « *parach ve un  tat de tensions en faisant basculer la nouvelle distribution dans le conflit* » ⁵. La raison en est que l'h g monie de l' conomie maintient le syst me dans un  tat « agonal », c'est- -dire, selon Julien Freund, dans une « *situation qui a r ussi   d samorcer les conflits et   leur substituer une autre forme de rivalit  connue sous le* [p. 315]

l'information relative aux actions collectives, mais elle ne risque pas de g n rer une recrudescence de l'agitation. En effet, le fait d'assister en direct   un  v nement ne donne pas n cessairement l'id e de se comporter de la m me fa on. »

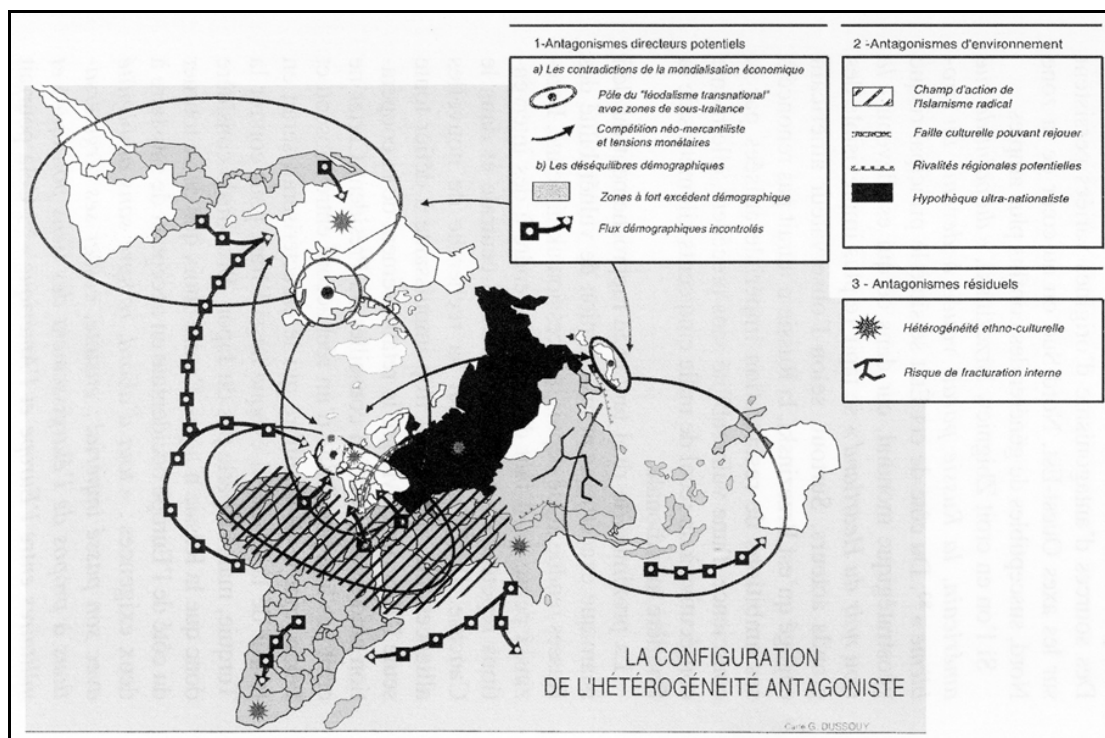
¹ « *La conflictualit  de la tension d pend du r seau des interactions et combinaisons entre les revendications et les antagonismes (toute tension suppose des points d'appui), de la surface des valeurs mises en cause et de l'encha nement des effets et des r actions de l'autre, de la nature de l'enjeu et enfin de la volont  des acteurs d'outrepasser la situation cr e par les tensions* »  crit Julien Freund, in *Sociologie du conflit*, op. cit., p. 157.

² Ignacio Ramonet, *G opolitique du chaos*, op. cit.

³ Jean Beauchard, *La Dynamique conflictuelle*, Paris,  dition R seaux, 1981.

⁴ Selon les termes de Julien Freund, qui cite Jean Beauchard, in *Sociologie du conflit*, op. cit., p. 15.

⁵ *Ibid.*, p. 153.



[p. 316] *nom de comp tition, de concurrence ou de concours* »¹. Fragile, cette situation peut durer. Toutefois, elle n' quivaut pas   une abolition de la violence et de toute hostilit . Des sources d'antagonisme d'origines vari es persistent sur les axes Ouest-Est, Nord-Sud ou au c ur de la zone Nord, susceptibles de g n rer des conflits plus amples.

Si l'on en croit Zbigniew Brzezinski, « *du point de vue am ricain, la Russie para t vou e   devenir un probl me* »². Du c t  de cet  tat se situe le principal risque g ostrat gique mondial, car dans ce qui est devenu « *le trou noir du Heartland* » se tapit le plus impr visible des grands acteurs. Surtout, selon l'observateur am ricain engag  qu'est Brzezinski, la Russie n'aurait pas renonc    ses ambitions de restauration imp riale attis es par la conscience d'une vuln rabilit  sans pr c dent, elle-m me cons cutive   un recul de mille cinq cents kilom tres de la fronti re m ridionale.

La proximit  du rival turc et le rapprochement du d fi islamique exacerberaient la sensation de vuln rabilit  des Russes rendue aigu  depuis la s cession ukrainienne. Brzezinski pense qu'il faut d s lors s'attendre   des interventions r p t es de la Russie en Asie centrale et dans le Caucase. Il s'interroge sur sa recherche de nouvelles

¹ *Ibid.*, p. 153.

² Zbigniew Brzezinski, *Le Grand  chiquier. L'Am rique et le reste du monde*, Paris, Bayard, 1997, p. 187.

alliances, car elle se sait trop impuissante à défier toute seule l'Amérique. Malgré le rétablissement de la coopération sino-russe, l'ancien conseiller du Président Carter ne croit pas à la possibilité d'un réel accord entre Moscou et Pékin, tant le déséquilibre qui le caractériserait serait en faveur de la Chine. Il évoque aussi l'Iran, pour contrer la Turquie, mais ne parle pas du Japon. Brzezinski considère donc que la Russie n'a pas d'autre choix que de se tourner du côté de l'Europe occidentale en acceptant de satisfaire à deux exigences : « *tout d'abord, rompre sans ambiguïté avec son passé impérial ; ensuite, cesser ses tergiversations à propos de l'élargissement des liens politiques et militaires entre l'Europe et l'Amérique* »¹. Cela pourrait prendre du temps, propice alors à des crises. Mais il refuse [p. 317] l'hypothèse d'un renversement de situation tel que l'Europe ne se ferait plus d'Ouest en Est, mais d'Est en Ouest. Figure spatiale d'un scénario où l'Europe centrale deviendrait le pôle de la nouvelle architecture européenne.

Il va de soi que toute crise mondiale d'origine financière qui compromettrait les chances d'une croissance longue, ou toute rébellion de formations sociales importantes contre la « *tyrannie des marchés* » sont susceptibles de faire jaillir du monde économique de graves perturbations. En cas de stagnation durable ou de dépression, l'effondrement d'un pivot géopolitique du monde est possible. Ignacio Ramonet le redoute pour l'Europe de l'Ouest.

Là, explique-t-il, « *l'événement majeur de cette fin de siècle est la paupérisation [...]* »² alors qu'elle « *se retrouve géographiquement prise en tenailles dans la mâchoire de deux zones instables et dangereuses : l'Est ravagé par le désastre économique, la flambée des nationalismes et les guerres en cours ou à venir ; et la rive Sud de la Méditerranée, ployant sous le poids d'une démographie excessive, malade de ses régimes autoritaires, rongée par des troubles endémiques et constamment menacée d'explosion sociale* »³.

C'est sur l'axe Nord-Sud où se rencontrent les tendances démographiques les plus lourdes, les hypothèques économiques les plus considérables (développement, endettement) et les distances culturelles les plus grandes qu'un « choc systémique » est le plus à craindre. Les deux exigences de la « *mondialisation par le haut* » (mobilité très poussée des facteurs de production qui ne peut qu'aggraver les tensions sociales au sein des pays industrialisés, et limitation étroite des souverainetés nationales en matière de gestion des ressources humaines et naturelles, qu'un grand nombre de pays en voie de développement n'accepteront pas) sont telles que l'autre scénario, celui du « *nouveau grand schisme* » semble autrement plus probable⁴.

Dans la recherche de la paix par le développement, les moyens sont comptés. Ils sont commandés par la [p. 318] conjoncture économique générale, par les disponibilités, mais aussi par les bonnes dispositions des plus riches. Ils sont répartis

¹ *Ibid.*, p. 158.

² Ignacio Ramonet, *Géopolitique du chaos*, *op. cit.*, p. 58.

³ *Ibid.*, p. 21.

⁴ Commissariat général au Plan, *La France et l'Europe d'ici 2010*, sous la direction de Jean-Baptiste de Foucauld, *op. cit.*, p. 16-19.

en fonction des besoins mais également de l'habileté des plus pauvres à les obtenir. Autant dire que la montée en régime de la coopération n'est pas assurée d'atteindre un niveau suffisant maintenant que le Sud des plus démunis rencontre dans sa sollicitation de l'Ouest la concurrence d'un Est bouleversé.

Le jeu triangulaire vient perturber l'axe classique de la coopération au moment où la dette du Sud augmente. Elle se déplace vers les pays les plus pauvres, risquant ainsi de compromettre les processus de démocratisation ¹. L'accentuation du mal-être économique favorise, on le sait, toutes les formes d'antagonisme.

Les « *antagonismes d'environnement* » qui se rencontrent au niveau local ou régional se limitent logiquement à eux-mêmes. Néanmoins, on peut imaginer des extensions à des espaces assez vastes de la planète, ou craindre bien entendu des effets connexes avec d'autres antagonismes du même type ou des effets d'accumulation avec un des « *antagonismes directeurs* » en puissance. Les différends frontaliers persistants relèvent de cette catégorie, mais le thème le plus rebattu ces derniers temps, qui illustre le mieux la problématique, est celui de l'islamisme radical. Beaucoup d'observateurs ont appréhendé sa victoire dans plusieurs pays musulmans entre l'Atlantique et la mer d'Aral, jusqu'à ce qu'il amorce un déclin sur la profondeur duquel les avis sont partagés.

Selon Gilles Kepel, le mouvement touche à sa fin ². Antoine Basbous est plus circonspect. Il écrit à ce sujet : « Bien que nous abordons la fin d'un cycle qui débouche sur une nouvelle situation, nous sommes bien loin de conclure à la fin de l'islamisme [...]. Compte tenu de la permanence des causes qui ont favorisé l'émergence et le développement de l'islamisme contemporain, nous assisterons dans l'avenir à de nouvelles reviviscences de ce phénomène [...] » ³ Les causes en question tiennent [p. 319] au quotidien désabusé et aux frustrations des foules musulmanes ⁴ et les premiers succès doivent beaucoup à la force de conviction de militants religieux ⁵. En tout cas, c'est la dimension supranationale de l'islam radical qui a incité la confrontation des imaginaires musulman et européen et augmenté les anxiétés

¹ Peter J. Taylor et Colin Flint, *Political Geography, op. cit.*, p. 279-285, se montrent sceptiques quant à l'expansion récente de la démocratie dans le monde. Ils considèrent que les contraintes structurelles de l'économie-monde ne sont pas favorables à sa confirmation, et proposent une interprétation cyclique du phénomène.

² Gilles Kepel, *Jihad, expansion et déclin de l'islamisme*, Paris, Gallimard, 2000.

³ Antoine Basbous, *L'Islamisme, une révolution avortée ?*, Paris, Hachette, 2000, p. 259.

⁴ En simplifiant les longues et approfondies explications de Bruno Étienne, *L'Islamisme radical*, Paris, Hachette, 1987, les succès initiaux de ce courant tiennent à l'islamisation de la modernité, c'est-à-dire, à la fois à la dénonciation de tous les maux sociaux, réels ou symboliques, qu'elle engendre pour la majorité de la population (exception faite d'une bourgeoisie autochtone et surtout du groupe des femmes de 13 à 25 ans) et à la formulation de solutions aux problèmes contemporains issues de la réactualisation des préceptes éternels du Coran.

⁵ « En effet, la force de ce mouvement islamiste ne réside pas dans la pensée islamique mais dans les dispositions, et la disponibilité de ses adeptes vis-à-vis de la quotidienneté, dans l'islamisation des mœurs », *ibid.*, p. 132.

récioproques¹. Ce phénomène est difficilement maîtrisable par les pouvoirs occidentaux. Il entretient au niveau des relations internationales un antagonisme d'environnement qui a pris parfois une forme aiguë, notamment dans les rapports entre Slaves et Turcs, même si, paradoxalement, la République d'Ankara reste le seul État laïc de confession musulmane. Tandis que dans les Balkans la Serbie s'identifie à un rempart contre les progrès démographiques des peuples musulmans (Bosnie, Kosovo, Albanie et Turquie), du côté du Caucase et au-delà de la Caspienne, la Russie reprend ses positions de défense face au monde turc et/ou musulman de plus en plus actif et menaçant². La guerre de Tchétchénie, qui en est à son second épisode (1994-1996 et 1999-2000), et la rigueur de la répression russe peuvent s'interpréter, l'une comme le premier conflit russo-musulman post-communiste (les Tchétchènes ne sont pas des Turcs), l'autre comme la manifestation d'une certaine panique.

Barry Buzan, qui conçoit le monde comme tripolaire culturellement et politiquement, parce qu'écartelé entre l'Occident, l'Islam et la Chine, voit émerger une nouvelle guerre froide entre les deux premiers, avec l'Europe sur « *la ligne de front* »³.

On pouvait se demander si cette guerre froide n'allait pas commencer avec la décision de l'Union européenne, lors du Sommet du Luxembourg du 13 décembre 1997, de ne pas inclure la Turquie dans la liste des pays qualifiés pour les prochains élargissements. Cette première mise à l'écart fut justifiée en ces termes sans appel : « *La démocratie est insuffisante en Turquie et les relations avec la Grèce ne sont pas satisfaisantes.* »⁴

[p. 320] Sous la pression des États-Unis, les Quinze sont revenus sur leur décision. La Turquie fait maintenant partie des adhérents potentiels. Cependant, rien n'est fait, car la perspective d'intégrer une population de plus de soixante millions de musulmans va peser lourd. Si la porte de l'Europe reste fermée à la Turquie, celle-ci s'en retournera-t-elle, alors, à la sphère islamique ? C'est la crainte qui a pu être exprimée. Tout dépendra de la profondeur de la laïcisation de la population, entreprise depuis les années vingt, et de l'enracinement des forces, notamment l'Armée, qui garantissent la laïcité. L'évolution du contexte régional ne sera pas non plus sans conséquences. Pour l'instant, la coopération militaire de la Turquie avec Israël la coupe des États musulmans. Tandis que ses intérêts géostratégiques en Caucase et au-delà de la Caspienne la confrontent avec l'Iran. Ankara est naturellement conduite dans la zone des « Balkans eurasiens » à s'entendre avec les

¹ Pour les islamistes, « *l'Occident est à nouveau en croisade* », *ibid.*, p. 137, tandis que pour les Européens il ne peut s'agir que d'un retour à la barbarie.

² De l'Asie mineure à la Sibérie orientale les peuples turcophones représentent environ cent millions de personnes. Mais leur croissance démographique est de huit à dix fois plus rapide que celle des Russes. Une partie d'entre eux vit dans des États indépendants turcophones : Turquie, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan et Turkménistan.

³ Barry Buzan, « *New Patterns of Global Security in the Twenty-First Century* », *International Affairs*, 67, juillet 1991, cf. S. Huntington, *op. cit.*, p. 212.

⁴ Déclaration faite par le ministre allemand des Affaires étrangères, Klaus Kinkel, *Le Monde*, mardi 23 décembre 1997.

États turcophones et à soutenir leurs revendications. Or les solidarités, ou les différends ethnoculturels se compliquent d'enjeux géoéconomiques importants : ceux que représentent les réserves de pétrole de la mer Caspienne ¹ et les tracés concurrents des oléoducs envisagés.

À de tels enjeux, la Russie, omniprésente dans la région, ne saurait bien entendu demeurer insensible. Un jeu à trois puissances régionales, auquel pourrait se joindre l'Ouzbékistan, se profile donc sur un horizon chargé de tensions politico-religieuses et toujours troublé par le conflit latent entre Israël et les Palestiniens. Il va de soi que les antagonismes d'environnement dépendent étroitement des structures proches et de la distribution de la puissance. Chaque région du monde recèle des déséquilibres susceptibles d'engendrer un conflit.

Les « antagonismes résiduels » sont ceux qui, selon Jean Beauchard, « se glissent dans la nouvelle régulation sociale mise en place une fois le conflit terminé, quitte à se manifester dès que les circonstances sont favorables ». En ce qui concerne notre objet, cette définition devrait s'appli-[p. 321] quer aux antagonismes subsistant à la mondialisation dans la mesure où celle-ci s'achèverait par un processus de régulation globale. Dans l'immédiat, elle se réfère à tous les antagonismes d'ordre interne qui survivent à la modernisation et ont un lien avec le système international. Ils sont de toutes origines, mais les plus évidents et les plus durables sont ceux d'ordre ethnoculturels. Ils affectent les sociétés multiculturelles parce que celles-ci sont scindées entre les ethnocentrismes d'appartenance, de préservation et les constructivismes sociaux. Autrement dit, quand l'intégration des minorités est ralentie ou empêchée par l'existence de liens puissants qu'elles entretiennent avec des entités politiques sociales ou religieuses extérieures, elles-mêmes actives et prosélytes. C'est le cas de beaucoup de diasporas. Alors apparaît le risque d'une dérive fragmentaire d'autant plus grand que sévit la crise de la citoyenneté, du fait que celle-ci a perdu son fondement originel (la fonction guerrière et son corrélat du sacrifice pour la patrie). Dans un cas comme celui de la France, la légitimité du droit du sol est, de surcroît, mise à mal par l'effacement des repères territoriaux. La langue et le respect de la laïcité, c'est-à-dire aussi des Autres, sont-ils susceptibles de constituer ensemble le fondement de substitution comme le pensent d'aucuns ? La question reste ouverte...

¹ Réserves évaluées entre 90 et 200 milliards de barils par les experts américains, et entre 50 et 100 milliards par leurs homologues européens, *Le Monde*, jeudi 20 novembre 1997.

Conclusion

[Retour au sommaire](#)

L'« économicisation » des sociétés et la révolution des technologies de l'information sont à l'origine d'une tendance à l'homogénéisation du monde dont on peut discuter la profondeur. Sur le long terme, la réinvention permanente du capitalisme en des lieux variés permettra, peut-être de réunir un certain nombre de grandes zones de la planète, en assurant le minimum vital ailleurs. À court et moyen terme, c'est plutôt l'inquiétude qui est de mise car « *la transition historique vers une société informa-[p. 322] tionnelle et une économie globale se traduit fréquemment par une détérioration des conditions de vie et de travail de la population active. Cette détérioration revêt des formes diverses selon les contextes ; hausse du chômage structurel en Europe ; diminution des salaires réels, aggravation de l'inégalité et instabilité de l'emploi aux États-Unis, sous-emploi et segmentation accélérée de la main-d'œuvre au Japon ; déclassement de la main-d'œuvre nouvellement urbanisée réduite aux "petits boulots" dans les pays en voie d'industrialisation, marginalisation de la main-d'œuvre agricole dans les économies stagnantes et sous-développées.* »¹

La mise en échec, au moins de façon momentanée, du processus de la globalisation homogénéisatrice est une éventualité.

Dans tous les cas de figure, la position hégémonique des États-Unis apparaît pour l'instant inaccessible. S'il devait se produire une forte perturbation de l'ordre libéral, cela induirait une mise en cause de leur *leadership*, tant il est vrai que l'économie globale se trouve en partie être l'aboutissement de leur stratégie commerciale. La représentation américano-centrée du monde est donc justifiée. Plus encore qu'en 1945, puisqu'il n'existe aucun contradicteur de force équivalente. C'est un moyen de donner sens aux cartes.

Néanmoins, la masse et la complexité des contraintes exercées par l'environnement international sur n'importe quel acteur sont devenues telles que les États-Unis eux-mêmes ne sont pas certains de tenir leur rôle de « *puissance-guide* ». Leurs propres insuffisances ou leurs défaillances deviendraient alors sources de désordre. D'autant plus que chaque région et chaque dimension du système-monde contient son lot de contradictions et d'antagonismes.

L'alternative se situe du côté d'un multilatéralisme réaliste qui repose sur des formes d'organisation spatiale équilibrées entre elles et susceptibles de générer différentes manières de vivre ensemble.

[p. 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329 notes de fin converties en notes de bas de page, p. 330, sans texte, MB.]

¹ Manuel Castells, *La Société en réseaux*, Paris, Fayard, 1998, p. 315-316.

[p. 331] *

L'ÉMERGENCE DES « GRANDS ESPACES »

[Retour au sommaire](#)

Pour autant que le marché et la culture démocratique homogénéisent le monde, pour autant que les acteurs non étatiques enveloppent la planète de leurs réseaux, il résulte de tout ce qui précède que l'équilibration géostratégique du système international dépend encore et toujours du jeu des grandes puissances en présence ou en devenir. Or, compte tenu des contraintes dimensionnelles du système international, des changements d'échelle intervenus au niveau des espaces d'action des firmes, des institutions privées, et du relatif dépassement géopolitique d'une immense majorité d'États, ne peuvent figurer au nombre de ces grandes puissances que de rares unités privilégiées relevant du Grand Espace. Il ne peut s'agir que d'États-continent ou de macrosystèmes bâtis pour assumer un certain nombre de contradictions régionales, pour satisfaire des demandes nationales ou locales, et enfin pour absorber et réguler la puissance de flux.

Selon la définition qu'en donne Jean-Louis Vullierme, le macrosystème est un regroupement de « *systèmes unitaires et des réseaux transversaux partiels formés par leurs composantes* »¹, soit de territoires (ceux des États) et de réseaux (ceux de toutes natures constitués par des acteurs nationaux autres que les États). Et, précise-t-il, un regroupement « *dont les organes communs ont la faculté de déterminer centralement la quantité d'autonomie des hyposystèmes dans les secteurs constitutifs de l'union* »².

[p. 332] Parce que constitué autour de l'État-continent le plus développé, l'ensemble États-Unis-ALENA correspond actuellement le mieux aux critères du macrosystème. La recomposition politique et administrative de l'espace canado-américain qui s'annonce va dans le sens d'un renforcement structurel. Quant à

* [Les numéros de pages entre accolades réfèrent aux numéros de pages de l'édition de papier, MB.]

¹ Jean-Louis Vullierme, *Le Concept de système politique*, op. cit., p. 446.

² *Ibid.*, p. 450. Jean-Louis Vullierme entend par hyposystème « *toute composante d'un système élémentaire si elle est dotée d'une autonomie partielle marquée par des pouvoirs publics propres* ».

l'association du Mexique, elle a permis à Washington de s'engager, comme nous l'ont montré Deblock et Brunelle, dans un « *régionalisme stratégique* » extraverti qui est à la fois une source de sécurisation (de certains approvisionnements) et une clef pour l'ouverture des marchés extérieurs (amélioration de la productivité du travail). Désormais unique superpuissance militaire, le macrosystème EU-ALENA est maintenant le mieux armé sur le terrain de la guerre économique.

À tous égards, l'Union européenne est le cas d'analyse exemplaire du macrosystème en formation. Il lui manque cependant pour être opérationnel, l'essentiel, c'est-à-dire la communauté politique. La Chine, avec sa diaspora, est aussi, à sa façon, un macrosystème encore très pauvre dont la puissance est en devenir. Mais il est déjà virtuel, parce que contrairement à l'Union européenne, la Chine forme avec les autres pays chinois une grande communauté au sein de laquelle les réseaux du nouveau capitalisme familial chinois tiennent une place fondamentale ¹.

La culture constitue à l'inverse le point d'achoppement du macrosystème européen car, comme l'affirme Yves Lacoste, il n'est pas évident d'accepter d'être dirigé par des étrangers ou par des personnes que l'on tenait pour tels il y a peu. Les théoriciens du fédéralisme l'ont démontré, il est nécessaire d'avoir des raisons vitales, des situations d'exception qui rétablissent la préséance du politique. En d'autres termes, il faut des circonstances telles que « *le recours à l'identification aristotélicienne du politique conduit à rétablir une liaison, tombée depuis longtemps en désuétude, entre le politique et la communauté (koinonia)* », affirme Jean-Louis Vullierne ². Celles que présage Samuel Huntington pourraient constituer un [p. 333] contexte favorable. Mais convient-il de s'en remettre à une situation aussi extrême et aussi incertaine ?

En attendant, l'architecture mondiale de la puissance est bien celle décrite par Brzezinski. Elle peut se résumer à un équilibre eurasiatique contrôlé et géré par les États-Unis. Tandis qu'eux-mêmes jouissent d'une véritable immunité géostratégique. La représentation judicieuse de cet équilibre exige aussi que l'on tienne mieux compte que ne peut le faire la vision classique, des zones dynamogéniques du système international. Elle doit rompre avec les cartes dépassées par la montée en puissance de l'Asie.

¹ Manuel Castells, *La Société en réseaux*, op. cit., p. 141 et p. 214 à 227.

² Jean-Louis Vullierne, op. cit., p. 128.

Les nouveaux espaces de puissance et l'équilibration du système international

[Retour au sommaire](#)

De nouveaux espaces de puissance sont en train de naître qui changent déjà la vision du monde politique. Si les forces transformatrices n'ont pas encore bouleversé la carte du monde, on pressent qu'elle connaît des inflexions d'axes géopolitiques et stratégiques ¹.

Historiquement, la mondialisation des rapports politiques, économiques et culturels s'est effectuée à travers une européanisation puis une occidentalisation des Autres. La situation privilégiée de l'Europe au cœur des terres émergées a sans aucun doute facilité l'expansion planétaire des puissances européennes, et en même temps longtemps justifié une carte eurocentrée. On peut considérer que pendant la guerre froide cette projection avait encore sa raison d'être dans le fait que l'Europe était l'enjeu principal. Aujourd'hui, avec la suprématie militaire et médiatique des États-Unis et avec la montée en puissance de l'Asie orientale, c'est une autre configuration des puissances qui s'impose, dont l'équilibre va dépendre de la coexistence des forces au sein du nouvel espace de décision mondial.

[p. 334] **Le rôle croissant de l'Asie orientale dans les relations internationales**

La renaissance de l'Orient a commencé au XIX^e siècle avec l'essor du Japon et le rôle régional que celui-ci a tenu très tôt au sein du concert des grandes puissances. Ce pays s'est permis de faire échec aux projets russes en Asie, avant d'en chasser un moment les Anglo-Américains. Certes, il a finalement succombé, mais il s'est reforcé en un temps record une puissance économique devenue formellement pacifique. Cette résurrection ayant pu se faire grâce à la vigilance de son vainqueur, dont il est devenu l'allié et dont il reste l'obligé puisque toute sa vivacité industrielle dépend de la fluidité et de la sécurité des échanges internationaux. Mais parce qu'il traîne encore son passé agressif, parce qu'il a confondu son propre expansionnisme avec l'émancipation de l'Asie, le Japon, malgré sa réussite, ne peut songer à conduire la constitution du pôle asiatique.

¹ Cette interrogation était, pensons-nous, à l'origine de l'intérêt, inhabituel chez lui, que portait Raymond Aron, à la fin de sa vie, à la géographie. Cf. *Les Dernières Années du siècle*, Paris, Julliard, 1984.

La Chine, en revanche, jouit d'une plus grande liberté diplomatique et stratégique. Elle dispose de la force nucléaire et siège au Conseil de sécurité. La seconde renaissance de l'Orient et son accession au sommet de la hiérarchie mondiale dépendent donc de la capacité de la Chine à élargir son autonomie et sa sphère d'influence, à devenir une puissance globale. Deux voies s'offraient à elle pour cela.

La première, solitaire, risquait d'être fort longue, même si elle ne ramenait pas à l'autarcie marxiste. La seconde, qui a été choisie, est celle d'une ouverture canalisée aboutissant à de remarquables progrès économiques, puisqu'elle disposerait du second PIB du monde. Paradoxalement, ceci n'en fait pas encore une grande puissance économique mondiale, en raison du faible niveau de vie de ses habitants et de son retard en matière d'équipement et de technologie. Un autre problème est que dans la structuration de la puissance le gain acquis d'un bord entraîne souvent un déficit de l'autre. C'est pourquoi la [p. 335] Chine apparaît moins monolithique et moins sûre d'elle-même ; plus fragile politiquement bien que la succession de Deng Xiaoping se soit passée sans problème, alors qu'on l'annonçait heurtée. D'aucuns pensent que ses héritiers vont maintenir sa ligne stratégique dans la mesure où une limite à toute profonde réversion tient semble-t-il à ce que « *la société chinoise, [...] après 1989, a clairement fait comprendre qu'elle voulait bien abandonner l'hypothèse de la démocratie mais non l'hypothèse du capitalisme. En clair, la population chinoise est maintenant d'accord pour céder sur la liberté mais pas sur le revenu.* »¹ La ligne dirigiste et capitalo-mercantiliste a donc toutes les chances, sauf événements dramatiques imprévisibles, d'être maintenue.

Au milieu de tous les ordres et contre-ordres reçus par le peuple chinois durant les deux dernières décennies, au milieu des bouleversements économiques et sociaux de l'espace chinois, la question la plus redoutable concerne la maîtrise des ajustements de la modernisation et le contrôle de tous les acteurs nationaux par le pouvoir central. En effet, la réunification de la Chine continentale, si chèrement acquise à l'orée de la période maoïste, qui est son héritage le plus positif, pourrait être compromise par le développement inégal des régions à tendances centrifuges. L'épuisement de l'idéologie communiste, ici comme ailleurs, entraînera probablement une restructuration de la puissance chinoise, moins unitaire peut-être, vers un macrosystème intégrant ou stabilisant mieux ses périphéries extérieures. Il faudra de l'habileté aux nouveaux dirigeants de la Chine pour surmonter le double dilemme qu'entretient la modernisation : celui du maintien de l'intégrité territoriale (affaire de Taïwan) et celui de la cohésion de la société. Celle-ci en effet, se trouve tiraillée par l'influence de la diaspora chinoise internationale, taïwanaise et américaine, et par l'influence des modèles étrangers. Ces deux facteurs ne conditionnent-ils pas grandement l'autonomie politique ?

[p. 336] Si le futur de la Chine, plus que celui de toute autre puissance autochtone, commande au destin de l'Asie, l'autre inconnue déterminante pour le pôle asiatique concerne la teneur de ses relations régionales, et au premier chef de ses rapports avec

¹ Jean-Luc Domenach, « Où en est la Chine ? », in *Relations internationales et stratégiques*, Paris, n° 125, automne 1994, *Faut-il avoir peur de la Chine ?*, p. 87.

le Japon, qui est   la fois le grand fr re technologique mais aussi l'ennemi traditionnel, au-del  des retrouvailles. Aujourd'hui, bien des pr ventions persistent, m me si l'ascendant est maintenant chinois.

Le renforcement de la puissance chinoise et la tournure impr visible des relations sino-japonaises ¹ forment les deux param tres fondamentaux de la probl matique r gionale. Selon Fran ois Godement, l'id e m me de l'Asie est avant tout une notion europ enne qui, sur place, n'a pas grande consistance ². L'appel japonais au panasiatisme, plut t mal re u, fut sans lendemain. La seule voix   s' tre  lev e r cemment en faveur d'un r gionalisme politique asiatique, qui mettrait   l'unisson l'int r t du Japon et ceux des autres  tats asiatiques, est celle du Premier ministre de Malaisie, Muhanimad bin Mahathir ³. Les chances d'une union r gionale apparaissent bien plus faibles qu'en Europe.

La consid ration dont fait l'objet l'Asie orientale aujourd'hui tient plus   ses succ s  conomiques qu'  ses perspectives diplomatiques et   son r le politique. Elle seule est parvenue   « doubler en dix ans le PIB de grands pays comportant plusieurs dizaines ou centaines de millions d'habitants comme la Chine, la Tha lande, la Cor e du Sud et la Malaisie » ⁴. La hi rarchie  conomique mondiale s'en trouve boulevers e et pourrait l' tre plus encore dans un avenir proche si l'on en croit une  tude argument e de la Barings Securities quant   la future composition du G7 et au classement de ses membres  minents ⁵. Certes, la crise boursi re et mon taire que traverse toute l'Asie orientale depuis la fin de 1997, et la r cession qui frappe le Japon depuis plus longtemps, rappellent aux hommes que rien n'est jamais acquis, qu'il leur faut [p. 337] compter avec les vicissitudes de l'Histoire, avec leurs propres erreurs et leurs propres d viances  conomiques. On ne sait pas si l'Asie va retrouver ses impressionnants rythmes de croissance de ces derni res d cennies, ni dans quel d lai. Quand en aura-t-elle termin  avec son rattrapage de l'Occident ? Nouveau Sud, si l'on insiste sur les immenses poches de pauvret  qu'elle rec le et sur le terrain qu'il lui reste   parcourir sur le plan social notamment, ou Nouveau Nord si l'on pr f re s'attacher   ses prouesses  conomiques, l'Asie orientale a commenc    modifier la configuration des relations internationales.

S'il est une puissance contemporaine dont la diplomatie affiche clairement ses buts g ostrat giques, c'est bien la Chine. La politique  trang re chinoise a accommod 

¹ Des relations marqu es depuis le XIX e si cle par cette divergence g opolitique fondamentale entre la « civilisation de l'autosuffisance » chinoise et l'option « maritime » du Japon qui, par ailleurs, « est  galement trop sinis e » pour n' tre pas en partie « continental », explique Fran ois Joyaux, in *G opolitique de l'Extr me-Orient*, t. I, Espaces et politiques, Bruxelles, Complexe, 1991, p. 214.

² Fran ois Godement, *La Renaissance de l'Asie*, Paris, Odile Jacob, 1993, p. 11.

³ *Ibid.*, p. 13-14.

⁴ Odon Vallet, *La Victoire des dragons*, op. cit., p. 19.

⁵ Serge Marti, « Les nouveaux riches de l' conomie mondiale », *Le Monde*, 20 octobre 1995. Par rapport au classement  tabli par Odon Vallet et selon les crit res d'appartenance actuels, les  tats-Unis, la Chine et le Japon occuperaient bien les trois premiers rangs mais l'Allemagne glisserait   la sixi me place imm diatement suivie de l'Inde. Exit la France, l'Italie, le Royaume-Uni et le Canada. Taiwan et la Russie occupant d sormais les quatri me et cinqui me rangs.

jusqu'à les abandonner ses préférences idéologiques comme ses penchants socialistes et tiers-mondistes à son objectif terminal qui est l'accession à la plénitude de la puissance. Son histoire, le caractère profondément nationaliste de sa révolution ¹, sa culture et ses potentialités font qu'il ne pouvait en être autrement, même si elle n'est pas encore une puissance globale et si elle reste prioritairement tournée vers l'Asie qui est son environnement pertinent. Dans celui-ci se trouve le Japon, auquel de multiples guerres l'ont opposée, et à qui elle est loin d'avoir tout pardonné. Un Japon qui n'a pas beaucoup d'autres solutions diplomatiques que de privilégier le lien qui l'unit aux États-Unis, sauf à bouleverser les alliances et à risquer de déstabiliser la région. Ce qu'il ne semble pas prêt à faire. L'alliance nippo-américaine est une des sources principales du différend contemporain entre Pékin et Tokyo. Les Chinois voient en elle, en effet, la cause principale de la présence américaine dans leur environnement régional ; elle contribue à restreindre leur propre influence en Asie.

La volonté politique, le primat du politique sont sources de puissance incomparables et indépassables, mais à la condition que ces présupposés entraînent des capacités [p. 338] positives. Sans quoi les rodomontades ne tardent pas à discréditer leurs auteurs. La modernisation de l'économie et de la société chinoise était ainsi, après les délires de la Révolution culturelle, devenue le préalable à la crédibilité de la puissance chinoise et de ses dirigeants. Lancé pendant la fin confuse de l'ère maoïste, le mot d'ordre des Quatre Modernisations (janvier 1975) du Premier ministre Zhou Enlai a pris véritablement effet avec l'accession au pouvoir de Deng Xiaoping, qui le secondait déjà en décembre 1978 ². Alors que le règne de celui-ci s'achevait, marqué comme on le sait pendant dix ans par l'ouverture de la Chine sur le marché mondial, le géant asiatique était crédité de la plus forte croissance économique mondiale : 9% par an sur la période 1980-1991. Ce décollage accéléré, et peut-être sous-estimé ³, pourrait faire de la Chine, si rien ne vient interrompre l'élan, la plus grosse économie du monde aux alentours de 2020, d'un poids équivalent à 80% de celui de tous les pays de l'OCDE réunis ⁴. Il est clair que la confirmation d'un tel résultat élèverait la Chine, dans la cosmographie politique maoïste, au rang d'un véritable quatrième monde ⁵. Mais cela n'en ferait toujours pas une économie

¹ Lucien Bianco, *Les Origines de la révolution chinoise*, Paris, Gallimard 1967.

² Pour une histoire de la République populaire chinoise et des conditions d'émergence du thème de la modernisation, on peut lire : *La République populaire de Chine de 1949 à nos jours*, de Marie-Claire Bergère, Armand Colin, 1989. Et notamment, les pages 146-196.

³ Selon Jean-Louis Servan-Schreiber, « des calculs fondés sur la production industrielle réelle et sur la consommation agricole par tête permettent d'estimer le PNB chinois de cette année (1992) à 1500 milliards de dollars (France : 1250) soit le quart de celui des États-Unis. Certains, tels Lawrence Summers, économiste en chef de la Banque mondiale, pensent même que la Chine représenterait déjà 45% du PNB américain », in « Inde-Chine, le match du XXI^e siècle », *L'Expansion*, 21 janvier au 3 février 1993, p. 72.

⁴ *Ibid.*

⁵ Un « quatrième monde » désormais affranchi et bien différent de la Chine des années soixante. D'après Seiichiro Takagi, une théorie des Quatre Mondes a précédé celle des Trois Mondes (en fait, elle recoupe celle des zones intermédiaires). Cf. son article : « Variations sur les concepts du discours officiel chinois en matière de politique », in *Stratégie chinoise ou la mue du dragon*. Un

dominante à l'instar du Japon. En attendant, des obstacles importants restent à surmonter sur la voie de la modernisation, et il ne faut pas prophétiser trop vite la montée de la Chine en tant que puissance globale.

Sur le plan industriel, des insuffisances demeurent notoires et graves : sous-équipement en moyens de transport, pénurie des ressources énergétiques malgré des réserves considérables, diffusion lente des nouvelles technologies. L'hypothèque la plus sérieuse relève du problème démographique et de la capacité d'autosuffisance alimentaire de la Chine. Comme la population chinoise ne cesse d'augmenter en raison des errements de la politique démographique jusqu'en 1978¹, et en dépit des restrictions adoptées depuis en matière de natalité, et comme la croissance pousse les jeunes paysans à quitter la [p. 339] terre, les surfaces cultivées diminuent. La pénurie alimentaire est en vue malgré un développement des productions². Tout au moins sera-t-elle difficile à éviter. Si l'importation de produits alimentaires s'avère indispensable pour sauvegarder le niveau de vie et la stabilité politique, cette nouvelle dépendance rendra la Chine vulnérable aux pressions extérieures. Le poids de l'agriculture, en termes de production mais aussi d'emploi, comme l'acuité du problème alimentaire, risquent fort de conditionner encore la croissance de la Chine. De plus, le monde rural chinois manque d'investissements bien que les dirigeants en soient parfaitement informés. Cette inertie du pouvoir central est très certainement volontaire, car une transformation trop rapide des campagnes rendrait le problème du chômage insoluble. La pression démographique ajoute aux conservatismes pour expliquer l'absence de réformes fondamentales et le choix d'un pouvoir « qui considère que "laisser-faire" les forces sociales existantes est moins coûteux que les renouveler »³.

Si le rapport population-subsistance a une incidence sur la capacité globale chinoise mais faible sur l'appareil militaire, les modernisations de l'industrie et de l'instrument scientifique pèseront directement sur les problèmes d'armement. C'est à leur condition que la Chine pourra produire ses propres matériels et selon une technologie qui ne les rend pas caducs dès la sortie des chaînes de montage. Car si le potentiel militaire chinois reste assez mal connu des spécialistes occidentaux, une certitude acquise concerne les graves lacunes matérielles, technologiques et tactiques de l'armée chinoise, qui faisait dire à l'un d'eux que l'Armée populaire chinoise s'appêtait à livrer la guerre, dans les années quatre-vingt, avec des moyens et des

regard franco-japonais sur les mutations en cours, sous la direction de Claude Cadart et Minéo Nakajima, Paris, Autrement, 1986.

¹ Michel Cartier, « Perspectives démographiques chinoises à l'horizon 2000 », in *La Chine*, sous la dir. de Pierre Gentelle, *Tiers-Monde*, n° 86, avril/juin 1981, PUF.

² Cf. l'article de Takayoshi Fujimura du Nihon Keizai Shimbun publié in *Courrier international*, n° 223, du 9 au 15 février 1995. La réduction des terres cultivées pourrait entraîner la réalisation de la prédiction de Lester R. Brown, du World Watch, selon laquelle la Chine connaîtrait au début du XXI^e siècle une disette qui se propagerait à l'ensemble du tiers-monde.

³ Jean-Louis Rocca, « Conflits sociaux dans la Chine des réformes », in *Faut-il avoir peur de la Chine ?*, *op. cit.*, p. 109-115.

conceptions vieux de vingt ou trente ans¹. La composante balistico-nucléaire apparaît, en revanche, la plus au point et la mieux diversifiée². C'est elle qui permet à la Chine de figurer parmi les grandes puissances militaires du monde, tout en sachant que la République populaire [p. 340] manque encore des moyens l'autorisant à exercer sa pression militaire bien au-delà de ses frontières.

L'impératif de la modernisation qui, avec des hauts et des bas, devrait finalement pouvoir être honoré, ne va pas sans risque ni contrainte. Ainsi, la recherche de l'autonomie passe par une relative mise en dépendance de l'étranger (capitaux, technologie) qui, pour être volontaire, nécessite un profil politique plus ouvert. Or, la dynamique sociale qu'engendrent l'ouverture et la recherche du mieux-être individuel (malgré de très bas salaires et une fiscalité flottante), en même temps que la pénétration des idées sur les droits de l'homme vont reposer tôt ou tard, comme en 1989, la question de leur compatibilité avec un pouvoir bureaucratique et autoritaire, fermé sur lui-même et prisonnier d'une organisation comme d'une idéologie centrifuge conforme à la conception impériale de la vieille Chine.

La question de la démocratisation ne pourra être indéfiniment éludée et la Chine, qui reste multiple, complexe et insaisissable dans ses structures de pouvoir, risque de traverser une phase d'agitation politique. On peut envisager qu'une relève de dirigeants appartenant à la « Chine bleue », composée des nouvelles « classes moyennes », des cadres modernistes et de la diaspora internationale, remplace progressivement les vieux cadres « paysans » de la « Chine jaune ». Une fois la structure centripète du vieil Empire rouge conquise de l'intérieur, la relève qui se prépare au rythme effréné de la transformation urbaine, fervente de technologie occidentale, devra faire preuve d'une adaptation rapide. Il lui faudra ménager une phase de transition au prix d'une recomposition politique interne à laquelle pourraient être progressivement associés divers réseaux. Ce scénario aurait comme soutien les poches modernisées de l'économie et de la technocratie constituées autour de pôles urbains comme Shanghaï et maintenant Honk Kong. Pourrait servir de liant la diaspora chinoise immensément riche de Singapour, Kuala Lumpur, Manille, Vancouver, des USA et, pourquoi pas, de la « sœur-ennemie », Taïwan. Pékin aurait alors la possibilité d'organiser un véritable macrosystème chinois susceptible d'éviter à la Chine d'être déstabilisée, soit par de profonds mouvements sociaux et politiques, débouchant sur des émeutes sanglantes, soit par un fractionnement régional opposant

¹ Pour une évaluation du potentiel militaire chinois on se référera aux publications de l'IISS, cf. traduction en français chez Berger-Levrault, Paris, sous le titre *Situation stratégique mondiale*.

² La Chine a expérimenté depuis 1976 différentes ogives nucléaires et elle a fait voler plusieurs missiles à courte portée (3 000 kms) et un ICBM à long rayon d'action (13 000 kms). L'armée chinoise vaut surtout ce que peuvent valoir ses quatre millions deux cent mille hommes de troupe. Son armement naval reste dérisoire, cf. Bui Xuân Quang, « Asymétrie(s) navale(s) en Extrême-Orient », Paris, *Politique internationale*, n° 19, printemps 1983. Néanmoins, sur ce dernier point, Hervé Coutau-Begarie, *Géostratégie du Pacifique*, Paris, Économica, annonce étonnamment « le retour de la puissance maritime chinoise » (chap. 3).

provinces riches et pauvres, annoncé par certains ¹. Déjà, la place prépondérante que jouent les Chinois d'outre-mer dans l'approvisionnement en capitaux et en technologie de la République populaire atténue passablement la sensation de dépendance de l'extérieur ². Enfin, et surtout, il serait sans doute erroné de conclure que les considérations d'ordre interne l'emporteront automatiquement sur les intérêts géopolitiques, comme de penser qu'il n'y a de partisans de l'unité chinoise qu'à Pékin.

Face au rayonnement géopolitique d'une Grande Chine dans laquelle se reconnaîtraient tous les Chinois expatriés, seule l'autre puissance démographique asiatique, milliardaire, l'Inde, pourrait contester son *leadership* régional. Mais pour elle aussi, la réalité d'une pauvreté endémique est le premier défi à relever avec un bon tiers de sa population vivant au-dessous d'un seuil tolérable. La modernisation de son économie est la condition de la poursuite de son développement trop sectoriellement et régionalement inégal ³. La solution est maintenant recherchée, en Inde comme ailleurs, dans l'ouverture économique. Après des lustres de semi-autarcie, les gouvernants indiens ont rompu avec le socialisme de Nehru et ont opté pour la voie libérale.

Ce changement de cap économique, privilégiant le marché, ne semble pas cependant avoir entamé la résolution indienne de poursuivre une politique de puissance. En particulier en développant son armement nucléaire, au prix d'une querelle avec les États-Unis quant à l'interdiction globale des essais nucléaires qui a retardé la signature du traité afférent. Tout simplement parce [p. 342] que l'Union indienne tient la dimension militaire et stratégique de la puissance pour primordiale, eu égard à la prééminence des États-Unis ⁴. Mais aussi, on peut le penser, par rapport à son environnement pertinent, sécuritaire, car de lourds différends persistent avec le Pakistan et la Chine. Néanmoins, l'attitude de l'Inde ne peut être par rapport à ces derniers que défensive, car on ne lui connaît pas de vocation continentale. Sa zone d'influence naturelle est l'Océan qui porte son nom et dans lequel l'Union indienne avance comme un vaste promontoire. Cet océan, qui est un peu l'océan du tiers-monde, dont les pays riverains ont des populations en forte croissance, conserve un

¹ Opinion ainsi résumée par François Thual, « La Chine entre unité et désintégration », in *Faut-il avoir peur de la Chine ?*, op. cit., p. 120 : « En inversant le flux des rapports centre-périphérie, en faisant en quelque sorte que ce soit la périphérie de la périphérie, la Chine de l'outre-mer qui perturbe l'unité de l'État central, pour en quelque sorte aboutir à la périphériser ce jeu nouveau dans l'histoire paraît être le facteur le plus pathogène pour le maintien de l'espace unitaire politique de la Chine. » Selon différentes sources, le revenu annuel des quelque cinquante millions de Chinois d'outre-mer dépasserait les 500 milliards de dollars.

² Jean-Marie Bouissou, « Le Japon face à la Chine », in *Faut-il avoir peur de la Chine ?*, op. cit., p. 138. L'auteur montre ici l'importance de l'apport de la Chine périphérique.

³ Le développement régional très inégal de l'Inde implique que l'on ne peut pas penser à un marché immense de un milliard de consommateurs au début du XXI^e siècle. En revanche, de sa masse, l'Inde est sur le point de faire émerger plusieurs régions qui sont autant de nouveaux pays industrialisés et qui comptent chacun plusieurs dizaines de millions d'habitants. Il y a en Inde plusieurs Corée ou plusieurs Italie en formation.

⁴ J. Saksena, « New Delhi entre principes et géopolitique. Le veto nucléaire indien », *Le Monde diplomatique*, novembre 1996.

intérêt géostratégique, malgré la disparition de la présence soviétique, en raison de sa proximité avec la zone du Golfe persique et de l'influence de l'islam.

Certes, la politique extérieure chinoise n'est pas pour beaucoup dans le changement du système international qui s'est produit ces dernières années. Cependant, il avait suffi que la Chine gagne en puissance et en liberté d'action pour que les règles du jeu international aient changé en Asie. Il est clair que d'elle dépend largement l'affirmation du pôle asiatique. En retour, la montée en puissance de la Chine inquiète aussi ses voisins qui n'admettraient pas un régionalisme asiatique confondu avec l'hégémonie de la Chine. Cette perspective complique justement les relations avec le Japon, en pleine crise de reconversion d'une économie manufacturière vers une économie informationnelle, et à cause d'elle, livré au « *grand retour du stress* »¹. La réorientation commerciale de ce dernier vers l'Asie ne va pas, non plus, sans créer des tensions.

Jamais occupé par les Chinois, le Japon a pendant des siècles été étranger à la Chine, bien qu'il lui payât un tribut lors d'une courte période aux XV^e et XVI^e siècles. Une indifférence réciproque fit l'économie de leurs relations jusqu'à l'époque récente de l'aventure continentale japonaise (aux XIX^e et XX^e siècles).

[p. 343] Les rancœurs profondes induites par l'agression nipponne et la divergence complète de l'évolution politique, économique et sociale, ont éloigné un peu plus l'un de l'autre les deux États. La géopolitique, sous la forme de la détérioration des rapports sino-soviétiques et des maladroites diplomatiques de l'URSS à l'égard du Japon, notamment sur la question des territoires du Nord, constitua le terrain d'une convergence nouvelle. Les ouvertures chinoises ont été bien accueillies par les autorités japonaises et avec enthousiasme par le peuple nippon². Le traité de Paix et d'Amitié, signé le 12 août 1978, a permis de refaire une bonne partie du chemin en sens inverse. Mais il n'a pas levé toutes les ambiguïtés, les intentions des deux parties n'étant pas au départ exactement les mêmes. Malgré l'inclusion de la clause antihégémonique, le traité de 1978 n'a pas été le pacte militaire que le Kremlin a vu ou fait semblant de voir. La Chine aurait souhaité une véritable alliance en fin de compte, mais le Japon s'est réservé sans s'impliquer stratégiquement ni même politiquement. Sa préoccupation à lui était essentiellement économique. Le décalage entre les deux démarches a pu engendrer de la déception de part et d'autre.

Cependant, les nouvelles priorités économiques de la Chine ont réactivé les perspectives de coopération entre les deux pays. Ces dernières années le commerce sino-japonais s'est notablement accru et il représente plus de la moitié des échanges de la Chine avec les pays industrialisés. Les deux États sont maintenant mieux en phase. La Chine est allée jusqu'à réformer son système des échanges extérieurs pour promouvoir la coopération économique avec le Japon. C'était nécessaire, car après la

¹ Jean-Marie Bouissou et Éric Seizelet, « La société et la mutation du système de valeurs », in J.-M. Bouissou, F. Gipouloux et É. Seizelet, *Japon : le déclin ?*, Bruxelles, Complexe, 1995, p. 87-99.

² J.-F. Copper, « Japan and the Sino-Soviet Dispute », in *Asia Pacific Community*, printemps 1981, n° 14.

fièvre chinoise des années soixante-dix, l'engouement des industriels japonais pour la Chine avait quelque peu fléchi ¹.

Le résultat ne s'est pas fait attendre. La Chine est devenue en 1991 le deuxième partenaire commercial du Japon, juste derrière les États-Unis. Elle pourrait bien passer à la [p. 344] première place vers 2025 ². À condition que sa politique de réformes et d'ouverture réussisse. Le concours financier et technologique japonais constitue une valeur essentielle pour la Chine, plus accessible et moins compromettant sur les plans politique et culturel que celui des États-Unis. Quant aux Japonais, ils découvrent en Chine toutes les substances énergétiques et minérales qu'ils consomment, bien qu'ils y aient connu des déconvenues du fait de l'absence de bonnes infrastructures.

Pour l'heure, la complémentarité économique de ces deux entités est évidente : matières premières industrielles et agricoles, main-d'œuvre bon marché d'un côté ; machines, équipements, technologie et capitaux, de l'autre. Mais demain, elle pourrait se muer en concurrence, et des tensions commerciales en découler. De même un échec total ou partiel, provisoire ou définitif du développement chinois entraînerait aussi des frustrations et par conséquent des frictions. Les observateurs les plus optimistes estiment qu'outre leurs intérêts économiques réciproques, la proximité culturelle et les objectifs politiques de la Chine et du Japon favoriseront vraisemblablement les solutions de concertation et de coopération ³. Selon eux, l'association avec le Japon devient pour la Chine un moyen de préserver son intégrité nationale et son identité culturelle ⁴, alors que pour le Japon, en pleine crise d'identité, l'amitié avec la Chine est le moyen de se ressaisir ⁵. Cela voudrait-il dire que le Japon ferait maintenant le choix que Haushöfer le pressait d'accomplir, quand il le conjurait de ne pas sous-estimer la nation de Chang Kai Tchek et de s'entendre avec elle ⁶ ? Ou bien le Japon redoute-t-il pour lui-même la montée en puissance chinoise ? Celle-ci ne verrait-elle en lui que le précieux auxiliaire de sa propre ascension, comme le sous-entendraient son hostilité et ses mises en garde contre un renforcement actif et une diversification de la puissance militaire japonaise ? Parce qu'elle est elle-même un État-continent et qu'elle en possède toutes les [p. 345] ressources, la Chine est à l'avenir, plus susceptible que le Japon de former un nouveau centre du monde ; elle est un « cœur moins fragile » ⁷. Cette dernière opinion est confirmée par Jean-Marie

¹ R. Taylor, *L'Axe Chine-Japon. Une nouvelle force mondiale ?*, Paris, Économica, 1986.

² F. Deron et R. Pons, « Le grand axe Tokyo-Pékin », *Le Monde*, 24 octobre 1992.

³ C'est l'opinion de R. Taylor, *op. cit.*, p. 117 et de Kazuo Ogura, « Chine-Japon : coopération multiforme à long terme », in *Stratégie chinoise ou la mue du dragon*, *op. cit.*, p. 162-163. Quant à J.-M. Bouissou, *Faut-il avoir peur de la Chine ?*, *op. cit.*, p. 137, il pense la proximité culturelle surfaite et nie l'existence d'une « culture asiatique ».

⁴ *Ibid.* Cependant, d'après Claude Cadart et Cheng Yingxiang, il existerait sur la question des rapports avec le Japon un décalage en Chine, entre la classe dirigeante et le peuple. Le « sommet » étant plus nipponotrope et moins américanotrope que la « base ». Cf. leur article, « Rendre la Chine à elle-même », in *Stratégie chinoise ou la mue du dragon*, *op. cit.*, p. 227.

⁵ *Ibid.*

⁶ Karl Haushöfer, *Zeitschrift für Geopolitik*, 1939.

⁷ Fernand Braudel, *L'Expansion*, octobre 1982.

Bouissou qui pense que devant le macro système chinois (Chine continentale + Hong-Kong + Taïwan + la diaspora), « *le Japon risque de ne pas peser lourd face à leurs ressources cumulées* »¹. Et parmi les quatre scénarios qu'il croit possibles quant au devenir des rapports Chine-Japon, les deux qui lui paraissent les plus probables entérinent une rupture. Soit que le Japon, sur le déclin, finisse par faire bloc avec les États-Unis contre la conquérante puissance économique chinoise. Soit qu'au contraire, en raison d'une crise interne et d'une déstabilisation de la RPC, il lui faille organiser une politique de *containment* de cette dernière².

Quelles que soient les bonnes raisons de chacun des protagonistes, la disproportion des capacités stratégiques entre une Chine modernisée et un Japon à l'étroit, surveillé de tous les côtés, fait que la question centrale des relations sino-japonaises est bien « *de savoir si la Chine [...] saura trouver les moyens de rassurer à temps le Japon sur ses intentions et, par là même, de lui ôter jusqu'à la tentation de déclencher contre elle à titre préventif, [...] une nouvelle série d'entreprises maléfiques* »³. La même responsabilité incombe à la Chine dans ses relations avec ses autres voisins asiatiques.

Le Japon connaît une grave crise de confiance en lui depuis le début des années quatre-vingt-dix lorsque la croissance ne fut plus tout à fait au rendez-vous : 0,3% de croissance en 1993, 0,6% en 1994, 11,2% à la mi-1997. C'est à la désagrégation de « *l'ordre d'après-guerre* », au « *renoncement à la structure industrielle complète* » (le fait que le Japon produisait sur son territoire toute la gamme des industries) que ce pays doit se résigner, explique François Gipouloux⁴. Ceci passe par de profondes atteintes au système de l'emploi à vie et de la rémunération à l'ancienneté, par la déstructuration des [p. 346] conglomérats japonais (les *keiretsu*), la baisse des prix (ce qui profite au consommateur), les délocalisations (pour la première fois, en 1994, les usines automobiles japonaises implantées aux États-Unis ont dépassé la production domestique : 1,54 million contre 1,45) et la montée du chômage (modérée cependant : 3,5% en 1997). Cependant les perspectives pour la période 1993-2000, d'après François Gipouloux, ne s'annonçaient pas très enthousiasmantes⁵.

Le retour de la confiance et la défense de la prospérité dépendent de deux choses à la fois : de la capacité de l'économie japonaise à se reconvertir dans les services et dans les industries de l'information ; du sort de ses excédents commerciaux toujours très élevés. Sur le premier front la lutte est déjà engagée : déréglementation, « *big bang* » financier programmé sur 1997-2001. Et malgré la tertiarisation tardive, depuis 1994, les effectifs des services dépassent ceux de l'industrie manufacturière⁶.

¹ J.-M. Bouissou, « Le Japon face à la Chine », in *Faut-il avoir peur de la Chine ?*, op. cit., p. 137.

² En revanche, Jean-Marie Bouissou est fort sceptique sur les chances du scénario du *co-leadership*, le seul à répondre parfaitement à la notion de régionalisme asiatique.

³ C. Cadart et Cheng Yingxiang, « Rendre la Chine à elle-même », op. cit., p. 225.

⁴ F. Gipouloux, « La fin du mythe de la toute-puissance économique ? », in *Japon : le déclin ?*, op. cit., p. 100-144.

⁵ *Ibid.*, p. 118-119.

⁶ P. Geoffron, « Le Japon découvre les stock-options et l'emploi précaire », *Le Monde*, 16 décembre 1997.

Sur le second front, la situation  volue aussi, mais de fa on paradoxale. D'abord, des  changes commerciaux de plus en plus forts lient le Japon   l'Asie orientale. Ainsi, « *les exportations du Japon en direction de l'Asie augmentent de plus de 16% chaque ann e depuis 1990, ses importations de 8,1%. En revanche, les exportations japonaises en direction des  tats-Unis ont augment  de 5% par an durant la m me p riode, tandis que les importations en provenance des  tats-Unis diminuaient de 0,4% par an.* »¹ Ce r enracinement commercial du Japon en Asie pourrait finir par incommoder les pays asiatiques en voie d'industrialisation ne supportant plus les exc dents japonais². Ensuite — c'est l  qu'est l'ironie —, malgr  la r duction relative du partenariat am ricain, le Japon met les  tats-Unis face   un dilemme : « *Faut-il r enclencher une guerre commerciale face   l'accroissement drastique des exc dents japonais depuis le d but de 1997 (350 milliards de yen — 25,3 milliards de francs en octobre) et peser sur la parit  yen-dollar, au risque d'accro tre les [p. 347] probl mes nippons ?* »³ Et d'entra ner ainsi,   terme, une v ritable coupure avec un pays qui a donc du mal   se satisfaire du *statu quo* mondial parce que « coinc  » entre une Asie dont il lui est impossible de devenir le pouvoir r gional dominant, et une Am rique qui le cantonne au second r le dans son face- -face avec la Chine.

Avec les nouvelles difficult s  conomiques qui s'ajoutent aux frustrations d'une situation diplomatico-strat gique non ma tris e, il n'est pas  tonnant que la soci t  japonaise soit redevenue anxiog ne et les Japonais angoiss s. Mais pas au point de remettre en cause les valeurs « modernes », pr cisent Jean-Marie Bouissou et  ric Seizelet. Cependant, ajoutent-ils, il faut compter aussi avec le profond vieillissement de la population japonaise (  l'horizon 2020, un quart de cette population aura plus de 65 ans), et « *personne aujourd'hui n'est capable d'extrapoler, sauf de mani re purement hypoth tique, l'incidence de cette  volution d mographique dramatique sur la modernisation culturelle* »⁴. On peut n anmoins penser qu'un tel vieillissement am nera le Japon   pencher du c t  du plus fort, parce que cela est dans la nature humaine.

Contre le Vi t-Nam, en 1978-1979, la Chine souhaitait entra ner dans son sillage les  tats de l'ASEAN fortement inquiets de la vietnamisation de l'Indochine, et plus encore par l'alignement de Hano  sur Moscou. Elle alla jusqu'  inciter les gouvernements concern s   soutenir la r sistance cambodgienne⁵. Cependant sa sollicitude et ses appels ne re urent qu'un  cho tr s faible en raison de la m fiance que la Chine elle-m me inspire dans la r gion, et des arri re-pens es qu'on peut lui pr ter. D'une part, la Chine mao ste a laiss  une mauvaise impression sur les gouvernants des  tats concern s. Tous, plus ou moins ouvertement antimarxistes, ils devaient quelquefois leur pouvoir   un mouvement politique dont l'ambition supr me

¹ F. Gipouloux, « La fin du mythe de la toute-puissance  conomique ? », *op. cit.*, p. 139.

² *Ibid.*, p. 143.

³ P. Geoffron, « Indispensable Japon », *Le Monde*, 16 d cembre 1997.

⁴ J.-M. Bouissou et  . Seizelet, « La soci t  et la mutation du syst me de valeurs », *op. cit.*, p. 99.

⁵ J.-M. Beja, « La Chine et l'ASEAN durant le conflit cambodgien », in *RFSP*, vol. 32, n  3, juin 1982.

était d'écraser la subversion communiste, véhiculée comme en Indonésie par la minorité chinoise.

[p. 348] D'autre part, le monde malais et philippin ne saurait accepter de s'aligner systématiquement sur une Chine qui trouble par ses prétentions sa souveraineté sur les archipels de la mer de Chine méridionale ¹. Il n'est pas étonnant que ce différend ait freiné le processus de normalisation des relations entre la Chine et les États de l'ASEAN maintenant achevé.

Pour autant, les préventions à l'égard d'un éventuel hégémonisme chinois n'ont pas vraiment stimulé l'intégration de l'Asie maritime qui, pour les raisons exposées par François Godement, reste « *pour l'instant un phénomène industriel lié au commerce international, et non pas une réalité institutionnelle ou culturelle* » ². La substitution, en janvier 1993, de l'AFTA (zone de libre-échange du Sud-Est asiatique) à l'ASEAN élargie (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) n'a pas vraiment stimulé la dynamique de l'intégration régionale ³. Le commerce international des pays membres reste, à l'exception de Singapour et de la Malaisie, beaucoup plus tourné vers le monde extérieur, notamment les États-Unis et les pays industrialisés, que vers les partenaires de la zone. Ce qui s'explique par le caractère beaucoup plus concurrentiel que complémentaire de ces économies.

Le rôle croissant que joue l'Asie orientale dans les relations internationales tient d'abord à sa présence grandissante dans l'économie mondiale dont elle pourrait devenir bientôt le centre de gravité. Ensuite à la montée en puissance de certains États asiatiques qui restent, pour assez longtemps sans doute, des puissances seulement régionales. Il n'existe donc pas de pôle asiatique proprement dit du système international puisqu'en Extrême-Orient les rivalités sont plus nombreuses que les convergences et les nationalismes ombrageux. La croissance démographique n'y étant pas pour rien. Toutefois, l'énergétique de l'Asie orientale confère à l'équilibre eurasiatique une nouvelle perspective.

[p. 349] **L'équilibration des hétérogénéités dans un monde clos et mimétique**

L'œuvre de modernisation à laquelle s'attellent les États et les masses émancipés par la décolonisation a déjà profondément modifié la distribution de la puissance dans le monde. Et plus particulièrement en faveur de l'Asie orientale qui paraît la plus susceptible de rééquilibrer la puissance des États-Unis. Tout dépend ici à la fois du rythme de transformation de l'empire du Milieu et de ses rapports avec celui du Soleil levant.

¹ Archipels Spratleys et Paracels.

² François Godement, *La Renaissance de l'Asie*, op. cit., p. 281.

³ L'AFTA comprend les États fondateurs de l'ASEAN. (Malaisie, Singapour, Indonésie, Thaïlande et Philippines) ralliés par Brunei, le Viêt-Nam et, depuis 1997, la Birmanie et le Laos.

En même temps, la dynamique de la modernisation a facilité l'acquisition des habitudes de consommation et uniformisé certains aspects de l'existence quotidienne des hommes. On savait le monde clos ; il est devenu mimétique. Pourtant, il demeure multiculturel et le devient de plus en plus. D'abord, parce que l'on a tendance à croire (Samuel Huntington ne fait qu'explicitier un doute latent), que la modernisation n'est pas l'occidentalisation. Elle revitalise les cultures traditionnelles, sans avoir véritablement transformé les modes de transmission de la culture qui demeurent l'exclusivité des sociétés. Ensuite, la civilisation occidentale elle-même se fragmente en identités multiples au niveau de ses nations et de ses grandes métropoles, et elle doute de plus en plus d'elle-même depuis que le chômage et la régression sociale accablent des sociétés qui se croyaient définitivement installées sur la trajectoire du progrès. Enfin, l'entrée dans l'ère de l'information et du multimédia conduit à une différenciation sociale et culturelle généralisée. Elle risque fort de se traduire par un nouveau dualisme, celui qui va opposer les interacteurs et les interagis (« *ceux qui seront capables de choisir leurs circuits multidimensionnels de communication, et ceux qui recevront un nombre limité d'options pré-conditionnées, cette répartition étant largement dictée par la classe, la race, le sexe et le pays d'appartenance* »¹). Au total, le *One World* risque de connaître de nouvelles [p. 350] luttes culturelles, des tensions sociales et des mouvements populaires inédits².

Le changement qui s'opère à l'aube du nouveau millénaire dans la configuration des grandes puissances pose incontestablement le problème de l'équilibrage des hétérogénéités, d'un côté exacerbées par la mondialisation et la promiscuité qu'elle engendre, mais d'un autre reliées entre elles par le mimétisme et la communication des sociétés. Car si l'homogénéisation hégémonique, d'origine structurelle mais surtout idéologique de la globalisation qui est en marche, tire plus vers le désordre que vers l'intégration, et risque de ce fait d'aboutir à une impasse, la mise en relation de toutes les régions et de toutes les civilisations du monde, l'entrelacement des échanges économiques et culturels, l'enchaînement des différends et des marchandages politiques rendent nécessaire la recherche d'un monde de coexistences.

Or les moyens pragmatiques d'atteindre cet objectif résident dans une homogénéisation adaptatrice, multilatérale, et non pas négatrice des hétérogénéités de toutes natures. Au plan géopolitique, la modalité fondatrice de la démarche est, malgré les expériences plus que décevantes du régionalisme politique, de persévérer dans la réalisation de grands espaces ou de macrosystèmes dont on peut attendre un double effet.

En eux se trouve l'opportunité, après avoir admis les carences dimensionnelles du système interétatique face à la puissance des flux, de faire vivre ensemble territoires et réseaux, et de canaliser ou de reterritorialiser les décisions et les procédures des acteurs non étatiques. Entre eux est envisageable l'établissement d'un équilibre durable parce que satisfaisant pour toutes les parties et non pas à la merci des États-

¹ Manuel Castells, *La Société en réseaux*, op. cit., p. 419.

² Friedrich H. Tenbruck, « The Dream of a Secular Ecumene : the Meaning and Limits of Policies of Development », in *Global Culture*, sous la direction de Mike Featherstone, op. cit., p. 193-205.

Unis, à leur seul avantage, tel celui qui existe et que Brzezinski voudrait voir conforté.

L'interprétation cartographique du système international implique une différenciation des parties de l'espace quant à leur signification géopolitique et stratégique. Elle [p. 351] s'articule inévitablement sur une hiérarchisation spatiale. Depuis que l'homme essaie de représenter la terre, la sphéricité de la planète pose d'insolubles problèmes à la cartographie. Dès qu'il souhaite développer un planisphère, les diverses régions du monde et les distances subissent des déformations quelle que soit la projection adoptée. Or cette défectuosité matérielle insurmontable engendre un risque de subjectivisation à vouloir cartographier le système spatial planétaire. Des interprétations fausses ou douteuses peuvent en résulter, mais on ne peut se passer de représentation spatiale.

Selon ce qui a été observé jusqu'ici, les rapports géostratégiques continuent de se focaliser sur l'océan Arctique. Cela rend obligatoire l'adoption d'une projection oblique qui conserve son unité à cet océan et déforme le moins possible l'hémisphère Nord, géostratégiquement le plus significatif. Les planisphères stratégiques actuels respectent cette logique et sont centrés sur l'Europe. Ce qui offre le double avantage d'une présentation regroupée des terres émergées et d'une moindre déformation. En revanche, cette façon de voir rend mal les inflexions géopolitiques distinguées tout au long de nos développements. De surcroît, elle ne permet pas d'apprécier toute la variété des configurations d'un équilibre mondial à géométrie variable. En effet, celui-ci est tantôt réductible, c'est le cas présent, à un équilibre eurasiatique *stricto sensu*, à l'instar de l'équilibre continental dont parlaient les Britanniques pour désigner l'équilibre européen. Tantôt il est identifiable à un équilibre global proprement dit, avec les États-Unis d'un côté et une puissance d'Eurasie ou une concertation de puissances eurasiatiques de l'autre.

En l'état actuel des choses, les États-Unis sont la seule super-puissance mondiale. Ils dominent l'Amérique sans partage. Ils n'ont pas à craindre l'émergence sur leur propre continent d'un centre rival. La situation n'est en rien comparable en Eurasie où plusieurs espaces politiques sont appelés à coexister, ou à entrer en conflit. Or [p. 352] cette pluralité des puissances eurasiatiques installe d'elle-même les États-Unis en position d'arbitre. Il s'agit là d'une situation éminemment favorable que Zbigniew Brzezinski apprécie à sa juste valeur. Au point que selon lui, « *la tâche la plus urgente consiste à veiller à ce qu'aucun État, ou regroupement d'État, n'ait les moyens de chasser d'Eurasie les États-Unis ou d'affaiblir leur rôle d'arbitre* »¹.

Les deux perturbateurs potentiels sont d'après ce dernier la Russie et la Chine. C'est pourquoi il fait les recommandations suivantes. Celle de tenir géostratégiquement isolée la Russie jusqu'à ce qu'elle se range à l'idée d'intégrer la zone euro-atlantique, c'est-à-dire l'Europe telle qu'elle existe et dont elle accepterait les liens forts avec l'Amérique. En ce qui concerne la Chine, il abjure les Américains de ne pas succomber à la paranoïa et de chercher plutôt à « *l'attirer dans une*

¹ Z. Brzezinski, *Le Grand Échiquier op. cit.*, p. 254.

coopération internationale plus large et lui conférer le statut dont elle rêve [ce qui aurait] pour effet de freiner ses ambitions les plus inacceptables »¹.

Là, du côté russe et du côté chinois se trouvent les priorités. Mais elles ne sont pas les deux seules préoccupations, et il faudra beaucoup de constance et de souplesse, Brzezinski en a parfaitement conscience, à la géostratégie américaine en Eurasie pour qu'elle résolve tous les dilemmes qui vont se poser à elle. Afin qu'elle réagisse à tous les imprévus dans un contexte de concurrence, de débordements migratoires, de conflits ethniques et religieux.

La géopolitique complexe de l'Eurasie risque fort de se révéler difficile à maîtriser, même de la part d'une puissance hégémonique sans précédent dans l'histoire, puisqu'elle se vérifie à tous les plans. Les États-Unis auront le plus grand mal à ne pas confondre leurs intérêts en Eurasie avec les fondations réelles de l'équilibre eurasiatique. Et à ne pas susciter ainsi des réactions d'hostilité. L'Europe, parce qu'elle est « *la tête de pont géostratégique fonda-[p. 353] mentale de l'Amérique* »² et parce que l'Alliance atlantique permet à l'Amérique « *d'exercer une influence politique et d'avoir un poids militaire directement sur le continent* »³ est, à ce double titre, appelée, bien plus que dans le passé, à être le révélateur des dispositions réelles des États-Unis. En effet, si l'Union économique et monétaire réalise ses promesses et favorise la progression vers l'unité continentale, il conviendra alors d'examiner si les États-Unis « *acceptent toutes les conséquences liées au nouveau statut de l'Europe unie et s'ils se montrent prêts à agir en conséquence* »⁴. À lire l'universitaire américain, il pourrait y avoir là l'origine de ce multilatéralisme dont Washington a fait son *credo*, mais qui n'est concevable qu'entre des ensembles régionaux de puissances équivalentes.

La priorité géostratégique qu'accordent toujours les États-Unis à l'Europe justifie une représentation du monde centrée autour de l'Atlantique Nord. Cependant, au train où va la construction politique européenne, et à moins d'une prochaine accélération encore douteuse, il y a toutes les chances pour qu'au cours de ce siècle, la Chine et l'Asie aient bien plus progressé sur la voie de la modernisation que l'Europe sur celle de l'unification. Dès lors une représentation centrée autour du Pacifique Nord rendrait mieux la réalité géopolitique. Aussi, afin de tenir compte de ces exigences contradictoires, la configuration organisée autour des acteurs régulièrement évoqués et placés au cœur de l'espace de décision mondial incite à utiliser la projection dite de Guillaume Postel⁵.

En effet, comme la projection polaire, elle met l'accent sur les rapports américano-eurasiatiques, avec la Russie au premier rang et, grâce à la projection Nord-Pacifique, elle insiste sur les virtualités de l'Asie, Chine bien entendu, mais Inde et Japon compris. Le tout, sans marginaliser l'Europe occidentale, non plus que l'espace arabe,

¹ *Ibid.*, p. 263.

² *Ibid.*, p.88.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

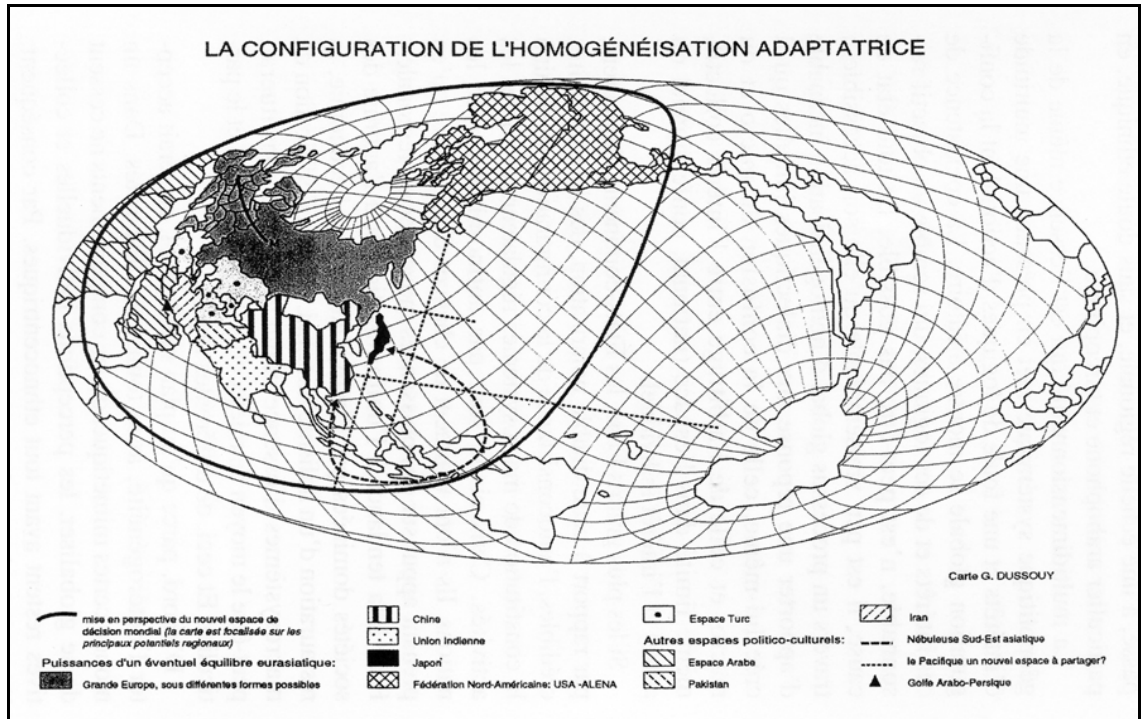
⁵ Jacques Bertin, *Sémiologie graphique*, Paris, Gauthier-Villars, 1973, p. 294-295.

l'espace turc ou l'enjeu p trolier du Moyen-Orient. Cette repr sentation a l'avantage de nous  pargner le faux d bat [p. 354] sur « le centre du monde », sur le trop fameux « d centrage du monde » de l'Europe vers le Pacifique, tout en ne marginalisant plus l'Asie orientale, comme cela est patent sur le planisph re classique (c'est ce que montre la carte ci-contre). Elle est la plus   m me de sugg rer les questions   r soudre dans la perspective d'une  quilibr tion des Grands Espaces. Car la g opolitique mondiale se complique d'autres espaces d'action qui ne sont pas toujours organis s par un acteur bien identifi , mais qui peuvent se pr ter   des strat gies sp cifiques, occasionnelles. Au Sud de l'Eurasie, mais  galement sur le Nord et l'Est de l'Afrique, s' tend le monde musulman qui repr sentera 30% de la population mondiale en l'an 2025, contre 18% il y a vingt ans. Or, en cette  poque o  l'universel et l'identitaire s'entrechoquent, o  les cultures se r veillent et entrent en comp tition, deux questions surgissent.

Les aires culturelles, et principalement religieuses sont-elles en mesure de g n rer des Grands Espaces ?   la condition tout au moins qu'elles soient structur es autour d'un projet politique, et   la condition aussi d'int grer la dimension  conomique. Si c'est le cas, peut-on consid rer l'islam comme une force op rationnelle de dimension plan taire capable de fondre en un bloc *El Umma el Islamya* ¹ ? Qu'il soit un facteur hautement perturbateur des jeux diplomatiques et strat giques en Eurasie ne fait aucun doute. Qu'il puisse aussi  tre manipul  par une puissance ext rieure   lui-m me n'est pas impossible. Mais qu'il s'unifie compl tement est autrement probl matique, tant l'espace islamique est compos  de plusieurs segments. Au moins six qui se diff rencient nettement sur les plans ethnique et culturel mais que n' pargnent pas non plus les divergences religieuses profondes.   l'int rieur de chaque ensemble les particularismes foisonnent. La grande diversit  du monde islamique sur laquelle il n'est pas n cessaire d'insister hypoth que l'existence d'un macrosyst me islamique, si tant est que la religion musulmane permet l'institutionnalisation de ce concept ². Le [p. 355]

¹ Georges de Bouteiller, *La « Nation islamique » : utopie ou r alit  g opolitique de demain ?*, Paris, D fense nationale, janvier-f vrier 1981.

² Sur le rapport de l'islam   l' tat, cf. Abdallah Laroui, *Islam et modernit *, Paris, La D couverte, 1986. Dans le premier chapitre consacr    ce rapport, l'auteur montre que l' tat islamique est une fiction historique.



[p. 356] Grand Espace politique a donc, en terre d'islam, plus de chances de se concr tiser, malgr  les d convenues du pass ,   une  chelle r gionale, et sans doute ethnique, en particulier arabophone et turcophone.

La multidimensionnalit  qui est l'essence m me de la g opolitique syst mique met en pr sence une multitude d'int r ts et une foule de logiques d'action dont la configuration globale se montre al atoire. La coexistence de ces int r ts et de ces logiques, qui semble un objectif raisonnable, n'est peut- tre pas possible. En tout  tat de cause, il est peu vraisemblable qu'elle soit accessible   travers un processus global d'homog n sation incapable d'apporter une r ponse aux dialectiques jumelles qu'il cr e lui-m me, celle de la confusion du micro et du macro, et celle de l'arbitrage entre l'int r t collectif, m me limit  dans l'espace (national, confessionnel ou autre) et l'int r t individuel.

Si les plus grands  tats, les  tats-continent, demeurent, par rapport   cette double polarisation, des interm diaires cr dibles, l'autoconsistance de la configuration gagnerait   la constitution de macrosyst mes r gulateurs de toutes les activit s. Ceux-ci ne sont pas antinomiques avec les nations. Ils n'ont vraiment de chances d'appara tre qu'en prenant appui sur des puissances moyennes ou r gionales. Face   la tendance   l'uniformisation et   l'anomie des soci t s domin es par l'individualisme et l' conomie, la restauration d'un holisme minimal, gr ce   l' dification de macrosyst mes d'essence communautaire, constituerait peut- tre le moyen de mieux concilier l'universel et le particulier. Et ceci, de diff rentes fa ons.

D'abord, parce qu'au plan intellectuel, ce serait accepter l'hétérogénéité, avec toutes ses disparités. Dans un monde certes mimétique, où les comportements ne cessent de se globaliser, les perceptions individuelles et collectives restent avant tout ethnocentriques. Par conséquent, l'ouverture à tous les vents et à tous les flux provoque rétroactivement, la violence, la fermeture ou parfois la [p. 357] guerre. Ensuite, ce serait se donner, pratiquement, un nouveau cadre de régulation des individus et des firmes. Les premiers sont à la recherche d'une plus grande liberté de mouvement, en même temps que d'une identité. Ils se montrent tantôt enclins à s'organiser en microsociétés (Slovaquie, Croatie, Catalogne ou Québec par exemple), dont la viabilité économique et la sécurité exigent une structure supra-communautaire, tantôt poussés par un néo-nomadisme déstabilisant à créer une marqueterie territoriale pathogène. Pour les économies nationales dont les entreprises sont issues (niveau de l'emploi et de la productivité), le Grand Espace régional serait source de régulation. Il leur garantirait « *des réserves de marchés et de facteurs de production à coût fortement différenciés* », parce que réunissant des pays de niveau de développement différent¹. L'avantage fondamental découlant de la création d'un vaste *hinterland* consisterait alors à leur épargner l'astreinte du « référentiel », jugé de plus en plus hors d'atteinte « *d'être compétitif au niveau mondial, c'est-à-dire à celui du "fournisseur à moindre Coût"* »². Ajoutons qu'en cas d'un trop fort *stress* social et d'un besoin de re-réglementation, la firme qui peut faire l'impasse sur une économie nationale ne pourrait se permettre d'être interdite d'un continent ou d'un sous-continent. En un mot, le Grand Espace est la forme spatiale organisée la plus à même d'assumer la différenciation régionale de l'économie globale. D'accéder en même temps à la compétitivité dans cette même économie.

La restructuration de la scène mondiale marquée par le rôle accru des réseaux, qui empêchent parfois l'État d'apporter un mieux-être à la société qu'il encadre, passe — on peut le penser avec les communautariens modernes — par la naissance de nouvelles communautés de communautés (les États), plus capables de rétablir le lien social, celui entre l'individu et le groupe en tant qu'instruments de régulation de la vie internationale.

¹ Henri Bourguinat, « Perspectives de la régionalisation », in *La Tyrannie des marchés*, op. cit., p. 119.

² *Ibid.*, p. 110-119.

[p. 358] **L'Europe politique
contre la marginalisation et le chaos ?**

[Retour au sommaire](#)

La construction européenne est aujourd'hui contestée par le haut et par le bas. Par le haut, par la mondialisation de l'économie et la généralisation d'un marché sans entraves à toute la planète ¹. Par le bas, par la tentation du repli national face aux contraintes de la première, contre laquelle l'Union européenne n'est pas le rempart attendu, et pire, qui apparaît à certains comme la courroie de transmission de l'ultra libéralisme. Un tel écart entre les perceptions est symptomatique de la problématique globale dans laquelle est immergé le régionalisme. L'unification de l'Europe est-elle réellement concevable ? N'est-elle pas dépassée avant même d'avoir existé ? Ou bien les forces centrifuges des intérêts nationaux ne sont-elles pas insurmontables ? Son devenir en dira long sur l'hypothèse d'une configuration des Grands Espaces.

« L'Europe se dissout dès qu'on veut la penser de façon claire et distincte, elle se morcelle dès qu'on veut reconnaître son unité », écrit Edgar Morin ². Il est vrai qu'on a le plus grand mal à en donner une définition relativement précise : petit cap de l'Asie, densément peuplé par des habitants en majorité d'origine indo-européenne, dont la culture est la synthèse des deux sources gréco-romaine et judéo-chrétienne, et où est née, au XIX^e siècle, la révolution technicienne qui conditionne le monde contemporain.

Cependant on ne retrouve pas au niveau européen les éléments de solidarité qui ont fait les unités politiques traditionnelles ou qui leur ont simplement permis de s'identifier : frontières, langue, tradition impériale ayant favorisé un minimum de centralisation politique. D'autant plus que le principal facteur de structuration ou de rassemblement a disparu avec la fin de l'Union soviétique. Pourtant le risque de guerre ne s'est pas évanoui. Présent dans les Balkans, il se profile sous des formes différentes et avec des incidences variables plus à l'Est et du côté Sud. Mais face à lui, l'Union européenne est impuissante. En fin de compte, les deux manières de contester son sens au concept d'Europe se rejoignent sur le sentiment de son inutilité, soit par incapacité stratégique, ce qui justifie le retour aux Nations, soit parce qu'on serait entré dans la société-monde, celle de l'Individu qui assume pleinement son autonomie, et celle des marchés pourvoyeurs de normes et autorégulés...

Toutefois, à y regarder de plus près, on peut affirmer que le sens de la construction européenne repose toujours sur les mêmes buts, à savoir la sécurité et la prospérité communes. Simplement, le contexte international a changé et avec lui les

¹ *The Economist* s'est prononcé, à plusieurs reprises, pour la dissolution de l'Union européenne, ainsi que des autres accords régionaux, au nom du libre-échange intégral.

² Edgar Morin, *Penser l'Europe*, *op. cit.*

différents risques. La menace directe et explicite n'est plus. Et l'on se défend d'avoir de nouveaux ennemis ou seulement des concurrents. Pourtant les nouveaux défis sont là et leur relève passe plus que jamais par la supranationalité. C'est ici que le bât blesse. Les discussions autour de la ratification du traité de Maastricht, dont les argumentaires rappelaient ceux de 1954 pour ou contre le plan Pleven, ont souligné à l'envi cette contradiction permanente qui consiste à déplorer l'impuissance de l'Europe en même temps qu'on lui refuse les moyens de la puissance. Or, à l'évidence, pour que l'Europe existe, il faut qu'elle devienne « *un État, et pas seulement une confédération d'États* »¹.

Ce qui est une façon nette et précise de centrer le débat européen fondamental sur la réforme des institutions, mais aussi de réinstaller l'État au cœur de la problématique des relations internationales.

Le renouvellement du sens de l'Europe politique par les nouveaux défis

La modernité dans sa phase de saturation, c'est-à-dire l'économisme allié à l'hyper-individualisme et à toutes ses dérives corporatistes, ne prédispose pas l'Europe à [p. 360] l'unification. Les négociations toujours recommencées et les dérogations multiples qui ont préparé et accompagné le traité de Maastricht en sont une belle démonstration. Chacun sait que les sociétés vieillissantes, arc-boutées à leurs acquis, sont peu sensibles aux grands élans. Il faut préciser, en outre, que les Européens ne semblent pas avoir vraiment pris la mesure du changement de leur environnement mondial trop vite identifié à leurs espérances consensuelles et solidaires. En conséquence de quoi les dispositions adoptées au niveau communautaire sont d'une telle libéralité envers les partenaires extérieurs qu'il ne faut pas s'étonner que leurs rétroactions négatives provoquent, ici et là, réticences et rébellions, et beaucoup de suspicion envers Bruxelles. Pourtant, et contre les apparences, ce sont les défis et les dangers du nouvel environnement mondial qui légitiment l'approche prioritairement politique de l'Europe à partir d'une communautarisation des intérêts vitaux de ses pays membres.

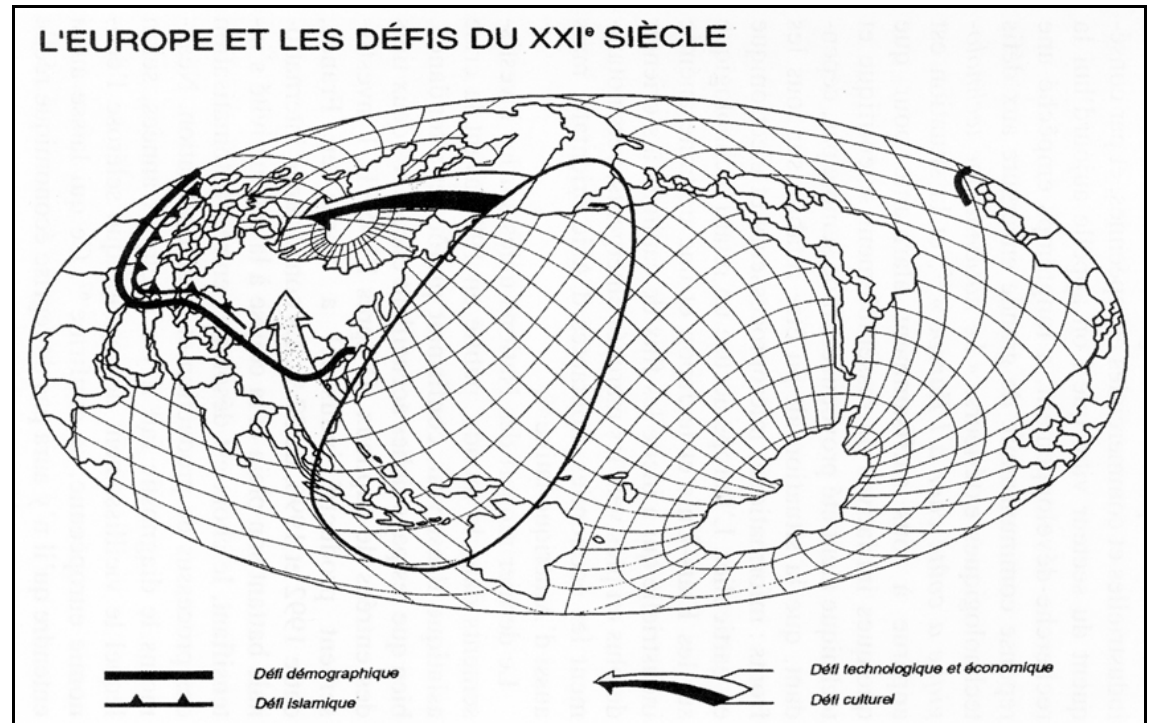
Les défis futurs surgissent de tous les espaces de la configuration géopolitique, avec, *in fine*, un risque de marginalisation dans un monde dont cette fois le centre se situerait sans discussion entre l'Asie orientale et les Amériques. C'est ce que révèle la carte ci-contre, que l'on peut commenter.

Au début des années soixante-dix, le PIB global des économies européennes était égal à celui des États-Unis et plus de deux fois supérieur à celui cumulé des dix principaux pays bordant le Pacifique, y compris le Japon et les économies

¹ Déclaration de monsieur Karl Lamers, coauteur du document de la CDU sur l'avenir institutionnel de l'Europe, *Le Monde*, mardi 8 novembre 1994, p. 9.

 mergentes. Une d cennie plus tard, la situation avait d j  bien  volu  puisque les  conomies du Pacifique s' taient d velopp es au point de repr senter plus des deux tiers du PIB total de la CEE, qui lui-m me n'atteignait que 93% du PIB am ricain ¹.

Les signes du d clin sont au c ur de l' difice  conomique europ en. Ils sont maintenant admis et ont  t  appr ci s   leur juste valeur.   l'usure des industries [p. 361]



[p. 362] traditionnelles s'ajoute surtout le mauvais d part des industries d'avenir,   quelques exceptions pr s comme le secteur a rospatial. La fragmentation des structures industrielles et commerciales europ ennes, et par cons quent du secteur vital que l'on appelle aujourd'hui la recherche-d veloppement, a longtemps emp ch  une r ponse communautaire de grande envergure aux d fis technologiques ext rieurs. « *Le nationalisme technologique a co t  cher   l'Europe* » ², et la situation est apparue   tous suffisamment alarmante pour que quelques initiatives de

¹ Jacques Pelletier et G rard Tardy, *L'Europe les vingt prochaines ann es*, Paris, La Documentation fran aise, janvier 1980.

²  tienne Davignon  crit   ce sujet : « *Le nationalisme technologique a eu pour effet que l'Europe poss de seulement 10% du march  mondial des technologies de l'information et 40% de son propre march  dans ce secteur* », in *Le Nouveau Journal*, 20 d cembre 1984. Il aura fallu attendre 1999 pour que se d cide la premi re fusion industrielle (sciences de la vie) franco-allemande avec la formation d'Aventis   partir des deux groupes Rh ne-Poulenc et Hoechst. Dans l'a ronautique est annonc e, la fusion de l'A rospatiale et de Dasa.

rassemblement scientifique et technique aient été provoquées. Il ne semble pas, cependant, que la situation ait pu être rétablie sur tous les fronts : informatique, microprocesseurs et électronique en particulier. L'Europe accuse un retard technologique sur les États-Unis et le Japon et une certaine anémie industrielle qui a incité les flux de capitaux à s'orienter de plus en plus vers les marchés émergents, vers notamment les économies montantes d'Asie orientale, mais aussi d'Amérique latine ¹.

Le dernier rapport des Nations unies sur les investissements dans le monde, publié en 1997 avant la crise asiatique il est vrai, confirmait plutôt cette tendance, bien que les pays riches accueillent encore les deux tiers des entrées de capitaux. D'après l'INSEE, l'investissement productif industriel a baissé en France, entre 1992 et 1996, de 37%. La concurrence internationale battant son plein et la course à la productivité s'intensifiant, le choix est désormais entre l'automatisation des processus de production et la délocalisation. Néanmoins le diagnostic fait il y a quelques années, selon lequel le vieillissement démographique sclérose l'économie européenne, se confirme ². Ce qui laisse aussi entendre qu'il n'y aura pas de reprise économique réelle sans renouveau démographique.

Partout en Europe, l'heure est à la déréglementation justifiée par les déficits sociaux et la dette publique, mais [p. 363] précipitée et aggravée par la globalisation des marchés. Ce qui rend assez irréaliste l'Europe sociale que l'on évoque, prudemment, depuis quelque temps. Le sauvetage du modèle de développement européen, caractérisé par un haut niveau de protection sociale, n'est pas en effet concevable en dehors d'une résolution communautaire. L'éducation, le capital et la demande intérieure homogénéisée de toute l'Europe constituent les principaux atouts d'un redressement économique durable.

Le défi démographique s'adresse à toute l'Europe riche et pauvre, d'Ouest et d'Est. Tout a été dit et redit sur l'effondrement démographique du Vieux Monde : 40% de baisse de la natalité en 80 ans (1910-1990) ³. Dans tous les pays, la fécondité est ou devient insuffisante pour assurer le remplacement des générations. À l'Est comme à l'Ouest la dépopulation menace ⁴. Pourtant la gravité de la situation n'émeut guère les

¹ « À la fin de 1993 les investissements étrangers détenaient déjà 200 milliards de dollars d'actions des pays émergents, soit presque cent fois plus qu'en 1986 [...]. Aujourd'hui, pratiquement un tiers des flux d'investissements en actions internationales se dirigent vers les marchés émergents [...]. En 2010, [...] la capitalisation boursière mondiale devrait alors atteindre 27 600 milliards de dollars, contre 15 700 aujourd'hui, et les marchés émergents en représenteront plus de 40% contre 15% », déclarait Michael Honell, expert londonien, *L'Expansion*, du 23 janvier au 5 février 1995, n° 493, p. 81.

² « Le phénomène le plus grave risque toutefois d'être celui d'une faiblesse de la demande interne, tant en investissement qu'en consommation. Face à un marché intérieur peu dynamique, les entreprises seront tentées d'investir à l'étranger dans les pays et continents en pleine expansion démographique et économique comme le Brésil, le Mexique ou l'Asie du Sud-Est », écrivaient Pelletier et Tardy, *op. cit.*

³ Jean-Claude Chesnay, *Le Crépuscule de l'Occident*, *op. cit.*, p. 23.

⁴ *Ibid.*, p. 201. « En Russie, depuis la fin de l'année 1991, le nombre des naissances est inférieur à celui des décès ; en 1993, la natalité est tombée en deçà du seuil de 10%, et les difficultés sont telles que la mortalité lui est supérieure de plus de moitié (14,8 % contre 9,2%. » *Du côté de*

citoyens et les dirigeants des États européens¹. Quant à l'immigration extra-européenne, qui est appelée à s'intensifier², elle n'est guère une solution puisqu'elle substitue un problème plus sérieux encore, d'intégration, à celui qu'elle est supposée résoudre (déficit de jeunes et de population active)³. Enfin, l'implosion démographique de l'Europe l'installe dans un face-à-face plein de risques, depuis l'Andalousie jusqu'à la Sibérie méridionale, avec l'Islam prolifique, arabe à l'Ouest et turc à l'Est, lui-même adossé à une Afrique incapable de nourrir ses innombrables enfants.

Alors que leur défaillance démographique va mettre en question leur prospérité, l'inaptitude des Européens à développer leur présence dans les réseaux mondiaux de communication et d'information menace leurs cultures nationales d'être réduites à des isolats. Le cloisonnement national, qui ne permet que très peu d'échanges médiatiques, et l'ethnocentrisme, qui n'en concède qu'à la culture marchande standardisée, empêchent ici l'accès à la puissance de flux. Or, dans l'espace de la [p. 364] « virtualité réelle » qui s'organise, « *l'édification de barrières d'entrée et l'instauration de mots de passe pour y faire circuler et diffuser les messages sont d'ores et déjà l'objet de batailles culturelles qui détermineront la société nouvelle, et, au-delà, le destin des conflits symboliquement médiatisés qui y seront livrés* »⁴.

Le vieillissement des sociétés a au moins cet avantage qu'il diminue le niveau d'agressivité des Nations, et on voit mal les vieux pays européens s'engager à nouveau dans des conflits atteignant le degré de violence qu'ils ont connu dans le passé. En contrepartie, il peut générer un manque de fermeté et de décision face à des situations relativement dangereuses, par contamination ou par prolifération, pour leur stabilité ou leur sécurité. L'Europe n'est pas à l'abri d'une extension des guerres dans les Balkans ou ailleurs, et, par contrecoup, d'un éclatement du consensus communautaire suite aux choix à faire. Les options stratégiques qu'imposeront, tôt ou tard et dans tous les domaines, les mouvements et les forces de l'environnement mondial pourraient entraîner la même conséquence. Les conservatismes ne prédisposent pas aux concessions nécessaires à la recherche de l'unité, d'une vision stratégique commune, et ne garantissent ni la sécurité ni la stabilité.

l'Ouest, entre 1990 et 2010, la proportion des jeunes de vingt à vingt-quatre ans va chuter de 11% en France, de 14,4% au Royaume-Uni, de 23,7% en Allemagne, de 36% en Espagne, et de plus de 40% en Italie.

¹ *Ibid.*, p. 123-127.

² *Ibid.*, p. 332. « *Vers l'an 2010 entre 15 et 30 millions de personnes d'origine africaine résideront en Europe occidentale.* »

³ *Ibid.*, p. 346-348.

⁴ Manuel Castells, *La Société en réseaux*, *op. cit.*, p. 423. Manuel Castells définit la virtualité réelle de la façon suivante « *Il s'agit d'un système dans lequel la réalité même (c'est-à-dire l'existence matérielle/symbolique des gens) est entièrement captée, immergée, dans un cadre d'images virtuelles, dans un univers de simulacres, dans lequel les apparences ne se situent pas seulement sur l'écran où l'expérience est communiquée, mais deviennent l'expérience même* » (*ibid.*, p. 421-422).

L'Europe face à elle-même

« La vérité est qu'il n'existe aucune incompatibilité entre la réunion de la RFA et de la RDA, et la naissance d'une communauté politique occidentale libérée de la tutelle américaine. C'est au contraire l'existence des deux blocs, et l'appartenance de l'Europe occidentale à l'un des deux blocs, qui s'opposent et s'opposeront toujours au rapprochement des peuples européens », écrivait en 1976 le colonel Michel Manel ¹.

Les événements qui se sont déroulés depuis ont plus qu'exaucé les vœux non exprimés de cet expert. En effet, [p. 365] ils libèrent une auto-perception nouvelle du continent. Ils ont débarrassé l'Europe du risque de la guerre nucléaire et ils l'autorisent à définir et à affirmer son intérêt communautaire en l'étendant à l'Est européen, c'est-à-dire, après avoir assumé la réunification de l'Allemagne, à prendre en charge l'enjeu russe.

Les défis du XXI^e siècle et la nouvelle donne continentale mettent d'abord et avant tout l'Europe face à elle-même. Son destin dépend de sa capacité à se construire, à surmonter ses propres peurs et aversions. L'Histoire immédiate a énormément clarifié la situation. Elle a ouvert la possibilité de mettre en marche le mécanisme d'intégration continentale, en assimilant parfaitement la réunification de l'Allemagne devenue une chance pour toute l'Europe. En effet, il aurait été déraisonnable de voir dans la nouvelle Allemagne une super-puissance et une menace pour ses voisins. Ce serait ne pas tenir compte, ni de ses propres changements politiques, sociaux, démographiques, ni des transformations des rapports intraeuropéens, ni surtout de la perspective mondiale qui ramène les plus grandes nations européennes à des puissances moyennes, au mieux à des puissances régionales, et y compris la Russie.

En se réunifiant, l'Allemagne est devenue le pivot de l'Europe. Elle en est le pôle de référence économique et plus encore monétaire. Elle en est aussi un pôle de stabilisation, principalement pour sa partie centrale dont elle est un des principaux artisans de la restructuration. Il est donc évident que son comportement diplomatique et son rapport à la construction européenne détermineront le devenir du continent ; mais ceux-là dépendront aussi de ses partenaires. Il convient d'abord de remarquer que le pivot allemand présente quelques faiblesses aujourd'hui qui amènent la population allemande à douter de son avenir et à montrer une réticence quant à son engagement européen qu'on ne lui connaissait pas il y a encore quelques années. Cette perte de confiance tient à trois éléments [p. 366] : le coût de la réunification, la montée du chômage, et le vieillissement ².

Néanmoins, sans verser dans un optimisme aveugle, on peut penser que l'Allemagne va retrouver sa stature de pivot économique de l'Europe dès que la mise à niveau de sa partie orientale sera achevée. À condition tout de même qu'elle ne perde

¹ Michel Manel, *L'Europe sans défense ?*, Paris, Berger-Levrault, 1976, p. 131.

² On se réfère ici au dossier préparé par Guillaume Duval et publié dans *Alternatives économiques*, n° 151 de septembre 1997, p. 32-39, intitulé : « Europe : l'incertitude allemande ».

pas trop, en parallèle, comme cela lui est arrivé ces dernières années, de sa fameuse compétitivité. Puis, il faut compter avec le handicap le plus lourd, celui du vieillissement de la population. Tandis que dans les années cinquante, l'Allemagne comptait un retraité pour trois actifs et que le taux de cotisation retraite représentait 14% du salaire brut, la proportion actuelle est d'un retraité pour deux actifs et le taux de cotisation dépasse les 20%¹. Ces rapports ne vont pas s'améliorer. D'ores et déjà, l'alourdissement du coût des services sociaux consécutif à ce phénomène a fait passer la dette publique allemande de 929 milliards de marks, en 1989, à 2 200 milliards en 1997². Le poids du vieillissement allemand devrait avoir un corollaire géopolitique important : celui d'auto-limiter par esprit de conservation ou par conservatisme la liberté de manœuvre retrouvée par la « puissance du milieu » de l'Europe. Cela, contrairement à l'opinion d'un ancien professeur à l'Académie des Officiers de la Bundeswehr, qui voit dans la nouvelle configuration multipolaire la chance pour l'Allemagne de disposer de toute une série d'options diplomatico-stratégiques³.

Ce conservatisme risque d'altérer les relations franco-allemandes sur lesquelles repose la construction européenne. Depuis le général de Gaulle, la France aspire à une Europe indépendante, souveraine, tout en refusant l'idée d'un État européen. Aujourd'hui, les dirigeants et la classe politique français parlent d'Europe-Puissance pour exprimer leur désir de voir se constituer un ensemble régional disposant d'une véritable capacité de négociation et d'imposer ainsi un véritable partenariat [p. 367] aux États-Unis. Lors du Conseil d'Amsterdam ils semblaient même prêts à s'engager dans la voie du fédéralisme en soutenant une réforme des institutions communautaires autorisant une très large extension du vote à la majorité qualifiée. Leur volonté a échoué en raison du manque de soutien des Allemands qui laissent de plus en plus percer une préférence pour la zone de libre-échange.

La confusion dans les perceptions géopolitiques de l'Europe est donc flagrante. Surtout que si le concept d'Europe-Puissance devait s'imposer, c'est l'hypothèse eurasiatique qui, à terme, permettrait seule de le concrétiser. Est-ce vraiment ce que souhaite la France ? Ou pourrait-elle s'y résoudre ? Car l'Europe-Puissance, pour exister, ne saurait exclure définitivement la Russie. Ce qui concéderait de façon presque automatique un rôle prééminent à l'Europe centrale. L'ambiguïté demeure ainsi la règle tant que dominant les logiques nationales. L'arrivée de l'euro sera-t-elle capable de faire évoluer les choses ?

Malgré tous les doutes, la monnaie européenne est née le 1^{er} janvier 1999. Les avis restent partagés sur sa durée de vie. Certains voient déjà l'euro équilibrer le dollar et dans son émergence le moyen de rebâtir le système monétaire international. D'autres en font une sorte d'étoile filante dans l'espace monétaire mondial, sinon une devise mort-née parce qu'ils pensent que c'est un contre-sens historique que de créer

¹ *Ibid.*, p. 38.

² *Ibid.*, p. 40.

³ Heinz Brill, *Geopolitik Heute. Deutschland Chance ?*, Francfort-sur-le-Main/Berlin, Ullstein Verlag, 1994.

une monnaie commune et unique à plusieurs États avant que ceux-ci ne soient politiquement unis.

Pour la première fois, une monnaie précéderait l'empire ou l'Union. Au moindre accroc social, dans un pays ou dans un autre de l'Union européenne, ce sera, avertissement, la débandade de l'euro. Pourtant, les données macro-économiques de base donnent à penser que l'euro devrait être, sinon une monnaie forte, ce qui ne veut pas dire grand-chose, du moins une monnaie stable et demandée. En effet, l'Union représente 40% du marché mondial des obligations. La quasi-totalité des échanges intra-européens, qui atteignent la première place commerciale du monde, sera libellée en euro. Quant aux autres actifs internationaux, non internes à l'Europe, une partie devrait l'être également. La solidité initiale et la crédibilité de l'euro attireront normalement vers les bourses européennes un pourcentage plus élevé de la capitalisation mondiale (20% seulement à l'heure actuelle).

Ces perspectives, si elles sont admises par à peu près tous les experts, ne font pas l'unanimité quant à leurs conséquences. Soit qu'ils croient à l'effet de levier de la monnaie unique, dont l'assise supranationale et la stabilité entraîneront probablement une baisse des taux d'intérêt à long terme, et par conséquent celle du niveau d'endettement des États européens partenaires. Soit qu'ils mettent l'accent sur les risques déflationnistes d'un euro surévalué par rapport aux économies réelles de plusieurs des participants à l'UEM, et sur les disparités sociales qui vont fausser la concurrence entre les entreprises. Le même camp craignant que l'euro fort conduise l'Union à adopter des mesures protectionnistes contre l'invasion de produits en provenance des pays à bas salaires et à monnaie faible.

L'absence de tout précédent historique, de toute référence contextuelle, rend très difficile le pronostic sur la réussite ou non du pari monétaire européen. Les circonstances économiques et politiques peuvent faire échouer très vite l'euro, comme celui-ci peut aussi cristalliser rapidement autour de lui les sociétés européennes qui l'auront choisi comme monnaie unique et qui auront de cette façon affirmé leur communauté de destin. Car pour assurer la pérennité de la devise européenne il leur faudra harmoniser, dans les délais les plus courts, leurs politiques budgétaires et fiscales, et leurs systèmes de protection sociale. Un débat public européen sera sans doute indispensable. Il n'est pas impossible qu'à cette [p. 369] occasion se dégage un consensus sur la défense du modèle social européen, surtout si l'euro a redonné confiance aux États concernés en confortant leur position dans l'économie mondiale.

À partir des avantages et des solidarités générés par l'existence de la monnaie unique, et pour peu que la configuration géopolitique soit saisie à la hauteur de ses défis, une auto-perception positive et dynamique de l'Europe est envisageable. Elle reposerait sur la reconnaissance des trois constats suivants.

Il existe un intérêt européen qui conditionne les intérêts nationaux, sachant que chaque État n'est pas séparément assez puissant pour agir sur le système international. Et surtout que cet intérêt européen est moins le résultat d'un marchandage que celui d'une vision d'ensemble. Il ne doit pas être confondu non plus avec la sommation, de

toute façon jamais réaliste et complètement satisfaisante, des intérêts nationaux, mais reposer sur des objectifs convergents et vitaux dont la réalisation coûtera plus ou moins aux différentes composantes nationales en fonction de leur état initial.

La notion d'intérêt occidental, autour duquel se sont nouées les relations euro-américaines, se scinde doucement en deux. Les intérêts européens et nord-américains divergeront de plus en plus et ceci de manière quasi irréversible.

L'Europe occidentale ne saurait se suffire à elle-même. Son destin est lié à l'évolution de l'autre moitié du Vieux Continent. L'élargissement à l'Est de l'Union européenne constitue une nécessité économique. Il est déjà une réalité puisque l'Union absorbe entre 50 et 75% des exportations des pays de l'Europe centrale et orientale (PECO)¹. Il est enfin une urgence politique pour éviter tout risque de désillusion et de distanciation. Mais l'Est, c'est aussi la Russie.

Dans l'ordonnement planétaire qui se dessine au début de ce siècle, l'Europe occidentale et centrale figure [p. 370] assez bien comme l'arrière d'une Russie prise en tenailles entre le Nouveau Monde et les puissances montantes de l'Asie comme de l'Islam. Pour la Russie, en effet, les horizons à risques et les frontières de haute sécurité connaissent un renversement cardinal depuis que les bouleversements historiques ont créé une situation stratégique nouvelle².

Tout désormais l'enclasse dans l'Europe et fait du succès de son rapprochement la priorité³. Rien ne serait plus maladroit et plus dangereux pour tous les partenaires continentaux qu'une attitude des Européens qui ferait revivre en Russie le complexe d'encerclement qui a sévi pendant tant d'années. Ou qui la renverrait à ses vieilles analyses géopolitiques du XIX^e siècle, en majorité isolationnistes et autarciques, au moment où tout démontre qu'elle ne peut plus être un « entre-deux mondes », mais qu'elle appartient à l'Europe⁴.

Défi réel, potentiel ou imaginaire, comme c'est le cas avec la Chine⁵, peu importe, du moment qu'il est apprécié comme tel. L'intérêt vital de l'Europe est bien aussi de préparer l'intégration de la Russie, qui pose évidemment des difficultés d'une autre

¹ Les échanges Ouest-Est sont loin d'être désavantageux pour l'UE comme certains le redoutaient puisque, d'après la Banque mondiale, si les ventes de l'Est à l'Ouest ont augmenté de 50% entre 1988 et 1992, les ventes dans l'autre sens ont progressé de 90%.

² Marie Mendras, *Russie : le débat sur l'intérêt national*, op. cit., cf. les articles regroupés sous le titre : « Quelle sécurité face à quelles menaces ? », p. 23-47.

³ Cf. *ibid.*, D. Proektor, « Une menace de toutes parts », p. 43 et S. Blagovoline, « Y a-t-il une spécificité russe ? », p. 70.

⁴ Les géopolitologues russes slavophiles ont vu dans l'Empire des Tsars un monde particulier, entre l'Europe et l'Asie.

⁵ Cf. Seweryn Bialer, « The Soviet Perspective », in M. D. Ellison, *The Sino-Soviet Conflict. A Global Perspective*, Seattle, University of Washington Press, 1982. Celle-ci fait ressortir que les efforts de modernisation de la Chine ont été parfois perçus à Moscou comme un programme forcé d'armement qu'il faut mettre en relation avec la suspicion et l'aversion des Russes pour la Chine, qui apparaissent comme des sentiments populaires que les dirigeants soviétiques (russes, aujourd'hui ?) n'étaient pas loin de partager.

dimension que les PECO, mais qui sont à la mesure de l'enjeu. Le méconnaître serait dommageable pour les deux parties.

La position géographique respective des États européens entretient sur ce point, semble-t-il, des décalages très importants dans la perception et dans la disposition à coopérer¹. Pour tous cependant des dispositions et des précautions élémentaires s'imposent.

Ainsi, sur le plan diplomatico-stratégique, la retenue doit être la règle. D'une part, il faut éviter que la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC), qui n'en est qu'à ses balbutiements, ne s'amorce que sur la base d'une défiance envers la Russie. Il ne faudrait pas que l'Ukraine soit une pomme de discorde avec cette dernière. Si elle devait entrer dans l'Union européenne avant la Russie, il conviendrait que celle-ci soit pleine-[p. 371] ment rassurée et que les négociations pour sa propre adhésion soient déjà engagées.

D'autre part l'Union européenne ne doit pas suivre les États-Unis dans leur diplomatie activiste sur le flanc sud de la Russie (Turquie, Asie centrale)² et s'opposer à tout nouvel élargissement à l'Est de l'OTAN. Au plan économique, il est difficile, à la lumière de l'expérience allemande et compte tenu de la disproportion existante entre le désastre à réparer et les capacités de l'Union européenne, d'imaginer un plan de reconversion continental³. Surtout que la Russie n'est pas à l'abri d'un nouveau sinistre financier. Néanmoins, la formation du pôle monétaire et financier de l'euro rendra sans doute plus facile la mobilisation des moyens permettant le redéveloppement de la Russie.

Enfin, il n'est pas impossible non plus que les risques écologiques et proprement humains rendent la notion d'« intérêt européen » parfaitement sensible à tous les habitants du continent. Les dangers en ce qui concerne la Russie sont loin de constituer de simples hypothèses. Après la catastrophe de Tchernobyl en 1986, il faut tenir compte de la vétusté des centrales nucléaires, dont une bonne vingtaine serait très dangereuse, mais aussi du démantèlement des installations de bases de sous-marins atomiques, accompagné de l'immersion de réacteurs nucléaires en mer de Barents.

L'Europe se retrouve donc face à elle-même, Russie incluse. Elle en a sans doute pour de nombreuses années à mettre en ordre ses affaires, à surmonter ses dissensions. Ce qui relativise les prétentions universelles de certains de ses membres.

¹ L'Allemagne est de loin l'État occidental le plus impliqué dans la restructuration de la Russie : 60% de l'aide étrangère totale à la Russie (soit au début de 1993 : 14 milliards de dollars). La France ne contribuait qu'à hauteur de 4,5%, tandis que d'après *L'Expansion* (n° des 17/30 octobre 1991), 44% des Français seulement considèrent que la Russie appartient à l'Europe et 47 % qu'elle n'y appartient pas.

² S. Petchorov, « Les menaces géostratégiques qui pèsent sur la Russie sont-elles réelles ou imaginaires ? », in *Russie : le débat*, op. cit., p. 46.

³ Selon la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement), les besoins financiers à long terme des pays de l'Est s'élèveraient à 2 000 milliards de dollars sur 20 ans (D. Colard, op. cit., p. 239).

Elle aboutira plus vite dans ses entreprises si peut se dégager une auto-perception commune dans une mise en perspective planétaire. Car, dans le contexte géopolitique mondial, les frontières de l'Europe deviennent plus évidentes : océan Atlantique à l'Ouest, océan Arctique au Nord, océan Pacifique à l'Est, Méditerranée, mer Noire et Caucase au Sud. Une incertitude subsiste en Asie centrale où le tracé frontalier dépendra des décisions russes tributaires elles-mêmes du contexte régional (c'est ce que montre la carte ci-contre) ¹.

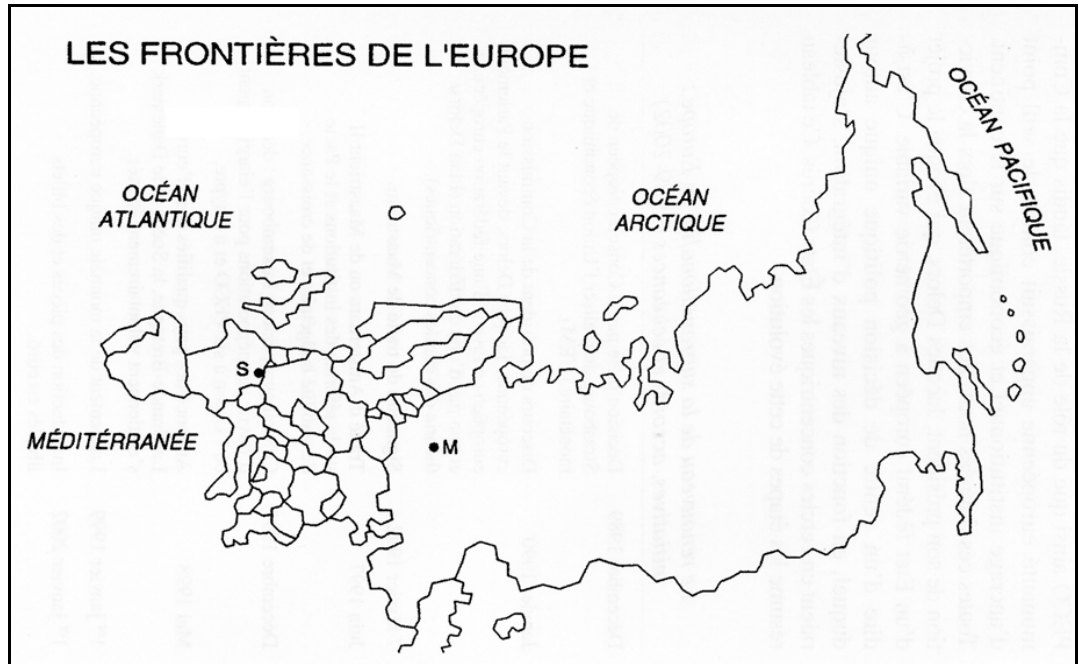
L'incontournable et récurrente question de la supranationalité

Malgré le caractère conflictuel de l'environnement mondial, la persistance des tendances centrifuges va-t-elle reléguer une fois encore dans l'utopie la conception supranationale de l'Europe remise prudemment au goût du jour ? Des discours récents, toujours ambigus, d'hommes politiques européens laissent sceptiques. Ou bien faut-il attendre de nouvelles tensions pour que la nécessité d'un État européen soit majoritairement admise ?

La somme des initiatives prises à l'échelle européenne depuis dix ans est imputable aux changements profonds intervenus dans la configuration géopolitique mondiale et en tout premier lieu dans celle du Vieux Continent. La crise soviétique et les révolutions de la liberté en Europe centrale et orientale ont inspiré des plans de réorganisation de tout le continent débarrassé du nœud gordien des relations Est-Ouest.

Dès 1985, le dernier président de l'URSS avançait le concept de « Maison européenne commune » en tant que système de sécurité régionale après la dissolution de l'OTAN et du pacte de Varsovie. Si les avances de Gorbatchev n'ont pas été reçues, son initiative ne pouvait laisser les dirigeants de l'Europe occidentale indifférents. En décembre 1989, le président Mitterrand préconisait, à son tour, la création d'une « Confédération européenne », sans en définir réellement l'architecture. Sans envisager non plus la fin des alliances militaires, ce qui était assez contradictoire. La proposition française restait, elle aussi, lettre morte. Néanmoins, dans l'Europe maintenant ouverte de Dublin à Vladivostok (car l'Oural n'est en aucune façon une limite géopolitique), il fallait bien tenir compte du [p. 373]

¹ Questions du Karaganda et de Baïkonour (cette dernière base a été louée pour 30 ans au Kazakhstan en mars 1994). L'incertitude qui pèse sur l'avenir de la frontière entre la Russie et le Kazakhstan est sans doute la raison principale qui a motivé le président de cet État à transférer la capitale d'Alma Alta vers le Nord du pays, à Akmola, dans une région où les Russes (40% des habitants du Kazakhstan) sont majoritaires, et où il existe un risque de sécession.



[p. 374] repositionnement de l'Allemagne, de la reconversion des PECO ainsi que du rôle de la Russie, tandis que la Communauté européenne apparaissait comme le seul point d'ancrage institutionnel et économique sur le continent. Toutes ces données nouvelles emportèrent alors la conviction de son président, Jacques Delors, qui évoqua le projet d'un État fédéral européen à géométrie variable. C'est-à-dire d'un centre de décision politique unique autour duquel, en fonction des niveaux d'intégration, s'ajusteraient en cercles concentriques les États fédérés. Ce tableau résume les étapes de cette évolution.

Le renouveau de la supranationalit  en Europe : initiatives, accords et  ch ances (1989-2002)

D�cembre 1989	D�cision prise par le Conseil europ�en de Strasbourg de r�aliser l'Union �conomique et mon�taire (UEM).
Janvier 1990	Discours du pr�sident de la Commission europ�enne, Jacques Delors, devant le Parlement europ�en en faveur d'une f�d�ration europ�enne et non pas d'une conf�d�ration (Plan Delors/ th�orie des cercles concentriques).
7 f�vrier 1992	Signature du trait� de Maastricht.
Juin 1997	Trait� d'Amsterdam ou de Maastricht II sur la r�forme des institutions et le Pacte de stabilit� budg�taire et de croissance.
D�cembre 1997	Conseil europ�en de Luxembourg : d�cision d'ouvrir des n�gociations pour l'�largissement de l'Union � six PECO et � Chypre.
Mai 1998	Annonce des pays qualifi�s pour l'euro. La Grande-Bretagne, la Su�de et le Danemark s'en tiennent volontairement �cart�s.
1�r janvier 1999	Lancement de la monnaie unique europ�enne.
1�r janvier 2002	Introduction des pi�ces et des billets libell�s en euro.
1�r juillet 2002	Suppression des monnaies nationales.

[p. 375] Malgr  la pertinence de la d marche, l'identification politique de la Communaut  europ enne ne s'est pas produite. Et le trait  de Maastricht a repr sent  un compromis avec les souverainet s nationales. Quant   la faiblesse du trait  d'Amsterdam, elle est la marque d'une stagnation politique. On peut m me parler d'une contradiction entre les limites du syst me de d cision et les ambitions du Pacte de stabilit  budg taire et de croissance. D'o  les discussions sur la fa on d'appliquer les sanctions que le non-respect de ce pacte entra nerait pour l'un des membres de l'UEM.

La suspension interminable de l'Europe politique renvoie bien entendu   la th orie du f d ralisme et   ses pr requis g opolitiques, comme nous l'avons analys  pr c demment. L'id e que la souverainet  nationale est d sormais une « enveloppe vide » face aux mutations structurelles de la mondialisation n'est pas assez partag e pour que les Europ ens optent pour l'Europe-Puissance.

La question qui reste   trancher est donc de savoir si le macrosyst me europ en peut appara tre comme une propri t   mergente du syst me international. C'est- -dire comme une condition de sa propre r gulation et comme une n cessit  qui s'impose

aux acteurs nationaux. Doit-on penser que les d fis de l'environnement mondial se pr cisant, le besoin imp ratif d'acc der   une strat gie unique dans les domaines vitaux les soudera ?

La Grande Europe comme empire f d ratif ?

L'unification compl te et simultan e de toute l'Europe  tant peu concevable, l'acquisition de la souverainet  communautaire ou du pouvoir supranational passerait-elle par une configuration de type imp rial, au sens ancien du terme ¹ ? C'est- -dire un ensemble souverain dont les composantes disposent de statuts diff renci s. L'exp rience prouve que le rassemblement des entit s concern es n'est possible qu'  des rythmes diff rents et selon des [p. 376] modalit s variables qui ne doivent pas emp cher celles qui le d sirent d'aller au plus vite dans tous les domaines. Des  tats qui ne seront pas forc ment demain, ceux qui paraissent les plus rapproch s aujourd'hui. L'Histoire a, on a pu le constater ces derni res ann es, des acc l rations et des renversements impr visibles.

Le principe imp rial de « *la ma trise de l'h t rog nit  par la g om trie variable organis e* » ², invent  pour tenir compte des disparit s  conomiques et pour proposer une solution provisoire   leur coexistence, en attendant leur r sorption, pr sente au moins autant d'int r t et de valeur aux plans politique et culturel. En l'absence d'une nation europ enne ou m me d'une culture europ enne, qui, d passant le stade du patrimoine commun, existerait comme un v ritable liant, la n cessit  de concilier les diff rences, de solidariser les indiff rences et de surmonter les divergences, d tient certainement dans cette notion une planche de salut. Les barri res linguistiques sont plus durables que les barri res douani res et les obstacles psychologiques sont les plus longs   s'estomper. Il est plus facile de cr er un march  qu'une nation. Mais les raisons  conomiques sont impuissantes   faire cohabiter des communaut s qui ne le souhaitent pas. Ce n'est qu'en admettant le primat du politique, sous la contrainte de l'environnement mondial, que les h t rog nit s des diff rents champs de la probl matique europ enne ont quelques chances d' tre ma tris es.

Dans ce cas de figure, la conception imp riale de l' tat est sans aucun doute la plus adapt e. Elle se fonde sur un f d ralisme   plusieurs niveaux associant, selon des formules   d finir, les unit s susceptibles de participer. On peut ainsi concevoir que la

¹ Antoine Winler, « L'empire revient », dans *Commentaire*, printemps 1992, vol. 15, n  57. L'analogie entre la construction europ enne et la structuration de l'empire m di val est probablement le moyen de sortir la premi re de l'impasse. Elle n' limine pas la question de la supranationalit , c'est- -dire de la n cessit  d'un centre unique de d cision politique, au moins, pour les unit s les plus avanc es.

² Nous empruntons la formule   Pierre Maillet et Dario Velo, codirecteurs de *L'Europe   g om trie variable. Transition vers l'int gration*, Paris, L'Harmattan, 1994. C'est le titre de leur introduction. S'il s'ins re compl tement au paradigme de l'homog n sation adaptatrice, des divergences peuvent appara tre quant aux modalit s de l'organisation de l'espace europ en.

région et les unions régionales constituent les unités de base du fédéralisme économique tandis que le fédéralisme culturel continue de s'asseoir sur les nations. On peut imaginer une série d'emboîtements différents des territoires et des réseaux. L'essentiel est que deux conditions soient respectées.

[p. 377] D'une part, qu'il existe « *un noyau de règles communes* », constituantes de l'État impérial et garantissant sa souveraineté dans les domaines basiques. Un noyau pouvant croître en volume et en intensité à la volonté des membres, en admettant des discontinuités territoriales, soit « *en acceptant pleinement que dans certains domaines tous les pays membres ne participent pas également et même éventuellement que de futurs membres aillent plus vite et plus loin que certains membres actuels* »¹. C'est ce que l'on observe dès maintenant avec la création de la monnaie unique, élément fondamental et encore isolé de la relance supranationale, qui devrait s'étendre à la défense, la diplomatie, les affaires économiques et sociales.

D'autre part, que soient mis « *en place des mécanismes protégeant contre les principales incohérences entre les comportements nationaux* »², dans la sphère des activités ne relevant pas de l'État impérial. Autrement dit, il faudra que soit approfondi le principe de subsidiarité, dans sa conception et dans son fonctionnement.

La construction européenne, avec toutes les contradictions et les susceptibilités qu'il lui faut surmonter et qui ne disparaîtront pas facilement, même en situation d'urgence, appelle des solutions institutionnelles un peu encombrées dans un premier temps.

La fin de l'URSS a ouvert la voie à une refonte géopolitique complète du continent. Mais l'architecture de cette dernière n'est pas encore discernable. Elle pose plus de questions qu'elle ne laisse clairement entrevoir de solutions. Deux directions restent possibles. La première s'enracine dans la recherche de l'équilibre européen entre des puissances vieillissantes mais incapables de se débarrasser de certains atavismes. Elle consiste à faire du neuf avec de l'ancien en ramenant, tôt ou tard, aux rapports de force intra-européens favorisant l'immixtion de puissances extra-européennes. La seconde consiste à approfondir rapidement et à élargir la démarche entamée à [p. 378] l'Ouest vers un macrosystème de la Grande Europe. C'est ce que montre la carte ci-contre qui illustre la réalité virtuelle d'un macro-système européen.

Afin de créer une identité territoriale et une cohérence régionale à l'échelle du continent, ce Grand Espace doit encore acquérir une réelle autosuffisance et augmenter la marge de manœuvre communautaire de ses composantes. Pour qui s'interroge sur ce qu'est un « *espace de sens* »³, la réponse est ici toute trouvée. Mais il reste à mettre à plat divers problèmes et à réviser certaines notions issues du passé, devenues obsolètes.

¹ Pierre Maillat et Dario Velo, *L'Europe à géométrie variable*, op. cit., p. 38-39.

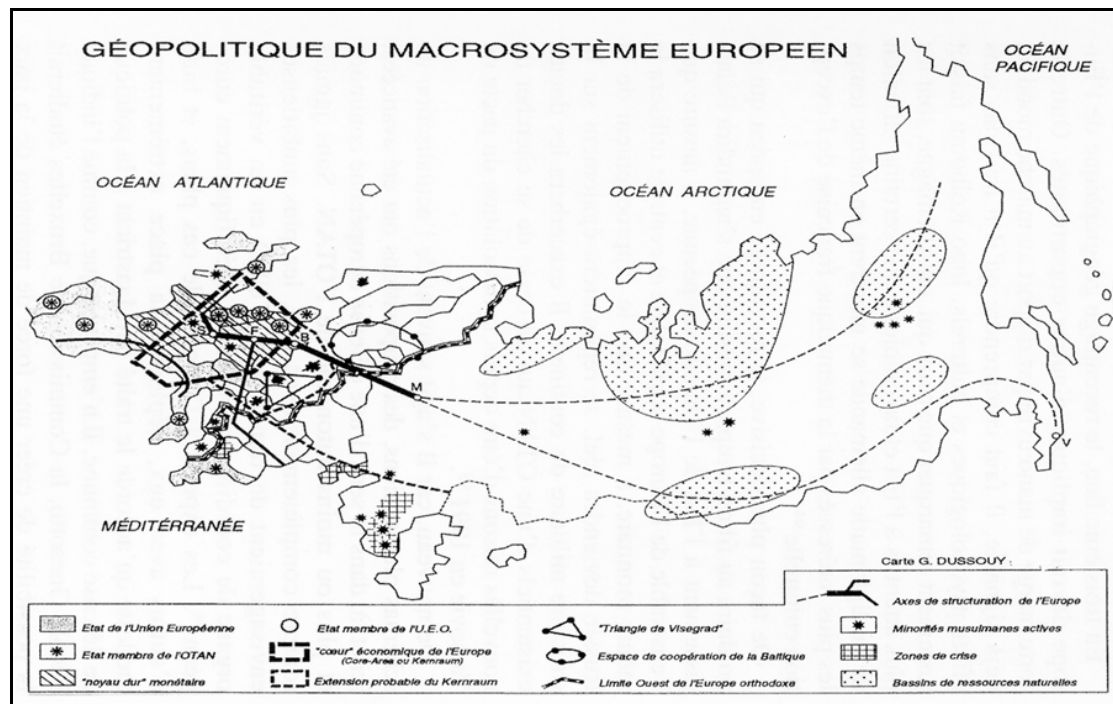
² *Ibid.*

³ Zaki Laïdi, *Géopolitique du sens*, introduction, Paris, Desclée de Brouwer, 1998.

En premier lieu, dans une perspective communautaire de l'Europe, il faut cesser d'assimiler le système européen à un système international en soi, et réunir dans une structure impériale unique la multitude d'organismes multilatéraux aux compétences souvent mal définies. La réduction du nombre de ces derniers est plus à même de permettre aux Européens de prendre l'espace de la Grande Europe comme une entité unique dont les déséquilibres internes, essentiellement ceux entre le centre et les périphéries, sont à traiter solidairement.

En second lieu, la dynamique territoriale et économique de l'Europe continentale en formation entraînant un rééquilibrage vers l'Est (avec tôt ou tard l'accomplissement économique de la réunification allemande, l'adhésion dans un proche avenir des ex-démocraties populaires) devrait favoriser une Europe plus aut centrée. Elle le serait d'autant plus que la Russie ne serait pas tenue à l'écart, au risque sinon de la décevoir plus qu'elle ne l'a été par le mauvais fonctionnement du « partenariat »¹. Tout devrait être fait pour que l'axe Bruxelles-Strasbourg-Moscou, *via* Francfort (siège de la Banque centrale européenne) et Berlin, devienne l'axe structurant de l'Europe. Celle-ci ne peut se satisfaire d'une consolidation et d'une stabilisation de la *Mitteleuropa* qui doit servir de « pont » avec l'Ukraine et la nouvelle Russie en évitant que la vieille faille culturelle [p. 379]

¹ Robert Craig Nation, « La Russie et l'idée russe par-delà la guerre froide », in *Géopolitique du sens*, *op. cit.*, p. 257-258.



[p. 380] monde romain/monde orthodoxe ne rejoue sous une forme ou sous une autre.

En troisième lieu, le recentrage géographique de l'Europe devrait impliquer d'autres opportunités. Outre la forte marge de manœuvre par rapport au marché mondial, déjà signalée, il faut comprendre qu'il n'irait pas sans effets psychologiques et culturels. Ingo Kolboom faisait justement remarquer que ceux qui, en Allemagne, sont les plus attentifs à l'Est et favorables à une certaine inflexion de la diplomatie allemande se montrent en même temps les plus intéressés par la thématique française de l'exception culturelle ¹.

De façon plus décisive, le recentrage européen qui se produira au fil du temps, à mesure que s'agrandira l'élargissement à l'Est de l'Union européenne, à mesure que l'ensemble de l'Europe occidentale et centrale utilisera la même monnaie, à mesure que le rapprochement de la Russie deviendra réel, se répercutera également sur la structure militaire du continent. Il exacerbera les doutes existentiels d'une OTAN qui ne cesse de se chercher de nouvelles raisons d'être depuis la dissolution du pacte de Varsovie en 1991 ².

De nouveau, car il s'agit souvent de l'actualisation de schémas plus anciens, des propositions ont été avancées, ici et là, dans le sens d'une défense européenne

¹ I. Kolboom, *op. cit.*

² Nicole Gnesotto, « Vers une politique européenne de défense commune », in *Ramsès-IFRI*, 1996, p. 327-337.

commune et plus ou moins autonome de l'OTAN. Sans jamais rompre compl tement avec elle, les plus ambitieuses envisageraient de transformer l'UEO en un v ritable organe de coordination militaire sp cifiquement europ en¹. Les experts   l'origine de ces plans, et bien d'autres avec eux, d plorent la place extr mement modeste qu'accorde le trait  de Maastricht   la politique de d fense commune. Il n'emp che que, comme l'indique Nicole Gnesotto, la Commission de Bruxelles  tudierait la possibilit  de cr er une force de maintien de la paix d pendante directement du Conseil europ en². Si cette option d bouchait sur du concret, on pourrait y voir l'em- [p. 381] bryon d'une « arm e imp riale » aux ordres de ce m me conseil et du Parlement europ en. Sa formation pourrait proc der d'une mise   disposition de contingents nationaux dans l'esprit de ce qui est esquiss  avec l'Eurocorps. Bien entendu, d'un point de vue communautaire, il serait pr f rable d'envisager la constitution d'une unit  totalement int gr e, inter-armes, libre et de son recrutement dans toute l'Europe et de son organisation (sur le mod le de la L gion  trang re fran aise).

En quatri me lieu, et en guise de conclusion   cette br ve r flexion sur les hypoth ses d' mergence de l'Europe politique, nous ne pouvons nous emp cher de faire remarquer combien la probl matique actuelle de l'Europe illustre parfaitement ce paradoxe de la communaut  politique mis en valeur par Jean-Louis Vullierme : « *Toute communaut  politique, parce qu'elle est autonome, est charg e de d terminer elle-m me ses propres conditions d'appartenance, et se trouve donc en relation d'incertitude structurelle vis- -vis d'elle-m me.* »³ Il est vrai que l'Europe a  t  rarement aussi libre de d cider son auto-assemblage dans les conditions et vers les buts qu'elle entend. Elle ne parvient pas   fixer ces derniers. C'est d'ailleurs ce qui rend le d bat institutionnel si flou. Toutefois, les pressions et les d fis du syst me international limitent les choix et le temps de la r flexion. Il est m me fort probable que le syst me lui dictera sa destin e, si elle ne structure pas unitairement sa propre puissance   l' chelle du continent. Hypoth se encore tr s incertaine...

¹ Cf. Encart n  2.

² N. Gnesotto, *ibid.*, p. 337.

³ Jean-Louis Vullierme, *op. cit.*, p. 503.

Conclusion

[Retour au sommaire](#)

S'il existe une contrainte systémique authentifiable, la configuration des Grands Espaces représente une des hypothèses les plus rationnelles quant à l'évolution observable du monde. En effet cette logique déterminante [p. 382] apparaît comme la résultante de deux dynamiques qui ont la puissance pour référentiel commun.

D'un côté, on observe une mise en connexion de toutes les parties de l'humanité qui libère les phénomènes de masse et suscite les effets de dimension dans tous les espaces de l'infrastructure géopolitique. L'accession aux seuils critiques dimensionnels nécessite alors soit des regroupements de territoires, soit la formation de coalitions ou de réseaux d'acteurs. Et seuls de nouveaux assemblages territoriaux laissent augurer une régulation et une stabilisation des flux multiples et puissants de l'économie globalisée. D'un autre côté, l'espace symbolique est de plus en plus prégnant en raison de l'explosion des technologies de la communication. Or, cet espace semble bien animé par un mouvement balancé, entre une uniformisation d'essence informationnelle et un raidissement des cultures. Il implique la gageure d'un dialogue multiculturel et intercivilisationnel dans un système clos, et malgré tout mimétique. En somme, par nécessité et par effet de démonstration, le monde s'acheminerait vers la coexistence de macrosystèmes.

Cependant, postuler l'existence d'un déterminisme systémique ne saurait nous faire adhérer à l'idée d'un fatum historique, d'une loi immanente qui se jouerait des résistances de toutes sortes, particulièrement culturelles. Trop d'aléas, trop d'antagonismes et de crises sont susceptibles de rompre les rares processus d'unification engagés, et d'empêcher le démarrage de nouveaux. Les raisons de craindre le chaos sont plus nombreuses que les ressources d'un déroulement harmonieux de la vie internationale. De surcroît, l'organisation équipollée du système mondial dépend assez largement aussi des réactions de la puissance potentiellement hégémonique. Il n'est pas certain que les États-Unis accepteraient en toutes circonstances la formation de macrosystèmes dont l'existence réduirait les avantages que leur position dominante leur confère dans le fonctionnement actuel de l'économie mondiale.

[p. 383] Et ils ont les moyens de contrarier leur réalisation. En effet, le contrôle serré qu'ils exercent sur l'Europe par l'intermédiaire de l'OTAN à l'intérieur de laquelle ils n'ont concédé aucun partage en matière de décision et de commandement, et l'élargissement à l'Est du continent de l'organisation militaire à laquelle sont maintenant confiées des opérations de maintien de l'ordre, et non plus seulement de défense, suffit à compliquer, ou suffira à freiner en cas de crise, l'émancipation complète, voire seulement monétaire, de l'Europe.

De m me, on ne peut s'emp cher de remarquer qu'  l'int rieur du monde musulman, les principales puissances, c'est- -dire l'Arabie Saoudite (en tant que puissance p troli re et financi re), l' gypte et le Pakistan (en tant que puissances d mographiques, et en raison de leur situation strat gique), et la Turquie (aux m mes motifs que les deux pr c dentes, mais avec l'atout suppl mentaire d'une puissante arm e conventionnelle) sont toutes,   un titre ou   un autre, tributaires des  tats-Unis.  mettre de telles r serves n' quivaut pas   ouvrir un proc s d'intention, ce qu'inciteraient   faire les analyses de Brzezinski et des textes plus officiels tels le rapport Wolfov tz sur l'int r t supr me pour Washington d'emp cher l' mergence de toute puissance capable de rivaliser avec eux ¹. Cela permet de mettre en exergue que la configuration envisag e dans ce chapitre n'est gu re concevable sans un minimum de concertation internationale, sauf si elle apparaissait comme le moyen de sortir d'une situation devenue des plus chaotiques.

[p. 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, notes de fin qui ont  t  converties en notes de bas de page, MB.]

¹ Paul-Marie de La Gorce, « Washington et la ma trise du monde », *Le Monde diplomatique*, avril 1992.

[p. 391] *

CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE

[Retour au sommaire](#)

Reconnaître, comme le font les réalistes structuralistes, que les relations internationales persistent dans un état d'anarchie, n'interdit pas de penser, comme ils en conviennent eux-mêmes, que la situation est maîtrisable et tend à évoluer vers plus de maturité et de sérénité. Sur le chemin du progrès, les macrosystèmes, en stabilisant les relations et en créant des solidarités entre des acteurs en nombre important, sont sans doute les plus à même de favoriser une configuration sécurisante.

Ces relations entre les acteurs qui structurent le système international ne sont pas autre chose qu'une infinité de rencontres stratégiques, elles-mêmes déterminées par la façon dont chaque acteur perçoit le système international, ou certaines parties de celui-ci qui constituent individuellement son environnement pertinent. Or chaque acteur, quel qu'il soit, fait de sa sécurité son *ultima ratio* et définit sa stratégie (multisectorielle car la sécurité se comprend sous différents aspects) en fonction de la manière dont il se la représente et en apprécie les limites dans les différents champs de la configuration existante. L'utilisation qu'il choisit ensuite de ses capacités stratégiques dans le sens de la conservation ou de la transformation, fonde la dimension praxéologique de la configuration géopolitique.

Il demeurera donc toujours une lourde incertitude en ce qui concerne le comportement stratégique des acteurs. Celui-ci se complique lorsqu'ils sont de plus en plus nombreux et de plus en plus difficiles à hiérarchiser en raison de la dissociation plus nette qu'autrefois des facteurs de la puissance. S'il n'est donc plus possible de fixer la configuration présente du système international et *a fortiori*, celle à venir à partir d'une catégorie unique d'acteurs, il convient d'en préciser les alternatives.

* [Les numéros de pages entre accolades réfèrent aux numéros de pages de l'édition de papier, MB.]

La théorisation de la géopolitique est devenue indispensable à cause de la complexité de la notion d'espace, reconnue de façon unanime aujourd'hui, tant il est évident que les espaces économique, militaire, culturel, idéologique, sont différemment structurés par des acteurs qui ne sont pas systématiquement identiques ou transposables. Dans cette optique, le concept de configuration géopolitique systémique a pour objectif d'analyser les variations concevables de l'interaction des acteurs. Mais justement parce qu'ils sont trop nombreux, à travers celle des espaces matériels et immatériels qu'ils structurent. C'est pourquoi ces derniers ont constitué les niveaux prioritaires de notre investigation géopolitique.

Le constat selon lequel les champs étudiés sont animés par la dialectique de l'homogénéisation (celle de l'économie globale et informationnelle) et de l'hétérogénéité (celle des populations, des sociétés et des cultures) et selon lequel ils enferment des variables de configuration pouvant jouer dans des sens identiques ou opposés, nous a conduit à privilégier trois hypothèses de travail principales. Sans doute en existe-t-il d'autres. Mais elles sont déjà assez divergentes pour prouver qu'en aucun cas il n'a été dans notre intention de formuler une théorie géopolitique des relations internationales.

La première configuration est celle de l'intégration mondiale, sous la forme d'un ordre libéral hégémonique. Elle est, d'une certaine façon, celle de la *Pax americana*, qui voit le triomphe de la démocratie du marché. Elle apparaît la plus en rapport avec la réalité. En effet, elle fait coïncider les présupposés de l'homogénéisation corroborés par de nombreux aspects du processus de la mondialisation, avec la structure quasiment unipolaire de la puissance, si l'on ne retient — ce qui est déjà beaucoup —, que la suprématie militaire des États-Unis et leur hégémonie financière et info-communicationnelle. Pourtant bien des doutes sont apparus quant à la réelle autoconsistance topologique de cette configuration. Tout d'abord, parce qu'il n'est pas certain du tout que les États-Unis aient la volonté et les moyens d'assumer les contraintes de l'empire universel, ou moins ambitieusement, de mettre en place et de faire respecter une gestion consensuelle du monde.

La maîtrise mal assurée de certains paramètres (démographie, rivalités économiques et tensions sociales, dégradation de la structure de la puissance américaine, réveil des identités) augure quand même assez mal d'une configuration qui peut verser dans une forme de chaos où tout est possible (seconde hypothèse de travail).

L'essence critique et méthodologique de l'approche proposée, qui n'est pas de la prospective, nous autorisait à nous limiter à la polarisation de l'homogénéisation et de l'hétérogénéité. Néanmoins, en raison de l'insécabilité des deux phénomènes, nous avons voulu envisager la configuration de l'équilibration autour de Grands Espaces (troisième hypothèse de travail), et ceci d'autant plus qu'elle met en exergue la construction, assez prisée aujourd'hui, surtout parmi les économistes, de la régionalisation du monde.

Qu'aucune de ces trois configurations ne s'avère en conformité avec le réel est aussi très probable, car, comme l'écrit justement Jean-Louis Martres, « *si les modèles*

sont fortement compr hensifs, ils sont faiblement pr dictifs »¹ L'essentiel est donc la somme des analyses th oriques et empiriques que chaque sc nario en cours conduit   faire. Les trois futurs restent possibles cependant.

[p. 394, sans texte, MB.]

¹ Jean-Louis Martres, *La Puissance comme lieu commun des relations internationales*, *op. cit.*

[p. 395] *

CONCLUSION

Au point de départ de notre réflexion, il y avait la volonté de vérifier, à l'occasion de sa propre refondation, et en pleine connaissance des défauts et des insuffisances dont elle avait souffert dans le passé, si la nouvelle fortune de la géopolitique se trouvait épistémologiquement justifiée au regard de sa contribution à la compréhension des relations internationales. La réponse ne s'impose pas d'emblée. Elle dépend d'un développement méthodologique difficile pour lequel nous avons préconisé un certain nombre de concepts et de directions de recherche. Sans préjuger de ce que sera ce développement, on peut proposer quatre constats théoriques et pragmatiques, heuristiques pour l'avenir.

La compréhension de l'espace complexe implique l'interdisciplinarité et le pluralisme méthodologique

La multidimensionnalité de l'espace mondial entraîne que la géopolitique ne peut plus faire l'économie d'une acquisition de moyens théoriques. Il semble désormais illusoire de penser tirer un savoir immédiat de la masse des informations collectées et des données à interpréter, de l'interconnexion toujours plus difficile à déchiffrer des champs qui les structurent.

[p. 396] Aujourd'hui, l'acquisition des connaissances sur le monde, quotidiennement corrigées dans leur factualité, pose moins de problèmes que la justesse de leur traitement synthétique. Pour satisfaire à cette exigence, il n'y a nul besoin de s'égarer dans une démarche recherchant à tout prix l'originalité, au risque d'être de mauvais aloi. L'inclusion de la géopolitique dans les diverses théories du système international élaborées par les politologues qui s'en revendiquent, en forgeant ses propres concepts spatiaux, apparaît un calcul beaucoup plus rationnel. Par ailleurs, la multiplication des entités théoriques est contraire à une règle d'économie

* [Les numéros de pages entre accolades réfèrent aux numéros de pages de l'édition de papier, MB.]

intellectuelle généralement admise. Pour toutes ces raisons, nous nous sommes proposés d'engager une réflexion sur la géopolitique du système international autour de la notion de configuration géopolitique systémique qui est l'étude du positionnement, à une époque donnée, des acteurs les uns par rapport aux autres, en fonction de leurs capacités stratégiques respectives et de leurs perceptions mutuelles.

L'apport spécifique de la géopolitique à la saisie macroscopique du système international est de représenter ses possibles figures spatiales globales, au risque de définir une cartographie finale réfutable, puisque l'analyse de l'espace, en tant que territoire (c'est-à-dire l'étendue et sa configuration naturelle, les distances, les frontières, la répartition des hommes), mais aussi en tant que champ (à la fois comme support et contenu de stratégies d'acteurs qui le structurent), reste sa raison d'être.

Cette option théorisante implique que l'on renoue avec le systémisme tel qu'il a été lui-même amendé, dans le sens où Jean-Louis Vullierme l'a montré. C'est-à-dire en allégeant de tout systématisme, en le ramenant à plus de réalisme par la prise en compte des notions de crise et de rupture.

Au plan méthodologique, et parce qu'il faut faire précéder la représentation par le raisonnement théorique et l'explication rationnelle, notre choix a, du même coup, [p. 397] porté sur une axiomatique mêlant induction et déduction. Comme il s'agit en géopolitique d'étudier en priorité des espaces structurés ou des champs, et plus encore des interactions entre eux, aléatoires par nature, leur structuration d'ensemble ne peut être tenue que pour configurationnelle et modulable. À la manière d'Anthony Giddens, l'axiomatique géopolitique doit permettre de théoriser le structurel, le contextuel, et l'action¹. Elle doit autoriser une recherche en recontextualisation permanente du monde. Or, dans cette perspective, elle ne saurait négliger ni les ethnocentrismes des acteurs, ni la confrontation à l'empirie pure.

En tant que système d'espaces, la configuration géopolitique s'articule en différents niveaux, en différents champs dimensionnels, dont chacun est susceptible d'investigations positives approfondies et d'analyses locales multiples. Certes nous ne sommes pas entrés dans l'activité cumulative qu'elles supposent les unes et les autres. Non pas parce que nous considérerions ces travaux comme superflus, mais parce que nous nous en sommes tenus à ce qui nous paraissait suffisant pour illustrer le schéma d'analyse fondé sur la polarisation de l'homogénéisation et de l'hétérogénéité. En outre, il faut garder à l'esprit que la vérification des faits est un labeur permanent, jamais achevé, et que la démarche analytique a aussi pour mission de corroborer ou d'infirmer les schémas globaux qui arrangent entre elles les connaissances partielles.

¹ Anthony Giddens préconise un usage sémantique souple de la structure et du « structurel » (*op. cit.*, p. 244). Nous sommes tentés de faire la comparaison entre ce qu'il appelle « les principes structurels (principes d'organisation des totalités sociétales) », « les structures (ensembles de règles et de ressources engagées dans l'articulation institutionnelle des systèmes sociaux) », et « les propriétés structurelles (traits institutionnalisés des systèmes sociaux qui s'étendent à travers l'espace-temps) », avec respectivement, ce que nous avons conçu comme les logiques dominantes du système mondial, les espaces factoriels avec leurs ressources et structurés par les acteurs, et cela, selon des modalités récurrentes (schéma centre-périphérie notamment), des propriétés en somme.

Le rapport entre la théorie et son environnement est quasiment inévitable. Il faut le positiver. En évitant, d'abord, le piège des surdéterminations. Heureusement, depuis assez longtemps maintenant a été abandonnée toute idée d'une logique géographique immanente qui commanderait à l'histoire des nations. Sans que pour autant tous les impératifs géostratégiques soient niés, car si l'âge nucléaire a radicalement modifié la géographie de la guerre, la valeur diplomatique ou symbolique de nombreuses régions du monde a conservé son fondement géostratégique.

[p. 398] En revanche, depuis que la guerre froide est terminée, la stratégie militaire ne surdétermine plus la représentation du système global des acteurs, après l'avoir un peu trop déformée. Une autre logique dominante est venue combler le vide, celle du marché. Avec une telle spontanéité et une telle vigueur que l'espace économique mondial semble absorber toutes les autres dimensions du système. Du même coup, dans le cycle des théories des relations internationales, le paradigme de l'interdépendance prend le dessus sur le paradigme néo-réaliste des années quatre-vingt, comme, dans les années soixante-dix, il avait devancé le paradigme réaliste après la longue hégémonie de celui-ci qui durait, en fait, depuis l'émergence de la science politique.

Cependant la logique dominante marchande n'est pas, plus que les autres, le moteur de l'Histoire. Elle est trop chargée de contradictions et n'infère elle aussi que des relations d'incertitude. La principale différence est qu'elle accrédite chez les acteurs non étatiques le mythe de leur auto-institution, de leur autonomie totale, tandis qu'elle conteste ouvertement, et souvent avec succès, la souveraineté des États. Elle induit alors une dynamique chaotique globale, laquelle influe de deux façons sur l'essence et le destin géopolitique.

En premier lieu, elle renouvelle les enjeux de la géo-économie qui s'intéressait principalement aux ressources naturelles, dont le pétrole, ces dernières années. En effet, l'insécurité économique et sociale qu'engendre la mondialisation de l'économie, avec l'exacerbation de la concurrence Nord-Sud, suite à l'internationalisation du marché du travail et de la compétition au sein de la Triade pour la position d'économie dominante, a rendu plus nécessaire que jamais la géopolitique des forces économiques. Celle-ci est bien plus complexe que dans le passé, compte tenu des multiples phénomènes d'interaction inhérents au système économique mondial en place.

[p. 399] En second lieu, la dynamique chaotique globale confirme la géopolitique dans son rôle fondamental de représentation de l'environnement de l'acteur international par rapport à la question toujours primordiale de sa sécurité.

La mise en regard de l'homogénéisation du monde et de ses hétérogénéités

Le double processus de déconstruction-reconstruction qui bouleverse le système international rend particulièrement difficile la compréhension de sa structure. Les représentations que s'en font les acteurs s'en trouvent brouillées. Rarement sans doute

l'écart entre l'environnement psychologique et l'environnement opérationnel de ces derniers aura-t-il été aussi important. Dès lors, l'effort d'analyse et de synthèse à fournir pour fixer la configuration géopolitique devient plus probabiliste et pluraliste dans ses résultats.

Il faut compter d'abord avec l'énergétique de l'infrastructure géopolitique engendrée par les grands déséquilibres qui caractérisent quelques-uns de ses champs. La combinaison des rapports démographiques et économiques, selon qu'elle autorisera des rattrapages ou qu'elle entraînera des inégalités, sera particulièrement déterminante pour la pacification du monde. Les défis à relever sont considérables. Bien d'autres facteurs, on l'a vu aussi, sont mis en jeu par cette énergétique, selon des configurations spécifiques, parfois insolites, souvent imprévisibles comme les modifications que pourrait connaître l'espace physique lui-même sous l'effet des changements climatiques.

Il faut tenir compte ensuite, en raison du débridement géostratégique du système international marqué par la disparition d'un ennemi unique désigné, de la prolifération des acteurs. Tandis que beaucoup d'acteurs classiques, les États principalement, se déchirent sous [p. 400] l'action de forces culturelles et marchandes, ou se déroberont face aux flux de la mondialisation, trop d'acteurs nouveaux, fluctuants et moins saisissables, développent entre eux des réseaux qui bafouent fréquemment les souverainetés. Il en résulte une tension entre le territoire et le réseau qui entraîne des désordres. L'effervescence du monde actuel démontre que l'Histoire n'est pas terminée.

Si les analyses dimensionnelles du système international suggèrent l'idée d'une homogénéisation du monde, elles soulignent, en même temps, son immense hétérogénéité.

Le fait d'avoir promu la trialectique homogénéisation-hétérogénéité comme l'axe de variation des configurations étudiées, s'est révélé particulièrement heuristique. La pertinence de cette problématique est confirmée par la discussion ouverte par Roland Robertson entre sociologues et politologues anglo-américains autour des notions de *globalisation* et de *glocalization* (au sens plus large que celui des économistes qui les ont inventées). En effet, leur débat conduit à analyser le rapport global-local à travers le prisme de la dialectique homogénéisation-hétérogénéité¹. Dialectique que le sociologue américain entend dépasser, mais sans y parvenir puisque sa conclusion est que le local est un produit du global (un global localisé). Tandis qu'il critique chez Giddens et bien d'autres leur tendance à considérer que le local est, par essence, antagonique du global.

La vérité se situe entre les deux positions. Robertson semble cependant ignorer la théorie du tiers inclus que l'on peut associer à d'autres dialectiques. Celle-ci nous enseigne qu'un même phénomène, une même idée, une même pratique peuvent engendrer des résultats contradictoires en fonction de la configuration spatio-

¹ Roland Robertson, « Glocalization : Time-Space and Homogeneity-Heterogeneity » in Mike Featherstone, Scott Lash et Roland Robertson, *Global Modernities*, Londres, Sage, 1995.

temporelle des acteurs en présence. Ceci implique que le local réunit conjointement des manifestations du global (uniformisées et transnationales) et des enclaves d'homogénéité culturelle, ethnique ou sociale (les hétérogénéités plus ou moins irréductibles).

La confrontation pragmatique de différentes hypothèses

La mutabilité historique de la configuration systémique apparaît comme la conséquence directe de celle de la structure globale de la puissance. Mais d'une puissance recomposée parce que démultipliée et moins matérielle. En tout cas, par sa conception topologique, elle met en présence des acteurs différents par leurs natures et leurs hiérarchies parallèles. Bien entendu, une telle relation intime conserve à la géopolitique sa fonction prioritaire qui est d'analyser la distribution de la puissance. Elle entraîne également que la configuration géopolitique reste principalement la configuration des grandes puissances.

Par grandes puissances, il faut donc entendre, aujourd'hui, celles qui disposent d'un Grand Espace ou sont en mesure d'en organiser un, dans le cadre d'un macrosystème, afin principalement de contrôler les flux de l'économie informationnelle et de maîtriser les réseaux qui seront ainsi mis en synergie avec les territoires concernés. Or, à ce jour, seuls les États-Unis et les pays d'Amérique du Nord avec eux, sont presque arrivés à ce stade. C'est cela qui entretient l'image d'un monde unipolaire.

En ce siècle, la Chine probablement, et l'Europe peut-être, formeront-elles aussi des macro-systèmes ? Rien n'est certain. Toutefois, dans l'immédiat, compte tenu de la place exorbitante des États-Unis dans l'espace symbolique et dans l'environnement multimédia des autres acteurs, on peut faire l'hypothèse d'une homogénéisation assimilatrice du monde, à partir des valeurs américano-occidentales. Dans le meilleur des cas elle s'exprimerait par une généralisation de la « démocratie » de marché. Mais, en raison des nombreux dysfonctionnements sectoriels du système international, et s'il n'était pas trouvé de dispositifs de régulation globaux, l'hypothèse resterait suspendue à une *pax americana* qui aurait à dominer de nombreux phénomènes de rejets.

[p. 402] Le risque serait alors d'un basculement du monde, sinon dans le chaos, en tout cas dans de nouveaux et profonds antagonismes. L'émergence d'autres Grands Espaces, telle l'Europe qui ne s'est toujours pas autodéterminée quant à ses frontières et à son projet politique, faciliterait sans doute l'équilibrage du système international. Elle permettrait l'instauration d'un multilatéralisme réaliste.

Les trois configurations résultant de la trialectique homogénéisation-hétérogénéité adoptée ici restent hypothétiques. Il y a des chances pour que la pluralité des acteurs et des stratégies aboutisse à une configuration différente. D'où l'intérêt de

conceptualiser ou d'imaginer les réactions et les émergences en prenant garde de relier entre elles les variables de configuration. Si nous donnons l'impression de tenir la troisième configuration, celle des Grands Espaces, pour la plus rationnelle, et par conséquent pour la plus souhaitable, c'est parce que nous pensons que d'une certaine façon, les dimensions géopolitiques mettent les hommes au défi d'inventer de nouveaux cadres d'action. Parce qu'en se globalisant elles en imposent, malgré tout, à l'Histoire.

Le système est contraignant, et il s'agit bien de prendre acte de certaines transformations du monde sans postuler que tout change de fond en comble. Mais, en même temps, il est structurant. La compression de son espace-temps et l'homogénéisation régionale de contextes locaux autorisent à concevoir le Grand Espace comme l'une de ses propriétés émergentes. De fait, une période décisive vient de s'ouvrir pour la supranationalité dans le Vieux Continent.

La constitution de l'espace monétaire européen unitaire, si elle réussit et se confirme, constitue un changement radical qui accrédite l'imminence du Grand Espace. Déjà, elle laisse entrevoir l'hypothèse d'un nouveau système monétaire international reposant sur une régulation par zones. Certes, les choses peuvent en rester là. Cependant l'apprentissage de la puissance communautaire par la monnaie devrait donner confiance aux [p. 403] Européens et leur rendre le goût de diriger, eux aussi, les affaires mondiales.

Il serait temps, car les défis globaux, qu'il ne faut pas confondre avec la globalisation, dépassent largement les capacités de réaction des nations européennes¹. De sorte que son habilitation par le système mondial, à la fois par les contraintes qu'il exerce et par la ressource géopolitique qu'il suggère, offre à l'Europe politique une nouvelle opportunité.

L'affirmation de la place fondamentale de l'espace dans la théorie politique

Les termes d'homogénéisation et d'hétérogénéité s'associent dans l'espace. Ils caractérisent le rapport problématique des acteurs du système international à l'espace. En effet l'homogénéisation suppose la transparence de l'espace mondial et son intégration. Ce qui est l'objectif recherché par de nombreux acteurs. L'hétérogénéité sous-entend, au contraire, sa fragmentation, avec des opacités sectorielles ou zonales, des trous noirs, des résistances C'est cette contradiction complexe qu'essaie de rendre

¹ On doit entendre, en effet, la globalisation proprement dite, comme la production d'un sens commun, d'une logique solidaire à différents phénomènes, objets ou représentations de dimensions planétaires. Il en résulte des institutions, des formes d'action, intentionnelles et cohérentes, mondiales. Mais, des faits, des risques, des problèmes, des types de comportement ou de stratégie peuvent être globaux, c'est-à-dire exister à travers le monde, sans qu'aucun projet global ne les relie entre eux.

le politologue américain James Rosenau par le vocable de « *framigration* »¹, qui relève du langage spatial. Cette expression témoigne de la prise en compte, même inconsciente, de l'espace qui permet de connaître les positions des acteurs les uns par rapport aux autres et, par conséquent, de comprendre et d'anticiper sur leurs stratégies.

La compression du temps qui, du point de vue des acteurs se manifeste par une plus grande rapidité de leurs mouvements, par un raccourcissement de leurs temps stratégiques, ne compromet pas le rôle fondamental de l'espace en soi. Elle en modifie les propriétés (extension de l'espace d'action). Corrélativement si la globalisation entraîne une révision de la fonction dominante qu'occupait le territoire national, elle appelle l'attention sur d'autres [p. 404] formes spatiales en plein développement. Sur des problèmes d'échelle, de localisation et de transduction (soit « *la manière dont un espace sert de base à un autre, ou au contraire s'établit sur un autre, se dissipe ou se constitue dans l'autre* »²). Ce phénomène se trouve à l'origine de tous les emboîtements possibles des formes spatiales.

En définitive, c'est en installant l'espace au centre de la théorie politique que la géopolitique peut reprendre toute sa place au sein de la discussion critique sur le monde contemporain. Non pas en tant que discipline unique, mais au contraire à travers un processus d'hybridation en relation avec d'autres sciences sociales³. Nous pensons avoir démontré que seule la « *recombinaison de fragments de sciences* » permet de recontextualiser la complexité du monde.

Un monde collectif et solidaire, dont on peut espérer qu'il saura résoudre les graves défis hérités des violences et des erreurs de son passé.

[p. 405, notes de fin converties en notes de bas de page, MB.]

¹ James N. Rosenau, *Along the Domestic-Foreign Frontier Exploring Governance in a Turbulent World*, Londres et New York, Cambridge University Press, 1997, p. 44-52.

² Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Mille Plateaux*, *op. cit.*, p. 384.

³ Mattei Dogan et Robert Parhe, *L'Innovation dans les sciences sociales. La marginalité créatrice*, Paris, PUF, 1991.